L'AUTRICHE

ET

LA POLITIQUE DU CABINET DE VIENNE

DANS LA QUESTION D'ORIENT

Eastern Papers, PART VII.

L'Autriche et l'Allemagne avec elle feront-elles cause commune jusqu'au bout avec la France et l'Angleterre contre la Russie? Le nœud de la crise orientale est là; c'est la question qui a pesé depuis plusieurs mois sur les anxiétés et les espérances du public européen. La réponse que l'événement apportera bientôt à cette question doit déterminer le but, les proportions, le caractère et l'efficacité de la guerre active aujourd'hui commencée par les puissances maritimes. Tout le monde en effet sent la portée des deux partis entre lesquels l'Autriche et l'Allemagne ont à opter. Si l'Autriche et l'Allemagne ne se décident point en notre faveur, le but de la guerre devient plus difficile à atteindre : comment porter à la Russie des coups décisifs, qui la contraignent à demander la paix, si les puissances qui bordent les frontières russes, au lieu de lui présenter leurs baïonnettes lui font un rempart de leur corps? Les proportions de la guerre s'étendent à l'Europe entière, le caractère de la guerre menace de devenir révolutionnaire, car les élémens de révolution qui existent en Europe, encouragés par une scission entre les puissances allemandes et les puissances occidentales, se lèveront alors comme les auxi-

liaires de la cause de l'indépendance européenne. Enfin l'efficacité de la guerre est compromise, car les complications infinies qui dans cette hypothèse en dénatureront l'objet mettront la Russie à couvert, détourneront la répression suspendue en ce moment sur elle, et lui permettront d'arriver à ses fins en Orient à la faveur des déchiremens qui occuperont et consumeront l'Occident. Au contraire la perspective s'éclaircit, les périls s'effacent, tout se simplifie et se régularise en Europe, si l'Autriche et l'Allemagne nous prêtent dans l'action le concours qu'elles nous ont loyalement et persévéramment donné depuis un an dans la phase diplomatique de la question d'Orient. Alors la guerre ne dévie pas de son but : elle oppose une infranchissable barrière à l'ambition débordante de la Russie; — elle ne sort pas de ses proportions naturelles : elle est renfermée dans les limites qui mettent à l'abri la paix morale, la sécurité et l'activité industrielle et commerciale du continent; elle est concentrée sur les frontières de la Russie; — elle conserve son caractère régulier : les élémens révolutionnaires se contiennent, car entre la ligue de la liberté européenne et l'autocratie russe il n'y aurait plus pour eux d'autre rôle que celui d'auxiliaires et d'agens de la Russie; la guerre reste politique; — elle a toute son efficacité, car elle rend l'Allemagne à la possession d'elle-même et à la mission que son rang dans la civilisation et sa position géographique lui assignent, la mission de garde avancée de l'Europe contre les invasions de l'autocratie religieuse et politique et de la barbarie orientale. Tel est le dilemme sur lequel l'Autriche et l'Allemagne sont appelées à se prononcer, et qui tient les esprits en suspens en France et en Angleterre. Pour nous, il y a longtemps que le doute n'existe plus sur cette grave question. A l'heure où nous écrivons, le gouvernement autrichien a fait son choix; l'Autriche sera avec nous dans la phase militaire comme elle a été avec nous dans la phase diplomatique. Nous voudrions communiquer cette certitude à nos lecteurs, en suivant pas à pas la marche du gouvernement autrichien, et en mettant en lumière l'enchaînement, la progression et la portée de ses actes depuis six mois. La France et l'Angleterre n'attendent plus de l'Autriche qu'un dernier mot; il ne reste plus à ce dernier mot que d'être officiellement prononcé : on le lira d'avance dans le récit que nous allons faire.

Si l'on n'avait tenu un compte exagéré des embarras intérieurs de l'Autriche et des liens accidentels que ces embarras l'ont obligée de contracter avec la Russie à la suite de la révolution de février, les doutes que le public a pu concevoir sur la conduite de l'Autriche dans la crise actuelle n'auraient pas soutenu la réflexion. En mettant en effet de côté ces circonstances passagères, nous avons à première vue deux garanties infaillibles de la résistance que la poli-

tique autrichienne doit opposer aux entreprises de la Russie contre l'empire ottoman : — son intérêt et ses traditions.

L'intérêt qui force l'Autriche à barrer à la Russie la route de Constantinople est appréciable pour tout le monde : il est écrit sur la carte. La Russie envahissante et s'étendant vers Constantinople, et l'Autriche veillant à sa propre conservation, se rencontrent et se heurtent corps à corps sur le même terrain, les rives du bas Danube. La Russie ne peut pas marcher vers Constantinople, si elle n'est pas maîtresse du bas Danube; si le bas Danube ne reste pas neutre, s'il tombe aux mains de la Russie, l'Autriche perd sa liberté géographique et devient vassale de la puissance redoutable qui est maîtresse de ce grand fleuve. L'Autriche n'est pas seulement une puissance danubienne, elle est dans ses provinces orientales une puissance slave; les conquêtes de la Russie sur la Turquie, la possession seule de la Moldo-Valachie, mettraient en contact immédiat avec l'empire panslaviste les populations slaves de l'empire autrichien. L'Autriche n'est pas seulement danubienne et slave, elle est catholique, elle compte parmi ses sujets plusieurs millions de ces Grecs sur lesquels l'empereur orthodoxe revendique une influence et un protectorat si menaçans. Ainsi par la géographie, par l'esprit de races, par la religion, les entreprises de la Russie frappent mortellement l'Autriche sur trois points, si l'Autriche les laisse triompher. Et ici que l'on ne croie point qu'il y ait une transaction possible, quelque chose d'analogue au partage de la Pologne. Essayez de tracer sur la carte un plan de partage des dépouilles turques entre la Russie et l'Autriche, vous ne réussirez jamais à faire à l'Autriche qu'une part de dupe. Danubienne, slave, catholique, l'Autriche aura toujours livré sur elle à la Russie, par un pareil marché, trois clés de position irrésistibles. Une fois les desseins de la Russie sur l'empire ottoman accomplis, l'empire d'Autriche perdrait à l'instant son indépendance et son initiative dans les grandes affaires de l'Europe. Ses empereurs ne seraient plus que des vice-rois fainéans vivant du bon plaisir des autocrates; sa belle armée, qui porte aujourd'hui si haut la noblesse de sa loyauté et l'orgueil du drapeau, ne serait plus qu'une avant-garde mercenaire des armées russes; elle deviendrait elle-même une autre Turquie, soumise aux mêmes démembremens successifs, aux mêmes ingérences impérieuses, et ne trouvant peut-être pas pour s'y soustraire dans une lutte suprême ce ressort d'esprit national et religieux qui anime et illustre en ce moment la résistance des Turcs. En allant combattre les entreprises de la Russie, ce n'est pas contre un danger personnel, direct, immédiat, que la France et l'Angleterre prennent les armes; par une politique intelligente, élevée, digne des beaux temps de leur histoire, elles courent, pour le prévenir, au-

devant d'un péril éloigné, qui, avant de les atteindre dans l'avenir, aurait d'abord frappé d'autres intérêts que les leurs. Pour l'Autriche au contraire, les usurpations de la Russie sur l'empire ottoman sont un danger personnel, actuel, pressant, avec lequel elle ne peut attermoyer. En l'atteignant la première, le péril lui assigne le premier rôle dans la résistance. C'est pour elle une question de vie ou de mort.

L'intérêt de l'Autriche a toujours été compris ainsi par les grands hommes d'état autrichiens. Le prince de Metternich, depuis 1821 jusqu'en 1829, a donné un mémorable exemple de cette politique, qui est la politique naturelle de l'Autriche dans la question d'Orient. Nous n'avons pas l'intention de raconter la lutte diplomatique que M. de Metternich soutint seul contre la Russie à cette époque. Il est néanmoins utile de rappeler les principaux caractères de son système. Le chancelier de cour et d'état s'efforça de faire prévaloir trois principes, et ce sont précisément ceux que la France et l'Angleterre ont soutenu depuis un an, et qu'elles défendent aujourd'hui avec leurs armées et leurs escadres : octroi des priviléges des Grecs par la volonté spontanée du sultan, maintien du *statu quo* de l'empire ottoman placé sous la garantie des cinq puissances, médiation et intervention conciliatrices des quatre puissances dans la guerre engagée entre la Russie et la Turquie, tels furent les trois principes successivement défendus par M. de Metternich. Il n'est pas moins curieux de rappeler avec quelle persistance et quelle hauteur mêlée de colère la Russie les repoussa.

De 1821 à 1826, M. de Metternich lutta sans se lasser pour son premier principe; ses efforts isolés ne réussirent qu'à faire durer les négociations six ans, et vinrent se briser contre la volonté exprimée de l'empereur Alexandre, « qu'il était impossible d'exiger la soumission des Grecs sans garantie étrangère (1). » En 1827, M. de Metternich mit en avant son second principe : il fit faire à Paris une proposition confidentielle à M. de Villèle, au comte Pozzo di Borgo et à lord Granville, dans le dessein d'engager les puissances alliées à garantir avant tout le *statu quo* de l'empire ottoman. Voici comment M. de Nesselrode s'exprimait sur cette proposition dans une dépêche très réservée adressée à l'ambassadeur russe en Angleterre : « Si par hasard cette proposition devait se reproduire à Londres sous d'autres formes, d'une manière directe ou indirecte, votre excellence aura grand soin de n'admettre nulle garantie de ce genre, dans aucun cas et sous aucun prétexte... C'est un ancien et invariable principe de

(1) Dépêche très réservée du comte de Nesselrode au prince de Lieven, 9 janvier 1827. *Portfolio*, t. V, p. 355.

notre politique de ne pas laisser s'établir entre nous et les Turcs cette espèce d'intervention des cours étrangères, qui justifierait une garantie semblable, intervention qui ne manquerait pas de s'exercer dès lors au moindre différend entre le cabinet de Saint-Péterbourg et la Porte. Par suite de notre position géographique vers le midi et de celle du Bosphore, qui en est la clé, une influence prépondérante à Constantinople forme un de nos premiers besoins. Nous la réclamons, et nous saurons la maintenir... Avec la convention d'Akerman, avec les leçons dont elle a été accompagnée pour le divan, avec les droits qu'elle nous assure, avec la pacification de la Grèce..., nul doute que nous n'ayons lieu d'être entièrement satisfaits, que par conséquent aucun intérêt ne nous force à hâter la chute de l'empire ottoman, et qu'il ne nous soit peut-être plus facile d'exercer sur les Turcs que sur toute autre puissance cet ascendant nécessaire dont nous parlions tout à l'heure; mais entre une absence d'intérêt et un engagement formel, la différence est grande (1). » Lorsque la guerre eut éclaté entre la Russie et la Porte, après la première campagne, à la fin de 1828, M. de Metternich, se repliant sur son troisième principe, proposa au cabinet de Londres, à la Prusse et à la France, de se concerter pour intervenir entre la Russie et la Turquie, et rétablir la paix (2). Cette proposition ou plutôt cette insinuation offensa plus vivement que les autres le cabinet de Saint-Pétersbourg, et souleva dans la diplomatie russe un violent orage contre M. de Metternich. « Dans aucune hypothèse, écrivait M. de Nesselrode, un pareil projet ne saurait être admis par la Russie (3). » Ce fut la dernière tentative de M. de Metternich.

Le ministre autrichien resta isolé en Europe. La Prusse se tenait à l'écart dans une inaction favorable à la Russie. En Angleterre, l'opinion était absorbée par les ardentes questions intérieures de l'émancipation des catholiques et de la réforme parlementaire. Le sens droit et pratique du duc de Wellington l'inclinait, il est vrai, aux ouvertures de l'Autriche; mais le malheureux penchant du gouvernement français de cette époque pour l'alliance russe rendait impossible toute résistance collective de l'Europe contre la Russie au nom des principes si véritablement conservateurs posés par la politique autrichienne. Par exemple, à cette si prudente proposition de concert des quatre puissances, M. de Laferronays, notre ministre des affaires étrangères, répondait par la déclaration suivante, adressée à

(1) Dépêche très réservée au prince de Lieven. *Portfolio*, t. V, p. 348-349.

(2) Dépêche très réservée du comte Pozzo di Borgo, 14 décembre 1828. *Portfolio*, t. II, p. 99.

(3) Dépêche du comte de Nesselrode à M. de Tatistchef, 12 février 1829. *Portfolio*, t. IV, p. 13.

M. de Lebzeltern, envoyé d'Autriche à Londres de passage à Paris : « Dites au prince que le roi ne se prêtera jamais à aucune démarche collective envers l'empereur de Russie pour l'exhorter à faire la paix, ou pour intervenir d'une manière formelle dans ses affaires (1). » Le comte Pozzo di Borgo recevait au même moment du roi Charles X l'assurance que « l'idée était établie à Vienne et à Londres que la Russie et la France agiraient de concert dans un cas extrême (2). » Ainsi et si aveuglément délaissée, la politique autrichienne attirait sur elle tout le courroux de la Russie. On se ferait difficilement une idée de la violence de langage à laquelle les diplomates russes s'emportaient contre M. de Metternich. Le puissant et impétueux Pozzo di Borgo le foudroyait dans chacune de ses dépêches. « L'Autriche, écrivait-il, est selon moi l'auteur principal de la situation critique où se trouve maintenant la question qui nous occupe... Pendant quatre ans, le prince de Metternich paralysa et déjoua les plus nobles sentimens, sans égards ni à la délicatesse de la position de la Russie, ni à ses intérêts, abusant constamment de la confiance qui lui était accordée et ne faisant jamais une promesse que pour y manquer... Notre politique nous commande donc de nous montrer à l'Autriche sous un aspect terrible, et de la persuader, par nos préparatifs, que, si elle fait un mouvement contre nous, elle verra éclater sur sa tête un des plus grands orages qu'elle ait encore essuyés... Il faut que le prince de Metternich sache que, s'il veut nous avoir pour ennemis, il nous trouvera formidables, inexorables et décidés à verser sur l'Autriche toutes les calamités de la guerre qu'elle nous suscite, *sans lui en épargner une seule* (3). »

Après une lutte opiniâtre de neuf années, M. de Metternich n'ayant pu faire sortir son opposition des bornes de l'importunité et la pousser jusqu'à l'hostilité armée, n'ayant réussi qu'à appeler sur sa tête le ressentiment d'un voisin si redoutable, finit par céder au plus fort et à la nécessité. M. de Ficquelmont fut envoyé à Saint-Pétersbourg en janvier 1829 pour faire la paix de la cour de Vienne avec le cabinet russe. L'empereur Nicolas et M. de Nesselrode accueillirent le retour de l'Autriche, mais ne lui épargnèrent point les récriminations. M. de Nesselrode s'exprimait ainsi dans une dépêche à M. de Tatistchef, qui était une réponse à la justification apportée à Pétersbourg par M. de Ficquelmont : « L'attitude que l'Autriche a cru devoir adopter depuis le commencement de la guerre, loin d'abréger,

(1) Dépêche très réservée du comte Pozzo di Borgo, 28 novembre 1828. *Portfolio*, t. Ier, nos 8 et 9, part v.

(2) *Ibid., ibid.*, p. 8.

(3) Voir *passim* les dépêches de M. Pozzo di Borgo dans le *Portfolio* et dans les deux livraisons du recueil des *Documens inédits*, etc., publiés en 1853, Paris, chez Pagnerre.

devait nécessairement encourager la résistance du sultan; sa neutralité n'a pas toujours été impartiale; ses vœux penchaient évidemment en faveur de la Turquie; le langage de ses feuilles publiques dénigrait nos succès et exagérait quelques revers insignifians que nous avions éprouvés. Ajoutez à ces moyens indirects employés contre nous des armemens si inopportuns dans les circonstances où ils ont eu lieu, et l'on conçoit que la Porte se soit souvent livrée aux plus dangereuses illusions, et qu'elle ait entrevu dans les dispositions de l'Autriche les chances d'une puissante diversion... Que l'Autriche renonce donc enfin à la politique déplorable qu'elle a suivie jusqu'ici... Notre auguste maître aime à considérer comme un retour à des relations moins pénibles les réponses que votre excellence a obtenues à nos dernières ouvertures (1). » Telle fut la politique autrichienne dans la crise qui dura de 1821 à 1829. Cette politique fut vaincue par l'abandon de la France. Par un admirable retour des intérêts et des idées, c'est à cette même politique que la France vient, en l'adoptant, fournir, après vingt-cinq années, une triomphante revanche.

L'intérêt et la tradition politique de l'Autriche la rattachaient donc nécessairement et d'avance à la politique loyale, intelligente et vigoureuse opposée par les puissances maritimes aux agressions récentes de la Russie contre l'empire ottoman. Si l'Autriche eût été en 1853 aussi libre de son action qu'en 1825 nul doute qu'elle ne se fût ouvertement et sur-le-champ associée aux mesures les plus décisives de la France. Au lieu de suivre le mouvement, c'est elle plutôt qui en eût pris l'initiative. Malheureusement l'Autriche, au moment où la mission du prince Menchikof fit éclater les complications actuelles, n'avait pas une position aussi simple, aussi dégagée, aussi forte en apparence qu'avant 1830. Reportons-nous à la situation où la trouva l'explosion des prétentions russes au printemps de l'année dernière. Si nous rappelons son point de départ, ce n'est point pour déprécier son gouvernement, au contraire c'est pour mesurer avec précision et impartialité les pas qu'elle a faits vers nous et avec nous et en mieux calculer l'importance.

Au commencement de 1853, l'Autriche était encore tout entière sous l'impression de la crise révolutionnaire de 1848 et 1849 et des obligations que cette crise l'avait obligée de contracter envers la Russie. Le seul péril dont elle fût préoccupée et contre lequel elle crût devoir se tenir en garde était toujours le péril des révolutions. Quoique fortifiée et rassurée de jour en jour davantage contre ce péril, l'Autriche restait dans l'ordre d'idées où l'avait laissée la

(1) 24 février 1829. *Portfolio*, t. IV, p. 8 et 9.

phase révolutionnaire d'où elle sortait. L'alliance russe était naturellement un des pivots de cet ordre d'idées. Ni dans la société de Vienne, ni dans la haute aristocratie militaire, ni dans le gouvernement, il n'y avait d'apparence qu'un autre mouvement d'esprit pût de longtemps se produire. La brillante société de Vienne, comme toutes les noblesses qui ne se transforment point par le maniement des affaires en véritables aristocraties politiques, est frivole et rebelle aux nouveautés; pour elle, l'alliance russe était quelque chose de sacré comme une religion, de fixé comme une convenance, de populaire comme une mode. Chez le jeune empereur, les sentimens personnels se joignaient aux intérêts politiques en faveur de l'alliance russe. Élevé dès son enfance dans le respect de l'empereur Nicolas, habitué à le regarder comme la personnification de l'ordre et de la conservation en Europe, il croyait lui devoir l'affermissement de la couronne sur sa tête. Les plus généreuses inspirations de sa nature et de son âge, la reconnaissance et l'admiration répondaient aux témoignages d'affectueuse sympathie que l'empereur Nicolas lui avait prodigués. Une initiative contraire ne semblait pas pouvoir partir des ministres de l'empereur. Les événemens de 1848 avaient sans doute produit d'extraordinaires changemens dans le gouvernement autrichien. L'introduction d'hommes nouveaux, d'un avocat et d'un professeur, dans les conseils de l'empire était sans doute un fait inoui, signe et présage du rajeunissement de la vieille politique autrichienne; mais ce qui n'était pas moins nouveau dans le cabinet de Vienne, c'était l'absence d'une de ces suprématies d'intelligence et de situation aristocratique capable par ce double ascendant de dominer toutes les influences et de plier à ses conceptions politiques les opinions et les volontés rétives. S'il y avait dans le cabinet ou dans les grands emplois des hommes tels que M. Bach et M. de Bruck, on n'y voyait ni un prince de Metternich ni un prince de Schwarzenberg. M. de Buol, porté aux affaires étrangères par une carrière diplomatique des plus distinguées, était encore dans ce moment de la vie politique où les hommes d'état ont trop à compter avec les influences qui les soutiennent et le concours dont ils ont besoin pour avoir la liberté de leurs allures et pour être véritablement maîtres du pouvoir attaché à leurs fonctions. Qu'un événement inattendu vînt surprendre l'Autriche et lui demander un changement de système et de conduite, il était donc aisé de prévoir que la transition serait lente, difficile, contrariée par bien des obstacles. Ils sont rares en tout pays les esprits politiques assez perçans pour démêler les difficultés et les exigences d'une situation nouvelle, assez agiles pour s'y adapter sur-le-champ, assez élevés, assez dégagés et assez mâles pour subordonner à un intérêt immédiat et su-

périeur des systèmes longtemps caressés et des affections encore plus chères que des systèmes. On conviendra que la tâche de pareils esprits était plus difficile à Vienne que partout ailleurs au moment où la Russie démasqua ses desseins sur la Turquie.

La politique russe plaçait en effet l'Autriche entre deux intérêts également vitaux pour elle. Si le conflit entre l'empereur Nicolas et la Porte venait à ébranler l'existence de l'empire ottoman, l'intérêt politique autrichien que nous avons défini tout à l'heure était menacé; mais pour défendre cet intérêt, il fallait se rapprocher des puissances occidentales et se compromettre d'une façon peut-être irréconciliable vis-à-vis de la Russie, c'est-à-dire rompre une alliance considérée par tous les hommes d'état autrichiens comme une sauvegarde puissante contre les périls révolutionnaires, alliance qui était même pour l'empereur quelque chose de plus élevé qu'un intérêt politique, qui avait peut-être à ses yeux le caractère d'une obligation morale. Que l'on apprécie donc le point de départ de la politique autrichienne et le travail qu'elle a dû opérer sur elle-même pour venir à nous. Tant qu'elle a pu croire possible de concilier les deux intérêts entre lesquels elle se sentait déchirée, elle a dû se rattacher à tous les efforts et à tous les expédiens qui lui laissaient l'espérance d'une solution pacifique. Jusqu'au dernier moment, et plus longtemps que nous, l'empereur d'Autriche a dû croire aux assurances de la Russie, plus patiemment que nous il a dû attendre l'exécution des engagemens de l'empereur Nicolas. A chaque pas qui l'éloignait de la Russie et le rapprochait de la France et de l'Angleterre, il a dû remporter une victoire sur lui-même et sur la société qui l'entoure. Ses ministres et lui ont eu à vaincre la résistance morale de cette masse d'esprits paresseux, timides ou prévenus, qui ne vivent jamais que de la somme d'idées qu'ils ont empruntée à une situation accomplie, et ne veulent pas accepter les nécessités d'une situation qui commence. Pour donner à l'empereur cette énergie de décision, il a fallu que les intérêts de l'Autriche lui parlassent avec la force de l'évidence, il a fallu qu'il comprît ce qu'il devait au passé et à l'avenir de son empire. On ne parcourt pas en un jour un chemin hérissé de tels obstacles. Les événemens seuls ont la puissance d'opérer de telles conversions; mais une fois accomplies, ils leur impriment une solidité à l'abri des épreuves. Nous allons suivre dans les faits ce travail intérieur de la politique autrichienne.

L'Autriche ne fut pas mieux renseignée que les autres puissances sur l'objet de la mission du prince Menchikof. Lorsque lord Stratford passa par Vienne, lorsque le nouveau ministre de France, M. de Bourqueney, y arriva vers la fin du mois de mars de l'année dernière, M. de Buol, quoique n'ayant pas d'idée nette sur les limites de la

mission Menchikof, témoignait une confiance légèrement nuancée d'inquiétudes inavouées dans les assurances de l'empereur Nicolas. Il ne faisait pas difficulté, du reste, de professer sur la question d'Orient les principes de M. de Metternich : rien d'isolé à Constantinople, respect de cette sage politique qui a ramené dans le concert des grandes puissances les questions relatives à la Turquie, maintien de l'empire ottoman, responsabilité terrible pour la puissance, quelle qu'elle soit, qui porterait la première atteinte aux traités qui la garantissent. « Moi, je veux espérer que le malade peut vivre, » disait à cette époque l'empereur François-Joseph, sans se douter que ce malade avait été condamné deux mois avant par l'empereur Nicolas dans ses entretiens avec sir Hamilton Seymour.

La première surprise du gouvernement autrichien fut l'ultimatum adressé par le prince Menchikof à la Porte. La forme que l'ambassadeur russe avait donnée à ses dernières négociations était de nature, indépendamment du fond, à choquer un diplomate scrupuleux comme M. de Buol. On ne pose un ultimatum avec un délai fixe que sur des violations de traités; on ne peut appuyer d'une contrainte semblable la demande de concessions nouvelles. Telle fut au premier abord l'opinion de M. de Buol. Il ne se prononçait pas encore sur le fond : il espérait que les négociations du prince Menchikof ne seraient point ratifiées à Pétersbourg. Il ne voulait pas croire que la Russie se laissât aller aux extrémités belliqueuses annoncées par l'ultimatum du prince. Pourquoi s'exposerait-elle à compromettre sa belle armée? Pour arriver à Constantinople? Mais à quoi bon Constantinople sans les Dardanelles? Et comment prendre les Dardanelles contre les puissances maritimes? C'était une affaire sans issue où la Russie n'irait pas s'engager pour sauver la retraite de son violent et maladroit ambassadeur. Aussi, quand à la fin de mai le ministre de France et l'ambassadeur d'Angleterre firent au ministre autrichien leurs premières ouvertures pour arriver au règlement de la question par le concert des cinq puissances, M. de Buol, tout en constatant l'identité de sa politique avec celle de la France et de l'Angleterre et en acceptant le principe de la délibération en commun, en ajourna-t-il l'exécution, dans l'espoir que l'événement la rendrait inutile.

Mais l'ambassadeur de Russie, M. de Meyendorf, arrivant à Vienne au commencement de juin, fit tomber cette première illusion. M. de Meyendorf, qui est, comme on sait, le beau-frère de M. de Buol, apprit au ministre autrichien que la conduite du prince Menchikof avait été hautement approuvée à Saint-Pétersbourg, et l'ultimatum de M. de Nesselrode confirma aussitôt celui de l'ambassadeur russe. On passa en un moment, dans le cabinet de Vienne, de l'optimisme à l'effroi. Le gouvernement autrichien était pourtant, comme nous l'a-

vons dit, dans une de ces situations où, avant de prendre des partis qui engagent irrévocablement l'avenir, on s'efforce d'espérer le plus longtemps possible ce que l'on désire. Sans dissimuler sa tristesse, M. de Buol ne crut pas encore tout perdu. Les Russes occuperaient les principautés, soit; mais peut-être, comme M. de Nesselrode l'avait laissé entendre, après s'être donné cette première satisfaction de puissance et d'amour-propre, l'empereur Nicolas serait-il plus accommodant. Que le tsar promît de ne point franchir le Danube, que la Porte s'abstînt de répondre à l'invasion des principautés par une déclaration de guerre, les autres cabinets auraient le temps de négocier activement, d'intervenir en médiateurs et de sauver la paix. M. de Buol ajourna donc les propositions de délibération et de mesures concertées qui lui étaient adressées de Paris et de Londres; il les écarta de peur d'offenser l'empereur Nicolas et de le pousser aux dernières extrémités en ayant l'air de vouloir peser sur lui. Le concert existait moralement, il fallait prendre garde de lui donner intempestivement une forme officielle. Il fallait laisser s'épuiser cette première phase où, au lieu d'en venir aux mains, la Turquie et la Russie pouvaient terminer encore pacifiquement leurs différends par un arrangement direct. Si cette chance avortait, la seconde phase serait européenne.

Ainsi raisonnait l'Autriche. Elle ne négligeait rien cependant pour ramener l'empereur Nicolas à une politique modérée et le détourner même de l'occupation des principautés. L'empereur François-Joseph écrivit dans cette pensée une lettre autographe à l'empereur Nicolas. M. de Buol adressa au chargé d'affaires autrichien, M. de Lebzeltern, une dépêche très ferme où il rendait le cabinet de Pétersbourg attentif à l'influence grave qu'un fait aussi inquiétant pour l'Autriche que l'occupation des principautés danubiennes pourrait avoir sur la politique ultérieure du cabinet de Vienne. Le général Giulay, envoyé aux manœuvres de Saint-Pétersbourg, était chargé de développer verbalement les pressantes recommandations du gouvernement autrichien. Le gouvernement russe répondit à ces démarches par un manque d'égards signalé. Le jour où le courrier de la légation autrichienne arriva à Pétersbourg, M. de Nesselrode sembla éviter M. de Lebzeltern, qui, courant inutilement après lui, fut obligé de lui envoyer ses dépêches à Péterhof. Le lendemain de ce jour-là, le même où l'empereur Nicolas avait reçu la lettre autographe de l'empereur François-Joseph, partit de Pétersbourg l'ordre d'occuper les principautés et fut publié le premier manifeste de l'empereur Nicolas. On s'attendait à Vienne à l'occupation des principautés : accompli dans de pareilles circonstances, cet acte produisit pourtant une impression d'humiliation et d'inquiétude; mais ce qui était imprévu et ce qui choqua vivement le gouvernement autrichien, ce fut le langage

du manifeste, qui donnait à l'occupation un caractère et une portée sur lesquels l'Autriche avait été complétement trompée. Ce manifeste, on s'en souvient, était un appel au sentiment religieux des Grecs orthodoxes, il n'y était question que des prétendus dangers qui auraient menacé l'église grecque et de la mission imposée à l'empereur Nicolas de la défendre. Ce n'était pas sous cette couleur, qui substituait une guerre religieuse à un litige politique, que la mesure de l'occupation des principautés avait été présentée d'avance par la Russie à l'Autriche catholique. C'était à l'Autriche, la puissance la plus voisine du territoire envahi et la plus compromise par une guerre de race et de religion allumée sur sa frontière, de crier le premier *qui vive!* M. de Buol demanda des explications catégoriques à Saint-Pétersbourg, en se plaignant qu'on lui rendît impossible le rôle d'intervention conciliante qu'on lui avait demandé auprès du sultan.

A partir de ce moment, il y eut un changement marqué dans la politique de l'Autriche. Elle recouvra une partie de son indépendance vis-à-vis de Saint-Pétersbourg. Pour se débarrasser le plus tôt possible des dangereux voisins qui lui étaient survenus dans la Moldo-Valachie, il fallait trouver une prompte solution au différend turco-russe. Aiguillonnée par la pression géographique que la Russie exerçait sur elle, l'Autriche rechercha cette solution avec une activité impatiente. Parmi les expédiens proposés, M. de Buol repoussa tous ceux qui auraient tendu à prolonger indéfiniment la négociation; il n'admit que ceux qui trancheraient la question sur-le-champ, et mettraient les Russes en demeure de repasser le Pruth au plus vite. Pour atteindre ce but, l'échange des communications entre les cabinets parut à M. de Buol une voie trop lente; il craignit que la négociation ne fît fausse route à Constantinople; il voulut l'avoir sous la main à Vienne pour la conduire et la presser. C'était arriver au concert officiel des quatre puissances que M. de Buol avait éludé tant qu'il avait espéré pouvoir prévenir l'occupation des principautés; c'était constituer ce jury européen sur les affaires de l'empire ottoman que la politique russe a toujours redouté et récusé. M. de Buol réunit donc la conférence de Vienne, et ce fut le premier échec dont la politique russe paya l'occupation des principautés. La formation de la conférence de Vienne avait pour effet naturel de soustraire progressivement l'Autriche à l'ascendant exclusif de l'alliance russe. La Russie refusa de s'y faire représenter par M. de Meyendorf. Par ce refus, elle s'isola volontairement, tandis que l'Autriche et la Prusse s'unissaient par un lien collectif à la France et à l'Angleterre. La conférence réunie à Vienne donnait d'un côté à l'Autriche un rôle important auquel il était inévitable qu'elle prît goût; de l'autre, en rap-

prochant les politiques des quatre puissances, en les mettant en contact quotidien, en les fondant pour ainsi dire dans une même pensée, elle les liait pour toutes les chances de l'avenir. Le plus simple bon sens n'indiquait-il pas en effet que des politiques ainsi réunies à la poursuite du même but, animées du même esprit, marchant de concert dans la période des négociations, ne pourraient plus se séparer le jour où la phase diplomatique serait épuisée, et où il faudrait entrer sur le terrain de l'action?

Le gouvernement autrichien pensa être arrivé tout de suite à ses fins, lorsque la conférence adopta la note de Vienne. En Autriche, plus encore que dans le reste de l'Europe, on dut croire que la question était terminée. Ainsi la politique autrichienne n'aurait été troublée que par une alerte violente, mais passagère; elle aurait été délivrée du terrible dilemme dont la perspective l'avait un instant effrayée; elle n'aurait plus à opter entre l'intérêt de sa conservation intérieure, attachée par le préjugé à l'alliance russe, et l'intérêt de sa conservation extérieure, entraînant l'hostilité contre la Russie. Nous avons longuement raconté ailleurs l'histoire de la note de Vienne, et nous n'avons plus à y revenir (1); mais avant de reprendre les choses au moment où cette espérance de l'Autriche fut déçue, qu'on nous permette de nous reposer sur un épisode intéressant qui se passa pendant cette courte trêve d'un mois donnée aux arides préoccupations de la politique. Nous voulons parler des fiançailles du jeune empereur d'Autriche. Les faits que nous allons raconter sont peu connus; nous craindrions presque de les dérober au gracieux mystère qui les entoura, s'ils ne nous paraissaient de nature à jeter un jour attachant sur le caractère et la figure généreuse du jeune empereur François-Joseph.

Le 18 août est l'anniversaire de la naissance de l'empereur d'Autriche. L'année dernière, deux jours avant sa fête, l'empereur quitta brusquement Schœnbrunn pour se soustraire aux solennités officielles. Il se rendit aux eaux d'Ischl, où l'avaient précédé l'archiduchesse Sophie et les archiducs. On pensait à Vienne qu'il allait passer la fin du mois dans le calme d'une réunion de famille. La duchesse *en* Bavière et ses deux filles étaient déjà depuis quelques jours à Ischl : les jeunes princesses, cousines de l'empereur par leur mère, n'avaient eu jusque-là qu'une seule occasion d'approcher le chef de la maison impériale. Le soir de l'arrivée de l'empereur, sa mère, l'archiduchesse Sophie, voulut lui donner la distraction d'un bal improvisé, auquel furent naturellement invitées les deux princesses de Bavière et l'élite de la société des eaux. L'empereur se montra em-

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1854.

pressé auprès de ses cousines : il invita la plus jeune pour la contredanse qui termine les bals viennois. Il est d'usage à Vienne que le cavalier, après cette contredanse, offre un bouquet à une autre danseuse que la sienne. L'empereur présenta son bouquet à sa cousine. Cette dérogation à l'usage fut remarquée. Le bal fini, quand l'assemblée se fut retirée, l'empereur déclara à sa mère que la princesse Élisabeth avait fixé son choix, qu'il l'épouserait ou ne se marierait pas. L'archiduchesse Sophie dut être surprise d'une déclaration si spontanée et si imprévue : on n'avait jamais songé, jusqu'à ce moment, comme future impératrice, qu'à une princesse de Saxe. L'empereur voulut que la jeune princesse de Bavière fût consultée, et qu'on n'usât d'aucune influence pour obtenir d'elle une réponse favorable. — « Moi qui suis si peu de chose, ce n'est pas possible, » s'écria la princesse Élisabeth à la première ouverture de sa tante. Après ce mouvement de timide incrédulité, la jeune princesse, convaincue que la proposition était sérieuse, donna son consentement avec une joie modeste. Le lendemain, c'était le 19, l'empereur se rendit de bonne heure à l'église accompagné de sa mère, de ses frères, de sa tante et de ses cousines. Au seuil de la porte, l'archiduchesse céda le pas à la plus jeune de ses nièces, et les archiducs reconnurent à cette déférence une impératrice. La messe dite, au moment où le prêtre descendait de l'autel, l'empereur s'avança vers lui en conduisant par la main la princesse Élisabeth : — « Bénissez-nous, dit-il, monsieur le curé, voilà ma fiancée! » En revenant de l'église, l'empereur rencontra le général O'Donnel, celui qui l'accompagnait, quelques mois avant, le jour où l'avait frappé un assassin. — « C'est vraiment aujourd'hui, lui dit-il en lui serrant la main, que je vous remercie de m'avoir sauvé la vie. » Ainsi fut arrêtée, durant une éclaircie de la question d'Orient, l'union qui a été célébrée le mois dernier. L'histoire de la famille impériale d'Autriche a plusieurs fois offert des épisodes doucement éclairés de la simplicité et du charme de la vie intime : elle n'en avait pas eu de plus délicats et de plus sourians.

Les débats relatifs à la note de Vienne, aux modifications turques et au plan d'Olmütz remplirent le mois de septembre et les premiers jours d'octobre. L'échec de ces tentatives, où l'Autriche avait eu la plus grande part, et au succès desquelles elle était la plus immédiatement intéressée, durent plus vivement la contrarier qu'aucune autre puissance. Ces avortemens furent une grande épreuve pour la politique autrichienne. Elle n'en sortit cependant que pour faire de nouveaux pas vers nous et se lier plus étroitement à la politique occidentale.

La guerre avait été déclarée par la Porte le 26 septembre; des mesures de précaution avaient dû être prises par la France et l'Angle-

terre, dont les escadres combinées étaient entrées dans les Dardanelles. La question d'Orient avait donc cessé d'être contenue dans la voie des négociations; l'action était commencée. Pour la clarté du récit, nous allons successivement exposer la marche du cabinet autrichien dans la sphère diplomatique, et montrer son attitude et ses dispositions par rapport aux mesures d'action où allaient s'engager de plus en plus la France et l'Angleterre. La période sur laquelle va porter d'abord notre double examen est fixée par des dates; elle s'arrête au 13 janvier 1854, c'est-à-dire au moment où fut signé le protocole de la conférence de Vienne, qui approuvait et envoyait à Pétersbourg les préliminaires de paix offerts par la Turquie, et à l'époque où la France et l'Angleterre avaient signifié à la Russie l'entrée de leurs escadres dans la Mer-Noire.

Le mois d'octobre fut perdu pour les négociations; le cabinet autrichien ne voulait plus se prêter à des projets de transaction, de peur de s'attirer un refus brutal de la Russie. Cependant M. de Buol avait à cœur de sauver du naufrage de la note de Vienne la conférence, c'est-à-dire le lien collectif de l'union des quatre puissances. Il saisit pour cela la première occasion. L'état de guerre existant maintenant entre la Turquie et la Russie, les traités antérieurs qui régissaient les relations de ces deux états étaient détruits; le différend ne pouvait plus se terminer par une simple note de la Porte; la paix ne pouvait être rétablie que par un traité. M. de Buol interrogea le cabinet de Saint-Pétersbourg sur cette situation nouvelle; M. de Nesselrode lui répondit que la Russie était prête à traiter. Quoiqu'il fût autorisé par M. de Nesselrode à faire part directement à la Porte de ces dispositions, M. de Buol s'empressa de les transmettre à la conférence, afin de lui rendre la vie et de conserver le lien collectif. Muni de cette base, il entra dans les idées de M. Drouyn de Lhuys, qui a presque toujours eu l'heureux et rare mérite, dans le cours de ces négociations, de devancer les événemens, — sur la nécessité de donner à la réunion des représentans des quatre puissances à Vienne un caractère de conférence sérieuse, consignant les résultats de ses délibérations dans des protocoles, et traitant avec les deux puissances belligérantes sur le pied d'une égalité complète. Ce fut avec ce caractère que la conférence reprit ses travaux au commencement de novembre. En s'appuyant sur la disposition de la Russie à traiter, il s'agissait d'adresser à la Porte une note collective. Ce document, dans la pensée de M. de Buol, devait exprimer le regret éprouvé par les quatre puissances en voyant la guerre succéder aux négociations, rappeler le préambule du traité de 1841, récapituler les assurances données à Olmütz, et exprimer la conviction que la Porte persévérait dans ses engagemens antérieurs. Il inviterait la Porte à traiter, en lui demandant de faire

connaître ses conditions et de se prêter à la conclusion d'un armistice. La note collective et le protocole explicatif furent adoptés par la conférence le 5 décembre. Ce jour-là, la politique autrichienne fit un grand pas; elle s'était unie à l'Occident pour bien des éventualités.

Tandis qu'à Vienne on attendait le sort qu'aurait à Constantinople l'œuvre de la conférence, on y discutait une question de forme sur laquelle l'Autriche fit aussi à la France une concession importante. Comment la réponse de la Porte à la note collective de la conférence serait-elle transmise à Pétersbourg? Y serait-elle envoyée directement et simplement par le ministre d'Autriche qui avait reçu les ouvertures de la Russie? Serait-elle accompagnée d'un acte approbatif de la conférence? La question était importante, car elle tendait à faire reconnaître par la Russie le caractère officiel et en quelque sorte l'autorité arbitrale de la conférence de Vienne. M. de Buol tint d'abord pour le premier système, mais il finit par céder. Il fut arrêté que la conférence consignerait la réponse de la Porte dans une note collective, et qu'elle chargerait M. de Buol, comme dépositaire des premières ouvertures de la Russie, de porter cette note à Pétersbourg. Les choses en étaient là, quand les nouvelles de Constantinople vinrent un moment désappointer les espérances de M. de Buol sur le sort de son œuvre. Par un de ces contre-temps qui ont fourmillé dans la question d'Orient depuis une année, il était arrivé que les ambassadeurs à Constantinople avaient poursuivi auprès du divan un travail analogue à celui qui avait occupé la conférence de Vienne. Pour ne pas troubler et compromettre leur négociation, les ambassadeurs à Constantinople avaient cru devoir s'abstenir de remettre à Rechid-Pacha la note collective de la conférence. Il y avait là, on en conviendra, de quoi inquiéter le ministre d'Autriche et piquer même l'amour-propre légitime de M. de Buol, président de la conférence, instituée précisément pour concentrer la haute direction des négociations et en réunir tous les fils. Cependant le résultat fut le même. La note de Rechid-Pacha, qui contenait les conditions auxquelles la Porte offrait de traiter, arriva à Vienne. La première condition de la Porte était l'évacuation des principautés. A ce prix, elle consentait au renouvellement de ses anciens traités avec la Russie; quant aux priviléges religieux, elle adresserait à la Russie, comme aux quatre puissances, les firmans rendus par le sultan à ce sujet, accompagnés d'une note identique. Elle demandait en outre que le traité de 1841 fût confirmé et complété de manière à placer la Porte « dans le cercle d'une sûreté collective, » et à la comprendre dans le concert européen. Ces bases furent examinées et approuvées par la conférence, et sa résolution fut consignée le 13 janvier dans un pro-

tocole qu'il est important de citer, pour montrer l'identité de principes qui unissait l'Autriche à la France et à l'Angleterre, et à quel point les politiques des gouvernemens étaient liées.

« Les représentans d'Autriche, de France, de Grande-Bretagne et de Prusse s'étant réunis en conférence, le représentant d'Autriche a donné lecture d'une note adressée par Rechid-Pacha à l'internonce en réponse à celle qu'il lui aurait remise sous la date du 12 décembre dernier, et qui était identique à la communication faite en même temps à la Porte par les représentans des trois autres cours à Constantinople. La réponse de Rechid-Pacha étant le résultat d'une démarche faite par les quatre représentans, avant que la note collective signée dans la conférence du 5 décembre fût arrivée à Constantinople, le représentant d'Autriche a invité la conférence à examiner avec lui si le contenu de cette note était en accord avec les vues et les intentions énoncées dans le protocole de la même date.

« Après mûre délibération, les soussignés ont été unanimement d'avis que les conditions auxquelles la Sublime-Porte se déclare prête à traiter du rétablissement de la paix avec la Russie sont conformes aux vœux de leurs gouvernemens et de nature à être communiquées au cabinet de Saint-Pétersbourg. De plus en plus pénétrés de la gravité de la situation et de l'urgence d'y mettre un terme, les soussignés expriment la confiance que la Russie acceptera la reprise des négociations sur les bases qui dans leur opinion en assurent le succès, et offrent aux deux parties belligérantes l'occasion de se rapprocher d'une manière digne et honorable, sans que l'Europe soit plus longtemps attristée par le spectacle de la guerre.

« Les représentans de la Grande-Bretagne, de la France et de la Prusse s'en remettent au représentant de l'Autriche du soin de faire connaître au cabinet de Saint-Pétersbourg l'opinion consignée dans le présent protocole, auquel est annexée copie de la note adressée dans la forme identique par Rechid-Pacha aux quatre représentans à Constantinople.

« Buol-Schauenstein, Bourqueney,
Westmorland, Arnim. »

Voilà où en était arrivé le travail de la diplomatie au mois de janvier. Examinons le chemin que, pendant ce temps-là, l'action avait parcouru.

La Turquie avait déclaré la guerre à la fin de septembre; les escadres combinées avaient reçu l'ordre d'aller au Bosphore au commencement d'octobre, et d'entrer dans la Mer-Noire à la fin de décembre, après l'affaire de Sinope. De quel œil l'Autriche avait-elle vu ces actes de vigueur?

Nous croyons pouvoir affirmer qu'au lieu de s'en effaroucher, l'Autriche n'en fut que plus raffermie dans son union diplomatique avec les puissances maritimes, et qu'au lieu de se plaindre de notre attitude de plus en plus décidée, au fond du cœur elle s'en félicita. L'énergique résolution des Turcs les releva dans l'opinion viennoise,

dont les sympathies de 1828 s'étaient singulièrement refroidies; leur bonne contenance dans les premières opérations de la campagne leur ramena l'estime des militaires, et le gouvernement ne put que s'applaudir de les voir capables d'opposer une résistance qui diminuait ou ajournait les périls que les rapides succès des Russes auraient fait courir à ses intérêts danubiens. Au moment de la déclaration de la guerre, dix jours avant l'ouverture des hostilités, le gouvernement prit une mesure qui, dans l'état de ses relations antérieures avec la Russie, avait une signification caractéristique. Il opéra dans l'armée une réduction de près de cent mille hommes. L'Autriche voyait la Russie, son intime alliée, s'engager dans la guerre; elle savait que l'appui moral donné à la Turquie par la France et l'Angleterre pouvait d'un jour à l'autre se convertir en appui matériel, et c'était le moment qu'elle choisissait pour remettre l'épée au fourreau. C'était dire à la Russie : « Je ne serai pas avec vous dans cette guerre, tandis que je reste avec la France et l'Angleterre pour le rétablissement de la paix aux conditions qu'elles vous proposent. » Par ce désarmement, l'Autriche n'aliénait donc qu'une seule liberté, celle de faire cause commune avec cet intime allié, qui devenait tout à coup son plus dangereux adversaire. C'était le premier avertissement qu'elle donnait à la Russie. On ne se trompa point à Pétersbourg sur le sens de cette neutralité partiale en faveur des puissances occidentales : on en conçut une aigreur contre l'Autriche, qui perça bientôt avec violence dans le langage de tous les agens russes.

Pour apprécier au point de vue de l'action la position occupée par l'Autriche à ce moment, on doit tenir compte des considérations suivantes. En premier lieu, la France et l'Angleterre devaient s'attendre à voir l'Autriche plus confiante, et en tout cas plus persévérante que nous dans la négociation; il était naturel que l'empereur François-Joseph se fît même un devoir de lutter contre son propre découragement, et ne voulût pas que la Russie eût à lui reprocher une seule démarche qui n'eût pour but la paix tant que la paix ne serait pas rompue de fait. Il faut observer en second lieu que, malgré cette disposition du gouvernement autrichien, à chaque mesure plus vigoureuse prise par la France et l'Angleterre, il se lia plus étroitement à nous. A chaque pas en avant des puissances maritimes dans l'action répondit un pas en avant de l'Autriche dans la négociation : après la déclaration de guerre de la Turquie, la constitution officielle de la conférence; après l'arrivée de nos flottes dans le Bosphore, le protocole du 5 décembre; après leur entrée dans la Mer-Noire, le protocole du 13 janvier. Il y a même lieu de croire que si l'on nous désirait à Vienne modérés dans les termes et dans la forme de la né-

gociation, on nous souhaitait très nets et très tranchés pour le cas où elle échouerait. Il y avait du reste deux autres motifs sérieux, fondés, évidens, pour que l'Autriche ne marchât point du même pas que nous dans la voie de l'action.

D'abord, la plus simple prudence lui commandait de ne point se compromettre vis-à-vis de la Russie avant que la France et l'Angleterre ne fussent engagées à fond; l'Autriche, voisine de la Russie, ne pouvait s'exposer à encourir le ressentiment de l'empereur Nicolas sans être sûre que la France et l'Angleterre ne pourraient plus abandonner la lutte et laisser la cour de Vienne dans l'isolement où s'était trouvé en 1828 M. de Metternich. Ce voisinage, ce contact de l'Autriche avec la Russie sur sa frontière lui commandaient la réserve à un autre point de vue : l'Autriche a les Russes sur les bras le jour où elle rompt avec eux; entre sa déclaration et le commencement des hostilités il n'y a pas d'intervalle; elle est sur le théâtre de la guerre, tandis que la France et l'Angleterre en sont éloignées. Les mêmes mesures d'action décidées en même temps à Paris, à Londres, à Vienne, n'auraient donc pas placé les trois gouvernemens sur la même ligne dans la réalisation de ces mesures; c'est à l'Autriche que, dans ce cas, fût revenue en réalité l'initiative de l'exécution. Si l'Autriche eût pris vis-à-vis de la Russie une situation analogue à celle que prirent la France et l'Angleterre par l'entrée de leurs escadres dans la Mer-Noire, la rupture arrivant, c'est elle qui eût été obligée de tirer le premier coup de canon. Or tout le monde avouera que, la question ayant été engagée par la France et l'Angleterre, dans la délicate situation où ses antécédens et sa position géographique la placent vis-à-vis de la Russie, et avec les difficultés intérieures qu'elle avait à vaincre seulement pour dessiner sa politique, il ne pouvait pas convenir à l'Autriche de se mettre dans le cas d'avoir à tirer le premier coup de canon contre les Russes. La même appréciation impartiale et raisonnée de la position de l'Autriche conduit à une autre conclusion : c'est que, par cela même qu'elle est sur le théâtre de la guerre, son attitude seule, en complète harmonie avec celle des puissances maritimes sur le terrain diplomatique, en complet désaccord avec celle de la Russie sur le terrain de l'action, équivalait presque à l'attitude que nous prenions en envoyant nos escadres dans la Mer-Noire, et exerçait sur la Russie la même pression morale.

L'empereur François-Joseph et son ministre avaient donc le droit, au moment dont nous parlons, de nous tenir, avec autant de loyauté que de raison, ce langage : « La paix va peut-être nous échapper; mais nous faisons à Saint-Pétersbourg un dernier effort : nous allons mettre le cabinet russe en demeure de nous prouver par des faits la sincérité du vœu qu'il a manifesté de reprendre le fil des négocia-

tions. Ne nous séparons pas; nous serons avec vous jusqu'au bout. Notre objet est le même; nous ne souffrirons jamais ce que vous voulez empêcher; nous ne déserterons aucun des principes que nous soutenons ensemble, et rien ne nous fera dévier du but que nous poursuivons, d'un pas inégal peut-être, mais par une même route. Nous avons pu quelquefois vous trouver un peu vifs, à votre tour vous pourrez nous trouver un peu lents; mais patience, la cause commune n'y perdra rien : entre vos mesures et les nôtres il n'y a qu'une question de date. En attendant, comprenez bien le sens de notre attitude. Vis-à-vis de la Russie, notre neutralité n'est que nominale. La Russie ne peut rien contre l'empire ottoman sans notre coopération ou notre résignation; elle sait qu'elle n'aura ni l'une ni l'autre. Est-ce être neutre que d'avoir tout blâmé, dès l'origine, à Saint-Pétersbourg, et d'avoir séparé aussi profondément notre politique de celle du cabinet russe? Cette séparation, mise en regard de notre union de principes avec vous, est une menace permanente. Notre politique seule vaut une armée; elle est comptée par la Russie à l'égal de la présence de vos flottes dans le Bosphore. Vous allez plus loin encore : vous entrez dans la Mer-Noire; cette mesure est parfaitement justifiée par les circonstances qui l'ont précédée, elle est grave; nous aurons à fixer une dernière fois les réflexions du cabinet russe sur la lutte où l'entraînerait une fausse politique. Nous portons à Saint-Pétersbourg les derniers élémens de paix; si cette tentative est repoussée, nous nous rapprocherons de vous de toute la distance que ce refus mettra entre nous et la Russie. Dans le cas d'une rupture avec les puissances maritimes, le cabinet de Saint-Pétersbourg se déclarera délié de l'engagement qu'il avait pris de ne point franchir le Danube; nous aurons à lui rappeler que cet engagement subsiste dans toute sa force vis-à-vis de nous, et que le violer contre vous ce serait le violer contre nous-mêmes. Sa réponse décidera de notre conduite. Si elle est négative, nous nous tournerons alors vers la Russie, et nous lui dirons : — Tous nos efforts depuis six mois ont tendu à vous assurer une paix honorable; nous avons ménagé votre dignité comme la nôtre. Nous nous sommes faits obstinément les garans de votre parole; vous voulez la guerre : eh bien! vous ne la ferez pas au-delà du Danube; nous ne le voulons pas, et par conséquent vous ne le pouvez pas! — Jusque-là cependant laissez-nous agir comme si la paix était encore possible; souffrez que nous ne mettions aucun tort de notre côté, que nous évitions toute imprudence; n'exigez pas que nous nous exposions à tirer le premier coup de canon! » Ce langage sortait pour ainsi dire de la situation même de l'Autriche; il devait être compris par la France et par l'Angleterre : les événemens ne tardèrent pas d'ailleurs à en prouver la sincérité.

A la fin de janvier, on attendait avidement deux choses à Vienne : l'accueil qui aurait été fait à Pétersbourg à la déclaration des puissances maritimes sur l'entrée des flottes dans la Mer-Noire, la réponse du gouvernement russe au protocole de la conférence du 13 janvier. Ce fut en ce moment que l'on annonça la prochaine arrivée du comte Orlof, l'homme des solutions de la politique russe. La mission du comte Orlof fut interprétée d'abord généralement dans un sens pacifique. Quelques personnes, en petit nombre, pensaient bien que l'objet de sa mission serait de détacher l'Autriche des puissances occidentales, et parmi celles-là une faible minorité croyait au succès d'une pareille tentative. Le comte Orlof arriva dans la soirée du samedi 26 janvier. M. de Fonton, attaché à la légation russe à Vienne, qui était parti de Saint-Pétersbourg quarante-huit heures après le comte Orlof, et vingt-quatre heures après la réception du courrier porteur des dépêches du 13 janvier, avait précédé la veille l'envoyé extraordinaire de l'empereur Nicolas. Le comte Orlof, prétextant une indisposition, fit savoir qu'il passerait la journée du dimanche à se remettre des fatigues du voyage, et qu'il ne verrait que le lundi l'empereur et le comte de Buol. Il y avait bal à la cour le soir de son arrivée. Ces délais y étonnèrent tout le monde. Les paroles de paix se disent vite. L'ambassadeur anglais, lord Westmorland, avait fait justement demander une parole sincère de paix qu'il pût envoyer par le télégraphe à Londres avant l'ouverture du parlement, et qui pût trouver place dans le discours de la reine. Cette honnête impatience ne fut pas satisfaite. M. de Meyendorf donna un bal le dimanche. Du second étage de l'ambassade qu'il occupait, le comte Orlof pouvait entendre la musique et le bruit des salons où il était l'objet d'une si curieuse anxiété; mais il fallut se résigner à danser cette fois, sinon sur un volcan, du moins sous un mystère.

Le mystère se dévoila deux jours après. Le comte Orlof apportait des contre-propositions russes en réponse aux propositions du 13 janvier. Le véritable objet de sa mission était d'obtenir de l'Autriche une déclaration de neutralité absolue dans la guerre qui existait déjà entre la Russie et la Porte, et qui s'étendrait probablement bientôt aux deux puissances maritimes.

Le sort des contre-propositions russes fut vite décidé. Le 2 février, la conférence les écarta par le protocole suivant :

« Les représentans de l'Autriche, de la France, de la Grande-Bretagne et de la Prusse se sont réunis en conférence pour entendre la communication que M. le plénipotentiaire autrichien a bien voulu leur faire des propositions présentées par le cabinet de Saint-Pétersbourg en réponse à celles qu'il s'était chargé le 13 janvier de faire parvenir au gouvernement impérial, revêtues de l'approbation des puissances représentées dans la conférence de Vienne. La pièce qui les contient est annexée au présent protocole.

« Les soussignés, après avoir soumis à l'examen le plus attentif les propositions susdites, ont constaté dans leur ensemble et dans leurs détails des différences tellement essentielles avec les bases de négociations arrêtées le 31 décembre à Constantinople et approuvées le 13 janvier à Vienne, qu'ils ne les ont pas jugées de nature à être transmises au gouvernement de sa majesté impériale le sultan. »

Dans l'audience de l'empereur où l'envoyé russe lui exposa l'objet de sa mission, la neutralité de l'Autriche, l'empereur lui répondit par une question : il demanda au comte Orlof si l'empereur Nicolas maintenait l'engagement qu'il avait pris envers lui de ne pas passer le Danube, de respecter l'intégrité de l'empire ottoman, l'état politique actuel de ses provinces européennes, enfin de ne considérer l'occupation des principautés que comme un fait temporaire dont le terme serait fixé par le rétablissement de la paix. Le comte Orlof n'ayant pas cru pouvoir répondre affirmativement à cette question, l'empereur, en termes nets et catégoriques, déclara que non-seulement il ne prendrait pas l'engagement qui lui était demandé, mais que, — le Danube franchi et par conséquent les principes réservés par l'Autriche mis en péril, — fidèle aux doctrines qui avaient servi de base à son union avec les puissances alliées, il n'aurait plus qu'à aviser à la protection des intérêts de son empire. Le ministre des affaires étrangères tint le même langage à l'envoyé russe, et le comte Orlof résuma lui-même le résultat de sa mission en s'écriant : — « Mais vous voulez donc nous rendre la guerre impossible? Autant nous la déclarer! »

« La première phase est bien épuisée aujourd'hui! » avait dit le comte de Buol au moment où la conférence se séparait après la signature du protocole du 2 février. Aussitôt qu'il eut connu l'objet de la mission du comte Orlof, les contre-propositions qui prouvaient que la Russie n'avait pas l'intention de traiter sérieusement, et la demande de neutralité, qui annonçait qu'elle voulait la guerre, le gouvernement autrichien commença les préparatifs militaires. Vingt-quatre heures après la première conférence du comte Orlof avec l'empereur, l'ordre fut donné de concentrer immédiatement un corps de trente mille hommes sur la frontière de Transylvanie, c'est-à-dire à la limite de la Valachie. Le comte Orlof n'était point encore parti qu'une des premières brigades comprises dans ce rassemblement de troupes quittait Vienne pour se rendre à sa destination. Quelques jours après, quarante mille hommes étaient réunis sur le pied de guerre dans le Banat.

L'impression produite à Vienne par l'échec du comte Orlof fut immense. Au début de la question, dans quelques salons entichés de la Russie, on ne comprenait pas que l'Europe ne se concertât point pour forcer la Porte à subir les exigences de l'empereur Nico-

las. A mesure que les événemens marchèrent, quand il fut visible que le moment approchait où l'Autriche serait forcée de rompre avec la Russie et de s'unir à la France et à l'Angleterre, des alarmes et de vives répugnances se manifestèrent dans la haute aristocratie de l'armée. C'était surtout le contact de l'Angleterre, avec les souvenirs de 1848 et de 1849, avec les insultes impunies de la populace de Londres au général Haynau, avec ses ovations à Kossuth et son droit d'asile où s'abritent les réfugiés, qui excitait l'horreur et la terreur de cette partie de la société viennoise. Dans le corps diplomatique, malgré les symptômes, déjà suffisans pour des yeux éveillés, de la tendance de la politique autrichienne vers les puissances occidentales, la majorité était incrédule avant la mission du comte Orlof. Tout ce monde, que la mission du comte Orlof avait mis en mouvement et en espérance, fut dérouté par son échec. Les incrédules du corps diplomatique ne dissimulèrent pas leur surprise; parmi les Autrichiens, les partisans de l'alliance russe se lamentèrent en montrant la révolution dans l'alliance occidentale. Mais au milieu de cette agitation l'empereur demeura ferme, serein; tout indiquait en lui la satisfaction d'une conscience qui a lutté, mais qui a pris le parti que lui dictaient le devoir et l'honneur. Ses ministres étaient convaincus qu'ils n'avaient pas eu le choix des conduites. « Je n'ai rien inventé, disait M. de Buol, je n'ai fait qu'hériter de la politique de 1828. » Le vieux prince de Metternich, qui avait assisté à cette profonde révolution du système des alliances en témoin favorable à la politique des puissances occidentales, dut triompher en ce moment dans sa glorieuse retraite.

Le comte Orlof quitta Vienne avec un sourd ressentiment qu'il eut soin de cacher aux Autrichiens, mais qu'il ne dissimula point aux Russes. On dit que, pour ne point affronter le premier mouvement d'humeur de l'empereur Nicolas, il ralentit son voyage avant d'arriver à Saint-Pétersbourg, feignit encore une indisposition, et se fit devancer par un courrier porteur de la nouvelle de son échec. Une heureuse circonstance nous a mis à même de nous faire une idée de l'effet que cette nouvelle dut produire sur le gouvernement russe. Nous avons sous les yeux plusieurs lettres écrites depuis quelques mois de Saint-Pétersbourg par un homme éminent, placé au cœur du gouvernement, partisan enthousiaste et défenseur éloquent de la politique de l'empereur Nicolas. Dans une de ces lettres, écrite le 14 février 1854, sous l'impression toute chaude de la nouvelle, l'échec du comte Orlof est apprécié en ces termes :

« La situation générale s'est terriblement aggravée dans ces derniers temps. Nous voilà, selon toutes les probabilités humaines, à la veille d'une des plus épouvantables crises qui aient jamais remué le monde. La Russie voit se

dresser devant elle quelque chose de plus formidable encore que l'année 1812. La mission du comte Orlof a détruit les dernières illusions. La Russie est de nouveau seule en face de toute une Europe ennemie, car la prétendue neutralité de l'Autriche et de la Prusse n'est qu'un acheminement à une hostilité déclarée. Il ne pouvait guère en être autrement : il n'y avait que les niais ou les traîtres qui n'eussent point prévu cela. Les deux puissances allemandes, à part même l'antipathie de race, ont depuis quarante ans contracté trop d'obligations envers la Russie pour n'être pas impatientes de s'en venger. Voilà quarante ans que la Russie les oblige à vivre en paix entre elles, et à ne pas livrer l'Allemagne, par leurs dissensions, comme une proie assurée à la révolution intérieure et à l'invasion étrangère.

« C'est là au fond leur véritable grief contre nous. Je sais bien que, dans la disposition actuelle des esprits en Allemagne, on se donne assez le change à soi-même pour se persuader qu'en brisant, comme elles vont le faire, l'alliance de 1813, les deux puissances allemandes font acte de courage et de patriotisme. Ce n'est qu'un mensonge de plus à ajouter à tant d'autres mensonges. Cette défection, par laquelle elles prétendent assurer l'indépendance de l'Allemagne, n'est qu'un premier acte de soumission à l'ascendant révolutionnaire de la France. C'est une inspiration de lâcheté avec toutes sortes d'arrière-pensées de trahison intérieure et réciproque. »

Nous ne nous arrêterons point à justifier la politique de l'Autriche contre ces injurieuses accusations; nous ne les avons reproduites que pour indiquer le ton et l'accent que prit le ressentiment du gouvernement russe à la nouvelle de son échec.

Cependant le comte Orlof emportait de Vienne une suprême et fragile chance de paix. Dans son dernier entretien avec l'envoyé russe, M. de Buol, sans se commettre dans aucune proposition officielle, lui avait suggéré comme une idée toute personnelle le plan suivant. Le cabinet de Saint-Pétersbourg, éclairé par l'accueil fait à ses contre-propositions, enverrait à Vienne des préliminaires de paix fondés sur les propositions du 13 janvier. Pour éviter toute perte de temps, l'envoyé de Russie serait autorisé à y introduire, séance tenante, les modifications reconnues nécessaires par la conférence à laquelle ce travail serait soumis; l'acceptation de ces préliminaires par la Porte serait le signal d'un armistice que les généraux russes seraient autorisés d'avance à conclure avec les commandans des forces turques. Dès que la Russie apprendrait l'acceptation de ces préliminaires à Constantinople, elle évacuerait les principautés, et les flottes combinées quitteraient la Mer-Noire. Il ne resterait plus alors qu'à fixer le lieu où se réuniraient les deux plénipotentiaires de la Porte et de la Russie, pour y procéder à la conclusion et à la signature d'un traité de paix.

Tel était le dernier fil auquel tenait encore ce que nous appellerons la politique des négociations. La politique de l'action avait pen-

dant ce temps-là fait un pas nouveau. Les relations diplomatiques étaient rompues entre la Russie et les puissances maritimes. De jour en jour les événemens allaient se précipiter. Tandis que la France et l'Angleterre devaient se préparer à toutes les conséquences d'une ruputure déjà consommée, l'Autriche, dont la situation était si profondément altérée vis-à-vis de la Russie, avait à songer aussi à prendre moins ostensiblement, moins directement sans doute des mesures tendant au même but. Il ne s'agissait plus d'arrêter sa marche au jour le jour; il fallait se tenir prêt pour des éventualités si probables, qu'on pouvait presque les regarder comme réalisées. L'Autriche, puissance allemande, devait songer à régler ses affaires avec l'Allemagne. Il était d'un intérêt immense pour elle et pour l'Europe de n'entrer dans la lutte qu'avec le concours de la confédération. Il lui fallait pour cela des arrangemens avec la Prusse. Les deux grandes puissances, se présentant à la diète unies d'avance, obtiendraient sans doute de l'Allemagne un blanc-seing pour la défense des intérêts généraux de l'Europe. On pouvait craindre de ce côté une légère opposition de deux états secondaires, la Saxe et le Wurtemberg: la Saxe gouvernée par un homme d'état, M. de Beust, qui s'est fait le ministre de l'empereur de Russie; le Wurtemberg, étroitement uni à la cour de Pétersbourg par des liens de famille, feraient peut-être marchander un peu leur concours, croyant augmenter ainsi leur importance; mais ces deux états secondaires seraient obligés de suivre le mouvement des grandes puissances. Au point de vue militaire, l'Autriche avait à se renforcer du côté de la Servie, pour empêcher les Russes de franchir le Danube sur le territoire de la principauté, et pour y maintenir l'état politique actuel contre des soulèvemens intérieurs; elle devait placer une forte armée sur la frontière de la Transylvanie, autour de Cronstadt, à cet angle stratégique qui s'avance, comme pour l'étrangler, sur la gorge de la Moldo-Valachie, vrai point vulnérable d'une armée russe qui oserait marcher aux Balkans, avec l'Autriche pour ennemie. Elle devait prévoir aussi le moment où une intervention serait nécessaire pour contenir les insurrections grecques. Tel était à vol d'oiseau l'ensemble des mesures auxquelles l'Autriche avait à réfléchir ou à mettre immédiatement la main pour assurer sa liberté d'action ou l'efficacité de cette action le jour où elle serait appelée à l'exercer.

L'Autriche avait en outre un autre acte, d'un caractère européen, à concerter avec la France, l'Angleterre et la Prusse. Deux des puissances représentées à la conférence allaient entrer en guerre avec la Russie; c'était le moment de couronner les travaux de la conférence par une convention à quatre qui proclamât avec plus de solennité les principes communs à ces puissances et la persistance de leur union sur le terrain de ces principes, malgré la différence

que l'événement allait établir dans leurs positions respectives. Le gouvernement français, avec l'active prévoyance dont il n'a cessé de donner des preuves durant ces longues et délicates négociations, avait déjà pensé à une semblable convention, et en avait envoyé le projet à Vienne et à Berlin dès la fin de janvier. On avait laissé dormir pendant deux semaines ce projet de convention à cause de l'émotion excitée par la mission du comte Orlof. On y revint sérieusement quand cette émotion fut calmée. On put mesurer alors le changement qui s'était opéré dans les dispositions du cabinet de Vienne à l'égard de la Russie. Maintenant que l'Autriche avait recouvré toute son indépendance vis-à-vis de Pétersbourg, elle entrait dans son rôle naturel d'antagonisme contre la Russie en Orient; elle allait prendre l'initiative des précautions les plus vigoureuses contre les usurpations des Russes sur l'empire ottoman. M. de Buol approuva le projet de convention qui lui était proposé par la France et l'Angleterre. Il n'y trouva qu'une chose à reprendre : à ses yeux, les prescriptions en étaient devenues trop faibles à raison du temps écoulé et du changement survenu dans la situation, et ne prévoyaient pas tout. Le projet français disait que les puissances seraient prêtes à rétablir la paix sur les bases du 13 janvier. Pourquoi promettre d'aussi bonnes conditions à la Russie? Les bases du 13 janvier lui assuraient le renouvellement de ses anciens traités avec la Turquie. Il ne fallait pas lui offrir cette prime d'encouragement, si elle persistait dans son système actuel; il fallait lui laisser entrevoir que, la lutte commencée, elle n'était pas sûre de retrouver ses anciens traités, arrachés aux défaites de la Porte et à la faiblesse de l'Europe. M. de Buol proposa aussi d'ajouter à la convention un article par lequel les puissances signataires s'engageraient à ne pas traiter les unes sans les autres. C'était établir une étroite solidarité entre les quatre puissances et paralyser d'un coup les tentatives que la Russie pourrait faire pour les diviser. La portée de la convention ainsi fortifiée saute aux yeux : elle engageait les cours allemandes à concourir jusqu'au bout avec les puissances maritimes pour s'opposer à toute conquête ou extension d'influence de la Russie en Orient. C'était le couronnement logique de l'œuvre de la conférence de Vienne. C'était la transition naturelle de la politique des négociations à la politique de l'action. Nous dirons tout à l'heure ce que devint ce projet.

A la même époque, à une date que les documens anglais nous permettent de fixer vers le 22 février (1), M. de Buol prit une initiative non moins caractéristique de l'énergie avec laquelle l'Autriche s'engageait dans notre politique. Nos relations diplomatiques avec la Russie étaient rompues. M. de Buol demanda à M. de Bourqueney si

(1) *Eastern Papers*, part VII. Dépêche de lord Cowley à lord Clarendon, n° 84.

la France et l'Angleterre n'allaient pas sommer la Russie d'évacuer les principautés sous un court délai, dont le terme serait l'ouverture des hostilités? Si les puissances maritimes adoptaient cette marche, l'Autriche serait prête à appuyer leur sommation à Saint-Pétersbourg. Elle serait repoussée sans doute; mais la résolution de l'Autriche aurait plané sur le refus comme une menace. M. Drouyn de Lhuys accueillit l'idée suggérée par M. de Buol; lord Cowley en informa lord Clarendon, et cinq jours après le courrier du cabinet anglais porteur des sommations des puissances maritimes partait pour Saint-Pétersbourg. L'Autriche, il est vrai, n'a pas tiré le premier coup de canon; mais l'on conviendra que notre déclaration de guerre à la Russie a été bourrée par une suggestion autrichienne.

Par une singulière coïncidence, le dernier acte de la politique des négociations et l'acte décisif de la politique d'action se rencontrèrent à Vienne. Le jour où le courrier porteur des sommations des puissances maritimes arrivait à Vienne, de Saint-Pétersbourg y arrivait aussi le courrier qui apportait à M. de Meyendorf le projet de préliminaires russes. En remettant ce document à M. de Buol, le ministre russe le lui donna comme la réalisation des idées qu'il avait officieusement échangées avec le comte Orlof. M. de Buol lui demanda s'il le chargeait de le communiquer à la conférence. M. de Meyendorf répondit qu'il avait ordre de remettre simplement le document au cabinet de Vienne, qu'il n'était point autorisé à consentir à la moindre altération, ni même à entrer à ce sujet en pourparlers avec une conférence dont sa cour voulait ignorer officiellement l'existence, et qu'il appartenait en conséquence exclusivement au gouvernement autrichien de juger de la suite à donner à des propositions soumises à lui seul et à titre confidentiel. M. de Buol repoussa avec vivacité la position que cette déclaration tendait à lui faire; le gouvernement autrichien n'acceptait pas le rôle intermédiaire qu'on voulait lui attribuer; il était irrévocablement lié à la politique suivie en commun par les quatre puissances, politique définie par des actes diplomatiques adoptés de concert; il ne pouvait par conséquent donner d'autres suites à la proposition qu'on lui remettait que celles qui avaient été tracées d'avance par les délibérations antérieures de la conférence. M. de Buol, en quittant M. de Meyendorf, convoqua la conférence et lui soumit les préliminaires russes. Le départ du courrier anglais fut retardé de trente-six heures, afin que le jugement de la conférence sur le dernier acte des négociations avec la Russie pût accompagner les sommations. La conférence examina les préliminaires russes dans sa séance du 5 mars, et les écarta par un jugement catégorique et motivé dont la reproduction nous dispensera d'apprécier nous-mêmes les dernières propositions du cabinet de Pétersbourg.

« Les soussignés représentans de l'Autriche, de la France, de la Grande-Bretagne et de la Prusse s'étant de nouveau réunis en conférence à la demande du plénipotentiaire autrichien, lecture leur a été donnée du document ci-joint communiqué au cabinet de Vienne par M. l'envoyé de Russie et contenant les préliminaires du traité à intervenir entre la Russie et la Sublime-Porte, le cabinet de Vienne étant prié par le cabinet de Saint-Pétersbourg de requérir l'appui des deux puissances maritimes pour obtenir l'acceptation de ces préliminaires par la Sublime-Porte.

« Après mûre délibération, les plénipotentiaires de France et de Grande-Bretagne, prenant pour base de leur examen les documens antérieurs revêtus de la sanction des quatre puissances, ont constaté entre ces documens et les préliminaires proposés des différences radicales :

« 1. En ce que l'évacuation des principautés danubiennes, fixée après la signature des préliminaires, est subordonnée à la sortie des flottes combinées, non-seulement de la Mer-Noire, mais des détroits du Bosphore et des Dardanelles, condition qui ne pouvait être acceptée par les puissances maritimes qu'après la conclusion du traité définitif.

« 2. En ce que le document en délibération tend à revêtir d'une forme strictement conventionnelle, synallagmatique et exclusivement applicable aux relations de la Porte avec la Russie, les assurances relatives aux priviléges religieux des Grecs, assurances que la Porte n'a offert de donner qu'aux cinq puissances simultanément et sous la forme d'une simple déclaration identique. Les assurances en effet, une fois insérées dans un traité préliminaire, devraient dès lors être reproduites dans le traité définitif, et seraient accompagnées en outre d'une note officielle confirmative desdits priviléges adressée à la cour de Russie exclusivement, note qui, à son tour, devrait, aux termes mêmes des préliminaires, être considérée comme annexe aux traités, c'est-à-dire comme ayant même force et même valeur.

« 3. En ce que les préliminaires communiqués à Vienne sont implicitement soustraits à toute discussion de la conférence sur les modifications reconnues nécessaires pour les rapprocher du texte original des actes revêtus de son assentiment, et que la conclusion du traité définitif ne réserve pas davantage sa surveillance et son action.

« 4. En ce que, tandis que les propositions de la Porte réclament expressément la révision du traité de 1841 de manière à faire participer la Turquie aux garanties du droit public européen, cette condition se trouve accueillie par voie d'omission.

« Les plénipotentiaires d'Autriche et de Prusse, appréciant la force des observations présentées par les plénipotentiaires de France et de Grande-Bretagne, ont dû, de leur côté, reconnaître également les notables divergences signalées entre le projet de préliminaires russe et les protocoles des 13 janvier et 2 février.

« En conséquence, la conférence s'est unanimement reconnue dans l'impossibilité de donner suite à ces propositions.

« Buol-Schauenstein, Bourqueney,
Westmorland, Arnim. »

En envoyant ces préliminaires, qui s'écartaient si complétement

des propositions du 13 janvier, le gouvernement russe n'avait eu évidemment qu'un but, éloigner l'Autriche des autres puissances par des concessions purement apparentes de nature à flatter sa vanité, et dissoudre ainsi la conférence. La loyauté de l'Autriche était sortie triomphante de cette délicate épreuve.

La Russie put s'en convaincre en recevant en même temps et le protocole qui rejetait ses préliminaires, et la sommation des puissances maritimes d'évacuer les principautés, et la dépêche de M. de Buol au comte Valentin Esterhazy, ambassadeur d'Autriche à Pétersbourg, qui accompagnait et appuyait cette sommation. La dépêche de M. de Buol motivait l'adhésion de l'Autriche à la démarche des puissances maritimes, 1° en se référant à l'opinion exprimée dès le principe par le gouvernement impérial sur l'occupation des principautés, qualifiée d'acte d'agression aussi injustifiable vis-à-vis de la Turquie que peu conforme aux égards dus à l'Europe; 2° en faisant envisager les conséquences désastreuses d'un refus; 3° en mettant la responsabilité de la guerre dont ce refus serait le signal à la charge du cabinet de Saint-Pétersbourg; 4° en rappelant la réponse du cabinet autrichien au comte Orlof, réponse qui avait rendu à l'Autriche sa liberté d'action. L'empereur d'Autriche ne voulait pas désespérer qu'une politique si peu d'accord avec celle qu'il était appelé à suivre lui-même ne fût abandonnée par son auguste allié et ami; si toutefois il en était autrement, si cette malheureuse guerre devenait inévitable, l'empereur d'Autriche ne connaîtrait plus d'autres devoirs que ceux que lui imposeraient les intérêts de ses peuples. L'avertissement donné à la Russie par M. de Buol était sévère et se terminait, comme on voit, par une menace transparente.

La phase des négociations était bien finie avec Saint-Pétersbourg, et la conclusion en était la séparation complète de l'Autriche et de la Russie. On a pu remarquer en effet que, depuis ce moment, le cabinet russe, dans les essais de négociation qu'il a tentés encore, sinon pour traiter sincèrement, du moins pour séparer de nous les puissances allemandes en leur créant une situation intermédiaire entre les états maritimes et la Russie, ne s'est plus adressé à l'Autriche; c'est à la Prusse qu'il a fait l'honneur peu enviable d'envoyer les ouvertures portées par le duc George de Mecklembourg, et c'est la Prusse qui a présenté à l'Europe occidentale ces offres illusoires et intempestives. La Russie n'a plus même cherché à obtenir le concours de l'Autriche pour ce faux semblant de négociation : elle sait que depuis le protocole du 5 mars, la résolution du cabinet de Vienne est fermement arrêtée sur ce point, à savoir que si la Russie veut la paix, elle doit demander aux puissances maritimes leurs propres conditions, et que ce n'est que derrière le Pruth qu'elle l'obtiendra.

Amené là par l'appréciation de ses intérêts, par le progrès des événemens, par la loyauté de la France et de l'Angleterre, et, — en face d'une révolution diplomatique aussi grandiose, qui change en Allemagne un système d'alliances de quarante années et qui déplace si heureusement l'axe politique de l'Europe, — il est permis aussi de le dire, — conduit dans cet ordre d'idées par l'habileté vigilante de la politique française, si bien secondée par la vigueur anglaise, — le cabinet autrichien n'a plus eu qu'à se préparer aux décisions plus fermes et plus voisines de l'action que sa pensée avait déjà embrassées. Dans cette direction, les deux affaires qui se présentaient en première ligne étaient la conclusion de la convention de principes projetée entre les puissances qui avaient participé à la conférence de Vienne, et le règlement des questions politiques et militaires que l'Autriche avait besoin de fixer en Allemagne pour assurer sa liberté d'action sur le Danube.

L'Autriche, nous l'avons vu, n'avait pas seulement accepté le projet de convention, elle l'avait renforcé. Malheureusement, quand il fallut conclure, la Prusse refusa sa signature. Voici les motifs qu'elle allégua. Ce n'était pas le fond, c'était la forme de cet acte qui effarouchait la Prusse. Quant aux principes énoncés dans le projet, le cabinet de Berlin déclarait qu'il y adhérait sans réserve; mais, tout résolu qu'il fût à maintenir ces principes, le roi de Prusse avait des objections personnelles quant à la forme. On sait que la forme de convention donnée à un engagement entre plusieurs puissances exige la signature personnelle des souverains. Le roi de Prusse, à cause des liens de parenté et d'amitié qui l'unissent à l'empereur Nicolas, éprouvait un scrupule insurmontable à mettre sa signature personnelle sur un acte dont les conséquences extrêmes, suivant sa conviction, l'obligeraient éventuellement à déclarer la guerre à son propre beau-frère. On fut obligé de s'arrêter devant cet obstacle que l'obstination inconséquente du roi de Prusse rendit invincible. Fallait-il passer outre, laisser la Prusse en dehors et signer la convention à trois? Cette marche plus rapide présentait des inconvéniens considérables. Elle eût constaté publiquement un premier désaccord dans l'alliance des quatre puissances et porté une atteinte morale à la cause de l'Europe. Elle eût consacré la division de l'Allemagne, donné un drapeau national et allemand aux partisans de l'alliance russe dans la confédération, rendu une importance menaçante à une opposition actuellement peu nombreuse et peu redoutable : ce que l'on eût gagné en rapidité d'un côté eût été perdu par les embarras allemands qui auraient entravé et ralenti l'Autriche. Il fallut s'armer encore une fois de patience et tourner la difficulté. A la forme conventionnelle il n'y avait qu'à substituer la forme du protocole, qui

lie l'honneur des gouvernemens sans engager directement la personne des souverains. On pouvait prévoir le moment prochain où la signature de ce protocole lui donnerait une signification imposante, ce serait celui où la Russie répondrait par un refus ou par le silence à la sommation qui lui était faite d'évacuer les principautés. Les deux puissances occidentales communiqueraient alors la réponse de la Russie à la conférence de Vienne, en prenant ouvertement l'attitude belligérante, et ce serait en présence de cette nouvelle attitude de leur part que l'Autriche et la Prusse, maintenant malgré ce changement leur entente avec elles, imprimeraient un caractère plus intime et une force morale plus grande à leur alliance par la signature collective d'un protocole général, qui d'ailleurs serait la reproduction textuelle de la convention projetée.

Ce plan fut ponctuellement suivi, et le protocole du 9 avril en sortit. Qu'on relise ce document à la lueur des explications que nous venons de donner; que l'on n'oublie point qu'il renferme l'amendement et l'addition par lesquels l'Autriche avait renforcé le projet de convention, amendement qui retire la perspective du renouvellement des anciens traités de la Porte avec la Russie, addition qui établit entre les quatre puissances une solidarité de principes et d'action diplomatique à l'abri des événemens, et l'on en comprendra toute la portée.

« Sur la demande des plénipotentiaires de France et de Grande-Bretagne, la conférence s'est réunie pour entendre la lecture des pièces qui établissent que l'invitation adressée au cabinet de Saint-Pétersbourg d'évacuer les principautés moldo-valaques dans un délai fixe étant restée sans réponse, l'état de guerre déjà déclaré entre la Russie et la Sublime-Porte existe également de fait entre la Russie d'une part et la France et la Grande-Bretagne de l'autre.

« Ce changement opéré dans l'attitude de deux des puissances représentées dans la conférence de Vienne, en conséquence d'une démarche tentée directement par la France et l'Angleterre et appuyée par l'Autriche et la Prusse comme fondée en droit, a été jugé par les plénipotentiaires d'Autriche et de Prusse comme impliquant la nécessité de constater de nouveau l'union des quatre gouvernemens sur le terrain des principes posés dans les protocoles des 5 décembre 1853 et 13 janvier 1854.

« En conséquence, les soussignés ont, à ce moment solennel, déclaré que leurs gouvernemens restent unis dans le double but de maintenir l'intégrité territoriale de l'empire ottoman, dont le fait de l'évacuation des principautés danubiennes est et restera une des conditions essentielles, et de consolider, dans un intérêt si conforme aux sentimens du sultan et par tous les moyens compatibles avec son indépendance et sa souveraineté, les droits civils et religieux des chrétiens sujets de la Porte.

« L'intégrité territoriale de l'empire ottoman est et demeure la condition *sine quâ non* de toute transaction destinée à rétablir la paix entre les puis-

sances belligérantes, et les gouvernemens représentés par les soussignés s'engagent à rechercher en commun les garanties les plus propres à rattacher l'existence de cet empire à l'équilibre général de l'Europe, comme ils se déclarent prêts à délibérer et à s'entendre sur l'emploi des moyens les plus convenables pour atteindre l'objet de leur concert.

« Quelque événement qui se produise par suite de cet accord, fondé uniquement sur les intérêts généraux de l'Europe, et dont le but ne peut être atteint que par le retour d'une paix solide et durable, les gouvernemens représentés par les soussignés s'engagent réciproquement à n'entrer dans aucun arrangement définitif avec la cour impériale de Russie ou avec toute autre puissance qui serait contraire aux principes énoncés ci-dessus, sans en avoir préalablement délibéré en commun.

« Buol-Schauenstein, Bourqueney,
Westmorland, Arnim. »

A Vienne, dans l'atmosphère où vit la conférence, la signature du protocole du 9 avril produisit une sensation profonde, qui s'est bientôt répandue dans tous les cercles politiques de l'Europe. Les partisans de l'alliance russe, là comme ailleurs, avaient espéré que la guerre mettrait fin à la conférence, dont l'œuvre et la destination cessaient, disaient-ils hautement, avec l'état de paix. Le protocole du 9 avril vint porter à cette illusion un dernier et accablant démenti. L'instinct public éleva cet acte aux proportions d'un traité d'alliance; il ne faisait qu'en devancer les conséquences logiques. Ce qu'il restait de partisans de l'alliance russe à Vienne fut frappé de découragement. La résolution de l'empereur était manifeste. L'aristocratie autrichienne a une vertu qui l'élève dans les circonstances difficiles: c'est la loyauté monarchique; l'armée et l'administration autrichienne ont l'habitude du devoir. Déjà les manœuvres vraiment révolutionnaires de la Russie parmi les populations chrétiennes de la Turquie, les encouragemens qu'elle donne sans scrupule aux insurrections grecques lui avaient aliéné un grand nombre de ses anciens amis parmi les conservateurs honnêtes et conséquens : aujourd'hui, devant la politique clairement exprimée de l'empereur François-Joseph, il est permis d'espérer qu'il ne lui en reste plus un seul.

Cependant les événemens, bien plus fortement qu'aucune pression diplomatique, posent depuis deux mois au gouvernement autrichien des questions urgentes et comminatoires. L'empereur Nicolas a violé les engagemens qu'il avait pris envers l'empereur François-Joseph : les armées russes ont franchi le Danube. Quand l'Autriche accompagnera-t-elle la France et l'Angleterre sur le terrain de l'action aussi énergiquement qu'elle s'est associée à elles dans le cours des négociations? Qu'attend-elle pour prononcer le mot décisif?

Sur ce point si grave, nous croyons encore que l'on ne saurait

apporter trop de réflexion et d'impartialité dans l'appréciation de la conduite de l'empereur François-Joseph et de son cabinet. Plusieurs des considérations que nous avons présentées, dans le cours de ce récit, sur la réserve et la lenteur apparente commandée à l'Autriche, ont conservé toute leur force depuis deux mois, et ont dû s'appliquer aux circonstances actuelles. Sans parler d'un dernier sacrifice fait par l'empereur François-Joseph au souvenir et à la reconnaissance des services rendus, sans parler de l'engagement moral qu'il a pris envers lui-même de ne point commencer le premier une guerre qu'il a voulu prévenir par tous les moyens, les raisons de prudence et de prévoyance politique les plus palpables suffisent pour expliquer jusqu'à présent son abstention. Si les Russes l'inquiétaient, la menaçaient, la déliaient de tout ménagement en passant le Danube, l'Autriche ne pouvait cependant rien entreprendre avec sécurité contre eux sans avoir préalablement réglé et garanti sa situation en Allemagne. Enfin, à aucun point de vue, on ne pouvait lui demander ni même lui conseiller de se mettre en ligne sur les rives du Danube, tant que la France et l'Angleterre n'y étaient pas.

Qu'on nous permette encore une fois de nous placer dans la situation du gouvernement autrichien, et de traduire les réponses qu'il aurait pu adresser, ce nous semble, non aux impatiences de l'opinion ignorante, mais à la raison des cabinets de Paris et de Londres. L'empereur François-Joseph et M. de Buol pouvaient leur dire : « Nous défendons dans la question d'Orient les mêmes principes que vous; rien au monde ne nous en fera déserter un seul. Notre loyauté, les gages que nous vous avons donnés, nos intérêts permanens, vous garantissent notre fidélité à la cause commune. Dans l'action, la question n'est pas de partir tous en même temps, elle est d'arriver ensemble. Si nous nous déclarons en même temps que vous, les hostilités commenceront pour nous plus tôt que pour vous. Ce serait exposer nos intérêts sans profit pour la cause commune. Le succès de la cause veut en effet que nous agissions sur le point sensible de notre adversaire avec la plus grande somme des forces que nous mettrons en mouvement. Si l'Autriche se déclarait tout de suite, nous serions seuls sur le théâtre des hostilités, où vous ne pouvez être rendus vous-mêmes qu'au mois de juin au plus tôt. Voyez ce qui serait arrivé si nous avions pris l'engagement d'entrer dans les provinces au moment où les Russes passeraient le Danube; non-seulement c'est l'Autriche qui aurait tiré le premier coup de canon, mais elle serait sans vous sur le champ de bataille. Pour que nous prenions le parti que notre attitude annonce suffisamment, attendez le moment où nous pourrons nous appuyer mutuellement, où, arrivés vous-mêmes sur les lieux, il sera possible de concerter, suivant les circonstances, un

plan combiné d'opérations militaires contre les Russes, le moment enfin où notre concours sera le plus efficace. Soyez en mesure d'opérer avant d'exiger notre coopération ; formez l'aile gauche de l'armée qui doit repousser l'invasion russe, avant de nous demander de vous fournir l'aile droite. Notre lenteur ne compromet aucun de nos intérêts communs; c'est notre précipitation qui pourrait leur nuire, en nous exposant gratuitement à un revers. D'ailleurs ces délais ne sont pas perdus : nous employons le temps qui vous est nécessaire pour entrer en ligne à prendre nos sûretés en Allemagne, à fixer par une convention militaire nos relations éventuelles avec la Prusse, à régler des questions vitales que tout gouvernement digne de ce nom doit résoudre avant de jouer les destinées d'un empire. Vous-mêmes vous êtes intéressés à mesurer la date de nos engagemens à la certitude où nous serons de les tenir, et à nous voir augmenter, par des précautions qui nous garantissent la libre disposition de nos forces, la puissance du concours que nous voulons vous prêter. »

L'entrée de l'Autriche dans la voie de l'action où la France et l'Angleterre l'ont précédée était donc subordonnée à deux conditions : la première était le règlement de ses affaires avec la Prusse et l'Allemagne; la seconde est l'arrivée des troupes anglo-françaises sur les Balkans. Or, de ces deux conditions, la première est entièrement remplie, et la seconde sera réalisée avant un mois. On connaît aujourd'hui la convention signée à Berlin le 20 avril. Elle assure complétement à l'Autriche le concours de la Prusse. Dans l'annexe de cette convention, les divers cas propres à motiver l'intervention militaire de l'Autriche sont successivement énumérés, et ces cas, la Prusse s'est engagée à les considérer comme impliquant *ipso facto* une atteinte à des intérêts allemands ou autrichiens, et comme devant donner lieu à l'exécution immédiate de la promesse d'appui mutuel. On peut dire que cette annexe à la convention du 20 avril place dès à présent la Russie entre une sommation et une interdiction prononcées par l'Autriche et répétées par la Prusse. L'Autriche demande d'abord à l'empereur de Russie de suspendre tout mouvement en avant de son armée sur le territoire ottoman, et de donner des garanties complètes pour la prochaine évacuation des principautés danubiennes; si sur ces deux points les réponses de Pétersbourg ne sont pas de nature à *donner une sécurité complète,* la Prusse doit tenir ses armées prêtes à appuyer celles de l'Autriche. Telle est la sommation faite à la Russie; voici l'interdiction qu'on lui signifie. On lui défend non-seulement d'incorporer les principautés, non-seulement de passer la ligne des Balkans, mais même de l'attaquer; si cette interdiction n'était pas respectée, on annonce à la Russie que l'action offensive de l'Autriche et de la Prusse commencerait à l'instant. De pareilles stipulations

préludent et en réalité équivalent à une déclaration de guerre. L'Autriche le sait bien. Sa sommation va partir de Vienne pour Pétersbourg. Dans le courant de juin, la réponse de la Russie sera connue. L'Autriche et la Prusse n'ont pas attendu cette réponse pour lier la convention du 20 avril avec la convention qui unit les deux puissances déjà belligérantes, la France et l'Angleterre. On sait en effet que ces deux conventions ont été présentées le 23 mai à la conférence de Vienne; au moment où nous écrivons, nous ne pouvons connaître encore la teneur du protocole qui a solidarisé les deux conventions. Cependant nous ne craignons point de trop nous écarter de la vérité en présumant que ces deux actes seront présentés dans le protocole comme une première mise à exécution de la clause finale du protocole du 9 avril, laquelle prescrit le concert diplomatique des quatre puissances dans toutes les phases de la guerre, et que de plus les premières bases de l'action ultérieure des quatre cabinets y auront été posées. Quant à la réponse de la Russie aux dernières communications de Vienne, elle n'est que trop facile à prévoir : le refus sec et dédaigneux par lequel l'empereur Nicolas vient de repousser comme une importunité fâcheuse les derniers efforts pacifiques du roi de Prusse indiquent assez qu'elle équivaudra à une rupture. Reste la seconde condition de la déclaration de l'Autriche, la présence des armées française et anglaise sur le théâtre de la guerre. L'accomplissement de cette condition n'est plus éloigné de nous que de la distance qui sépare Gallipoli des bords du Danube. Quant à l'Autriche, elle a donné à ses armemens militaires une impulsion gigantesque; elle a des approvisionnemens énormes; elle est prête à entrer en campagne. Nous pouvons donc affirmer que nous touchons à la manifestation décisive de la politique autrichienne, dont nous venons d'esquisser le mouvement.

Après avoir suivi la série des importantes transactions que nous avons déroulées, après avoir assisté à ce travail qui a détaché l'Autriche de l'alliance russe, et qui l'a progressivement engagée dans l'alliance des puissances occidentales, nous croyons que nos lecteurs s'uniront à nous pour rendre d'abord aux hommes qui ont conduit ces difficiles négociations la justice qu'ils méritent. Lorsque la question d'Orient s'est directement débattue entre la Russie et la Turquie, le principal théâtre a été Constantinople; lorsqu'elle est devenue européenne, Vienne en a été le foyer. A Constantinople, nous l'avons reconnu nous-même avec impartialité, c'est l'action de l'Angleterre qui a été le plus en évidence, grâce à la grande situation et à l'esprit d'initiative de lord Stratford de Redcliffe; à Vienne, c'est la France qui a pris la tête et qui a partagé avec l'Autriche le mérite de la conduite et l'honneur du résultat. L'Autriche, on peut l'avouer aujourd'hui sans inconvénient, a eu longtemps plus de répugnance

à se rapprocher de l'Angleterre qu'à s'unir à nous. La politique anglaise de 1848 et de 1849, les insultes au général Haynau, les ovations à Kossuth avaient laissé à Vienne des ressentimens difficiles à vaincre, et qui n'auraient peut-être pas été surmontés sans les bons offices de la France. On pressent les qualités que la politique française a dû déployer pour réussir à Vienne : la loyauté des intentions sans cesse démontrée par la modération des actes, le désintéressement, la patience, la docilité aux conseils d'une prudence qui pouvait paraître quelquefois de la timidité, ce sont pour ainsi dire les qualités passives avec lesquelles il fallait gagner la confiance de l'Autriche. La France a su y joindre les qualités contagieuses et décisives de l'action : sagacité, vigilance, fertilité de combinaisons, initiative et promptitude des résolutions. Nous voyons avec orgueil par les documens anglais que c'est à notre ministre des affaires étrangères et à notre représentant à Vienne que revient l'initiative de tous les actes importans, note de Vienne, protocoles du 5 décembre et du 13 janvier, projet de convention qui est devenu le protocole du 9 avril. Tous ces actes sont partis rédigés de Paris avant que la conférence ne leur donnât le caractère de verdicts européens. De notre côté, les noms de M. Drouyn de Lhuys et de M. de Bourqueney demeureront donc attachés au souvenir de ce succès, qui fait trop d'honneur à notre diplomatie et sert trop nos intérêts pour que la France n'en soit point fière et reconnaissante.

La gloire du côté de l'Autriche est pour l'empereur François-Joseph, secondé par son habile ministre. Les négociations qu'il vient de diriger donnent à M. de Buol une place élevée parmi les hommes d'état contemporains. M. de Buol était peu connu jusqu'ici; il avait occupé l'ambassade de Londres dans des circonstances qui condamnaient cette ambassade à un rôle pénible, effacé. Les personnes qui avaient pu l'observer à la légation de Turin à la veille de 1848, dans une position plus difficile encore, avaient déjà su apprécier en lui une sagesse et une dignité de tenue qui annonçaient un mérite supérieur, mais qui ne le révélaient point au public européen. La crise actuelle a fourni à M. de Buol une scène digne de lui; elle a montré que le prince de Schwarzenberg ne s'était point trompé en le désignant, avant de mourir, au choix de l'empereur. Si, d'après ce que nous avons entrevu de sa politique, il nous était permis de porter sans témérité un jugement sur cet homme d'état, nous dirions que M. de Buol est un des esprits de ce temps-ci les mieux réglés et les plus maîtres d'eux-mêmes. Intelligence ouverte, attentive, prévoyante, capable de mesurer toutes les difficultés, toutes les gradations d'une situation, la patience paraît être en lui une forme de la fermeté. Quoiqu'il prenne son parti longtemps d'avance, il sait épuiser jusqu'au bout une conduite qu'il s'est tracée, et, le moment venu

d'en changer, il échelonne ses mesures et ne les accomplit qu'aux dates qu'il leur a fixées. Il ne se laisse ni attarder par la prudence, ni hâter par la résolution. Il sait bien ce qu'il veut, et il sait le faire au moment qu'il veut. Avec un pareil homme, les relations doivent être solides; grâce à l'impulsion que, par M. de Buol, l'empereur donne à la politique de son cabinet, on doit présumer que la France et l'Angleterre peuvent se lier fortement et avec sécurité à l'Autriche pour de grandes et longues entreprises. Mais dans cette rude épreuve que traverse l'Europe, tout l'intérêt dramatique aussi bien que l'intérêt politique se concentre sur la personne du jeune empereur d'Autriche. Le mérite de la grande résolution prise par le gouvernement autrichien appartient exclusivement à l'empereur François-Joseph, car c'est dans son intelligence et dans sa conscience que s'est passé le douloureux combat dont cette résolution est sortie triomphante. Partagé entre un noble sentiment personnel et une grande nécessité politique, l'empereur a satisfait à un double devoir : il a prodigué auprès de l'empereur Nicolas les avertissemens, les prières, les bons offices, les tentatives de médiation, il a donné à la reconnaissance tout ce qu'il lui devait; mais, placé par l'indomptable obstination de l'empereur Nicolas en face de ses devoirs envers son empire, envers sa maison, envers lui-même, l'empereur n'a plus hésité; le sentiment personnel a cédé à la raison d'état, le souverain s'est retrouvé dans l'homme. Cette épreuve a mis autant en lumière l'intelligence et la force d'âme de l'empereur François-Joseph que la délicatesse de sa conscience. Il faut, pour prendre de pareilles déterminations, une droiture d'esprit et une énergie de volonté peu communes chez un si jeune prince. L'empereur François-Joseph a donné aujourd'hui sa mesure : il s'est montré capable des grandes choses. « La fortune est une femme, disait Machiavel; elle aime les jeunes gens. » Le jeune empereur d'Autriche vient de mériter les faveurs de la fortune : il les aura.

La séparation de l'Autriche et de la Russie n'est pas seulement en effet le commencement de grandes choses, elle est en elle-même une des plus grandes choses que l'Europe ait vues depuis quarante ans. C'est par ses alliances allemandes que la Russie, éloignée de l'Europe occidentale et ne pouvant l'atteindre qu'à travers l'Allemagne, avait acquis sur les affaires d'Europe une prépondérance abusive et menaçante. Secondée par les événemens révolutionnaires de notre siècle, exploitant avec habileté les périls qu'ils ont fait courir aux trônes, la Russie avait su imprimer à ce système d'alliances qui mettait à sa merci la moitié de l'Europe le caractère permanent d'une alliance de principes, l'esprit d'une sorte de religion politique : c'était la *sainte* alliance ! Il faut rendre aux gouvernemens cette justice,

que lorsqu'ils revenaient au sentiment de leur sécurité, ils étaient disposés à s'effrayer de l'influence exorbitante que leur imprévoyance ou leur faiblesse avait laissé prendre à la Russie. Dès 1814 même, au congrès de Vienne, l'Autriche, la France et l'Angleterre, M. de Metternich, M. de Talleyrand et lord Castlereagh avaient voulu défendre l'Europe contre cet ascendant démesuré en signant entre les trois puissances un traité secret; mais les événemens de 1815 déroutèrent cette pensée et en livrèrent le secret à l'empereur Alexandre. Plus tard, de 1821 à 1829, M. de Metternich s'efforça de dérober l'Autriche à la pression de la Russie : mollement soutenu par l'Angleterre, durement repoussé par la France, il fut obligé, nous l'avons dit, de revenir à la Russie, comme un défectionnaire repentant et humilié. Depuis lors, la révolution de 1830 et bien plus encore la révolution de 1848 avaient resserré les liens de la Russie avec l'Autriche. L'ascendant russe débordait donc sans obstacle sur l'Europe centrale depuis quarante ans : voilà la situation à laquelle met fin aujourd'hui la politique nouvelle de l'Autriche. L'Autriche rompt avec cette alliance de principes, avec cette espèce de religion politique; elle revient au système naturel des états indépendans forts et habiles, aux alliances d'intérêts. Ce qui ne fut qu'une pensée avortée en 1814, qu'un effort impuissant de 1821 à 1829 est aujourd'hui un fait accompli. Par ce seul fait, la force de la Russie est réduite de moitié en Europe, et sa puissance refoulée de plusieurs centaines de lieues loin de nous. Nous obtenons ainsi, avant la guerre, un avantage qui serait à lui seul l'ample récompense d'une grande et longue lutte terminée par des triomphes.

Mais en opérant un mouvement dont les conséquences seront si vastes pour l'Europe, et qui doit lui rendre à elle-même une position si élevée dans la direction des affaires du continent, l'Autriche compromet-elle les intérêts conservateurs de sa position intérieure, perd-elle en réalité une de ses forces contre les périls révolutionnaires? Il y a en Europe une école qui l'affirme avec passion. La voix de cette école est étouffée à Vienne; ses adeptes n'ont pas encore cessé d'entourer et de harceler le roi de Prusse; ses ardens et opiniâtres inspirateurs sont naturellement à Saint-Pétersbourg. Nous ne voulons point terminer cet exposé sans aborder de front et sans détruire les assertions et les prophéties insensées de cette école sur les conséquences de l'alliance occidentale pour l'Allemagne. Ces prédictions nous sont bien connues; nous les avons vues développées avec feu et avec éloquence dans cette curieuse correspondance d'un diplomate russe à laquelle nous avons déjà emprunté une citation. Il importe, suivant nous, de les faire connaître, et, pour mettre loyalement nos lecteurs en mesure de les apprécier, nous reproduirons

quelques fragmens remarquables de cette correspondance. Nous ne retrancherons de ces citations que les violences de langage qui s'adressent au gouvernement français.

« Saint-Pétersbourg, 14 février 1854.

« ..... Nous allons voir l'Autriche... devenue l'auxiliaire de cette même France dont, depuis quatre siècles, elle a partout rencontré l'épée sur son chemin, de cette même Angleterre qui voulait la démembrer en 1848, qui fêtait publiquement Kossuth et insultait le général Haynau. Et contre qui? Contre cette même Russie qui l'a sauvée en 1849, après l'avoir délivrée en 1812!

« Et tout ce monde cherchant à se duper mutuellement! Et toute cette comédie se jouant au nom de la civilisation et du christianisme, — la civilisation et le christianisme enrôlés au service du croissant contre la croix! — au nom de l'équilibre européen, comme si l'équilibre européen existait encore et qu'il y eût en ce moment dans l'Occident d'autre puissance debout que la révolution, la révolution que nous voyons trôner aux Tuileries..... ayant pour avant-garde le Piémont et la Suisse, et, — qui sait? — pour aumônier, le pape; soutenant selon ses besoins les radicaux contre les catholiques à Fribourg en Suisse, les catholiques contre le gouvernement à Fribourg en Brisgau; maîtresse de l'Italie, attirant de plus en plus dans son orbite l'Angleterre et s'apprêtant à enrégimenter sous sa bannière l'Autriche et la Prusse!

« Maintenant si l'Occident était *un*, nous serions perdus; mais ils sont deux: — le *rouge* et... celui que le rouge doit dévorer. Voilà quarante ans que nous le lui disputons, et, admirez les combinaisons dans lesquelles se complaît la Providence, — c'est le rouge qui va nous sauver!

« Je n'ai donc aucune inquiétude sur l'issue finale de cette croisade impie. La Russie en sortira triomphante. Mais ce que deviendra l'Allemagne dans ce choc des deux principes, c'est ce qu'il ne serait pas difficile de prédire; l'Allemagne, dont les souverains seront bientôt réduits, comme en 1812, à souhaiter la défaite de leurs propres soldats! Il faudra l'envoyer à l'école pour suivre un nouveau cours de géographie, car je crains fort que la carte de votre pays (1) n'ait le même sort que le testament de ce pauvre roi Frédéric-Guillaume III. Hélas! que doit-il dire là-haut, en voyant ce qui se passe ici-bas, et combien peu l'expérience des pères sert aux fils (2)!... »

« 1er mars 1854.

« ..... Ce qui me faisait toujours attacher une si grande valeur à cette question d'Orient, c'est que j'avais la conviction que, une fois soulevée, elle amènerait une crise morale à l'intérieur (en Russie), et cette crise a commencé, Dieu merci! et bientôt, le ciel et nos ennemis aidant, chacun à sa manière, le mouvement sera assez fort pour que rien ne puisse l'entraver ou l'interrompre. Sous ce rapport, il est difficile de dire ce qui a le mieux servi

(1) Ces lettres sont adressées à un Allemand.

(2) L'auteur de cette lettre fait ici allusion évidemment à la recommandation que le roi Frédéric-Guillaume III fit en mourant à son fils, le roi actuel de Prusse, de ne jamais entrer dans une ligue hostile à l'empereur Nicolas.

ce mouvement, de la haine furieuse de l'Angleterre remorquant la France après avoir été remorquée par elle, ou de la demi-trahison des puissances allemandes, laquelle sera bientôt une trahison complète. Cette attitude de l'Autriche et de la Prusse est un véritable triomphe pour le parti national (1).....

« Quant à moi qui, par nature, suis condamné à l'impartialité, ce n'est certes pas au point de vue de l'animosité nationale que je trouve la politique allemande misérable. Elle est misérable parce qu'elle est un mensonge et une sottise.....

« Eh! oui, attendez-vous à voir la Prusse recommencer toutes ses petites tricheries, et l'Autriche... hélas! la pauvre Autriche, dont tout le corps n'est qu'un talon d'Achille, il est clair que, ne pouvant se passer d'appui soit à l'orient, soit à l'occident, elle avait à choisir entre un bon fauteuil à dossier, bien solide et bien rembourré, et un *pal* solide aussi, mais très grossièrement déguisé. Eh bien! je ne désespère pas que ce ne soit en faveur du pal qu'elle se décide... »

« La Russie va donc se trouver aux prises avec l'Europe tout entière. Comment les choses en sont-elles venues à ce point? Comment se fait-il qu'un empire qui depuis quarante ans n'a fait que reculer devant sa destinée et trahir ses propres intérêts pour servir ceux d'autrui, se trouve tout à coup en butte à cette immense conspiration? Et cependant c'était inévitable. En dépit de tout, raison, morale, intérêt, instinct de conservation, ce conflit devait éclater. Et ce qui l'amène, ce n'est pas seulement la sordide personnalité de l'Angleterre, ce n'est pas l'abjection inouie de la France,... ce n'est pas la pusillanimité des gouvernemens allemands poussés par le démon de la peur dans le camp de leurs ennemis; non, c'est quelque chose de plus général et de plus fatal : c'est l'éternel antagonisme de ce qu'à défaut d'autre expression, il faut bien appeler l'*Occident* et l'*Orient*... »

« 13 avril 1854.

« ... Et cependant,... vous prétendez quelquefois qu'il y a du prophète en moi. A Dieu ne plaise qu'il en soit ainsi! car, si mes prévisions devaient s'accomplir, notre pauvre génération n'aurait qu'à se voiler la tête et à se résigner à disparaître de cette terre sans avoir même entrevu l'issue de la terrible lutte qui commence. Oui, c'est ma conviction la plus intime que le siècle n'en verra pas la fin. Il y aura sans doute des points d'arrêt, des trêves; mais le combat recommencera et s'exaspérera toujours davantage, et l'Europe n'en sortira que complétement transformée. Je sais bien que ce que je dis là a été maintefois dit, et qu'à moins d'y attacher un sens précis, cette phrase n'est qu'une nauséabonde banalité. Or ce sens précis, le voici : la question d'Orient, telle qu'elle vient d'être posée par l'inconcevable aveuglement de l'Angleterre et de la France, n'est rien de moins qu'une question de vie et de mort pour trois choses, qui, toutes les trois, ont jusqu'à présent fait voir au monde

(1) On sait qu'il y a à Saint-Pétersbourg un parti allemand et un parti russe proprement dit. On voit que l'auteur de ces lettres est un des membres les plus ardens de ce dernier parti, qui triomphe complétement aujourd'hui. Le parti allemand, qui compte des hommes comme M. de Nesselrode, M. de Brunnow, M. de Meyendorf, etc., a incliné, dans la crise actuelle, vers la modération.

qu'elles avaient la vie dure. Ces trois choses, ce sont l'église d'Orient, la race slave, la Russie, car la Russie entraînera nécessairement les deux autres dans sa ruine, de même que son triomphe sera le leur. Les ennemis de ces trois choses le savent bien; de là leur rage contre la Russie.

« Mais qui sont ces ennemis et quel est leur nom propre? Est-ce l'Occident? Peut-être, mais c'est surtout la révolution, qui s'est incarnée dans l'Occident. Y trouve-t-on aujourd'hui un seul élément de vie qui ne soit pénétré et saturé de révolution? Est-ce l'église? Elle est représentée par un clergé qui, après avoir béni en 1848 les arbres de la liberté, vient en 1854 de bénir le drapeau turc, qui, après avoir écrit en 1849 des lettres d'encouragement et de félicitation à Manin, vient de sanctifier dans ses mandemens la guerre entreprise en faveur des descendans de Mahomet II! Est-ce *l'ordre* et *l'autorité?* Ils sont représentés par... les souverains de l'Occident? Est-ce la liberté? La liberté, c'est la révolution même, donnant une main à Mazzini et l'autre aux Turcs. Et ce qui n'est pas révolution en Occident peut-il se déclarer l'adversaire politique de la Russie sans être de toute nécessité l'allié, c'est-à-dire la proie de la révolution? Je suis donc fondé à dire qu'il n'y a plus que deux pouvoirs en Europe, la révolution ou l'Occident et la Russie. Ces deux adversaires sont en présence. Je sais bien qu'on prétend chez vous que la Russie succombera : c'est possible, quoique je ne le croie point; mais si par hasard on se trompait, si l'Occident devait en définitive avoir le dessous, alors ce qui sortirait vainqueur de la lutte, ce ne serait plus la Russie, ce serait *le grand empire d'Orient gréco-russe*. Tel est le dilemme où l'Europe vient de s'engager... »

Les pages qu'on vient de lire méritent à plusieurs titres de fixer l'attention. Elles nous révèlent d'abord ce que nous avons tant d'intérêt et si peu de moyens de connaître, l'ordre d'idées où s'inspire la politique aujourd'hui dominante à Saint-Pétersbourg; elles résument ensuite, avec une sorte de sincérité enthousiaste et avec une rare chaleur de langage, les doctrines soutenues en Allemagne par le parti russe. Laissons de côté les violences et les fanfaronnades, effusions naturelles de l'irritation que doit éprouver la politique russe dans l'impasse où elle s'est fourvoyée. Les prétentions de l'école russe sont celles-ci : il n'y a plus en Europe que la révolution et la Russie; quiconque s'allie à l'Occident doit devenir la proie de la révolution; la Russie est le seul représentant de la cause conservatrice; la lutte actuelle n'a que deux issues possibles; l'Europe n'a que le choix des jougs : elle sera révolutionnaire ou russe. Saint-Pétersbourg répète ainsi à son point de vue le fameux dilemme de Sainte-Hélène : « républicaine ou cosaque. »

Nous comprenons que ce dilemme plaise à la politique russe. Dans l'état actuel de l'Europe, il est certain que la puissance absorbante de l'autocratie russe et l'esprit révolutionnaire sont deux termes corrélatifs qui se fortifient l'un par l'autre et qui comptent l'un sur l'autre. Quand nous avons vu se lever sur l'Europe l'esprit révolu-

tionnaire, nous avons toujours vu en même temps grandir et s'étendre le crédit et l'action de la Russie. Quand la révolution s'est calmée, quand elle s'est organisée et régularisée, quand elle a été tolérante et patiente, nous avons toujours vu au même moment décroître l'influence de la Russie sur le continent. C'est justement ce qui arrive aujourd'hui. Le parti russe parle des périls révolutionnaires que l'alliance occidentale ferait courir aux souverains allemands. Eh bien! que les souverains allemands interrogent l'attitude et l'instinct des révolutionnaires. Nous assistons depuis un an à un spectacle qui a dû les instruire. Les espérances des révolutionnaires se sont exaltées depuis un an, tant qu'ils ont pu croire que l'Autriche et la Prusse feraient cause commune avec la Russie; ils sont tombés dans le découragement, ils sont revenus au sentiment de leur impuissance dès qu'ils ont aperçu que l'Allemagne ne se séparerait point de la France et de l'Angleterre. Ces alternatives d'espérance et d'abattement sont naturelles chez les révolutionnaires. Ils comprennent instinctivement ces deux choses : la première, que si la Russie grandissait par la connivence des souverains allemands, ils pourraient invoquer et tourner contre ces souverains l'intérêt et les forces de l'indépendance européenne luttant contre l'invasion russe; la seconde, que si les souverains allemands s'unissent à la France et à l'Angleterre, la révolution n'a plus de prétexte et d'appui sur le continent, et n'est plus, à l'instant même, qu'une armée sans drapeau, sans devise, coupée de sa base d'opération. Quel est en Italie ou en Hongrie le libéral, le patriote intelligent et honnête qui voudrait jouer la destinée de son pays dans un moment où, bien loin de pouvoir compter sur les sympathies morales de la France et de l'Angleterre, des mouvemens insurrectionnels ne viendraient en aide qu'à l'ennemi des peuples occidentaux, à l'ennemi de la liberté générale de l'Europe? L'alliance de l'Allemagne avec les puissances occidentales a donc d'égaux adversaires dans la Russie et dans la révolution. — Le Cosaque nous sauvera, ont pu dire dans leur cœur certains révolutionnaires à l'origine de cette crise, quand ils pensaient que les gouvernemens allemands ne seraient que les satellites du tsar. — C'est le rouge qui va nous sauver, s'écrie la politique russe, abandonnée par l'Allemagne. Ces deux espérances impies seront également confondues : l'union des forces organisées de l'Allemagne avec les forces de la France et de l'Angleterre refoule du même coup les agitations révolutionnaires et les usurpations russes, et le terrible dilemme, retourné contre ceux qui comptaient en effrayer l'Europe pour la subjuguer, ne frappera qu'eux.

De quel droit d'ailleurs la Russie se présente-t-elle comme la tête et le bras de la cause conservatrice en Europe? Quand, où, comment

a-t-elle justifié ses titres à la haute mission qu'elle s'arroge? Nous ne concevons point qu'elle ait pu, sous ce masque, faire un moment illusion à de sincères et intelligens conservateurs. D'un côté, par le système exagéré de son gouvernement intérieur, par cette autocratie qui unit la puissance spirituelle au pouvoir temporel et confond en elle-même les deux principes d'autorité, par ce type du pouvoir absolu sans contrepoids et sans miséricorde qu'elle tient suspendu sur l'Europe, la Russie irrite le libéralisme même le plus sage, et ne fournit que de trop justes provocations aux exaspérations révolutionnaires; de l'autre, dans l'esprit d'usurpation et de conquête qui a toujours animé sa politique extérieure, la Russie n'a jamais hésité à sacrifier à la satisfaction de ses convoitises les intérêts conservateurs de l'Europe.

Voyons, dans la question qui nous occupe, comment s'est comporté ce gouvernement, qui, s'il faut l'en croire, recule depuis quarante ans devant ses destinées, et ne sert que les intérêts d'autrui.

Un gouvernement conservateur dans sa politique extérieure est celui qui subordonne ses vues particulières aux intérêts généraux de l'Europe, celui qui place avant ses ambitions propres les devoirs qui le lient solidairement envers l'ordre européen. Ainsi a fait la France, ce pays dénoncé comme le foyer des révolutions, et qui, ni après 1830, ni même après 1848, n'a voulu troubler la distribution de l'Europe, établie pourtant contre lui-même. Qu'a fait au contraire la Russie depuis 1815? L'empereur de Russie veut être le chef du parti conservateur sur le continent; il poursuit en même temps un objet particulier, la satisfaction d'un intérêt russe, l'extension de son influence, la conquête même, en Turquie. Eh bien! toutes les fois que l'empereur de Russie a eu à choisir entre l'intérêt conservateur européen, dont il prétend être le premier gardien, et son objet particulier, il n'a jamais balancé : il a marché au but russe sans s'inquiéter des périls qu'il attirait sur la cause générale des principes conservateurs.

Le gouvernement russe a donné déjà en 1828 un exemple criant de cet égoïsme et de ce dédain des intérêts conservateurs. M. de Metternich sentait bien à cette époque qu'un agrandissement de la Russie par la conquête imprimerait à l'Europe une telle commotion, que les trônes en pourraient être ébranlés. Il essayait de faire valoir auprès des cabinets et de la Russie elle-même la situation désespérée où se trouveraient les gouvernemens menacés par la révolution, si les révolutionnaires venaient leur demander compte de l'indépendance générale de l'Europe, compromise par les progrès de la Russie vers Constantinople. Cette prévoyance d'une politique élevée ne fut pas comprise par le gouvernement français de cette époque : « Pour ce qui est de la France, on ne sait pas sur quoi se baser; ils ne savent

ce qu'ils font, » disait M. de Metternich découragé (1). Or à ces sages considérations sait-on comment les hommes d'état russes répondaient? Elles faisaient pousser les hauts cris à M. Pozzo di Borgo. « La commotion que notre résolution va donner à l'Europe, écrivait brutalement l'ambassadeur russe à Paris, sera proportionnée à la manière dont l'Autriche en particulier, la France et la Prusse l'envisageront. Si elles acceptent nos explications et se réunissent à notre système, tout restera *in statu quo*. Dans le cas contraire, ceux qui auront excité les orages penseront à se garantir des conséquences de leur propre conduite. Ce serait porter les prétentions jusqu'à l'absurde que d'exiger de nous d'endurer leur déception et leur refus dans une affaire juste et nécessaire, par la raison que, si nous résistons aux unes et aux autres, ils s'en trouveraient inquiétés. Il y a dans ce procédé quelque chose d'insultant, non pas envers nous qui ne pouvons en être atteints, mais envers la simple raison et le sens commun. » Le langage de M. de Nesselrode était non moins précis, quoique plus réservé : « Nous sommes loin, disait-il, de méconnaître l'existence du danger que nous signale l'Autriche. Les déclarations antérieures de sa majesté impériale ont plus d'une fois développé sa pensée à cet égard... Mais il est une vérité que nous n'avons pas cru devoir déguiser. Tant que durera la guerre de Turquie, et puisque, par des influences étrangères que nous n'avons que trop souvent signalées, la résistance de la Porte prend un caractère d'opiniâtreté qui recule au-delà de nos vœux et de nos espérances le terme de cette crise, la Russie sera forcée de vouer plus que jamais toute son attention à des intérêts qui touchent directement à son honneur et au bien-être de ses sujets. Dès lors tous les moyens qu'elle pourrait opposer au débordement de l'esprit révolutionnaire en Europe *se trouveront nécessairement paralysés*. Aucune puissance ne devrait donc être plus intéressée que l'Autriche à la conclusion de la paix, mais d'une paix glorieuse pour l'empereur et avantageuse pour son empire (3). » Était-ce clair? La Russie livrait l'Autriche à des périls révolutionnaires en Europe par la politique qu'elle suivait en Turquie; puis elle lui disait : « Je fais mes affaires, arrangez-vous comme vous pourrez. Si vous voulez que je vous défende contre les périls qui vous effraient, aidez-moi, servez-moi en Turquie, là justement où mes entreprises menacent votre indépendance! Votre assujétissement d'abord, mon concours après : abdiquez, et je vous sauverai. » — Double mensonge et double trahison à la cause conservatrice, d'une

(1) Rapport adressé à l'empereur Nicolas par l'aide de camp général Krasinski sur ses entrevues avec M. de Metternich les 4 et 5 juin 1829. *Portfolio*, t. II, p. 339.

(2) Dépêche réservée du comte Pozzo di Borgo, 14 octobre 1825. *Recueil de Documens*, p. 45.

(3) Dépêche de M. de Nesselrode à M. de Tatistchef, 24 février 1829. *Portfolio*, t. IV, p. 8.

part exposée de gaieté de cœur par les vues personnelles de la Russie aux dangers révolutionnaires, — de l'autre exploitée par la Russie, qui se sert de ces dangers mêmes pour gagner la coopération des forces conservatrices de l'Europe à l'accomplissement de ses desseins particuliers!

Tel était le jeu que la Russie s'apprêtait encore à recommencer vis-à-vis de l'Autriche et de l'Allemagne, le double mensonge dans lequel elle espérait les enlacer. La décision de l'Autriche a rompu les mailles de cet artificieux réseau de servitude. En prenant le parti qui lui rend sa liberté et sa puissance, l'Autriche a lié en même temps à sa conservation les intérêts et les forces de l'Europe. Il est impossible que les esprits les plus prévenus autrefois contre l'Autriche ne soient point frappés de ce qui se passe sous nos yeux. Jamais l'utilité, la nécessité de cette combinaison politique que l'on appelle l'empire autrichien n'avait été démontrée avec plus d'éclat par les événemens. Supposez que le lien qui attache en un faisceau les élémens divers de races et de langues dont se compose l'empire autrichien fût brisé, où trouveriez-vous aujourd'hui cette force militaire organisée qui va opposer à la Russie une invincible barrière? Vous n'auriez à la place que des Magyars, des Slaves, des Allemands, des tronçons de peuples divisés, probablement ennemis les uns des autres, une anarchie de nationalités à travers laquelle la Russie pénétrerait sans obstacle, et où elle recruterait sans doute des auxiliaires : c'est alors que sur ce vaste territoire les masses russes n'auraient plus en face d'elles que des *talons d'Achille*. En présence de cette guerre terrible et séculaire, de cette nouvelle monarchie universelle dont on nous menace au nom du grand empire d'Orient gréco-russe, l'existence de l'Autriche est donc un fait providentiel. Unie à la Russie, l'Autriche manquerait à sa mission, perdrait sa raison d'être, et, déchirée par les insurrections intérieures, irait s'engloutir par lambeaux dans l'empire gréco-russe. Unie à l'Occident, elle rajeunit par les services qu'elle rend à l'Europe la légitimité de sa puissance. Du même coup elle assure la préservation de l'Europe et se fortifie du concours de tous les intérêts politiques liés à son existence. Là est pour l'Autriche la vraie politique conservatrice. Si la Russie aux abois cherche ses libérateurs chez les rouges et tente en Italie et en Hongrie le travail qu'elle a essayé en Grèce, si elle réserve à notre temps ce scandale inouï de la coalition des deux principes les plus contraires et les plus outrés qui se disputent le monde moderne, à la réprobation morale que soulèvera une pareille entreprise et aux éclatans échecs qui l'attendent, elle verra bientôt à ses propres dépens que l'Autriche a pris le bon parti.

EUGÈNE FORCADE.

ROSSINI

SA VIE ET SES ŒUVRES

Vie de Rossini, par M. Beyle. — *Joachim Rossini*, von Maria Ottinguer, Leipzig 1852.

III.

ROSSINI EN FRANCE. — GUILLAUME TELL. [1]

VII. — LA MUSIQUE SOUS LA RESTAURATION. — L'OPÉRA FRANÇAIS MODERNE.

Pour se préoccuper de cette renommée dont le bruit remplissait le monde, pour discuter, proclamer et combattre les idées musicales de l'auteur du *Barbier* et d'*Otello*, le Paris d'alors, le Paris de 1824, n'avait pas attendu l'arrivée de Rossini. Quittons le présent plein de susceptibilités et de petites passions pour remonter de quelque trente années le cours du siècle; allons revivre à cette heureuse période de jeunesse où nul besoin de maintenir la position conquise, nulle soucieuse dignité ne comprimaient les élans du cœur, où, sans crainte de porter ombrage au sérieux, on pouvait tout aimer, tout sentir et le dire. La vie littéraire, la sainte ardeur des beaux-arts, ramenées en France avec la paix, avaient besoin de s'affirmer; une école s'était fondée, un parti, le parti de la jeunesse française, marchant d'un enthousiasme unanime à la conquête de l'avenir. Émancipation de la langue par les idées, de la poésie par l'élément réel, tel fut à peu près chez nous le programme du romantisme en tant que parti littéraire. Je n'ai point à parler ici des tendances politiques qui se dégagèrent plus tard de ce noble et chevaleresque mouvement. Comment

(1) Voyez les livraisons du 1er et du 15 mai.

cette émancipation se fit, chacun le sait; le génie étranger vint en aide à nos efforts. Shakspeare, Byron, Cimarosa, Dante, Rossini d'un côté, de l'autre Schiller et Jean-Paul, Mozart et Goethe, Hoffmann, Novalis et Weber exercèrent à divers titres leur influence sur l'esprit des générations militantes. On eut ainsi dès le début, et comme sous la main, de grands exemples à citer, d'illustres patronages à réclamer en faveur des principes nouveaux.

Rossini avait alors à Paris de nombreux prosélytes, il avait aussi d'invétérés antagonistes, et ce terrain si calme aujourd'hui du Théâtre-Italien, où vous entendriez une mouche voler, était à cette époque une sorte de champ de Mars dans lequel on se pourfendait le mieux du monde, — ceux-ci combattant en héros pour le nouveau triomphateur, ceux-là, sectateurs acharnés du vieux goût, brandissant leur rapière au cri de Paisiello. Tandis que les deux factions militantes assiégeaient chaque soir les portes de Louvois, M. Paër, qui dirigeait le théâtre, mettait toute sa diplomatie (et Dieu sait s'il en avait!) à faire croire aux gens qu'il restait neutre dans la querelle.

C'était un personnage très fin et très rompu à l'intrigue que l'auteur de la *Griselda* (1797) et de *Sargine* (1803), compositeur habile, dont le talent avait un faux air de génie, véritable musicien d'interrègne, et qui, avec le bon Mayr, occupa on ne peut plus honorablement la vacance qui s'étend de Cimarosa à Rossini. M. Paër, né à Parme malgré son nom allemand, appartenait à cette classe d'esprits souples et déliés qui pensent que le talent est peu de chose, si l'on n'y joint encore l'art de le faire valoir. Doué dans sa jeunesse des qualités physiques les plus agréables, insinuant auprès des femmes, rien ne lui coûtait pour se concilier la faveur des grands. Il y avait en lui de l'homme de cour et du bouffon. Napoléon le rencontra sur son chemin un jour de belle humeur, le prit en amitié, et le nomma son maître de chapelle. Ce fut là le beau temps de M. Paër, qui ne manqua pas d'exploiter la position au profit de sa renommée et de sa fortune. Du reste, l'habit rouge de chambellan lui seyait à merveille : il avait l'œil émérillonné, le geste aristocratique, la jambe leste et dégagée sous le bas de soie, et l'air galant du cavalier ne nuisit point au succès du maestro. Les décorations venaient s'attacher comme d'elles-mêmes à sa boutonnière; les pensions pleuvaient sur sa tête; les tabatières d'or à chiffre diamanté encombraient sa chiffonnière, précieuses reliques d'une opulente période, dont, hélas! sur ses vieux jours, quand les circonstances devinrent pressantes, on le vit se défaire peu à peu, si bien que, lorsqu'il mourut entre son perroquet et sa femme de ménage, il n'en restait plus une seule! « Puisque la mort est inévitable, oublions-la, » écrit quelque

part M. Beyle; c'est aussi l'opinion que professait vers 1824 l'auteur de la *Griselda* et d'*Agnese*. A la chute de l'empire, en musicien philosophe, toujours prêt à sacrifier ses attachemens de la veille au besoin de servir le pays, le maître de chapelle de Napoléon offrit son concours à la restauration, qui l'accepta. Nommé directeur du Théâtre-Italien, M. Paër se promit deux choses : faire jouer ses opéras, empêcher qu'on ne jouât ceux de Rossini, et dans le cas où l'opinion publique imposerait à l'administration la mise en scène d'une partition du jeune maître, s'y prendre de façon qu'on ne fût point tenté d'y revenir. « Toutes les premières pièces de Rossini jouées à Paris ont été montées d'une manière ridicule. Il me souvient encore de la première représentation de *l'Italiana in Algeri*. Lorsque peu après l'on donna *la Pietra del Paragone*, on eut l'attention de supprimer les deux morceaux qui ont fait la fortune de ce chef-d'œuvre en Italie (1). » Si adroite qu'elle parût être, la combinaison échoua. La perfidie fut démasquée, et la direction du Théâtre-Italien ne tarda pas à se voir la main forcée par une vaillante opposition, ayant à sa tête, à côté de M. Beyle, l'homme d'esprit qui rédigeait alors le feuilleton du *Journal des Débats* avec une verve d'initiative, un succès qu'on n'a pas égalés depuis.

Telle était la situation des partis lorsque Rossini et sa femme débarquèrent à Paris le 10 novembre 1823. Le soir même de son arrivée, l'auteur de la *Semiramide*, afin de mettre à profit les quelques heures d'incognito dont il allait pouvoir jouir, se rendit à l'Opéra. Étrange mystification du sort, on jouait, devinez quoi?... *le Devin du Village!* Se figure-t-on Rossini assistant du fond d'une baignoire à cette rocambole du bonhomme Jean-Jacques, le chantre de Desdemona se donnant, au sortir de la Scala et de la Fenice, cet avant-goût, cette prélibation de la scène française? « Ah çà! cher maître, lui disait-on le lendemain, vous avez dû vous croire dans la lune? — Mais non! je vous jure que je ne m'attendais pas à mieux; c'est de la musique de philosophe! »

Le 12 novembre, le Théâtre-Italien donna *le Barbier de Séville* au bénéfice de Garcia. On savait que Rossini assisterait à cette représentation; la salle était remplie jusqu'aux combles, et fit au grand maître un accueil de roi. Au moment où Rossini parut dans sa loge, les applaudissemens éclatèrent; l'orchestre et les chanteurs, électrisés par l'illustre présence, semblèrent se surpasser, et la représentation ne fut qu'un cri d'enthousiasme. Après le finale du premier acte, l'auteur, acclamé par la salle entière, se vit traîner sur la scène au milieu d'une pluie de fleurs et d'un tonnerre de bravos.

(1) Voyez M. Beyle, t. Ier, p. 28.

Au second acte, le délire, toujours grandissant, atteignit son paroxysme, et cette soirée se termina par une sérénade exécutée sous les fenêtres du triomphateur, et à laquelle prirent part tous les artistes du Théâtre-Italien. Rossini fut bientôt lié avec tout ce que la musique, les beaux-arts, les lettres et la société parisienne avaient de notabilités. Plein d'une respectueuse déférence pour les illustres vétérans du Conservatoire, simple et affectueux envers les renommées de sa génération, affable et encourageant pour la jeunesse encore obscure, bon camarade et joyeux convive, il sut concilier en de justes mesures certaines avances, certaines petites flatteries résultant de la situation, et ce qu'il devait à sa propre dignité, à l'éclat de son rang. Rossini visita les pontifes de l'arche-sainte : M. Reicha, le maître de la fugue et du contre-point; M. Cherubini, le génie de la science, homme considérable à tous les titres, mais qui ne péchait point en général par excès de bienveillance, espèce de Royer-Collard musical, qui vous *égorgetait* le mieux du monde en ayant l'air de n'y pas toucher. Cette fois cependant l'auteur des *Deux Journées* se montra bon prince, et consentit à traiter de puissance à puissance, habile mouvement dont Rossini lui tint compte en redoublant d'égards et de complimens. Pour la finesse, la subtilité de l'intelligence et la pénétration du regard, les deux Italiens se valaient; le vieil aruspice et le jeune s'étaient compris d'un coup d'œil, et, sympathiques ou non, ces deux natures n'avaient rien à redouter désormais l'une de l'autre.

En dehors de ce cercle des patriarches, auquel il faut adjoindre l'honnête, l'excellent M. Lesueur, talent à velléités épiques, noble cœur d'une bonhomie à vous rappeler La Fontaine, — en dehors de ce cercle un peu académique et vivant à l'écart, il y avait le groupe des compositeurs en communication plus directe avec le public. Boïeldieu, esprit aimable et souriant, âme courtoise et pure, vrai chevalier de la muse française; Hérold, physionomie rêveuse et languissante, complexion maladive que guide au ciel l'étoile de Mozart; M. Auber, le plus ingénieux, le plus charmant causeur, s'il est permis d'appliquer ce terme au langage des sons, le Rivarol du motif d'opéra-comique, — toute l'élite de notre compagnie chantante se rapprocha du centre générateur, de l'astre-roi vers lequel tant d'affinités antérieures l'entraînaient. Rossini connut alors et fréquenta ces hommes dont son génie s'était d'avance et de loin emparé, et qui, de même qu'on avait vu jadis les Dalayrac et les Grétry subir l'influence de Mozart et de Cimarosa, — sans abdiquer leur originalité, sans cesser de rester fidèles au terroir natal, — devaient s'abandonner à la dérive au courant de ses idées, celui-ci dans *la Dame Blanche*, celui-là dans *Marie* et *Zampa*, le troisième dans *la Muette de Por-*

tici. De M. Halévy on ne parlait pas encore, bien qu'il ait eu, lui aussi, sa fièvre d'imitation rossinienne, laquelle, si je m'en souviens, produisit *Clary*, partition médiocre, dont la Malibran elle-même ne put conjurer la chute. C'était d'un tout autre système, d'une tout autre inspiration que le talent de M. Halévy se réservait de procéder. Sans *Robert le Diable*, qui pourrait dire si *la Juive* eût existé jamais? Or à cette époque M. Meyerbeer se cherchait lui-même en Italie, et ne songeait pas encore à s'ouvrir cette grande route intermédiaire où nombre de bons esprits devaient s'engager à sa suite.

Rossini vit aussi le monde, mais avec réserve et discrétion. Il était trop homme de bonne compagnie pour ignorer que la gaieté en France n'est plus de mise entre gens comme il faut, et, quoique la gaieté fît le fond de son caractère, il y renonça formellement, ce qui désappointa beaucoup tous ceux qui se promettaient des merveilles de la conversation d'un maître si étincelant de verve et d'esprit dans ses ouvrages. Cette circonspection plut d'autant moins qu'elle avait pour objet de tenir les curieux à distance et de couper court aux sollicitations importunes. Que Rossini se fût donné chez nous pour ce qu'il était, un *viveur* de génie, un épicurien d'humeur goguenarde et parfois même un peu cynique, aimant à bafouer les gens en plein visage et commettant à Naples cette énormité d'ôter sa chemise devant un *monsignore* à l'effet de prouver au prélat abasourdi qu'il avait tort de vanter sa musique, attendu que ce qu'il fallait avant tout célébrer en lui, c'était la beauté sculpturale des formes et la perfection grecque du modelé; — que Rossini se fût produit à Paris sous cet aspect (celui de sa nature), il eût aussitôt soulevé contre lui toutes les hypocrisies, qui n'eussent point manqué de faire servir à l'amoindrissement du grand artiste les mœurs décidément trop anacréontiques et le *débraillé* du citadin. Avant de modifier son style, il modifia ses habitudes et sa tenue, convaincu de cette vérité profonde, que le style, c'est l'homme. Il s'effaça donc, mais en homme qui connaît sa valeur et n'entend point qu'on prenne au pied de la lettre la modestie dont il se targue. Sous cet extérieur de condescendance et d'humilité frémissait l'instinct aristocratique, prompt à se réveiller à la moindre occasion. Un jour, dans un banquet fameux (1), M. Lesueur venait de lui porter un *toast;* Rossini se lève et boit à Mozart. C'était se mettre au rang des dieux. La prétention fut remarquée, d'autant plus qu'autour de la table siégeaient les plus

(1) On trouvera dans les feuilles du temps l'histoire de cette réunion, à laquelle assistaient aussi Mme Pasta, Talma et Mlle Mars. Les petits théâtres s'en occupèrent, et M. Scribe exploita la circonstance dans un vaudeville représenté au Gymnase sous le titre du *Grand Repas*.

recommandables représentans de l'école française. Cette fois le sentiment de sa grandeur personnelle l'emporta sur la politesse. Les plus simples bienséances eussent voulu qu'il nommât Cherubini ou Boïeldieu : il dit Mozart, comme si, dans ce congrès de célébrités contemporaines, il n'eût pas trouvé un seul nom digne de figurer auprès du sien.

Mais ce fut surtout à Londres, où l'illustre maître se rendit à quelques semaines de là (1), que ces éclairs d'indépendance et de hauteur se firent jour. Rossini se sentait sur le terrain de Brummel, et, sans aller jusqu'à l'impertinence, il prouva du moins qu'il savait comment s'y prendre pour jouer vis-à-vis de la société britannique le rôle périlleux d'homme à la mode. Admis dans l'intimité du roi George IV, il était des petits déjeuners de Brighton. Sa majesté, fort adonnée aux belles-lettres, aimait aussi beaucoup la musique, et daignait même, à ses loisirs, s'escrimer sur le violoncelle. Rossini l'amusait infiniment par son esprit, ses anecdotes, et cette bonne humeur avec laquelle il se mettait au piano sans attendre qu'on l'en priât : bonne humeur dont il ne fallait cependant point abuser, car alors le maestro prenait sur lui de couper court à la séance, ni plus ni moins que s'il eût été au milieu d'un cercle d'artistes. « Sire, dit-il un matin à George IV, qui voulait à toute force le voir ou plutôt l'entendre continuer, assez de musique pour aujourd'hui ! Si votre majesté le permet, nous garderons cet air pour une autre fois. » Comme un de ses amis l'engageait à se tenir en garde contre certaines familiarités qui pouvaient, observait-on, finir par lui jouer un mauvais tour : « Bah! répondit l'auteur d'*Otello*, qu'ai-je à craindre? C'est sans doute en ma qualité d'homme de génie qu'on m'a invité à venir en Angleterre, et comme tel je m'estime l'égal de tout le monde. D'ailleurs j'en ai tant vu de rois, que je commence à me sentir parfaitement à mon aise dans leur compagnie, et je ne sais pas pourquoi je devrais le leur cacher. »

De retour à Paris, Rossini s'y établit indéfiniment. La restauration, à qui du moins on rendra cette justice de reconnaître sa vive et généreuse sympathie pour les arts et ceux qui les illustrent, ne négligea aucun moyen de s'attacher le grand maître. Objet des prévenances

(1) Rossini et sa femme quittèrent Paris en décembre 1823 pour aller remplir un engagement de trois mois qu'ils avaient contracté au prix de 62,500 francs avec l'entrepreneur du King's-Theater. Bien qu'il se fût engagé à écrire un opéra nouveau, l'insouciant maestro se contenta de présider à la mise en scène de *Zelmira*. Cette partition, remaniée pour la troisième fois selon le système italien, si accommodant pour la paresse du compositeur, n'obtint pas le succès auquel on semblait pouvoir s'attendre; l'accueil triomphal était réservé au *Barbier de Séville*, qui parut sous les auspices de Mme Catalani, circonstance qui changea l'ovation de l'époux en un crève-cœur pour la femme, laquelle avait été peu goûtée dans *Zelmira;* mais Rossini prit la chose en philosophe.

les plus flatteuses de la cour et notamment de la part de Mme la duchesse de Berry, il vit bientôt pleuvoir sur lui les distinctions et les faveurs. La maison du roi voulut traiter l'auteur de *Tancredi* et d'*Otello* en compatriote, et fit pour lui à l'instant ce qu'elle faisait pour MM. de Lamartine, Victor Hugo et tant d'autres gloires nationales qui figuraient sur le livre de ses pensions. M. de La Rochefoucauld, qui présidait alors à l'administration des beaux-arts, offrit à Rossini la direction du Théâtre-Italien, attributions que celui-ci eut grand soin de décliner, aimant mieux, en qualité de compositeur *ordinaire*, se réserver une influence omnipotente. Dès ce jour, les opéras de Rossini s'emparèrent du répertoire d'une façon presque exclusive; lui-même, selon ses engagemens, surveillait la mise en scène, travail qui du reste ne l'induisait guère en frais d'imagination, et qui, selon l'antique usage pratiqué de tout temps en Italie, consistait à faire du nouveau avec du vieux. Ce fut ainsi qu'à l'occasion du sacre de Charles X il composa *le Voyage à Reims*, boutade inspirée par la circonstance, et dans laquelle, parmi divers fragmens empruntés à d'anciens ouvrages, on distingue deux ou trois admirables morceaux enchâssés plus tard dans *le Comte Ory*.

Cependant l'Académie royale de musique voulut à son tour avoir sa part des œuvres du génie que préconisait l'Europe entière. Rossini se ressouvint du *Maometto*, cette partition grandiose méconnue de Naples et de Venise, ignorée de Paris, — et, démolissant l'édifice premier de fond en comble, il en tira, comme d'une carrière de marbre, les élémens du *Siége de Corinthe*. La même chose eut lieu à deux ans de distance pour *Mosè*, qui vit se développer encore ses proportions, s'augmenter ses richesses mélodiques, et parut sur la scène française comme transfiguré par cet art merveilleux que possèdent seuls les maîtres d'accorder le ton général d'un tableau avec le goût traditionnel du pays auquel ils le présentent.

C'est que Rossini, apportant à la France l'initiative de ses idées, subissait l'action irrésistible de Paris, qui semble avoir pour privilége de s'approprier en les modifiant toutes les découvertes de l'esprit humain, toutes les tendances du génie. S'il y a au monde un genre de production qui porte en soi le caractère cosmopolite, c'est à coup sûr l'opéra, en ce sens que les variétés nationales du style musical y disparaissent complétement. Ce que furent jadis Rome et Naples comme centres où venaient se réunir tous les fils de cette trame singulière, Paris l'est aujourd'hui. Ici en effet, les nuances caractéristiques s'effacent, les aspérités se dérobent, les styles se confondent. On dirait l'immense caravansérail où fraternisent sur le chemin de La Mecque toutes les nationalités errantes, le champ de mai universel où l'Italie et l'Allemagne échangent leur originalité respective sous

les yeux de la France, qui n'a garde de manquer à s'en attribuer la meilleure part. A aucune époque, l'opéra français n'a joué un rôle aussi considérable que pendant ces vingt-cinq dernières années, et ce rôle, pour peu qu'on veuille y réfléchir, à qui le doit-il, si ce n'est en grande partie à des étrangers? Je me hâte de proclamer le mérite de deux ou trois ouvrages supérieurs dus à l'inspiration de maîtres nationaux, lesquels, bien qu'ils soient signés de noms français, n'en portent pas moins l'empreinte, celui-ci de l'influence rossinienne, cet autre du système introduit par M. Meyerbeer; mais, si nous exceptons *la Muette* et *la Juive*, quels titres voyons-nous figurer parmi les chefs-d'œuvre qui font chez nous comme au dehors la renommée de notre première scène musicale? *Guillaume Tell, les Huguenots, la Favorite*, opéras français d'auteurs allemands et italiens : je dis opéras français, parce qu'il est incontestable que la France et Paris ont des droits à revendiquer sur ces ouvrages, qui, dans les conditions où nous les admirons à différens degrés, n'auraient pu naître ni à Naples, ni à Berlin, ni à Vienne.

Étrange chose que la France, qui ne compte guère qu'au troisième rang comme école, possède sur les deux nations qui la priment le privilége souverain d'absorber dans son génie le génie de leurs propres enfans! C'est que la musique ne vit pas seulement de sons, et que si, au point de vue esthétique, l'Italie et l'Allemagne ont le pas sur nous, au point de vue des idées nous sommes leurs maîtres. En ceci, l'action de la France est comme ce morceau de levain dont parle l'Évangile, et qui suffit pour mettre en fermentation une masse tout entière. De là vient cet honneur qu'on fait à la France des magnifiques résultats obtenus par des compositeurs italiens et allemands. Paris, je le répète, est devenu aujourd'hui le centre de l'opéra moderne, et cela, non point à cause du plus ou moins grand nombre de chefs-d'œuvre qui s'y sont produits, mais uniquement parce que c'est à Paris qu'a pris naissance le nouveau système de drame musical qui régit le monde. Qu'était-ce que l'opéra français pendant les vingt premières années de ce siècle? Une chose insignifiante et monotone, tirant sa raison d'être en partie d'un passé fameux, en partie de l'imitation rossinienne, qui faisait alors son tour d'Europe. Avec les beaux jours de l'empire s'en était allé le style des Lesueur et des Spontini, style héroïque et pompeux, en harmonie avec les sentimens déclamatoires d'une génération exclusivement vouée aux palmes de Bellone, et qui se rapportait à la grande manière de Gluck à peu près comme la peinture de David se rapporte à l'antique. Ce fut alors le tour à Boïeldieu de régner par les grâces de son chant sur des esprits amoureux des bienfaits de la paix, ce qu'il fit en coquetant de son mieux avec la muse italienne : génie aimable à qui je ne reprocherai

qu'un tort, qui d'ailleurs tenait à son époque, et dont M. de Chateaubriand lui-même n'est pas toujours exempt, je veux parler d'une certaine tendance au romantisme de troubadour. Bientôt autour de l'auteur de *Jean de Paris* vinrent se grouper Hérold et M. Auber, et successivement l'on eut *le Muletier* et *la Clochette, la Neige* et *le Concert à la Cour*.

Néanmoins cette période, toute gracieuse et spirituelle qu'elle fût, ne répondait qu'imparfaitement aux besoins du temps. Le mouvement romantique avait abaissé toutes les barrières qui jusqu'alors s'étaient élevées entre les diverses littératures. « Plus de Pyrénées! » avait dit Louis XIV. Les générations nouvelles, enchérissant sur le mot du grand roi, s'écriaient : « Plus de Rhin, ni d'Alpes, ni de Manche! » De toutes parts le génie étranger se faisait jour. « Invasion des barbares! » murmuraient alors les retardataires. Gardons-nous de nous montrer injustes et de méconnaître aujourd'hui les bienfaits de cette crise : quand les torrens n'entraînent pas la terre, ils la fécondent. Ainsi de cette noble langue française, où des fleuves inconnus ont passé, et qui, au lendemain de la débâcle, n'en a que mieux senti frémir en elle les germes primitifs ravivés par l'alluvion étrangère. On a beau se récrier, un peu de sang nouveau ne saurait nuire, fussiez-vous même la langue française, et les barbares fussent-ils Shakspeare, Dante, Calderon et Goethe!

La révolution qui partout éclatait, dans les lettres et les beaux-arts, se produisit enfin dans la musique, et M. Auber eut l'insigne bonne fortune de réunir pour la première fois dans *la Muette de Portici* tous ces élémens de poésie et d'histoire, de passions individuelles mêlées à la vie d'un peuple, de couleur locale et d'intérêt dramatique, dont se compose cette chose pleine de contrastes, d'illusion et de fantasmagorie qu'on nomme l'opéra moderne. A la place de l'opéra de concert, dont la tradition s'était perpétuée en Italie depuis Hasse, d'une musique exclusivement destinée à mettre en évidence la prépotente individualité du virtuose, on eut le drame chanté, dans lequel la voix et la bravoure de l'exécutant cessent d'être *le but* pour n'être plus que *le moyen* (1), et qui semble se proposer de donner aux masses cette émancipation dont le génie de Mozart dota jadis les forces in-

(1) Prenez *la Muette, Guillaume Tell, Robert le Diable, la Juive*, toutes les partitions écrites dans le système français moderne: n'est-il pas évident qu'ici la personnalité du chanteur tient moins de place? David et Rubini étaient sans doute de plus grands chanteurs que Nourrit, et cependant quelle figure ces artistes d'un si haut rang eussent-ils faite dans son répertoire? C'est que le virtuose est un être simple qui s'entend à passionner un auditoire par la seule magie de la voix et de l'art qu'il possède de s'en servir, tandis qu'avec le système en question le talent du chanteur doit se compliquer d'une foule d'autres accessoires. Tous les journaux ne s'accordaient-ils pas dernièrement à louer le style que Mlle Cruvelli apporte dans la combinaison de ses costumes! Qui jamais eût

strumentales. De hors-d'œuvre lyrique qu'il était, de banal et monotone interprète de quelques idées générales, le chœur se transforme en héros, et prend une part chaleureuse à cette action, qu'il s'était contenté jusque-là de côtoyer à la manière antique. Les morceaux d'ensemble même, quatuors et sextuors, cèdent le pas aux masses, en qui se concentre toute la vie musicale du drame. Quant à l'air proprement dit, à peine s'il en est question, et les solos sont des barcaroles dont quelque chant populaire a fourni le motif (1).

Il convient ici d'entrer dans quelques détails pour caractériser bien nettement l'opéra moderne. Les vieux maîtres de la période qui précéda Gluck et Mozart savaient, eux, parfaitement à quoi s'en tenir et ce qu'ils voulaient. Une cantate dramatisée, une matière quelconque à laquelle on adaptait une musique capable de mettre en évidence sous toutes ses formes l'habileté du chanteur, tel était le but qu'on se proposait : tâche modeste sans doute, mais que plusieurs compositeurs surent remplir avec bonheur. Gluck, lui aussi, sait ce qu'il veut, poursuit un but systématique et se meut dans des formes déterminées. A l'exemple de ses prédécesseurs, il compose des morceaux de musique sur une cantate; seulement ces morceaux, qui ne servaient naguère qu'à mettre en évidence la dextérité du virtuose, se proposent désormais un but bien autrement noble et sérieux, celui d'élever à sa plus haute puissance d'expression la vie dramatique contenue dans une situation. Après Gluck vient Mozart, le grand Mozart, dont chaque partition fut un chef-d'œuvre, et chaque chef-d'œuvre une tentative nouvelle. Avec *Idoménée* et *Titus*, la forme héroïque traditionnelle vit s'étendre et s'élever ses proportions; avec *les Noces de Figaro*, l'Allemagne eut l'opéra-comique, cet aimable tableau de genre qu'ils appellent, de l'autre côté du Rhin, l'*opéra de conversation*, et dont l'origine est toute française. *La Flûte enchantée*, où les motifs populaires s'entrecroisent, où les *lieds* abondent, porte le caractère local d'une féerie viennoise, et quant à *Don Juan*, de cette prodigieuse création date, on le sait, l'opéra romantique. Dans la poésie dramatique, deux illustres contemporains de Mozart, Schiller et Goethe, ne faisaient pas autre chose; eux aussi multipliaient les essais, et, par ces explorations dirigées en tous sens,

songé à féliciter la Malibran d'un pareil avantage? Là se trouve la différence des deux principes : dans l'un, tout est subordonné au virtuose, qui dans l'autre devient un simple rouage de la machine, et comme tel subit l'action des mille autres ressorts qui la composent.

(1) Cette tendance particulière à la musique moderne devait du reste s'étendre aussi aux autres arts : je l'ai retrouvée en Allemagne, principalement dans les peintures de Kaulbach, qui sont l'histoire en action, non plus d'un individu, d'un *héros*, mais de tout un peuple.

préparaient aux lettres allemandes cette ère d'hésitations et de tâtonnemens qui dans l'ordre musical suivit le règne de Mozart.

Les anciens compositeurs et leurs poètes obéissaient à des lois consacrées par le respect des générations et non moins immuables que celles du culte égyptien. Ce n'était pas aux jours heureux où florissaient les Hasse qu'on voyait le maestro se soumettre au bon plaisir du poète, ou le poète faire droit aux fantaisies du maestro. Un *librettiste* qui se fût mis en tête de vouloir diviser un air en trois parties au lieu de le couper simplement en deux, un musicien qui se fût avisé de traiter cet air au point de vue du sentiment dramatique, eussent passé l'un et l'autre pour des gens ineptes. Un formalisme souverain réglementait alors l'inspiration, et force était au musicien de procéder à son œuvre selon le cérémonial ayant cours. Il entrait dans la destinée de l'opéra moderne de secouer cette tyrannie conventionnelle, et son caractère à lui est de ne pas avoir de forme spéciale, mais de les exploiter à la fois toutes sans exception. L'épopée et le drame, la musique d'église et la musique de ballet, le chant populaire et le morceau de concert, tels sont les élémens variés jusqu'à l'infini dont se compose cette machine étrange et compliquée. L'ancien opéra s'adressait plus particulièrement au monde des cours, à l'aristocratie; l'opéra moderne s'adresse au public, à cet être d'origine toute récente dont la fréquentation des conservatoires, le goût des arts, la lecture des journaux ont élevé l'intelligence au-dessus du vulgaire, et qui, trop peu naïf pour qu'on puisse appeler son jugement la voix du peuple, ne possède cependant pas les connaissances nécessaires pour se rendre compte exactement des arrêts qu'il porte. Cette mêlée étrange, cet amas de contradictions que nous appelons aujourd'hui un public répond on ne peut mieux à l'idée qu'on se fait de l'opéra moderne. Dans la sphère de la musique instrumentale, dans les régions abstraites de la symphonie, c'est le compositeur seul qui règne et gouverne en maître absolu. Dès qu'il s'agit d'opéra, les conditions changent, et le public s'impose au musicien, quel qu'il soit. En ce sens, *la Muette* et *Guillaume Tell* appartiennent à l'opéra moderne; je dirai plus, ces deux chefs-d'œuvre peuvent s'attribuer l'honneur d'avoir créé le genre.

La Muette fut, on le sait, représentée en 1828. A la veille de la révolution de juillet, il semble que ce soit une plaisanterie de chercher à voir dans un opéra l'avant-coureur d'un événement de ce genre, et cependant comment nier certains rapprochemens? Et s'il est vrai que les beaux-arts et la littérature soient l'expression de l'état social d'un peuple, pourquoi la musique, cet enfant perdu de l'histoire moderne, après avoir si bien su peindre la sentimentalité frivole d'un autre temps, n'aurait-elle point rendu l'effervescence des

esprits aux approches des jours de crise? Singulier démocrate, dira-t-on, que M. Auber! Et Rossini donc! Rossini, qu'aujourd'hui encore en Allemagne on appelle le musicien de la sainte-alliance, en a-t-il moins pour cela écrit *Guillaume Tell?* C'est qu'il faut se garder de confondre l'homme avec l'artiste, et qu'il y a de ces courans électriques qui vous pénètrent à votre insu et malgré vous-même. La musique tire son inspiration du milieu où elle vit. Placez un maître au sein de l'atmosphère du XVI[e] siècle, il chantera les divins psaumes de la chapelle Sixtine; faites-le vivre sur le boulevard des Italiens, entre 1825 et 1830, et la fièvre politique conduira sa plume. Jamais M. Auber ni Rossini ne furent de grands libéraux que je pense, et pourtant quelles œuvres plus que *la Muette de Portici* et *Guillaume Tell* portent gravée à fond la date de la période qui les a vues naître?

Rossini assista au succès de *la Muette,* il en comprit le sens et la portée, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à vivre en homme de loisir. Il habitait alors le boulevard Montmartre, et voyait la plus aimable compagnie. Comme il avait l'habitude de rester couché fort avant dans la matinée, on arrivait chez lui vers midi, on se disait les nouvelles, on causait de la chambre et du théâtre. S'il était par hasard d'humeur songeuse, il laissait aller la conversation sans interrompre sa besogne, et se contentait çà et là de décocher quelque saillie à propos d'un nom propre qu'il tirait au vol; si au contraire il avait le cœur au bavardage, s'il avait bien dormi et bien digéré, une fois lancé, il ne s'arrêtait plus, et Dieu sait à quel feu d'artifice on pouvait s'attendre! Des anecdotes, il en avait sur tout le monde, et les racontait avec cette verve et cet irrésistible entrain qu'il mettait à chanter son air de Figaro. Qui n'avait-il pas connu dans sa vie aventureuse? Les papes et les rois, les premiers ministres et les comédiennes, les grandes dames de la société romaine et les *contadine* d'Albano. Il quittait le prince Metternich pour vous parler de la Marcolini, le soprano Crescentini pour vous débiter les plus amusantes particularités sur le sacré collége, et, cela ne vous déplaise, en style de Faublas plutôt qu'en style de Pétrarque. Ainsi arrivait l'heure du grand lever, lequel se passait en présence des uns et des autres. Rossini est peut-être avec M. de Talleyrand le dernier qui soit imperturbablement demeuré fidèle à ce reste des mœurs de l'ancien régime. A l'exemple de ces charlatans contemporains, hélas! trop connus à la foire, il ne s'écriait pas : Je suis un prince! mais il savait très spirituellement se faire partout traiter comme tel. Il passait le premier et trouvait cela fort naturel; en un mot, il vivait dans sa sphère en véritable grand seigneur. Qui pourrait se vanter de l'avoir jamais vu condescendre à ces faiblesses auxquelles tant d'hommes

illustres dans les arts ne rougissent pas de payer journellement un si déplorable tribut? Également peu accessible à la critique et aux louanges, il affectait de ne rien lire de ce qu'on écrivait sur lui, et préférait l'injure à ce banal panégyrique qu'une démarche officieuse nous peut valoir. « Il y a moyen de tout faire avec grâce, » disait un des sceptiques les plus aimables de ce temps; j'appliquerais volontiers ce mot à Rossini, qui sut mettre de la dignité jusqu'en des relations où bien des caractères eussent échoué : je veux parler de son intimité si connue avec M. Aguado, et qui dura jusqu'à la mort du célèbre millionnaire. Pour un maestro tel que Rossini, qui passait pour aimer beaucoup l'argent, ce commerce de toutes les heures avec un homme dont la fortune exerçait une si grande influence avait un côté périlleux. On sait en effet à quelles fâcheuses compositions de caractère on peut aisément se laisser glisser en pareil cas. De l'ami au complaisant il n'y a que la main. Cette nuance fut toujours sentie et délicatement observée. Il faut dire aussi que le Mécène était fait pour comprendre l'homme de génie qui s'attachait à lui. Ces deux natures, supérieures à divers titres, semblaient s'appeler l'une l'autre: une immense fortune, un immense génie, deux sommets du haut desquels on prend en pitié bien des misères! Ces deux grands dégoûtés s'ennuyaient ensemble, tel est peut-être le dernier mot d'une amitié dont on a longtemps cherché le secret, et qui, philosophie à part, honore également le musicien et l'homme de finances.

Si, chez presque tous les maîtres qui ont eu plusieurs manières, la transition climatérique s'est manifestée au dehors par diverses modifications dans le sentiment et les idées, nous devons convenir que rien de semblable n'eut lieu à propos de *Guillaume Tell*. Impossible de mieux cacher son jeu; aucune apparence de recueillement, toujours le même sourire sur les lèvres, le même badinage insouciant. On s'attendait à quelqu'une de ces compositions mixtes où, comme dans *le Siége de Corinthe* et *Moïse*, figurent d'anciens fragmens remis en œuvre, auxquels viennent se joindre quatre ou cinq morceaux écrits d'inspiration, vigoureuses cariatides supportant l'entablement d'un édifice restauré. Au lieu de cela, *Guillaume Tell* prenait naissance, et dans quelles conditions? A travers le va-et-vient de l'existence la plus assaillie par les mille obsessions auxquelles la renommée et la mode assujettissent d'ordinaire celui qu'elles adoptent, surtout quand cet heureux favori se trouve être en même temps le plus spirituel des convives. Un jour j'entrai chez lui, sa porte était ouverte, et comme d'habitude vingt personnes causaient tout haut pendant qu'il travaillait. Je le vois encore, debout et penché sur la table de son piano, couvrant son papier de musique de notes phosphorescentes qui paraissaient jaillir au courant de la plume. Quand

il avait achevé une page, et tout en attendant que l'encre fût séchée, il laissait échapper quelques mots qui prouvaient qu'il était à la conversation, puis aussitôt se remettait à sa besogne sans plus désemparer. Dès qu'il se faisait un moment de silence, nous entendions le grattement de sa plume, qui brûlait le papier. — Je m'approchai : c'était l'ouverture de *Guillaume Tell* qu'il instrumentait. Le manuscrit existe encore, on y chercherait en vain l'ombre d'une rature.

L'apparition de *Guillaume Tell* fut un événement. Ceux-là mêmes qui s'attendaient à des prodiges restèrent confondus en présence d'une aussi soudaine évolution du génie. Déserter la routine italienne pour entrer franchement dans la voie de l'école française, c'était déjà faire beaucoup; mais s'emparer de haute lutte de l'esprit nouveau, s'approprier le romantisme, passionner sa mélodie de toutes les agitations fiévreuses du moment, voilà ce qui chez un étranger devait surprendre! Il est vrai de dire que Rossini compte parmi ces rares intelligences qui possèdent le don de se naturaliser partout où elles vont. C'est pourquoi j'ai toujours regretté qu'il ne lui soit point venu à l'idée (à partir de cette dernière période, bien entendu) de faire une excursion dans un certain monde, celui de Shakspeare ou de Goethe par exemple. Comme, avec cette faculté d'assimilation dont *Guillaume Tell* porte les marques, il se fût acclimaté dans cette idéale patrie ! quel Méphistophélès il aurait pu créer (1) ! Malheureusement Rossini, assez semblable en cela aux grands chanteurs qui préfèrent la mauvaise musique à la bonne, a toujours dédaigné superbement de s'enquérir de la valeur du motif qu'on offrait à son imagination; à ses yeux, un poème en vaut un autre, et c'est du talent et de l'initiative du musicien que tout dépend. Il faut avouer que si c'est là une opinion discutable, personne ne l'a mieux justifiée que l'auteur de *Guillaume Tell*. « Les passions et les amours vulgaires qui remplissent toutes les années des centaines de romans sont ce qu'il faut à la musique, qui se charge, en proportion du génie du maestro, de leur ôter l'air vulgaire et de les élever au sublime. » C'est ainsi que M. Beyle définissait la poétique du drame musical, c'est ainsi que la comprend Rossini, et qu'aura le droit de la comprendre toute imagination qui, à l'instar de la sienne, saura évoquer la lumière du néant. Voyez *Guillaume Tell :* où trouver une rapsodie capable d'être comparée à ce poème? Et cependant, à travers tout ce fatras classique, le romantisme de l'époque se fait jour; je dis plus, il y a dans cette musique, composée à la veille des journées de juil-

(1) On s'est toujours mépris, selon moi, sur les conditions musicales de ce sujet de *Faust*, traité vingt fois et maltraité par des compositeurs chez lesquels le sens du fantastique prédomine. Un Voltaire musicien, Rossini dans ses meilleurs jours, tel je me représente le maître capable de rendre ce poème par son côté le plus original : l'esprit.

let, je ne sais quel pressentiment des événemens qui se préparent. Qu'importe d'ailleurs qu'ici, comme dans *la Muette,* une révolution populaire serve de thème à l'opéra? Je parle de l'idée musicale en tant qu'indépendante du sujet, de son expression et de son mouvement.

Il suffit d'opposer *Tancredi* à *Guillaume Tell* pour voir quel immense chemin les idées ont parcouru pendant les quinze années de paix qui séparent ces deux œuvres polaires d'un même homme. Paris exerce, à dater de cette époque, une attraction en quelque sorte démoniaque sur toutes les productions du génie européen. C'est à Paris que la musique italienne et la musique allemande ont désormais leur centre; c'est dans cet atelier universel que vont maintenant s'élaborer ces partitions cosmopolites où Rome et Naples, Vienne, Berlin et Munich distingueront plus tard, à travers les élémens les plus dissemblables, le signe indélébile de la nationalité du maître. L'Espagne elle-même, qui n'a jamais brillé par la musique (1), eut son représentant à ce congrès des arts. Qui ne se souvient encore aujourd'hui de ce Gaspard Gomis, nature ardente et passionnée, imagination vouée jusqu'à l'ivresse au culte de Mozart et de Haydn, et dont une mort hâtive éteignit cruellement la flamme? Entre tous les jeunes gens qui s'empressaient autour de Rossini vers cette période, il n'y en avait point que l'illustre maestro distinguât davantage et sur lequel il plaçât de plus riches espérances. Une fin précoce ne permit pas à cet horoscope de se réaliser. Gomis mourut à trente ans, consumé par le feu qui trop souvent dévore les adeptes, et l'unique opéra qu'il ait écrit, *le Revenant,* ce chant du cygne qui précéda sa mort, comme *le Pré aux Clercs* précéda la mort d'Hérold, comme *les Puritains* celle de Bellini, montre à quel point cette tête espagnole, nourrie de Mozart et de Haydn, ardemment éprise de Rossini, avait subi l'influence française.

Il est dans la nature des grands succès de provoquer les réactions, et tandis que la France, toujours si libérale et si magnanime en ses adoptions, se donnait sans arrière-pensée à l'homme aimable dont le génie enchantait le monde, l'Allemagne se raidissait de plus en plus contre une gloire qu'elle avait de tout temps impatiemment supportée. Le *Freyschütz* de Weber fut une protestation nationale de l'esprit germanique contre la souveraineté de Rossini, parvenue à son point culminant. Le romantisme littéraire en Allemagne avait eu pour mobile la haine de la France et l'enthousiasme patriotique; le roman-

(1) L'Espagne, qui compte vingt peintres du premier ordre, n'a pas un musicien qu'on puisse citer. D'autre part, que vaut en peinture l'école napolitaine? Et c'est Naples qui a donné au monde Cimarosa et Pergolèse. Double argument en faveur du système des compensations!

tisme musical procéda d'une tendance anti-italienne. Cette sainte croisade contre l'imitation des lettres françaises, dont Schlegel et Tieck s'étaient déclarés les protagonistes, Weber et ses disciples la prêchaient contre l'abus des formules rossiniennes et ce qu'ils appelaient le style *conventionnel* de ce maître. Chose étrange, cette même Italie, qui servait ici de point de mire à l'anathème, fournissait journellement des modèles aux poètes de la jeune génération, qui ne se lassaient pas de lui emprunter les formes de leurs sonnets et de leurs chansons, et devait plus tard, à l'avénement de Mendelshon, aider aux transformations toutes modernes de la musique allemande! Il est vrai d'ajouter que Rossini n'entre pour rien dans cette affaire, et qu'il s'agissait uniquement de donner par-dessus sa tête la main aux Astorga et aux Pergolèse, lesquels furent pour ces néo-romantiques ce que Dante et Pétrarque avaient été pour les poètes. Quoi qu'il en soit, le *Freyschütz,* malgré son immense retentissement, ne fit pas d'école, et Weber, que je sache, n'a guère produit en ligne directe que M. Marschner, l'auteur de *Hans Heiling,* et Conradin Kreutzer, le chantre ingénieux d'*Une Nuit à Grenade,* talens faciles, mais qui ne dépassent pas la portée ordinaire. Les germes féconds et puissans déposés par Weber dans le *Freyschütz* et ses autres chefs-d'œuvre ne portèrent leurs fruits que plus tard, lorsque Meyerbeer les fit servir à ses combinaisons solennelles, où l'élément rossinien entra pour sa part.

On a appelé la musique de l'auteur des *Huguenots* et du *Prophète* une *encyclopédie;* rien de plus vrai que ce mot. Toutes les découvertes du génie musical moderne, les plus hautes aussi bien que les moindres, M. Meyerbeer semble les avoir englobées dans l'étendue de son œuvre, empreinte jusqu'à l'excès du caractère cosmopolite. Après avoir dans *Robert le Diable* élevé à des proportions grandioses le romantisme local de l'auteur du *Freyschütz,* il a dans *les Huguenots* et *le Prophète* porté l'émancipation des masses à des effets encore inconnus et tellement formidables, que ses conquêtes paraissent, de ce côté du moins, toucher aux colonnes d'Hercule. Rossini et M. Auber, comme ces hommes d'état que l'occasion fait révolutionnaires malgré eux, devaient s'en tenir, l'un à *Guillaume Tell,* l'autre à *la Muette de Portici*. Ce sera la gloire de Meyerbeer d'avoir créé l'opéra historique. Ainsi, pour citer *les Huguenots,* la lutte du protestantisme et du catholicisme est bien moins dans le motif dramatique de la pièce que dans le caractère de la musique. Cette partition, on peut le dire, a la couleur et le costume du temps. C'est la première fois qu'il arrivait à l'Opéra de rendre, à l'aide d'imposantes masses musicales, le contraste de deux grandes idées qui se sont disputé le monde; de même de la partition du *Prophète*, qui me semble

le produit plus systématique peut-être de cette tendance à laquelle obéit désormais le génie de Meyerbeer, et qui consiste à remplacer le conflit des passions individuelles par le conflit de certaines idées éternelles ayant pour représentans des individus historiques ou des peuples.

Au premier rang des compositeurs que le génie et les succès de Meyerbeer ont suscités en France, il convient de citer l'auteur de *la Reine de Chypre* et de *Charles VI*. Pas plus qu'Hérold, dont il recueillit un moment l'héritage (1), pas plus que la génération musicale de cette époque, M. Halévy n'échappa sans doute à l'influence rossinienne, mais cette influence fut sur lui moins immédiate. Entre *Guillaume Tell* et *la Juive*, on sent que *Robert le Diable* a passé. M. Halévy a beaucoup étudié. Lorsqu'il entra dans l'arène musicale, il était armé de toutes pièces, et cinq années passées au sein de l'intimité de Cherubini avaient fait de lui un maître dans la science du contre-point, dans cet art qu'il possède à un degré supérieur et que j'appellerais volontiers l'architecture des sons. Aussi ce fut avec l'entière connaissance de lui-même qu'il aborda la carrière; la vocation instinctive tient ici beaucoup moins de place que la conviction esthétique. M. Halévy est une exception intéressante dans l'histoire de l'opéra français moderne. Il n'a rien de cette aimable légèreté qu'on attribue à l'esprit national, de cette coquetterie un peu frivole, de ce mélodieux entrain dont la plupart des opéras de Boïeldieu, d'Hérold et de M. Auber portent la marque, et dont on retrouve la trace jusque dans les improvisations banales de M. Adam. Chez lui, tout est méthode et calcul; aussi les difficultés le tentent, et presque toujours il s'en tire en homme excessivement habile. A ce point de vue, *l'Éclair* est peut-être aujourd'hui encore l'œuvre la plus complète que M. Halévy ait produite. Avouons qu'un opéra sans chœurs et sans action, où figurent seulement deux ténors et deux soprani, eût semblé, même en Italie, une gageure impossible. A force de nuances, M. Halévy parvient à piquer la curiosité, à se montrer intéressant là où d'autres ne réussiraient qu'à produire l'ennui. Il est vrai, pour tout dire, d'ajouter qu'il arrivera vingt fois au même musicien d'être ennuyeux en des endroits où l'intérêt paraîtrait ne demander qu'à naître. Comme tous les hommes doués de plus d'intelligence que d'imagination et chez lesquels les facultés critiques l'emportent de beaucoup sur la puissance productive, M. Halévy n'a point fondé d'école, et aucun de ses opéras, si nombreux qu'ils soient, n'a fait époque. Je le rattache à Rossini; je pourrais aussi

(1) En terminant la partition de *Ludovic*, dont le chantre du *Pré aux Clercs* n'avait laissé que des fragmens.

bien le rattacher à Meyerbeer, car il procède également des deux, et plus directement encore, je le répète, du chantre de *Robert le Diable* et des *Huguenots* que de l'auteur de *Guillaume Tell.*

VIII. — AVÉNEMENT DES NOUVEAUX MAITRES. — BELLINI ET DONIZETTI.

Rossini déserta donc en 1829 la voie traditionnelle de l'opéra italien; il la déserta pour n'y jamais rentrer. Un moment, l'Italie eut l'air de vouloir ressaisir cette domination musicale qui lui échappait : ce fut à l'avénement de Bellini; mais comme dans cet enthousiasme national qui salua le jeune maître la politique se trouva mêlée, il importe de lui faire sa part.

Au lendemain des journées de juillet, l'Italie, on s'en souvient, eut un de ces tressaillemens patriotiques dont toutes les commotions qui ébranlent la France amènent périodiquement le contre-coup. L'illusion dura peu, et il en résulta un découragement qui, se combinant avec le sensualisme du sol et sa frivolité, eut pour conséquence une certaine sentimentalité maladive ignorée des temps où chantaient les Cimarosa et les Rossini. La vocation de Bellini fut de traduire en musique cette vague disposition des âmes. Il toucha la note juste, il soupira l'hymne de Sion aux oreilles de ces nouveaux Hébreux assis sur les rives du fleuve, et de là ces transports unanimes, ces ovations, élans suprêmes du patriotisme chez un peuple avant tout dilettante. Il ne manquait plus à Bellini pour sa complète apothéose que de mourir jeune; le destin le servit à souhait. Son trépas si mélancolique fit de lui le héros d'un mythe national; il prit place à côté de Raphaël. Rossini avait chanté l'Italie oublieuse, frivole et galante, la terre du soleil, des fleurs, des Olympia, des Scaramouche et du macaroni; Bellini chanta l'Italie asservie et défaillante; sa voix efféminée, interprète des langueurs d'un grand peuple, semble déjà pressentir Novare!

Cette corde nationale prédominante n'empêcha point Bellini de tomber à son heure dans le tourbillon parisien. Lui aussi dut céder à la force attractive du grand centre magnétique. La partition des *Puritains* restera comme un signe éclatant des modifications que l'influence française fit subir à son tempérament. Par cet opéra d'un style plus soutenu, d'une expression plus dramatique, le jeune maître élargissait son horizon; on crut y voir l'assurance d'un grand avenir. La mort y mit obstacle, et cette fois peut-être avec discernement et dans l'intérêt même d'une gloire si aimable, qu'elle moissonnait dans sa fleur. « Celui qui jeune a quitté la terre marche jeune éternellement dans le royaume de Perséphone, il apparaît aux hommes à venir éternellement jeune, éternellement regrettable. Le vieillard qui

succombe repose complet, accompli; mais le jeune homme éveille en tombant un attendrissement sympathique, une émotion ardente, infinie, qui d'une génération se transmet à l'autre. » Ces paroles de Pallas au fils de Pélée (1) nous reviennent à la mémoire à propos du chantre harmonieux de l'Italie gémissante. Avec *les Puritains*, Bellini changeait de mode d'inspiration; qui sait si l'ensemble de sa physionomie n'eût rien perdu à ce rayonnement ultérieur? Tel qu'il est, il résume en lui toute une période intéressante de la vie d'un peuple. Commencée à la veille des journées de juillet, sa vie musicale a pour terme leur lendemain. Otez-lui son caractère exclusivement national, sa note élégiaque et mélodieusement compatissante, et Bellini cesse d'être un phénomène, et vous enlevez à son profil cette grâce, cette sérénité du demi-dieu dont la légende le décore. La musique des *Puritains*, si renommée chez nous et si constamment applaudie, n'a jamais joui de l'autre côté des Alpes que d'une moindre célébrité, ce qui tient sans doute à l'absence du caractère national. La *Norma* au contraire et surtout *la Sonnambula*, voilà ses partitions vraiment populaires. Étrange chose cependant, et qui pourrait prêter aux déductions philosophiques, de voir au XIXe siècle un pays faire son opéra *national* d'un ouvrage dont le sujet repose sur l'état d'une jeune fille malade du système nerveux!

Rossini avait créé des virtuoses, Bellini fit des chanteurs. A l'ornementation fleurie, au coloris éblouissant, aux grâces légères de l'expression, caractères du chant rossinien, succéda la phrase à *demi-teinte*, l'ampleur pathétique de la cantilène, dont Rubini fut le vrai héros. Pour des imitateurs, Bellini n'en compte guère; l'organisation chez lui tenait trop de place, et l'on ne copie pas un phénomène. Le chant de Bellini, c'est son âme, tandis que chez Rossini, comme chez tous les chefs d'école, la formule technique entre pour beaucoup. «Signor Rossini, lui disait un jour en maugréant le vieux Zingarelli, qui dirigeait le conservatoire de Naples, vous me gâtez tous mes élèves. — Comment cela, cher maître? répliqua l'auteur d'*Aureliano in Palmira*. — Mais parce qu'ils prétendent tous vous imiter. — J'en suis vraiment au désespoir, continua Rossini; mais pourquoi n'obtenez-vous pas d'eux qu'ils vous imitent, vous, au lieu de moi?» L'irritable vieillard sentit la piqûre, et de l'air d'un singe qui vient de mordre dans un citron : « Apprenez, dit-il, que s'il est facile d'imiter Rossini, imiter Zingarelli est un peu moins commode. » (*Sappiate che imitare Rossini è facile, ma imitare Zingarelli un po' difficile!*)

(1) Dans l'*Achilléide*. Voir notre traduction des poésies de Goethe, p. 256 de l'édition Charpentier.

Au nombre de ces coryphées de l'ancien style dont le patriarche Zingarelli dirigeait le bataillon sacré figurait aussi le marquis Zergalli, antagoniste fougueux et passionné de la musique de Rossini, qu'il appelle une musique *volcanique* (1). « Les compositions de Rossini, dit-il, lorsqu'on les étudie d'un point de vue plus élevé, sont loin d'avoir l'importance que la mode leur attribue, et chez lui le mérite de l'invention n'est point tel qu'on se l'imagine. Je citerais vingt maîtres italiens ou allemands auxquels il ne se fait point faute d'emprunter journellement leurs idées, qu'il se charge ensuite d'arranger en compilateur fort habile (2). Quelle différence avec les maîtres du temps passé, avec les compositeurs classiques du XVIII[e] siècle, cet âge d'or de l'harmonie et de la mélodie! Ceux-là du moins appartiennent à l'histoire et ne vieilliront pas. » Toujours la même désolante préoccupation, toujours le même besoin d'opposer le passé au présent; on ne demande pas à un homme si, sa nature étant donnée, il en a su tirer tout ce qu'elle contenait de fécond et de grand, on veut le rattacher par force à cette tradition dont il a rompu la chaîne. — Pourquoi n'êtes-vous pas Haydn, Mozart ou Haendel? « Et vive Dieu! monsieur, parce que je suis Rossini, et qu'alors même que j'eusse été assez fou pour m'en donner la peine, je n'aurais jamais fait, croyez-le bien, qu'un assez triste Haydn et qu'un pire Mozart; mieux vaut encore rester Rossini et s'appliquer de tous ses efforts à être ce qu'on est dans les meilleures conditions possibles (3). »

Rossini et Bellini étaient restés conséquens avec eux-mêmes jusqu'au jour de leur période française. Moins doué d'originalité que ces deux maîtres, Donizetti expérimenta. Sa fidélité au premier style de son adoption ne dépassa guère l'époque de son obscurité (4). Dès ses premiers succès, il s'appropria les élémens de tous les genres, prenant un peu son bien chez tout le monde, combinant avec la plus aimable et la plus heureuse insouciance Rossini et Meyerbeer, Auber et Bellini. Qui ne se rappelle, en écoutant *l'Elisir d'a-*

(1) Il va sans dire qu'en opposition à ces *réactionnaires*, il y avait les panégyristes quand même, les *ultras*, ce Luigi Prividali, par exemple, qui prétendait que le titre seul d'un opéra de Rossini suffisait pour répandre d'avance partout l'idée de la suprême perfection.

(2) « Je prends mon bien où je le trouve, » disait Molière. Un jour Rossini, écoutant un mauvais opéra, saisit au passage une idée qui le frappe; il tire son crayon, la note pour s'en servir dans l'occasion, et se contente de grommeler : *E troppo buono per questo c....* « C'est trop bon pour cet imbécile. »

(3) Tels sont les propres termes dans lesquels en 1822 il s'expliqua à Vienne à ce sujet.

(4) Cette obscurité, si je m'en fie à l'auteur des *Promenades dans Rome,* durait encore en 1828. « M[me] Lampugnani nous a menés, Frédéric et moi, au concert que donnait M[me] Savelli. La musique était plate, ce qui ne m'a pas surpris; elle est du maestro Donizetti. Cet homme me poursuit partout. » Et plus loin : « La musique étant nauséabonde, j'ai fait la conversation, etc. » Beyle, *Promenades dans Rome,* t. II, p. 3.

more, la veine bouffe de l'auteur de *l'Italiana in Algeri?* Comment entendre *Belisario* sans songer à *Norma? La Fille du Régiment* est un opéra-comique dont Boïeldieu serait jaloux. Alliez la plainte élégiaque de Bellini à l'orchestre rossinien, au maître sicilien empruntez ses langueurs, au peintre d'*Otello* le feu qui passionne, appelez le romantisme en aide à vos efforts, et vous avez la *Lucia*. Quant à *la Favorite*, quel plus galant hommage l'esprit italien rendit-il jamais à l'Allemagne? Ce qui dirige avant tout Donizetti dans son éclectisme, c'est un besoin forcené de réussir. Il observe, il étudie le caprice du public et s'y conforme sans laisser à ce caprice, si éphémère qu'il soit, le temps de s'évanouir. Aussi sa musique ressemble parfois à la littérature des feuilletons. Tout en déplorant l'abus du talent, on s'en amuse. D'ailleurs Donizetti n'est point un imitateur banal; chez lui, si noyé qu'il puisse être, le grain d'originalité n'en existe pas moins, et ce glaneur du champ d'autrui finit toujours par donner à sa gerbe un tour qui lui est propre. N'importe, il est certain qu'en fait de nationalité, Donizetti n'en représente aucune, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir une très grande célébrité. Nous ne voyons pas cependant que sa renommée lui ait de beaucoup survécu. On se souvient de l'impression mélancolique et profonde que produisit la mort de Bellini, et cela non point seulement en Italie, mais dans la société parisienne tout entière. Un matin, les journaux annoncèrent que Donizetti était mort fou; qui s'en occupa? Il est vrai que nous étions alors en 1848, et qu'un musicien ne pouvait plus mal tomber pour faire parler de lui. L'auteur des *Puritains* avait quitté le monde au bon moment, l'auteur de *Lucia* un moment trop tôt, en ce sens que chez les talens de cette nature la production est indéfinie. Qui sait combien de partitions cette muse agréable et négligée eût encore fournies, si Dieu l'eût laissée vivre? Avec Donizetti s'en est allé le dernier des Romains. Si émoussée que fût chez lui la corde nationale, du moins pouvait-on dire qu'elle avait vibré au début, tandis qu'aujourd'hui les compositeurs italiens naissent allemands ou français, et commencent comme finissaient ceux qui les ont précédés. Voyez Verdi. Sacchetti raconte qu'un jour, dans une société de lettrés et de savans, André Orcagna posa cette question : Qui avait été le plus grand peintre, Giotto excepté? L'un nommait Cimabuë, l'autre Stefano, Bernardo ou Buffalmacco. Taddeo Gaddi, qui se trouvait présent, dit : Certainement il y a eu de grands talens, mais cet *art va manquant tous les jours*. — Au lieu de Giotto dites Rossini, et l'anecdote s'applique à la musique, cet art qui, lui aussi, s'en va manquant tous les jours!

Quel que soit le rang historique qu'on leur assigne, les deux compositeurs dont je viens de parler exercèrent de 1830 à 1835 une in-

contestable domination sur l'esprit du public. Rossini avait cessé de régner seul, le soleil se sentit offusqué du passage de ces astres errans qui jetaient une perturbation momentanée dans son système. L'avénement triomphal de Meyerbeer à l'Opéra, divers ouvrages qui, sans avoir comme *Robert le Diable* à se recommander par les plus hautes qualités musicales, n'en obtinrent pas moins l'assentiment général, contribuèrent peu à peu à éloigner de la scène l'auteur de *Guillaume Tell*. On comprend qu'il serait absurde de prononcer le mot d'envie à propos de cette disposition, qui trahissait plutôt ce découragement suprême qu'inspire tôt ou tard aux âmes ayant conscience de leur force et de leur supériorité l'inconstance banale du public. Disons-le aussi, cette humeur chagrine se compliquait d'intérêts d'un autre ordre. Rossini était sincèrement attaché à la restauration, il l'aimait par ce sentiment qu'on retrouve à chaque page chez M. de Lamartine, et qui fait que l'homme, quoi que l'on puisse dire, a toujours du faible pour la période où ses facultés intellectuelles et morales ont eu leur épanouissement, pour ces années bienheureuses où s'encadrent la gloire des uns et les illusions des autres. Rossini vit donc avec un profond déplaisir les événemens de juillet. Cette révolution, dont le contre-coup tua Niebuhr, laissa dans l'âme du musicien du congrès de Vérone une incurable mélancolie que la catastrophe de février devait, dix-huit ans plus tard, changer en une véritable impression de terreur. Des ministres nouveaux remplaçaient au pouvoir ces hommes avec lesquels il était habitué à traiter et qui l'avaient accablé de prévenances; l'administration de l'Opéra passait du département de la maison du roi aux mains d'un entrepreneur particulier, et ces circonstances, que l'auteur de *Guillaume Tell* eût si facilement surmontées, amenèrent son abdication; car elles agissaient sur un esprit en proie à toutes les lassitudes de l'expérience, et qui savait de longue date ce qu'il faut penser des applaudissemens du monde.

Rossini s'isola; l'harmonieux anachorète se retira dans les combles du Théâtre-Italien, et c'est là que ceux de ses anciens amis qui ne craignaient pas de se rompre le cou en tombant dans quelque chausse-trape ont pu le voir, pendant trois ans, se livrer aux spéculations les plus philosophiques touchant les choses et les hommes du moment. Son persiflage ne débridait pas; il vous exécutait en quatre mots la renommée d'hier et celle de demain; presque toutes les épigrammes qui sont restées de lui datent de cette phase. On sait quelles brillantes campagnes le Théâtre-Italien parcourait alors sous les auspices de Bellini et de Donizetti, les idoles du jour; quant à Rossini, si son nom reparaissait sur l'affiche, c'était de loin en loin. Sans doute encore par intervalle on jouait *Otello, la Gazza*, *le Barbier;* mais *la Straniera*, *Norma*, *les Puritains*, *Anna Bolena*, la *Lucia*, for-

maient le fond du répertoire, et lui, campé là-haut dans la dunette, à peine s'il s'apercevait que le vent ne soufflait plus en poupe à son navire. Vivre dans le temple des dieux rivaux, respirer jour et nuit l'atmosphère de leurs succès, j'en pourrais nommer plus d'un qui serait mort d'envie à pareil jeu. Lui au contraire, il paraissait s'y délecter, et s'y roulait comme la salamandre dans la flamme. Quiconque fréquentait le Théâtre-Italien à cette époque se souviendra d'y avoir rencontré mainte fois dans les corridors, entre dix et onze heures, un homme d'embonpoint modéré, au front calme et serein, à l'œil doux et pénétrant, à la physionomie souriante, au geste naturellement familier, et qu'on reconnaissait en général à sa mise assez peu correcte et à l'ampleur de sa redingote, qu'il promenait imperturbablement parmi les habits noirs : — cet homme, c'était Rossini. De ce qui se passait sur le théâtre et dans la salle, il ne voulait pas même se douter, et lorsque d'aventure une bouffée mélodieuse lui arrivait par quelque porte entrebâillée, il eût été fort en peine de vous dire si c'était d'*Otello* ou des *Puritains* que venait ce souffle-là. Comme le genre de cellule qu'il habitait ne se prêtait guère aux réceptions, quand il lui plaisait de voir du monde il descendait au foyer, où son premier soin était de se garder des sots, qu'il fuyait d'ailleurs partout comme la peste. Lorsqu'il ne trouvait pas dans la cohue des allans et venans une conversation en harmonie avec son humeur et capable de le divertir pour le reste de la soirée, il allait, en bon prince qui s'encanaille, s'asseoir sur quelque banquette à côté d'une ouvreuse; toutes le connaissaient et se faisaient un plaisir de lui conter la petite chronique de ces galans boudoirs dont elles ont la clé : commérages de soubrettes que le joyeux maestro goûtait fort. Un soir, Mlle Judith Grisi, qui d'ailleurs avait la vue très basse, passait devant lui sans le remarquer; Rossini l'appelle, et l'aimable cantatrice s'étant retournée avec une certaine hésitation : « Ah! pardon, cher maître! lui dit-elle; je vous avais pris pour un domestique! » (*Vi prendeva per un servitore.*) Du reste ces privautés dans les façons et le langage, dont on s'étonnerait chez d'autres, ici n'ont rien qui doive choquer. Un Italien qui vaque à ce qui l'amuse ne croit point pour cela se déclasser. Je doute qu'il y ait à Paris, et même à Naples, un cuisinier capable de faire le macaroni comme le frère du duc de C..., ce qui n'empêche pas ce gentilhomme d'être un très grand seigneur.

IX. — RETOUR EN ITALIE. — BOLOGNE ET FLORENCE.

Un beau jour cependant, Rossini s'ennuya de la France, et quitta Paris pour s'en aller habiter son palais de Bologne. Sa santé, dont il

se plaignait beaucoup dans les derniers temps de son séjour ici, ne tarda pas à se rétablir entièrement à la douce influence du climat natal, et peu à peu il oublia l'asphalte des boulevards, les couloirs du Théâtre-Italien et le Café de Paris, comme il avait oublié déjà tant de choses en ce bas monde. Bologne lui plaisait, il s'y laissait vivre au milieu d'une prélature aimable et tolérante; Rossini a toujours infiniment goûté la société des éminences, prédilection qu'il dut aux bontés dont le combla dans sa jeunesse le cardinal Consalvi (1), l'un des hommes les plus sensibles à la musique. L'habile et circonspect aménagement d'une fortune considérable, les plaisirs de la table, les émotions tempérées d'une partie de whist, tels étaient les affaires et les délassemens de ce sage, revenu des grandeurs humaines, et qui pouvait dire comme cet autre épicurien du temps de Raphaël : « Vous me demandez ma profession de foi, je ne crois pas plus au noir qu'à l'azur, mais je crois au bon vin, au chapon rôti; en y croyant, on est sauvé (2). »

La révolution de février vint surprendre l'heureux dilettante au sein de son bien-être. Saisi d'épouvante et d'horreur à l'aspect des événemens dont Bologne fut le théâtre, il émigra pour Florence, où jusqu'à nouvel ordre il semble avoir installé ses lares domestiques. A Paris, nous aurions peut-être l'impertinence de lui parler encore de sa musique; là, sous ce divin ciel, où chacun fait ce qui lui plaît, sans se préoccuper du voisin, personne ne songe à lui venir corner sa gloire aux oreilles. Une fois le grand-duc a voulu se donner le plaisir d'entendre *Guillaume Tell;* Rossini a dirigé la représentation, et le lendemain tout était dit. A ce compte, Rossini a bien fait de se sauver de l'autre côté des Alpes, car à Paris la

(1) Le même qui adorait Cimarosa, dont il fit faire le buste par Canova :

A Domenico Cimarosa,
Ercole cardinale Consalvi.

Le cardinal Consalvi allait souvent le soir chez l'ambassadrice de X... Là il rencontrait un jeune homme charmant, qui savait par cœur une vingtaine des plus beaux airs de Cimarosa. Rossini, car c'était lui, chantait ceux que lui demandait le cardinal, tandis que son éminence s'établissait commodément dans un grand fauteuil un peu dans l'ombre. Après que Rossini avait chanté quelques minutes, on voyait une larme silencieuse s'échapper des yeux du ministre et couler lentement sur sa joue. Chose étrange, c'étaient les airs les plus bouffes qui produisaient cet effet. *Y am never mery when i hear sweet musick*, a dit celui des poètes modernes qui a le mieux connu le secret des passions humaines, l'auteur d'*Otello* et de *Cymbeline*.

(2) Io non credo più al nero che all' azzuro,
Ma nel cappone o lesso o vuolsi arrosto,
Ma sopra tutto nel buon vino ho fede
E credi che sia salvo chi gli crede.
(Pulci, *Morgante Maggiore*, canto XVIII.)

niaiserie du public l'eût condamné à n'être jusqu'à la fin que l'ombre errante de l'auteur de *Semiramide* et de *Moïse*, tandis que là-bas il a pu dépouiller le grand homme et jouir de cet ineffable contentement de ne plus s'entendre dire qu'il *vole la postérité*. A Saint-Pétersbourg, quand l'empereur veut se promener comme un simple mortel sur la Perspective, il se coiffe d'une certaine manière, et dès lors il est convenu que chacun se fera un devoir de ne pas le saluer. Quel malheur qu'un pareil usage ne puisse s'établir en France, au moins pour les hommes de génie, qui trouveraient sans doute par là un moyen d'échapper aux exigences d'un passé trop fameux dont la tyrannie finit par les forcer à déloger!

On a dit que le principal caractère du génie est de ne pas laisser après lui les choses au point où il les a trouvées à son avénement. Personne mieux que Rossini ne confirme cette vérité. Jetons un rapide coup d'œil sur ce qu'était la musique italienne en 1812, au jour de l'apparition du fils d'Anne Guidarini. L'école de chant d'où étaient sortis ces virtuoses tant célèbres auxquels on attribuait le mérite de faire valoir les œuvres même les moins recommandables, mérite dont, hélas! trop souvent ils abusèrent, cette grande école n'existait plus. La plupart des maîtres du siècle précédent avaient quitté ce monde, ceux qui vivaient encore n'écrivaient plus. Les lyres d'or de Cimarosa et de Paisiello restaient muettes; Zingarelli, Fioravanti, Salieri, Portogallo, avaient cessé de chanter. Cherubini et Spontini, devenus Français, semblaient à tout jamais perdus pour l'Italie. Quant à la jeune génération, elle n'offrait guère qu'un écho affaibli du passé. Il se peut que, sans cette complexion languissante qui paralysa l'essor de son génie, Pavesi eût répondu plus tard à la haute opinion que Rossini s'était formée de lui sur divers fragmens; Fioravanti continuait en l'exagérant le bouffe de Cimarosa, et pour les Generali, les Caccia, les Nicolini, c'étaient d'honnêtes talens, comme en suscite par douzaine toute personnalité un peu marquante, gens d'esprit, mais non d'invention, et qui n'existent que pour redire. Contre ces imitateurs dépourvus de la veine mélodique des anciens maîtres, et dans les mains de qui l'orchestre allait encore s'appauvrissant, deux musiciens tentèrent une réaction. L'un était le Bavarois Simon Mayr, l'auteur d'une *Lodoïska* donnée en 1800, de *Ginevra di Scozia* (1803), des *Misteri Eleusini* et de vingt autres ouvrages qui longtemps passèrent pour des chefs-d'œuvre aux yeux d'un public auquel Mozart demeurait encore inconnu; l'autre était M. Paër, qui, bien que né en Italie, avait compris de bonne heure le parti qu'on pouvait tirer de l'harmonie allemande. La musique italienne quittait le simple et le facile pour le composé et le savant, et le mérite des compositeurs dont je parle est d'avoir aidé en prati-

ciens habiles à des combinaisons que réclamait l'esprit du temps. J'ai toujours considéré l'orchestre comme un centre de résonnance où la voix dominante d'une époque trouve invariablement son écho, et volontiers je le comparerais à ces organes d'une impressionnabilité plus délicate qu'affecte à l'instant même chez certains individus la moindre irritation dans l'économie générale. Prenez l'orchestre du *Devin du Village*, et dites si cette aimable bucolique où la flûte roucoule à cœur joie ne trahit pas le *rococo* sentimental d'une société frivole et maniérée à l'excès. Que la température intellectuelle et morale se modifie, que le retour aux vieilles croyances incline les imaginations au romantisme, et vous n'entendrez bientôt plus que des orgues et des harpes; supposez maintenant une période guerrière, et vous allez voir s'ouvrir le règne des instrumens de cuivre. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces retentissantes fanfares et tout ce vacarme militaire qu'on a tant reprochés depuis à la musique italienne ne s'y rencontrent qu'à dater de Napoléon, et qu'on les trouve pour la première fois dans les opéras écrits de 1811 à 1813 par Generali et les compositeurs qui comme lui s'inspiraient des bulletins de l'empire.

Les choses en étaient à ce point lorsque Rossini parut. Devant ce jeune homme doué de toutes les facultés instinctives du génie, Anacréon et Pindare tout ensemble, Bologne, Venise et Milan restèrent dans l'enchantement. *Tancredi* fut une révélation. Les autres écrivent pour qu'on les admire; il lui suffit, à lui, d'être écouté, et sa musique est une fête pour l'oreille charmée. «Si vous me demandiez, écrivait Carpani (1), ce qui m'éblouit et me fascine dans ce météore du firmament italien, ce que je trouve d'enivrant et de merveilleux dans cette admirable musique, je répondrais, en criant aussi loin que ma voix peut atteindre : Le chant, et puis toujours le chant, et toujours le chant! » Et après avoir estimé à son prix cette faculté si rare de la mélodie dont ni l'étude ni l'expérience n'ont encore livré les secrets à personne :

« C'est à tort, poursuit-il, qu'on accuse la musique de Rossini de manquer d'expression; tout ce qu'on peut dire et ce que, pour ma part, j'approuve entièrement, c'est qu'il sacrifie de propos délibéré l'expression au chant, dont certains maîtres allemands, parmi les plus illustres, affectent au contraire de méconnaître l'importance exclusive. Ainsi, pour eux, la musique ne consiste que dans l'expression, et du commencement à la fin il faut qu'elle soit empreinte de la couleur poétique du sujet... Admirable théorie donnant pour résultat le *Fidelio* de Beethoven, c'est-à-dire un tissu de modulations péniblement enchevêtrées les unes dans les autres, en antagonisme perpétuel avec elles-mêmes aussi bien qu'avec l'oreille du patient qui les écoute, modula-

(1) *Biblioteca italiana*, 1818, Milan.

tions barbares qui, pour être selon les règles, ne nous en écorchent pas moins le tympan par leurs soubresauts et leurs contrecoups, déclamation instrumentée que traversent de rapides éclairs, mais qu'on ne saurait appeler un opéra! »

Sans adopter intégralement toute la solution du critique milanais, il faut bien convenir cependant qu'il y a du vrai dans ce qu'il dit, et j'ajouterai que si les docteurs de Berlin et de Leipzig connaissent à merveille le côté faible et vulnérable de la musique italienne, en revanche les écrivains italiens, quand ils s'en mêlent, trouvent à l'endroit de la musique allemande des argumens qui sont loin d'être dénués de valeur. Rousseau, qui se rattachait de son temps aux principes que représente aujourd'hui Rossini, observait avec raison que, s'il s'agissait tout simplement de lui donner le spectacle d'une tragédie, mieux valait s'en tenir à la déclamer, la musique étant un art indépendant et libre, un art ayant l'oreille pour domaine, comme la peinture et la poésie ont les yeux et le cœur pour royaume. Autour de Gluck se rangeaient alors, on le sait, les partisans de l'opinion contraire : antagonisme éternel du Nord et du Midi, vieille querelle que les fougueux débats du XVIIIe siècle n'ont point tranchée et qui subsistera aussi longtemps que la musique elle-même! D'ailleurs, peut-être qu'il ne serait pas si difficile de s'entendre; il suffirait pour cela d'aller au fond des choses, attendu que les partisans de Gluck n'ont jamais pu nier la mélodie, pas plus que les prosélytes de Piccini n'ont pu nier l'expression dramatique. Qui donc oserait prétendre qu'il n'y a que de la déclamation harmonique dans *Alceste*, dans *Iphigénie*, dans *Orphée*, dans cette mélodieuse partition d'*Orphée*, qui fut le triomphe de Guadagni, et dont le virtuose par excellence, Rubini, se complaisait en ses meilleurs jours à nous rendre les pathétiques beautés? Bien loin de négliger la mélodie, Gluck la recherche et la caresse, volontiers il la reproduit sous toutes ses formes, et ce n'est pas lui qui refuserait de payer à l'oreille le tribut qu'elle réclame; d'autre part, où voit-on que les Piccini, les Paisiello, les Cimarosa fassent défaut systématiquement à l'expression? J'en dirai autant de Rossini, à qui nul ne contestera d'avoir, par un de ces coups de fortune qui n'arrivent qu'au génie, su combiner dans le trio de *Guillaume Tell* le naturel et la clarté du style italien avec ce que l'accent dramatique de Gluck a jamais rencontré de plus sublime. Si la paix entre l'Italie musicale et l'Allemagne avait pu être fondée, Rossini eût certainement été l'homme de cette transaction. Élève de Haydn dans l'emploi des instrumens, il connaît à merveille l'art des dissonances et des modulations, et s'il introduit le clair-obscur dans son harmonie, jamais il n'en surcharge le tableau. Avant lui, aucun maître italien ne s'était tant avancé du côté de l'Allemagne, et ses

plus acharnés détracteurs lui doivent cette justice, de reconnaître que les concessions que les besoins de son temps lui commandaient, Rossini les a faites sans rien abdiquer de son individualité, et qu'en empruntant aux Allemands leur orchestre, il a toujours parfaitement respecté leur métaphysique.

Plaire au public, le captiver, l'entraîner, l'enivrer, voilà ce que veut surtout Rossini et ce qu'il obtient, voilà le but incessant proposé à ces mélodies, à ces motifs, à ces thèmes que l'orchestre d'Haydn et de Mozart accompagnent. L'auteur de *Guillaume Tell* a su concilier, et ce sera le meilleur de sa gloire, les progrès de l'harmonie moderne, les conquêtes de l'instrumentation, avec cet impérieux besoin que les Italiens ont de la phrase mélodique. Les Paër et les Mayr, en se bornant à ravitailler l'orchestre, n'avaient fourni qu'une moitié de la tâche; le génie seul, qui remue les perles et les diamans, pouvait semer ces trésors sur le tissu d'une harmonie plus riche et plus serrée. Le grand art de Rossini, une fois engagé dans cette voie, fut de n'en point trop faire. Il ne suffisait pas de répondre à un besoin généralement senti depuis longtemps, il fallait y satisfaire en de justes mesures et selon les conditions du goût national; il le comprit, et l'on sait comment il électrisa son monde. Les pédans peuvent donc lui reprocher ses *quintes* et mille autres fautes de syntaxe, perceptibles sur le papier à l'œil scrutateur du théoricien émérite, et qui pour le public disparaissent dans le torrent mélodieux; il n'en est pas moins vrai que ce sont là des libertés qu'un maître a le droit de se passer toutes les fois que l'envie lui en prend, et qu'on ne blâme que chez les élèves. Ce qui trahit l'impuissance dans l'artiste détruit le charme; ce qui n'est au contraire que négligence par excès de talent l'augmente. Il me semble que si je voulais m'attaquer à Rossini, mes critiques porteraient sur d'autres points bien autrement vulnérables : par exemple, cet abus de la *virtuosité* du chanteur, cette éternelle reproduction des mêmes formules, qui, sous prétexte de caresser l'oreille, finissent par l'engourdir et la dépraver, en un mot tout ce *maniérisme* ennemi du bon goût et de l'expression vraie; j'ajouterai — cette substitution trop fréquente du théâtral au dramatique, et surtout cette confusion de tous les genres, qui fait qu'un motif bouffe va déparer une scène d'*Otello*, tandis que vous trouverez telle phrase pathétique égarée en plein *Barbier de Séville*, comme une veuve au bal de l'Opéra. Souvent au milieu du calme plat l'orchestre s'émeut dans ses profondeurs, et vous entendez tout à coup *garganum mugire nemus et mare tuscum;* vous vous demandez alors si la situation exige un pareil tumulte? Nullement; c'est Jupiter qui s'amuse et souffle la tempête de crainte que vous ne vous endormiez dans votre stalle. Rossini appelle cela réveiller l'intérêt

musical; le mieux serait de ne pas le laisser s'assoupir. Mais ayez donc le courage de reprocher des longueurs à un homme qui n'a pas composé moins de quarante opéras en dix ans, et vous mériterez qu'on vous réponde comme Cicéron s'excusant d'écrire une longue lettre, parce qu'il n'a pas le temps d'en faire une plus courte. Du reste ses défauts, personne plus naïvement ne les confesse, et s'il se damne, ce n'est point sans préméditation.

« Pourquoi, lui disait-on un jour, puisque vous ressentez une si profonde admiration pour Haydn et Mozart, ne cherchez-vous point davantage à vous rapprocher de leur style? — Peuh! répondit-il, je le ferais bien; mais que voulez-vous? je redoute le public italien (*temo il publico italiano*). » Et il revenait à ses cadences, à ses arpéges, à ses modulations, à ses *crescendo* et à ses *forte*. — Rossini ne sait point renoncer à une mélodie qui lui plaît; chez lui, l'oreille passe avant l'esprit, et, quand ces deux puissances font mine de ne pas vouloir s'arranger ensemble, comme il hait les querelles de ménage, il ne prend pas la peine de les mettre d'accord. De là les nombreux contre-sens où tombe sa musique, de là tant de motifs qui ne sont que des variations, de là ces roulades, ces trilles, ces pluies de notes chromatiques qui, dans un intermède, peuvent avoir leur charme, mais qu'on ne saurait voir sans ennui se reproduire imperturbablement à tout propos, sans égard pour la situation dramatique ni pour le caractère des personnages. Il est vrai que Rossini n'est pas non plus le seul coupable, et qu'il a dû, même en ses innovations les plus hardies, se conformer aux habitudes scéniques d'un pays pour lequel une représentation théâtrale n'est jamais qu'une sorte de concert. Ces grands noms de Gluck et de Mozart qu'on lui jette encore à la tête, il n'en ignorait pas la signification, et certes il a prouvé depuis qu'il pouvait s'élever dans leur voie, mais à la condition de se sentir porté par l'atmosphère. Pour le moment, il se contentait de se maintenir en joie et de craindre le public italien : *temo il publico italiano;* ce qui ne l'empêchait pas de donner à la partie dramatique de ses ouvrages un développement dont on n'avait pas encore eu d'exemple et de traiter les finales, les morceaux d'ensemble et les récitatifs en homme qui devance son temps et son pays, mais sans vouloir de gaieté de cœur risquer de se brouiller avec l'un et avec l'autre.

Si l'on veut des preuves de ce que j'avance, on en trouvera dans *Otello*, dans *Mosè*, *Zelmira* et *la Gazza*. Certes aucune de ces partitions n'est un de ces chefs-d'œuvre portant en soi la perfection comme le *Don Juan* de Mozart ou le *Matrimonio segretto* de Cimarosa; le clinquant s'y mêle à l'or pur, le fatras à l'imagination, et cette musique, encore qu'elle abonde en qualités du premier ordre, garde à

nos yeux tous les défauts du temps. Rossini voulait réussir et connaissait trop bien son public pour se priver d'une si intéressante ressource. Il y a en effet dans tous les âges une somme courante de vulgarités dont il faut savoir trafiquer dès qu'on tient à passionner de son vivant les multitudes. Grâce à Dieu, tous les hommes de génie ne meurent pas à l'hôpital, il y en a même dans le nombre, et beaucoup, qui mènent grand train et ne respirent que les roses de l'existence. La grande affaire est de s'y prendre habilement et de respecter ce qui nous amuse. C'est presque toujours sous le firman de la routine que les beautés d'un ordre nouveau gagnent du terrain et finissent par s'introniser. Le génie, aussi bien que la médiocrité, se sert de ces recettes dont je parle, de cette menue monnaie que chacun trouve sous sa main. Seulement, tandis que celle-ci en fait naïvement le fond de ses ouvrages, celui-là ne les emploie qu'à la surface et comme on agite un miroir au soleil pour attirer les alouettes. Malheur aux esprits hautains et tracassiers qui ne veulent rien concéder de leurs droits! Il se pourra qu'un jour, après leur mort, la postérité les dédommage. En attendant, la société n'aura pour eux ni fêtes, ni triomphes, ni dotations princières. Or c'était à ces mondaines jouissances qu'aspirait Rossini. Et comment ne les aurait-il pas souhaitées, lui qui s'entendait si merveilleusement à les peindre, lui le chantre enjoué, voluptueux, facile, bienveillant de la jeunesse et de la vie, lui à qui une seule corde a manqué, celle des larmes, et qui de l'amour semble n'avoir connu que les sensations physiques, ignorant sa rêverie et ses langueurs divines! Une lumière fortunée, l'azur limpide et transparent du ciel méridional, forme le fond de ses tableaux, où le réel figure plutôt que l'idéal. D'autres ont choisi pour horizon l'obscurité morne et les ténèbres, d'où se détache comme dans les intérieurs de Rembrandt le rayon glorieux; chez Rossini au contraire, c'est le nuage flottant, c'est l'ombre qui se détache du soleil et fait épisodiquement ressortir l'incandescent foyer mélodieux où tout s'absorbe.

La gloire de Rossini se rattache aux plus beaux souvenirs de la restauration. Cette musique heureuse et splendide, parée de tout l'éclat de l'opulence, ornée de toutes les grâces de la jeunesse et de la vie, devait accompagner la renaissance des lettres et des arts. On respire dans ces rhythmes enchanteurs je ne sais quel air de fête qui seyait à merveille à la pompe des cours, à ce premier élan vers les plaisirs qui s'empara de l'Europe échappée aux préoccupations d'un passé plein de terreur. Comme tous les génies d'un ordre supérieur, Rossini fut l'homme de son temps et de son pays. Par lui, une dernière fois l'Italie régna sur le monde, domination irrésistible que l'altière Allemagne, en dépit de la mauvaise humeur qu'elle en res-

sentit, fut bien contrainte de subir jusqu'au bout, et dans laquelle la France, mieux inspirée, eut l'esprit de savoir s'attribuer sa part d'influence. Étranger par cette ignorance même qu'on lui a tant reprochée à ces conflits théoriques qui trop souvent viennent déflorer chez l'artiste la naïveté de l'inspiration, le chantre de Desdemone, de Rosine et de Guillaume Tell, en multipliant ses productions, obéissait bien plus encore au démon intérieur qu'à cet amour de l'or dont il affectait de se montrer si possédé. Naturellement, de cet abus des procédés techniques, de cette révélation journalière d'un formalisme dont chacun pouvait s'emparer, l'imitation devait naître. Il existe plus d'un tableau peint par tel élève de Rubens qu'on prendrait pour l'œuvre même du maître. J'en dirai autant de certaines partitions de Generali, de Caraffa, de Mercadante (dans sa première période), de Pacini et de bien d'autres, qui ne sont que de simples copies, mais des copies tellement exactes que la postérité s'y trompera, si d'aventure elles lui arrivent sans nom d'auteur. Que la soif de l'opulence, qu'un ardent besoin de s'enrichir soient entrés pour quelque chose dans cette exploitation hâtive d'un des plus beaux génies que la musique ait produits, Rossini l'a trop souvent répété lui-même, et divers actes importans de sa propre existence le démontrent assez clairement pour qu'on puisse s'épargner la peine de le contester. L'auteur du *Barbier* et d'*Otello*, je l'ai dit, avait compris son siècle, et trouva toujours que c'est grande duperie que de ne pas jouir des dons que le ciel nous envoie. La gloire de Mozart, qui certes ne laissa point de le tenter, il ne l'eût pas achetée au prix des infortunes que l'immortel musicien de Salzbourg eut à traverser pour arriver à une fin si prématurée et si mélancolique. Il y a, même parmi les plus illustres représentans de la pensée humaine, des tempéramens ainsi faits, qu'ils préfèrent le bien-être à la lutte, et pour qui l'avenir est de peu, si le présent ne leur prodigue pas ses jouissances. A ce compte, quelle destinée plus brillante et plus heureuse que celle de Rossini? Il peut se dire au terme de sa carrière : « J'ai amusé mon siècle et, chose plus rare, je me suis amusé moi-même. » Lot charmant dont Molière n'eut que la moitié!

HENRI BLAZE DE BURY.

LORD CASTLEREAGH

ET

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE L'ANGLETERRE DE 1812 A 1822.

II.[1]

LA DIPLOMATIE, LES GÉNÉRAUX DE L'ALLIANCE ET LA SECONDE RESTAURATION.

Correspondence, Despatches and other Papers of viscount Castlereagh, second marquess of Londonderry, etc. London 1853, John Murray.

I.

Au mois de mai 1814, la paix était rétablie en Europe; mais l'Angleterre restait en guerre avec les États-Unis. Le gouvernement britannique crut d'abord que, débarrassé de la France, il viendrait facilement à bout de cet autre adversaire, dont il n'avait pas encore eu l'occasion de mesurer les forces toujours croissantes. Bien décidé à ne lui rien accorder sur les principes du droit maritime, qui avaient été la seule cause de la rupture, il se persuada qu'il pourrait lui arracher des cessions territoriales. Pour appuyer de telles exigences, une partie des vieilles troupes qui s'étaient acquis tant de gloire dans les campagnes de la Péninsule avait été envoyée au-delà des mers, il fut même question d'y envoyer aussi leur illustre chef. Grâce à l'énergique résistance de la jeune république, des conseils plus modérés finirent par prévaloir, et le traité de Gand, conclu en janvier 1815 sous la médiation du nouveau souverain des Pays-Bas,

(1) Voyez la livraison du 15 mai.

mit fin aux hostilités, sans imposer à aucune des deux parties belligérantes la moindre concession.

Bien que le traité de Paris eût établi quelques-unes des bases principales de l'organisation future de l'Europe, il laissait encore bien des choses à décider : le dernier article portait que, dans le délai de deux mois, toutes les puissances enverraient des plénipotentiaires à Vienne pour prendre, dans un congrès général, les arrangemens qui devaient en compléter les stipulations. Ce délai, qui fut ensuite prolongé, était indispensable aux souverains et aux ministres, entraînés depuis si longtemps dans le tourbillon de la terrible guerre qui venait de finir, pour revoir leur pays, y remettre en activité la machine du gouvernement, et se préparer par de mûres délibérations aux négociations importantes qui allaient s'ouvrir.

Le duc de Wellington avait été nommé ambassadeur à Paris (1). Ce choix de l'homme de guerre qui avait peut-être porté les plus rudes coups à la France dans la lutte à peine terminée peut sembler singulier aujourd'hui : dans la disposition où étaient les esprits, il n'avait rien que de naturel. Le duc de Wellington était un de nos *libérateurs,* comme on disait alors. On sait l'accueil fait à ses troupes dans nos départemens du midi. La faveur qu'on leur avait témoignée dans cette partie de la France, elles l'eussent trouvée à Paris même, si on les y eût conduites. On avait eu d'abord la pensée, au moment où elles quittèrent notre territoire pour retourner en Angleterre, de les faire embarquer dans les ports de la Manche afin de leur épargner une longue traversée, et lord Castlereagh, expliquant à lord Liverpool les avantages de cet itinéraire, avait pu, par une plaisanterie dédaigneuse qui exprimait au fond une vérité, mettre au nombre de ces avantages celui de donner aux Parisiens un spectacle qui ferait leurs *délices*. La modération du duc de Wellington et la scrupuleuse rectitude de son esprit lui donnaient d'ailleurs, pour le poste qu'on venait de lui confier, une aptitude plus positive que celle qui résultait d'un engouement passager de l'esprit français, sujet à tant de variations.

Lord Castlereagh le chargea de traiter sans retard avec le cabinet des Tuileries deux questions auxquelles l'Angleterre prenait le plus vif intérêt : celle des rapports commerciaux à établir entre les deux états, et celle de la suppression de la traite des noirs. Sur le premier point, il dut bientôt reconnaître qu'il n'y avait rien à faire en ce moment ; bien que les opinions personnelles de M. de Talleyrand et de quelques autres ministres français fussent assez favorables aux prin-

(1) Les dépêches du duc de Wellington, publiées il y a quelques années, m'ont fourni quelques matériaux pour compléter et éclaircir les informations contenues dans la correspondance de lord Castlereagh par rapport aux années 1814 et 1815.

cipes de la liberté commerciale, le sentiment public y était fort contraire, et il pouvait s'appuyer alors sur la nécessité d'assurer une protection suffisante aux nombreux établissemens industriels tout récemment créés à l'abri du blocus continental. M. de Talleyrand ayant témoigné le désir d'ajourner jusqu'à la fin de la session des chambres, alors réunies, ce qu'il était possible de tenter à ce sujet, le cabinet de Londres n'insista pas. La question de la traite devint au contraire l'objet d'une négociation assez active.

Cette question était alors appréciée bien diversement dans les deux pays, et elle donnait lieu en France à d'étranges malentendus. Il n'y avait pas plus de huit ans que la traite avait été abolie en Angleterre. Les hommes de bien, les politiques à vues élevées qui avaient entrepris cette noble et pieuse réforme ne l'avaient accomplie, malgré l'appui que le pouvoir leur avait constamment prêté, qu'après une lutte prolongée contre l'influence des intérêts matériels attachés au maintien de ce monstrueux abus, et contre les préjugés invétérés dont ces intérêts avaient su se faire une arme. La victoire des réformateurs avait été l'œuvre moins encore des progrès de la philosophie que de l'esprit méthodiste, qui, dans ces derniers temps, avait ranimé chez nos voisins les croyances religieuses, fort affaiblies pendant le siècle précédent. Le peuple anglais, non content d'avoir renoncé pour lui-même à l'infâme trafic qu'il avait si longtemps favorisé par la législation et par les traités, aspirait maintenant à rendre cette réforme universelle, seul moyen de lui donner quelque efficacité, — à y faire participer les autres nations, à les y obliger même lorsqu'il en aurait la puissance, et au besoin à faire des sacrifices pour les y décider. Il faudrait ignorer tout ce qui se disait, tout ce qui se faisait alors, soit dans le parlement, soit dans les nombreuses sociétés abolitionistes fondées sur tous les points des trois royaumes, pour douter de la sincérité des sentimens qui inspiraient cette espèce de propagande. Sans doute, dans certains esprits, la crainte jalouse de laisser d'autres états en possession des bénéfices du commerce odieux auquel l'Angleterre venait de renoncer pouvait stimuler ce zèle, mais c'étaient de plus nobles motifs qui produisaient le grand mouvement de l'opinion. « La nation tout entière, écrivait lord Castlereagh, se préoccupe fortement de cet objet. Je crois qu'on trouverait à peine un village qui n'ait envoyé des pétitions dans ce sens. Les deux chambres sont engagées à poursuivre l'achèvement de cette œuvre, et les ministres doivent en faire la base de leur politique. » Une lettre que le duc de Wellington, de retour en Angleterre après plusieurs années d'absence, écrivait à son frère, sir Henri Wellesley, alors ambassadeur à Madrid, est plus expressive encore : « Il m'a fallu, disait-il, quelque temps de séjour ici

pour comprendre — et je suis hors d'état de vous faire concevoir — le degré d'exaltation frénétique qui existe ici au sujet de la traite. Le public semble penser qu'il conviendrait à la politique de l'Angleterre de faire la guerre pour mettre fin à cet abominable trafic. »

Le gouvernement britannique s'efforçait donc d'amener tous les autres gouvernemens européens à adopter le grand principe qu'il avait proclamé. Il ne pouvait trouver de difficultés à y déterminer les puissances du Nord, de l'Allemagne et de l'Italie, qui, n'ayant pas de colonies, étaient tout à fait désintéressées dans une telle réforme. La Hollande, qui avait un pressant besoin de l'alliance anglaise, s'y prêta aussi de bonne grâce. L'Espagne et le Portugal, qui croyaient ne pouvoir conserver et exploiter leurs vastes possessions d'Amérique qu'au moyen d'esclaves incessamment recrutés sur les rivages africains, devaient être moins faciles à convaincre : malgré les immenses services que l'Angleterre leur avait rendus, ce ne fut qu'avec beaucoup de temps, à force d'insistance, et en leur assurant des dédommagemens pécuniaires, qu'elle obtint de ces deux pays des engagemens qui, il y a bien peu d'années encore, étaient ouvertement violés au Brésil, et surtout dans l'île de Cuba.

Quant à la France, le traité de Paris lui avait imposé l'obligation de supprimer la traite dans cinq années au plus tard, et « d'unir ses efforts, dans le futur congrès, à ceux de sa majesté britannique, pour faire prononcer par toutes les puissances de la chrétienté l'abolition d'un genre de commerce que repoussent les principes de la justice naturelle et les lumières du temps. » Telles étaient les expressions du traité; mais une semblable stipulation, qui laissait encore un répit à ce fléau de l'humanité, ne suffisait pas aux abolitionistes. Le cabinet de Londres, sous la pression du sentiment public, chargea donc le duc de Wellington de travailler à obtenir la cessation immédiate de la traite. La chose n'était rien moins qu'aisée; la correspondance de l'ambassadeur avec Wilberforce, qui lui écrivait souvent pour stimuler son zèle, explique très bien quel était alors en France l'état de l'opinion sur le point dont il s'agit.

« Il n'y a dans ce pays, disait-il, que très peu de personnes qui aient porté leur attention sur la traite des esclaves, et ces personnes sont des colons ou des spéculateurs en fait de traite, qui ont tout intérêt à la maintenir. Je suis fâché d'être obligé de dire que la première de ces deux classes d'hommes est très puissamment représentée dans la chambre des pairs, et c'est une chose vraiment incroyable que l'influence exercée par les propriétaires de Saint-Domingue sur toutes les mesures que prend le gouvernement. On veut assez sottement établir une liaison entre la proposition d'abolir la traite et certains souvenirs des jours révolutionnaires de 1789 et 1790, et cette proposition est généralement impopulaire. On ne croit pas que nous soyons de bonne foi à

ce sujet, et que nous nous soyons décidés à supprimer ce trafic à raison de son inhumanité. On pense que ce n'a été de notre part qu'une spéculation commerciale... Il est impossible d'obtenir l'insertion dans un journal français, quel qu'il soit, d'un article favorable à l'abolition, ou simplement qui ait pour objet de faire voir qu'en la décrétant, l'Angleterre a été déterminée par des motifs d'humanité... On ne saurait donner une idée des préjugés de toute espèce qui règnent ici sur cette question, et surtout parmi les principaux employés des administrations publiques, qui sont nos adversaires les plus prononcés... Le désir de s'assurer le gain qu'on attend de ce commerce n'est surpassé que par celui de dénaturer nos vues et nos mesures, et de déprécier le mérite que nous avons eu en décrétant l'abolition. Le directeur de la marine me disait gravement qu'un des buts que nous avions en vue était de nous procurer des recrues pour notre guerre d'Amérique, et il m'a donné à entendre qu'entre un esclave destiné pour toute sa vie aux travaux agricoles et un soldat engagé pour sa vie, la différence ne valait pas la peine qu'on s'en occupât. »

« Vous verrez par les journaux, écrivait encore le duc de Wellington, à quel point cette affaire agite l'opinion. M. Lainé, président de la chambre des députés, dans un discours qu'il a prononcé sur une proposition du général Desfourneaux, s'est attaché à donner au sentiment public une direction violente, et à accréditer les préjugés existant contre l'Angleterre. Le roi m'a dit qu'il serait heureux de pouvoir faire quelque chose d'agréable au prince régent et à la nation britannique, et que, sans nul doute, il tiendrait ses engagemens, mais qu'il était obligé de tenir compte des opinions de son propre peuple, opinions qui, sur ce point, n'étaient nullement celles de l'Angleterre. »

De tout cela, le duc de Wellington, qui ne mettait pas en doute la bonne volonté du roi et de ses ministres, mais qui reconnaissait la difficulté de leur position, concluait, avec son bon sens ordinaire, qu'au lieu de porter dans cette négociation une vivacité, une insistance qui ne pourraient qu'irriter en France des esprits prévenus, il fallait s'efforcer de les éclairer et de les gagner peu à peu.

Telle était cependant l'impatience des ministres anglais, stimulés par la crainte de perdre la majorité dans le parlement, qu'ils se décidèrent à une proposition bien singulière pour essayer de vaincre cette résistance. Un propos, tenu assez légèrement par M. de Talleyrand dans une conversation particulière, avait paru indiquer que le gouvernement français pourrait consentir à renoncer aux cinq années pendant lesquelles il lui était permis de continuer la traite, si l'Angleterre voulait l'en dédommager par la cession de quelque colonie. Le cabinet de Londres autorisa le duc de Wellington à offrir à la France, soit l'île de la Trinité, soit une somme d'argent destinée à indemniser les intérêts engagés dans la traite. Le gouvernement français répondit que l'idée de concéder un principe pour de l'argent serait certainement très mal accueillie en France par l'opinion publique, qui y verrait quelque chose de contraire à la dignité du pays,

et que, quant à une cession territoriale, elle ne pourrait avoir pour effet de désarmer les intérêts privés contre lesquels on avait à lutter. Les choses en restèrent là (1).

Des questions d'une importance plus directe et plus immédiate ne tardèrent pas à absorber l'attention des cabinets : il ne s'agissait de rien moins que du partage des dépouilles de l'empire français et des bases à donner à l'équilibre européen. Même avant la chute de Napoléon, de graves dissentimens s'étaient manifestés entre les puissances principales; on avait pu alors ajourner les solutions : maintenant il fallait en finir, il fallait faire la part, fixer la position de chacun. C'était la tâche réservée au congrès. Les tentatives qu'on avait faites, avant sa réunion, pour se mettre d'accord par des explications préliminaires avaient complétement échoué. La Russie persistait à exiger la cession de tout le duché de Varsovie, que l'empereur Alexandre voulait ériger à son profit en royaume de Pologne. Dans cette combinaison, à laquelle le cabinet de Berlin s'était rallié, la Prusse, renonçant ainsi à son ancienne part de la Pologne, devait recevoir en dédommagement le royaume de Saxe, enlevé à son souverain, qui eût obtenu un établissement dans les provinces rhénanes. L'Autriche et l'Angleterre se montraient absolument contraires à de tels projets : la première, parce que l'agrandissement excessif de la Russie devait compromettre sa sûreté et sa position européenne, autant que l'incorporation de la Saxe à la Prusse eût menacé en Allemagne son antique suprématie; la seconde, parce que l'équilibre politique, qui est sur le continent son seul intérêt permanent, aurait reçu une trop grave atteinte de semblables arrangemens; toutes les deux, parce que leur politique traditionnelle et conservatrice répugnait profondément à l'esprit d'aventure et d'innovation qui inspirait les conseils de Saint-Pétersbourg et de Berlin.

Cette séparation des quatre grandes puissances naguère coalisées contre Napoléon ouvrait au gouvernement français des chances inespérées. Peu de mois auparavant, on avait cru faire envers lui acte de générosité et de courtoisie en l'admettant à prendre part au congrès, et chacun pensait alors qu'il n'y paraîtrait que pour la forme, qu'en réalité il ne lui serait pas permis d'intervenir dans la répartition des territoires dont le sort des armes lui avait enlevé la possession. Maintenant il était évident que la force des choses allait le rendre en quelque sorte l'arbitre de l'Europe. Seul de toutes les grandes puissances continentales, il avait cet avantage que, le traité de Paris ayant définitivement réglé son état de possession, il n'avait

(1) On sait que l'année suivante la France, placée dans des circonstances qui ne lui laissaient plus sa liberté d'action, consentit à l'abolition immédiate de la traite.

rien à demander au congrès; aucune considération d'intérêt particulier ne devait donc y gêner son action, il n'avait à s'y préoccuper que d'intérêts généraux, et il dépendait de lui de faire pencher la balance dans le sens qui lui conviendrait le mieux.

Entre la Russie et la Prusse d'une part, l'Autriche et l'Angleterre de l'autre, quel parti prendrait-il? Il semblerait, au premier aspect, que son choix ne pût être douteux. L'empereur de Russie était, parmi les alliés, celui qui avait contribué de la manière la plus décisive à la chute de Napoléon et à la restauration de la maison de Bourbon; il avait constamment témoigné les sentimens les plus bienveillans pour la France, et l'empressement qu'il avait mis, qu'il mettait encore à rechercher pour une de ses sœurs l'alliance d'un prince français, prouvait assez que ses dispositions n'avaient pas changé. Rien ne semblait donc s'opposer à ce que la France favorisât les projets de l'empereur, et peut-être, en lui prêtant un appui qui eût rendu toute opposition impuissante, pouvait-elle se flatter de l'espoir d'obtenir, dans l'arrangement général des affaires de l'Europe, quelque dédommagement pour les pertes que lui avait infligées la paix de Paris. Il est d'ailleurs à remarquer que ces projets rentraient, à quelques égards, dans ce qu'on pouvait considérer comme les convenances particulières de la France. Les Polonais avaient été nos fidèles alliés pendant vingt ans de guerre, et des arrangemens dont le résultat semblait leur rendre une nationalité, une organisation politique, ne pouvaient contrarier le sentiment populaire, qui dès lors leur était si favorable parmi nous. Quant au roi de Saxe, transféré dans les provinces rhénanes comme le voulaient les cabinets de Russie et de Prusse, il y serait presque nécessairement devenu le protégé, l'allié de la France; il eût grandement augmenté notre influence dans cette partie de l'Europe, et cette considération, qui n'échappait pas à la sagacité jalouse de lord Castlereagh, n'était pas une de ses moindres objections contre le plan des cours du Nord. Il lui convenait beaucoup mieux que les provinces du Rhin, détachées du territoire français par le traité de Paris, devinssent la propriété de la Prusse, parce qu'il savait bien que la contiguïté de deux grands états est un puissant obstacle à leur bon accord, et qu'il importait aux vues de l'Angleterre que les relations des cours de Paris et de Berlin ne pussent jamais prendre un caractère trop intime. L'établissement de la domination prussienne dans ces contrées lui paraissait d'ailleurs, comme il l'écrivait au duc de Wellington, une garantie contre la pensée systématique de la France de reprendre la Belgique et la rive gauche du Rhin, pensée qui, en dépit des intentions actuelles de son gouvernement, devait renaître toutes les fois que les circonstances en favoriseraient l'accomplissement.

Je viens de dire les motifs qui semblaient devoir engager le nouveau gouvernement français à seconder la politique de l'empereur Alexandre. Ces motifs étaient puisés dans les intérêts permanens du pays. Des passions et des intérêts personnels, s'appuyant sur des combinaisons qui avaient pour le moment une certaine valeur, l'emportèrent dans les conseils de la couronne. Une véritable antipathie s'était élevée entre Louis XVIII et le monarque russe pendant le séjour que les alliés avaient fait à Paris. Le petit-fils, le successeur de Louis XIV, en qui l'orgueil royal existait au plus haut degré, n'avait pu s'habituer à la supériorité de position que les circonstances avaient donnée au souverain d'un empire à peine compté, un siècle auparavant, parmi les états européens. Il avait été profondément blessé de le voir, au sein même de la France, s'ériger en protecteur, non-seulement des idées et des institutions libérales, mais de tous les intérêts créés par la révolution, des hommes qui en étaient sortis, et les égards mêmes qu'il avait fallu avoir jusqu'à un certain point pour ce patronage n'avaient pu qu'irriter le mécontentement du roi. La politique aventureuse et tranchante de la Russie et de la Prusse, de ces deux monarchies d'une origine si nouvelle, le mépris qu'elles semblaient faire des anciennes traditions contre lesquelles leur grandeur récente était une protestation vivante, choquaient naturellement les instincts et les habitudes d'esprit d'un prince assis sur le plus ancien trône de l'Europe, et dont les ancêtres avaient tenu le premier rang parmi les rois. Autant il se sentait de répugnance pour les allures hardies et compromettantes de ceux qu'il regardait en quelque sorte comme des parvenus, autant au contraire il se trouvait à l'aise dans ses rapports avec les gouvernemens de l'Angleterre et de l'Autriche, de ces deux antiques puissances qui, depuis des siècles, comptaient comme la France parmi les élémens principaux de la société européenne, et s'étaient habituées, dans les plus grands écarts de leur ambition, à respecter les bases essentielles, les formes, les souvenirs traditionnels d'un ordre de choses auquel leur existence était étroitement liée. Je pourrais ajouter que l'Angleterre avait aux yeux de Louis XVIII le mérite particulier de n'avoir jamais reconnu l'empire napoléonien et d'avoir donné un généreux asile à la famille royale à l'époque où celle-ci s'était vue renvoyer du continent européen, et où la Russie s'était unie à l'empereur des Français par une étroite alliance.

Pour triompher immédiatement de ces souvenirs et de ces répugnances, Louis XVIII aurait eu besoin non-seulement d'un sens politique très énergique et très éclairé, mais d'une élévation de caractère que la nature ne lui avait pas départie, et ce n'était pas son ministre des affaires étrangères qui pouvait le mettre en garde contre

de telles préventions. M. de Talleyrand, trop soigneux de ménager et d'affermir son crédit dans la nouvelle cour pour se hasarder à contrarier sans une nécessité absolue ses préjugés et ses penchans, restait d'ailleurs fidèle à ses vieilles prédilections en poussant la France à l'alliance anglaise. Cette alliance avait été le rêve de sa jeunesse, et il lui était réservé de la réaliser à la fin de sa vie après l'avoir en quelque sorte ébauchée à l'époque dont j'esquisse en ce moment le tableau. Enfin, ce qui justifiait jusqu'à un certain point le système vers lequel penchait alors le gouvernement français, c'est que ce système était le seul qui pût le mettre en mesure d'atteindre les deux grands buts qu'il avait en vue dans les négociations de Vienne, — le rétablissement des Bourbons de Sicile sur le trône de Naples et le maintien du roi de Saxe, uni de très près par les liens du sang à la maison de France : pour sauver le roi de Saxe, il fallait nécessairement se mettre en lutte ouverte avec la Russie et la Prusse, et le concours ou du moins l'assentiment de l'Angleterre et de l'Autriche était indispensable pour renverser Murat.

Le cabinet des Tuileries se montrait donc disposé à concerter son action avec celle de l'Angleterre, et M. de Talleyrand prit même à cet égard l'initiative. Le gouvernement britannique ne pouvait manquer de se prêter à ces avances. On se tromperait pourtant si l'on pensait qu'il y porta de prime-abord un très grand empressement. Comme l'explique très bien une longue dépêche de lord Castlereagh au duc de Wellington, c'est pour ainsi dire en désespoir de cause qu'il se résigna à ce moyen d'opposer aux exigences ambitieuses de la Russie des obstacles suffisamment efficaces; il eût préféré, pour contenir à la fois, au besoin, la France et la Russie, une ligue intermédiaire formée de l'Autriche, de la Prusse, des états secondaires de l'Allemagne et des Pays-Bas avec l'appui de l'Angleterre. Le cabinet de Berlin n'ayant pas voulu se séparer de celui de Saint-Pétersbourg, il avait bien fallu accepter, rechercher même le concours de la France; « mais, disait lord Castlereagh, c'est affaire de nécessité et non de choix. Ce système prête à de très fortes objections, particulièrement au point de vue des intérêts anglais. En premier lieu, il semble difficile de le cimenter solidement, à raison de la jalousie fondamentale qui existe entre l'Autriche et la France, surtout par rapport à la prépondérance en Italie... Il rend les Pays-Bas dépendans pour leur sûreté de l'appui du gouvernement français, au lieu d'avoir à compter sur la Prusse et sur les états de l'Allemagne septentrionale, leurs défenseurs naturels. Enfin il a cet inconvénient, qu'en cas de guerre tous les territoires récemment cédés par la France, devenant probablement le théâtre des hostilités, seraient occupés par ses armées. » De ces considérations, lord Castlereagh tirait la conséquence que

l'Angleterre ne devait pas mettre tout son enjeu sur l'alliance de la France, et que, tout en essayant de ménager sa bonne volonté, il fallait travailler à unir l'Allemagne entière contre la Russie. Il ne voulait donc pas renoncer à l'espérance de regagner la Prusse, dont l'adhésion, en isolant le cabinet de Saint-Pétersbourg, l'eût réduit à la nécessité d'abandonner ses prétentions, et, d'un autre côté, eût mis en sûreté le royaume des Pays-Bas, plus ou moins compromis par une combinaison formée un peu en dehors de la ligne naturelle des intérêts politiques. Lord Castlereagh aurait même volontiers sacrifié le roi de Saxe pour se concilier le cabinet de Berlin; mais, sur ce point, il rencontrait de la part de la France une résistance d'autant plus prononcée que, comme on peut le croire, le cabinet des Tuileries ne mettait pas le même prix que l'Angleterre à une complète union des puissances allemandes.

En résumé, la principale différence qui existait entre les vues du gouvernement français et celles du gouvernement britannique, c'est que ce dernier avait pour unique but de s'opposer aux agrandissemens excessifs de la Russie, et désirait d'ailleurs resserrer les liens de l'union allemande, fût-ce au prix de l'abandon de la Saxe, tandis que la France, tout en désirant aussi contenir la Russie, voulait surtout sauver la Saxe et détrôner Murat, et ne tenait en aucune façon à rendre plus intime l'accord des états allemands. Lord Castlereagh reprochait donc à M. de Talleyrand de subordonner à des questions de détail la grande question de l'équilibre européen. Tout homme d'état voit la garantie de cet équilibre dans les arrangemens qui s'adaptent le mieux à sa propre politique.

Il y avait encore entre les deux cours un dissentiment qui s'explique par la différence de leurs situations. La France, pressée de sortir de l'isolement où l'avaient réduite les événemens des dernières années, eût voulu proclamer bien haut l'espèce d'alliance qui s'établissait entre elle et l'Angleterre, et par conséquent la rupture définitive de la coalition qui l'avait placée dans cet isolement. Le cabinet de Londres ne partageait pas son empressement. Lord Castlereagh, répondant au duc de Wellington qui l'avait informé des dispositions manifestées par le ministre français, lui disait :

« Si M. de Talleyrand veut que nous fassions quelque chose de bon, il ne doit pas s'attendre à ce que nous nous séparions de nos anciennes liaisons au milieu de notre concert... S'il désire faire de notre influence une utile barrière contre de téméraires projets et des prétentions mal fondées, quelque part qu'ils existent, il doit me permettre d'y travailler sans faire violence à des habitudes établies dans des circonstances auxquelles nous devons le bonheur d'avoir en France un gouvernement avec qui nous nous sentons en communauté de vues politiques et d'intérêts. Si l'on croit la chose désirable, je suis

tout disposé, avant de me rendre à Vienne, à aller conférer avec lui à Paris... mais il ne doit pas penser que je puisse manquer à la promesse que j'ai faite de me rencontrer à Vienne avec mes anciens collègues vers le 10 septembre, et il ne doit pas interpréter défavorablement les conférences préliminaires que j'aurai avec eux sur un système résultant d'engagemens pris bien longtemps avant qu'il nous fût possible de compter le gouvernement français au nombre de nos amis.

En réalité, l'Angleterre ne voulait se lier au gouvernement français qu'après s'être bien assurée qu'elle avait absolument besoin de son concours pour arriver à ses fins, et la France au contraire voulait hâter autant que possible un rapprochement qui était pour elle le moyen de reprendre rang parmi les grandes puissances. Tout en reconnaissant que l'ensemble de la situation appelait les deux cours à s'ériger en arbitres pour préserver la paix générale, le duc de Wellington, d'accord en cela avec la pensée de son gouvernement, était d'avis qu'il ne fallait pas, comme M. de Talleyrand l'eût désiré, proclamer à l'avance cet arbitrage, et qu'une telle attitude prise prématurément ferait tort à l'Angleterre, qui semblerait se complaire à briser capricieusement la grande alliance avant que les faits eussent démontré l'impossibilité de la maintenir.

Le congrès s'ouvrit enfin le 3 novembre. L'empereur de Russie, le roi de Prusse, le roi de Danemark et un grand nombre de souverains allemands s'y étaient rendus avec leurs principaux conseillers. L'Angleterre et la France y étaient représentées par leurs ministres des affaires étrangères, accompagnés chacun de plusieurs autres plénipotentiaires; ceux qui assistaient lord Castlereagh étaient lord Clancarty, lord Cathcart et sir Charles Stewart, qu'on appelait maintenant lord Stewart; l'Espagne, le Portugal, les états d'Italie avaient aussi envoyé des ministres à ces états-généraux européens.

Je ne ferai pas ici l'histoire complète de ce congrès, je me bornerai à raconter les incidens principaux qui caractérisèrent la marche des négociations.

L'opiniâtreté hautaine avec laquelle la Russie et la Prusse se refusèrent d'abord à toute transaction, les manifestations menaçantes qui semblaient annoncer de leur part l'intention de soutenir à tout prix leurs exorbitantes prétentions sur la Pologne et sur la Saxe, déjouèrent complétement la politique circonspecte du cabinet de Londres. M. de Talleyrand, profitant des dissensions de la grande alliance, sut dès le premier moment se placer au niveau des représentans des autres grandes cours, qui avaient voulu le reléguer dans une position secondaire. S'appuyant à la fois sur sa vieille réputation d'habileté et sur l'avantage qu'avait la France de ne porter dans ces négociations aucune vue d'intérêt particulier, il prit en peu de temps une

attitude qui faisait de lui en apparence le premier personnage du congrès, et en réalité il réussit à y faire prévaloir non pas peut-être les résolutions les plus avantageuses pour le pays, mais celles qui étaient le plus conformes aux vues actuelles de son gouvernement.

Ce qu'on aurait peine à se persuader, si les témoignages les plus formels n'en donnaient la preuve irrécusable, c'est que le gouvernement français à cette époque désirait la guerre. Les Bourbons se sentaient mal établis sur un trône où leur restauration avait été le résultat des revers de nos armées et avait coïncidé avec la perte de toutes nos conquêtes. Inquiets des graves mécontentemens qui commençaient à se développer après le premier enthousiasme que le retour de la paix avait fait éclater en leur faveur, ils eussent voulu, pour s'affermir, apporter à la France une dot de gloire militaire et d'agrandissemens territoriaux. Ils voyaient de grands avantages à occuper ainsi les esprits, à tirer d'une dangereuse oisiveté ce nombre prodigieux de généraux et d'officiers qu'on avait dû mettre en inactivité, et que l'ennui, la misère livraient aux plus dangereuses tentations. A cette époque d'ailleurs, on s'était habitué à considérer la guerre comme l'état normal des nations, et les intervalles de paix comme des espèces de trèves nécessaires pour renouveler de temps en temps les forces épuisées par des luttes trop vives. Personne, ni en France, ni dans le reste de l'Europe, n'imaginait alors que la paix qui venait d'être conclue pût durer au-delà de quelques années; personne ne pensait que la France pût se résigner longtemps aux énormes sacrifices qu'on lui avait imposés. Et cette perspective d'un nouvel appel aux armes n'effrayait pas autant les imaginations que pourraient le croire les générations actuelles, élevées dans des idées si différentes : le commerce, l'industrie, les intérêts matériels, compromis par vingt années d'hostilités non interrompues, n'avaient pas pris alors le développement prodigieux qui, en intéressant de nos jours tant d'existences au repos du monde, lui a donné de si puissantes garanties.

Les lettres écrites par le duc de Wellington à son gouvernement contiennent de curieux détails sur cette disposition de la cour des Tuileries. Les témoignages qu'il en recueillait, il ne les puisait pas dans ses entretiens officiels avec M. de Jaucourt, chargé de la direction des affaires étrangères pendant le séjour à Vienne de M. de Talleyrand : M. de Jaucourt, dont le crédit auprès du roi n'était pas très grand, eût donné aux négociations, s'il en avait été le maître, une direction vraiment pacifique; mais le ministre influent, le favori du roi, le rival dans le conseil de M. de Talleyrand, M. de Blacas, avec qui l'ambassadeur d'Angleterre entretenait des rapports habituels et confidentiels, exprimait de tout autres sentimens. Le duc de Wel-

lington ne pouvait s'empêcher d'éprouver quelque inquiétude de la vivacité hautaine avec laquelle on traitait à Paris toutes les questions, de l'affectation qu'on mettait à relever, à aggraver les incidens dont pouvait sortir, de quelque côté que ce fût, une occasion de querelle et de rupture. Il racontait comment, le chargé d'affaires d'Espagne s'étant permis de faire arrêter un réfugié espagnol par un commissaire de police qui avait eu la sottise de s'y prêter, le roi, poussé par les membres de sa famille et malgré les représentations réitérées de M. de Jaucourt et des autres ministres, avait fait conduire à la frontière le malencontreux diplomate sans en donner avis préalablement au cabinet de Madrid, sans lui demander d'abord une réparation. Il montrait le gouvernement français méditant une expédition pour renverser Murat, et ne reculant pas même devant la pensée de porter ses armes en Allemagne pour défendre le roi de Saxe, que le roi, disait M. de Blacas, ne laisserait pas détrôner. « Et comme j'essayais, ajoutait le duc de Wellington, d'appeler son attention sur les dangers que la guerre pourrait entraîner pour la maison de Bourbon, il m'a répondu que ces dangers n'existaient pas, pourvu que nous ne prissions pas parti contre la France, et que, dans certains cas, la paix recèle plus de périls que la guerre la plus malheureuse. » La lettre dans laquelle l'ambassadeur rendait compte à lord Castlereagh de cet entretien est du 9 octobre 1814. Le 5 novembre, il lui écrivait encore : « Je viens d'avoir une entrevue avec M. de Blacas. Je l'ai trouvé fort mécontent de l'obstination de l'empereur de Russie par rapport à la Pologne et à la Saxe... Il m'a dit que ce qui en résulterait, ce serait très probablement que le roi et le prince-régent retireraient leurs ministres du congrès, en déclarant qu'ils ne reconnaîtraient pas de tels arrangemens, et que l'Europe resterait dans un état fiévreux qui, tôt ou tard, aboutirait à la guerre. »

Comme on l'a vu, lord Castlereagh, pour qui toute la politique du congrès se résumait dans la question de Pologne, dont il faisait la base de l'équilibre européen, reprochait à M. de Talleyrand de ne pas s'en préoccuper assez et de se perdre dans des questions de détail. Le duc de Wellington s'en plaignit à M. de Blacas, qui, dans sa malveillance pour M. de Talleyrand, fit très bon marché de sa politique et promit de lui faire envoyer l'ordre d'unir ses efforts à ceux du ministre anglais pour s'opposer à tout prix aux projets de la Russie sur la Pologne. Il eût voulu que la Grande-Bretagne, la France, l'Espagne et les Pays-Bas s'engageassent par traité à ne pas reconnaître ce qui pourrait être arrêté à ce sujet entre les autres cours; c'était, à son avis, le meilleur moyen de ramener la Prusse et surtout l'Autriche, qui semblait faiblir. Le duc de Wellington objectait à cette proposition que des mesures semblables étaient plus propres

à irriter les esprits et à faire naître des difficultés nouvelles qu'à aplanir celles qui existaient déjà, et aussi qu'il ne convenait pas à l'Angleterre de se mettre de la sorte en scission ouverte avec ses alliés.

Cette scission que le gouvernement français appelait de tous ses vœux, peu s'en fallut qu'elle ne finît par éclater. Les choses en vinrent au point que, le 3 janvier 1815, MM. de Talleyrand, de Metternich et lord Castlereagh signèrent un traité secret dont voici les clauses : les puissances contractantes s'engageaient à agir de concert pour donner suite aux stipulations du traité de Paris et à se tenir toutes trois pour attaquées, si une seule l'était; — si l'une d'entre elles se trouvait menacée, les deux autres interviendraient en sa faveur, et au besoin chacune mettrait sur pied pour la secourir une force de cent cinquante mille hommes; — en cas de guerre, on conviendrait à l'amiable de la nature des opérations, du choix du général en chef, et, s'il le fallait, on prendrait de nouveaux arrangemens pour augmenter les contingens; — la paix ne pourrait être faite que d'un commun accord; les trois cours promettaient de prendre le traité de Paris pour règle de l'étendue de leurs possessions respectives; la Bavière, le Hanovre et les Pays-Bas devaient être invités à accéder au traité.

Ce traité n'était pas destiné à devenir une réalité. Presque au moment où il fut conclu et bien que les puissances contre lesquelles il était dirigé n'en eussent aucune connaissance, les dispositions intraitables dont elles s'étaient jusqu'alors montrées animées changèrent presque subitement. On se fit de part et d'autre des concessions. La Russie, gardant la majeure partie du duché de Varsovie érigée en royaume de Pologne, consentit à en laisser à la Prusse la portion aujourd'hui désignée sous le nom de grand-duché de Posen. Moyennant cette cession et celle des provinces de la rive gauche du Rhin, où l'on avait pensé à reléguer le roi de Saxe, le cabinet de Berlin restitua à ce prince, non pas la totalité, mais les deux tiers de son royaume, et il dut se contenter de cette restitution incomplète, à laquelle ses puissans protecteurs s'étaient eux-mêmes résignés.

Restait à résoudre la question de Naples, celle que le cabinet des Tuileries avait le plus à cœur. Le gouvernement britannique, par haine de la révolution, ne portait guère moins d'intérêt à la restauration des Bourbons de Sicile. Nous avons vu avec quelle répugnance, sans reconnaître et garantir formellement comme l'Autriche la royauté de Murat, il s'était prêté, dans un moment de danger, à des démarches qui équivalaient presque à cette garantie. Le danger à peine passé, le regret de cette espèce d'engagement, le désir de trouver quelque moyen de le rompre n'avaient pas tardé à s'élever dans l'esprit de lord Castlereagh. Sa correspondance nous le montre accueillant,

recherchant avec empressement toutes les informations, tous les indices qui pouvaient donner lieu d'accuser Murat de n'avoir pas exécuté fidèlement les conditions de son traité avec l'Autriche et fournir ainsi un prétexte de manquer aux promesses qu'on lui avait faites. Ce malheureux prince, dont l'existence après la chute de l'empire français ne paraissait plus qu'une anomalie scandaleuse, trouvait maintenant de nombreux accusateurs. L'ancien vice-roi d'Italie, le prince Eugène, cédant à un ressentiment bien justifié, mais qu'il eût été plus généreux de contenir, le dénonçait aux alliés comme ayant entretenu des relations secrètes avec la France après son accession à la coalition; le cabinet des Tuileries appuyait cette affirmation par des documens trouvés dans les archives du gouvernement impérial. Il ne paraît pas douteux que Murat, au moment où il s'était décidé à sacrifier tout son passé pour essayer de soustraire sa fortune au naufrage napoléonien, avait éprouvé de grandes incertitudes, que ses hésitations en présence d'un avenir encore douteux et probablement aussi le trouble de sa conscience s'étaient manifestés par des actes contradictoires, par de maladroites tentatives pour se ménager des chances dans toutes les éventualités. Il n'avait pas apporté à la coalition un concours bien actif; le seul fait de son adhésion avait eu cependant, comme je l'ai expliqué, une influence décisive sur le sort de l'Italie et sur l'issue même de la guerre dont la France était alors le principal théâtre. La loyauté semblait donc commander aux alliés, dont il avait ainsi assuré le triomphe définitif, de ne pas lui demander un compte trop sévère de ce que sa conduite avait pu avoir d'irrégulier envers eux; mais de telles délicatesses ne prévalent pas contre les intérêts de la politique, ni contre des ressentimens aussi passionnés que ceux qui poursuivaient alors les derniers débris du régime impérial.

Murat avait envoyé un plénipotentiaire au congrès, le duc de Campo-Chiaro; mais ce plénipotentiaire n'y était pas reconnu, et un entretien confidentiel qu'il avait eu avec lord Castlereagh, presque au moment de l'arrivée de ce ministre, ne l'avait pas mis en mesure de rassurer son maître sur les intentions du cabinet de Londres. « Tout ce que j'ai pu lui dire, écrivait lord Castlereagh à l'envoyé anglais auprès de la cour de Palerme, c'est que notre ligne de conduite serait déterminée par la considération de ce que nous devons à un allié (le roi de Sicile), combinée avec ce qui nous paraîtrait être le sentiment dominant des puissances de l'Europe..., et que mon désir était qu'on trouvât quelque moyen d'arriver à une transaction convenable de nature à empêcher la rupture de la paix. » Le duc de Campo-Chiaro ayant fait entendre que Murat pourrait renoncer à l'agrandissement territorial que l'Autriche lui avait promis aux dé-

pens des états de l'église, mais qu'il se défendrait à outrance si on voulait lui enlever son royaume, lord Castlereagh lui répéta la déclaration qu'il avait déjà faite, avant de quitter Londres, à un autre envoyé napolitain, le prince Cariati : « Si Murat, lui dit-il, avait pris une part active et décisive à la guerre, il aurait placé la Grande-Bretagne et les autres cours dans l'obligation d'insister auprès des Bourbons de Sicile pour les engager à se contenter d'une indemnité; mais, par ses lenteurs et ses hésitations, il s'était mis hors d'état de réclamer comme un droit l'appui des alliés, et c'était sur le principe des convenances générales que la question devait maintenant être résolue. »

L'Autriche cependant avait peine à se décider à prendre parti contre Murat, dont elle avait si positivement garanti la royauté; mais comme personne ne supposait que les scrupules de M. de Metternich pussent aller jusqu'à lui faire prendre d'une manière active la défense du possesseur actuel du trône de Naples, les gouvernemens qui voulaient le renverser cherchaient les moyens de se passer, dans cette entreprise, du concours du cabinet de Vienne. Divers projets furent mis en avant. L'un de ces projets, concerté entre le duc de Wellington et M. de Blacas, consistait à faire transporter sur les côtes napolitaines, par une escadre anglaise, quarante mille soldats français, auxquels se seraient joints vingt mille Anglais, dix mille Espagnols, douze mille Portugais et dix mille Siciliens. Le duc de Wellington pensait que de telles forces étaient suffisantes pour atteindre en très peu de temps le but qu'on se proposait, mais il doutait que, dans la situation où vingt ans de guerre avaient réduit les finances de l'Angleterre, l'opinion permît au gouvernement d'imposer au pays cette nouvelle charge. Il en concluait que Murat finirait par échapper au péril dont il semblait menacé. Quelque désir qu'il eût d'ailleurs de voir renverser un pouvoir dont l'existence lui semblait un danger permanent pour l'Italie et pour l'Europe, sa conscience n'était pas pleinement rassurée sur le point de droit. « Après tout, écrivait-il à lord Castlereagh, notre intervention dans cette affaire comme partie principale ne laisse pas de constituer une question assez délicate à raison des circonstances du traité signé entre l'Autriche et Murat, de la suspension d'armes que nous avions nous-mêmes conclue avec lui, et du fait que l'Autriche, se déclarant satisfaite de la manière dont il a accompli ses engagemens, ne veut pas s'associer à l'attaque dont il serait l'objet. »

Le cabinet de Londres jugea en effet que l'Angleterre ne pouvait prendre part militairement à l'expédition dont il s'agissait; mais lord Liverpool, loin de partager les scrupules dont les lettres du duc de Wellington reproduisent plus d'une fois l'expression, lui écrivit

que toute la question roulait sur l'appréciation des chances de succès, — que Murat se résignerait probablement à la perte de sa couronne si on lui offrait de bonnes conditions, que dans le cas contraire c'était la France qui devait se charger de l'expulser; qu'il y avait peu de secours à attendre de l'Espagne; que l'Angleterre pourrait bloquer les côtes napolitaines, et la Russie fournir quelques troupes; que la résistance de l'Autriche ne pouvait être sérieuse, qu'elle tenait uniquement à une sorte de respect humain, peut-être à la crainte de voir les Français entrer en Italie, mais qu'il n'était pas impossible de lui donner des garanties à cet égard. En réalité, les résolutions de l'Angleterre étaient si peu arrêtées à cette époque, que lord Castlereagh, examinant ce qu'on pourrait faire des Iles-Ioniennes, qui n'avaient pas encore été placées sous le protectorat britannique, parlait de les réserver comme une indemnité à accorder aux Bourbons de Sicile dans l'hypothèse où Murat resterait à Naples.

La persévérance du gouvernement français, qui ne cessait d'insister pour la restauration de la branche napolitaine de la maison de Bourbon, finit cependant par prévaloir, comme elle avait prévalu dans la question de Saxe. L'Autriche, ainsi que l'avait prévu lord Liverpool, se laissa amener à accepter un projet qui consistait à offrir à Murat, pour prix de son abdication volontaire, de larges immunités pécuniaires dont la France devait faire les frais. En cas de refus, on aurait eu recours à la force; mais avant qu'on eût pu faire les démarches qui devaient en précéder et en motiver l'emploi, Murat, comprenant qu'il n'avait plus rien à attendre, pour le maintien de sa royauté, des moyens de conciliation, s'était décidé à prendre les armes, appelant les Italiens à secouer le joug de l'Autriche et à reconquérir leur indépendance. On sait le résultat de cette tentative désespérée, qui lui enleva en quelques semaines le trône auquel il avait fait de si pénibles sacrifices et bientôt après lui coûta la vie.

II.

Lorsque ces graves événemens s'accomplirent, le retentissement s'en perdit en quelque sorte dans le tumulte des orages auxquels l'Europe était de nouveau livrée: le 20 mars avait rallumé la guerre universelle.

J'ai dit que la satisfaction presque générale qu'avait d'abord produite en France la restauration de l'ancienne royauté ou, pour mieux dire, le retour de la paix n'avait pas été de longue durée. Tant de fonctionnaires, de généraux, d'officiers dont la carrière se trouvait brisée et la fortune détruite par la perte de leurs emplois et de leurs dotations, ne pouvaient manquer de former bientôt une masse

de mécontens, un noyau d'opposition formidable. A ce danger, qu'on aurait pu atténuer, mais non pas prévenir d'une manière absolue, les fautes du gouvernement français et de ses amis en ajoutèrent bientôt de plus considérables encore. On inquiéta, par des imprudences plus encore que par des hostilités préméditées, des opinions et des intérêts qui, depuis vingt-cinq années, étaient devenus trop puissans pour que le soin de les rassurer ne dût pas être la principale préoccupation du pouvoir; on donna lieu de croire que cette charte proclamée avec tant d'apparat comme la garantie de ces intérêts, comme le pacte de conciliation de l'ancienne France avec la nouvelle, n'était, dans la pensée des conseillers du trône, qu'une concession provisoire faite à la nécessité des circonstances. On se persuada, par une erreur trop commune, qu'il suffisait de combler de faveurs quelques hommes de la révolution et de l'empire, et que, parce que ces hommes faciles à séduire s'étaient détachés de leurs partis, ces partis étaient dissous ou réduits à l'impuissance. Des esprits chimériques et téméraires réclamaient audacieusement l'ancien régime et le pouvoir absolu, et malheureusement le ministère, trop peu homogène pour ne pas être divisé, n'osait les désavouer ou ne les désavouait qu'avec mollesse. Bientôt de sérieuses alarmes se répandirent dans toutes les classes de la population : le rétablissement de la dîme et des droits féodaux se présentait en perspective, comme un épouvantail, aux paysans qui n'avaient pas encore eu le temps d'en oublier le poids; les acquéreurs de biens nationaux tremblaient pour leurs propriétés, garanties cependant par la charte; les protestans, malgré la protection dont les couvrait aussi la loi fondamentale, s'effrayaient des prétentions émises par une portion du clergé; les militaires réformés après vingt ans de combats s'indignaient de voir les emplois et les avancemens auxquels ils croyaient avoir tant de droits prodigués soit à des émigrés, soit à des hommes dont le seul titre était de n'avoir rien fait pendant l'absence des Bourbons, soit même à de très jeunes gens qui n'avaient à invoquer que leur naissance ou leurs opinions. Partout on signalait la résurrection ou la menace du privilége. Partout, jusque dans les chambres législatives, dont la composition n'était pourtant nullement hostile à la royauté restaurée, l'inquiétude, l'irritation succédaient à la confiance enthousiaste des premiers momens. Le sentiment révolutionnaire se réveillait, et les agitateurs, ceux qui désiraient un nouveau changement, ne négligeaient rien pour augmenter, par des bruits exagérés ou mensongers, une fermentation dont ils espéraient tirer parti. La masse de la nation n'en était sans doute pas arrivée à souhaiter une autre révolution, mais déjà elle éprouvait pour le pouvoir cette désaffection, ce mauvais vouloir qui, en neutralisant

l'immense majorité d'un peuple, suffisent pour rendre possible le triomphe d'une minorité résolue.

Le duc de Wellington ne tarda pas à s'émouvoir d'une pareille situation. Dès le 8 septembre 1814, bien que les acclamations des soldats et de la populace aux jours de revue lui fissent encore illusion sur la popularité du roi, il écrivait à lord Castlereagh que « le cabinet ne lui paraissait pas agir sur le principe d'une administration unie et solidaire, qu'il en résultait des délais, des difficultés dans l'expédition des affaires, et quelquefois même de l'inconséquence dans la marche du gouvernement. » Quelques semaines après, le 13 octobre, son langage était devenu plus alarmant.

« Quoique la ville de Paris, disait-il, jouisse d'une tranquillité parfaite, il y a dans presque tous les esprits un grand fonds d'anxiété et de malaise. Malgré l'arrestation des imprimeurs des libelles récemment publiés et la saisie de leurs presses,... ces libelles ont été mis en circulation avec une activité surprenante, surtout dans l'armée... Jusque dans le sein du parti constitutionnel, parmi les hommes les mieux disposés à l'égard du roi, on a conçu la crainte que sa majesté n'ait l'intention de saisir la première occasion d'essayer de gouverner sans la législature, et ceux des membres de l'administration qui sont rentrés en France avec la famille royale, ou dont on connaît l'attachement aux anciennes formes et à l'ancien système du gouvernement, sont vus par les autres avec une extrême défiance. C'est à cette circonstance et à l'ignorance générale ici du système d'après lequel doit être conduit un gouvernement responsable qu'il faut attribuer l'apparence et, dans quelques cas, la réalité de ce caractère de désaccord, de lenteur et d'inconséquence dont sont empreints les actes du pouvoir. »

Le 26 novembre, l'illustre ambassadeur, répondant à une lettre du vieux Dumouriez, retiré depuis longtemps en Angleterre, et avec qui il entretenait des communications assez fréquentes, s'exprimait en ces termes sur les causes du déplorable état de la France : « Ce qu'il y a de pis, ce sont (1) le mécontentement général et la pauvreté universelle. Cette malheureuse révolution et ses suites ont ruiné le pays de fond en comble. Tout le monde est pauvre, tous doivent donc viser à remplir des emplois publics. » Le 5 décembre, le duc écrivait à lord Castlereagh :

« Le roi et la famille royale se sont rendus à l'Odéon mercredi dernier, quoique sa majesté, avant de quitter son palais, eût reçu l'avis qu'il y avait un complot dirigé par plusieurs généraux pour attaquer sa personne. Le roi était accompagné de Monsieur, de la duchesse d'Angoulême et du duc de Berry... Il avait laissé le soin des arrangemens à prendre pour sa sûreté au capitaine des gardes de service, le maréchal Marmont, qui mit sous les armes quatre mille hommes de la garnison de Paris. Le rapport fait au roi n'avait pas le

(1) L'original de cette lettre est en français.

moindre fondement... Mais la vérité est que tant de partis et même d'individus sont intéressés à la conservation de la vie du roi, et que l'esprit de soupçon réciproque est poussé si loin, surtout en ce qui regarde le ministre de la police, qu'un grand nombre de gens, s'occupant à chercher de tous côtés des informations sur ce qui se passe, recueillent à l'envi les bruits les plus faux, qu'ils ne manquent pas de porter immédiatement aux Tuileries. Ce qui n'est pas douteux, c'est que le mécontentement des officiers licenciés et de l'armée en général s'accroît de jour en jour, qu'un grand nombre de ces officiers est réuni à Paris, et que leurs propos, leur attitude sont de nature à inquiéter le gouvernement et ses amis... Cet état d'alarme continue où le public est entretenu sur la sûreté de la famille royale a produit un autre mal : je veux parler d'une bande de royalistes et de chouans qui, à ce qu'il paraît, ont à leur tour menacé la vie des maréchaux et des adhérens de la république et du système impérial. Je suis assez mal informé de ce qui regarde cette bande, mais il est certain qu'on en a conçu quelque alarme... J'imagine que ce sont ces alarmes réciproques qui ont décidé le roi à appeler au ministère de la guerre le duc de Dalmatie, dont les talens ne peuvent être mis en doute. »

Bientôt après, le 15 décembre, le duc de Wellington, sans méconnaître les bons effets produits par la vigueur du nouveau ministre, qui avait déjà obligé beaucoup d'officiers en non-activité à sortir de Paris, disait pourtant que la rivalité existante entre les maréchaux avait empêché que sa nomination ne fût reçue par tous les chefs de l'armée avec la reconnaissance qu'elle aurait dû inspirer. Revenant encore, dans une lettre adressée à son frère, sir Henri Wellesley, sur ce qui lui paraissait la source principale du danger dont la tranquillité de la France était menacée, il résumait ainsi sa pensée : « La vérité est, je crois, que ce peuple est si complétement ruiné par la révolution et que la privation du pillage de l'Europe se fait sentir à lui si cruellement, qu'il ne peut absolument s'en passer. »

J'ai multiplié ces citations, parce qu'il m'a semblé curieux de voir comment un esprit juste, exact, aussi impartial que le permettaient certains préjugés de nationalité et d'opinion, jugeait la situation étrange où la France était en ce moment, alors que l'ancien et le nouveau régime se trouvaient en présence, non pas, comme on les a vus depuis, atténués, modifiés l'un par l'autre, à demi transformés, se touchant et se confondant par mille côtés, mais encore entiers dans leurs croyances, dans leurs haines mortelles et n'ayant ensemble aucune communication morale, en dépit des institutions par lesquelles on avait voulu les unir et les confondre. Les incertitudes, les contradictions même que l'on remarque dans la correspondance du duc de Wellington ne font que rendre plus sensible l'agitation confuse qu'il avait sous les yeux. Tantôt, malgré tant de symptômes effrayans, il voulait croire qu'il n'existait aucun danger réel, ou du moins que ce danger était très éloigné, tantôt au contraire il admettait la possi-

bilité d'une crise immédiate. Dès le 9 novembre, il écrivait à lord Liverpool : « Bien que j'entende parler chaque jour des progrès du mécontentement et de ses résultats probables, et que j'aie lieu de penser, d'après une communication que j'ai eue avec le duc d'Orléans, que Blacas commence à s'en préoccuper plus qu'il n'en est convenu avec moi, je ne vois pas quels moyens aurait le roi de résister à une brusque attaque de quelques centaines d'officiers déterminés à tout risquer; je ne puis pourtant me résoudre à ajouter foi à un projet aussi infâme. D'un autre côté, on ne peut se faire une idée de l'état de détresse où sont réduits les individus de toutes les classes. Le seul remède pour eux, c'est la résurrection du système de guerre et de pillage de Bonaparte, et il est évident que ce remède est impraticable pendant le règne des Bourbons. Je suis certain que la population en général, et même celle de Paris, est favorable aux Bourbons : les classes mécontentes et dangereuses sont celles des officiers et des employés civils réformés. » Dans une autre lettre, écrite à deux jours de distance, le duc de Wellington disait encore : « Il y a tant de mécontens et si peu de moyens d'empêcher le mal, qu'on peut s'attendre toutes les nuits à voir arriver l'événement. »

Le ministère anglais, en recevant de tels rapports, conçut une inquiétude qui tenait à la personnalité de son ambassadeur : il craignit que la révolution, venant à triompher par un coup de main et se préparant à jeter le défi à l'Europe, ne voulût se ménager un moyen de succès en retenant prisonnier l'illustre général qui représentait en ce moment la Grande-Bretagne auprès de Louis XVIII. On pensa donc à le rappeler de Paris. Le duc de Wellington était loin de regarder ces craintes comme dénuées de fondement. « Ma sûreté, disait-il, dépend de celle du roi. S'il survenait ici quelque chose, je ne pense pas qu'on me permît de partir... Ma présence est désagréable à bien des gens, et il règne en ce pays une telle confusion d'idées concernant le bien et le mal, il s'y est commis, pendant les vingt dernières années, de si énormes crimes auxquels on n'a pas fait la moindre attention ou qu'on a même considérés comme des actes méritoires, que si je me trouvais privé de la protection du roi, on me retiendrait, je n'en fais pas doute, et on justifierait par quelque sophisme cette mesure, qui serait approuvée de la nation presque entière. »

De telles paroles dans la bouche d'un homme aussi renommé pour son intrépidité sont certes remarquables; mais, tout en reconnaissant l'existence de ce péril, tout en reconnaissant aussi, avec un juste sentiment de sa propre valeur, que l'Angleterre ne devait pas s'exposer à perdre en lui son principal défenseur, l'âme fière et calme du duc de Wellington répugnait invinciblement à l'idée d'un départ précipité dont on eût pu soupçonner les motifs; il y voyait une atteinte portée

à la dignité de son pays et à son propre caractère, un danger nouveau pour le trône de Louis XVIII, déjà si menacé. S'il devait quitter Paris, où l'influence qu'il prenait de jour en jour sur le gouvernement servait très utilement, suivant lui, les intérêts de l'Angleterre, et prêtait même quelque force à l'autorité royale, il voulait que son éloignement s'expliquât par une autre destination. On sait qu'on avait pensé à lui donner le commandement des troupes envoyées contre les États-Unis, avec lesquels la paix n'était pas encore conclue. Il se déclarait prêt à accepter ce commandement si on persistait à le désirer, bien qu'il ne crût pas que son intervention personnelle pût être d'un grand poids dans une guerre dont le résultat devait être surtout décidé par l'emploi des forces navales, mais il demandait, avec cet orgueil naïf qui était un des traits de son caractère, si, dans l'incertitude qui planait encore sur l'issue du congrès de Vienne, et par conséquent sur la situation de l'Europe, il était à propos d'éloigner le seul homme en qui le gouvernement britannique et ses alliés pussent avoir confiance. Cela lui paraissait impossible; il conseillait plutôt aux ministres de l'appeler à Londres pour quelques jours, sous prétexte de lui faire présider un conseil de guerre chargé de juger un officier général; on trouverait facilement des motifs pour prolonger son absence de Paris; il resterait titulaire de l'ambassade et disponible pour tout ce qui pourrait survenir.

Cédant enfin aux vives instances de son gouvernement, il s'était déterminé, vers le milieu de novembre, à quitter Paris. Il ne donna pourtant pas suite à ce projet, et dans une lettre qui porte la date du 18 de ce mois, il expliqua ainsi à lord Liverpool son changement de résolution : « Le bruit de mon prochain départ, publié dans les journaux anglais et reproduit dans les journaux français, a excité ici une anxieté si vive, que j'ai cru à propos de vous envoyer un courrier. Ceux qui savent l'état des affaires considèrent ce départ comme un échec. Ceux qui ne le connaissent pas, et le public en général, y voient une preuve que les deux pays ne sont pas dans d'aussi bons rapports qu'ils devraient être et qu'ils sont en effet. Enfin ceux qui ne croient pas au bruit répandu le prennent pour une invention de la malveillance. » Lord Liverpool, vaincu par cette opiniâtre résistance, finit par permettre au duc de Wellington de rester à Paris jusqu'au moment où il trouverait une occasion favorable pour en partir sans qu'on pût croire, suivant l'expression du guerrier diplomate, que de vagues rapports et des lettres anonymes l'avaient effrayé au point de l'obliger à prendre la fuite.

Cette occasion ne tarda pas à se présenter. La session du parlement allait s'ouvrir, et le ministère anglais s'attendait à rencontrer dans la chambre des communes, si docile tant que les dangers de

la guerre contre la France avaient été la grande préoccupation du pays, une forte opposition. Très faiblement représenté dans cette assemblée, il ne crut pas pouvoir se passer de l'appui de lord Castlereagh, le seul des membres du cabinet qui fût en mesure d'y exercer une véritable influence. Lord Castlereagh, qui eût désiré rester à Vienne, se vit donc obligé de retourner en Angleterre, et le 3 février 1815 le duc de Wellington le remplaça au congrès.

Peu de semaines séparèrent l'époque de son départ de Paris de la catastrophe du 20 mars. Le duc de Wellington avait cru que le gouvernement royal serait renversé par un coup de main intérieur; ce coup de main fut tenté en effet par quelques-unes des garnisons du nord de la France dans une pensée qui, aujourd'hui encore, n'est pas bien éclaircie : il fut réprimé, mais en ce moment même Napoléon, par une étrange coïncidence où l'on crut voir alors la preuve d'un concert avec les auteurs de ce mouvement, débarquait à Cannes, suivi de quelques centaines de soldats, et vingt jours après il arrivait à Paris, entraînant après lui toutes les forces que Louis XVIII avait envoyées pour le repousser.

Depuis quelque temps déjà, on commençait à s'inquiéter dans les conseils des puissances des dangers que le séjour de Napoléon sur un point aussi rapproché que l'île d'Elbe pouvait faire courir à la France et surtout à l'Italie. On agitait dans le congrès l'idée de lui assigner une résidence moins menaçante, et comme on a lieu de croire qu'il n'ignorait pas ces délibérations, il est vraisemblable qu'elles ne contribuèrent pas peu à le pousser à cette entreprise audacieuse. Le gouvernement français d'ailleurs, au mépris de ses engagemens formels, s'était abstenu de lui payer la pension stipulée par le traité de Fontainebleau, et l'avait ainsi réduit à une véritable détresse; les gouvernemens alliés qui avaient signé ce traité, qui par conséquent devaient en garantir l'exécution, n'y avaient pas tenu la main. En laissant ainsi violer la seule condition qui offrît quelques avantages à l'empereur déchu, ils lui avaient fourni plus qu'un prétexte de se considérer comme dégagé de celles qui étaient à sa charge : non pas que je veuille dire que Napoléon fût autorisé par ce manque de foi à livrer aux hasards d'un jeu presque désespéré les destinées du pays qu'il avait gouverné si longtemps; mais s'il se rendait par là bien coupable envers la France, les puissances s'étaient ôté le droit de lui reprocher d'enfreindre des conventions qu'elles-mêmes n'avaient pas respectées.

La nouvelle de son départ de l'île d'Elbe, transmise à Vienne par une dépêche de lord Burghersh, envoyé britannique à Florence, y produisit, comme on peut croire, une vive impression, bien qu'on ne pût savoir encore quelle direction il avait prise, ni calculer par

conséquent la portée et les chances de succès de sa tentative. L'un des plénipotentiaires anglais au congrès, lord Clancarty, rendit compte en ces termes à lord Castlereagh de cette première émotion : « J'étais à la cour le soir de l'arrivée de la lettre de lord Burghersh. Malgré tous les efforts qu'on faisait pour cacher l'inquiétude sous une indifférence apparente, il n'était pas difficile de voir que la crainte était le sentiment qui dominait tous ces personnages impériaux et royaux; leurs principaux serviteurs feignaient de prendre très légèrement la chose, mais cette dissimulation affectée était évidemment une tâche trop pesante pour eux. » Le duc de Wellington pensait que Napoléon s'était laissé abuser par de faux renseignemens sur l'état de la France, et que le gouvernement du roi viendrait à bout de lui très facilement et en très peu de temps. Il ajoutait pourtant que si, contre son attente, on n'en avait pas fini promptement, l'affaire deviendrait fort sérieuse, et exigerait de l'Europe un effort puissant, dont le succès d'ailleurs ne lui semblait pas douteux.

On sait quelles furent les résolutions prises par le congrès de Vienne à mesure que lui parvinrent les nouvelles de la marche et des succès de Napoléon. Le 13 mars, les plénipotentiaires des huit puissances signataires du traité de Paris, c'est-à-dire de la France elle-même, de l'Angleterre, de la Russie, de l'Autriche, de la Prusse, de l'Espagne, du Portugal et de la Suède, déclarèrent par un acte solennel que *Napoléon Bonaparte, en rompant la convention qui l'avait établi à l'île d'Elbe,* avait *détruit le seul titre légal auquel son existence se trouvait attachée;* qu'il s'était *privé de la protection des lois, s'était placé hors des relations civiles et sociales,* et, *comme ennemi et perturbateur du repos du monde,* s'était *livré à la vindicte publique,* et que les puissances, *fermement résolues à maintenir intact le traité de Paris,* emploieraient *tous leurs moyens, réuniraient tous leurs efforts pour que la paix générale ne fût pas troublée de nouveau.* Le 25 mars, l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie, pour donner suite à cette déclaration, conclurent un traité auquel Louis XVIII, déjà sorti de France, donna son adhésion aussi bien que tous les autres gouvernemens européens. Aux termes de cet acte, les quatre parties contractantes s'engagèrent à préserver de toute atteinte l'ordre de choses établi par le traité de Paris et par les résolutions du congrès de Vienne, à forcer Napoléon à se désister de ses projets, et à le mettre hors d'état de troubler à l'avenir la paix générale.

Vainement Napoléon, en même temps qu'il organisait avec son activité ordinaire des moyens de défense contre la formidable attaque dont il était menacé, essaya-t-il de dénouer les liens de la coalition : elle était trop puissamment cimentée par la terreur qu'il inspirait aux rois, aux hommes d'état et aux peuples de l'Europe. Ses envoyés, ses

courriers même, furent partout repoussés, on ne voulut pas même prendre connaissance des propositions dont ils étaient chargés. Trouvant dans les archives du ministère des affaires étrangères le traité secret conclu à Vienne, le 3 janvier, entre la France, l'Angleterre et l'Autriche, dans la prévision d'une rupture avec la Russie et la Prusse, Napoléon eut soin d'en faire donner connaissance à l'empereur de Russie. Il espérait par là le brouiller avec des alliés qui avaient été si près de devenir ses ennemis. Ce calcul fut trompé : Alexandre, sans dissimuler la pénible surprise, l'indignation même, qu'une telle découverte lui faisait éprouver, affecta de se mettre, dans l'intérêt de la cause européenne, au-dessus de ses justes ressentimens.

Il y avait unanimité absolue pour ne consentir à aucune transaction avec Napoléon, et pour hâter autant que possible, par les plus prodigieux armemens dont l'Europe eût jamais eu le spectacle, le commencement des hostilités; mais l'esprit dans lequel elles devaient être conduites, les moyens que l'on devait adopter pour établir en France, après avoir renversé l'ennemi commun, un ordre de choses qui donnât des garanties à la paix européenne, n'étaient pas également déterminés. Bien que Louis XVIII, retiré à Gand, continuât à être traité en roi de France, et qu'on eût admis ses plénipotentiaires à signer avec ceux des autres cours les actes dirigés contre le détenteur actuel de sa couronne, la question de son rétablissement ne se présentait pas à tous les cabinets avec une telle netteté, qu'il n'y eût pas à s'inquiéter des obstacles que pourrait y apporter le cours des événemens. L'empereur Alexandre surtout témoignait à ce sujet une incertitude qui pouvait tenir à son caractère et à la tendance générale de ses idées, mais qu'avait sans doute augmentée son mécontentement de la politique suivie à son égard par la maison de Bourbon, dont il se croyait en droit d'accuser l'ingratitude. L'ambassadeur que l'Angleterre avait accrédité auprès de lui, lord Cathcart, présentait ainsi, dans une lettre écrite à lord Liverpool, les dispositions dont ce prince lui paraissait animé : « Je n'ai aucune raison de supposer que l'empereur ait en vue la substitution d'une dynastie particulière quelconque à celle des Bourbons, mais je crois qu'à présent, comme en 1813, il a des doutes sur la possibilité de la restauration du roi. Il ne m'a pas parlé du duc d'Orléans, mais je sais que certaines personnes pour l'opinion desquelles il a beaucoup de déférence considèrent le duc comme étant, de toute la famille, le plus en mesure de se concilier la confiance et la bonne volonté des différens partis. L'empereur m'a souvent, et tout récemment encore, exprimé sa détermination de n'intervenir dans les affaires de France que pour exiger l'éloignement de Bonaparte, et pour empêcher qu'il ne soit remplacé par un de ses maréchaux ou généraux, parmi lesquels il

n'a pas manqué de nommer le prince héréditaire de Suède. Je ne l'ai jamais entendu parler de régence. » Lord Clancarty écrivait de Vienne, quelques jours après, à lord Castlereagh : « Talleyrand m'a dit qu'il savait que l'empereur Alexandre est contraire à la restauration. »

Il y avait pourtant, parmi les conseillers de l'empereur de Russie, un homme en qui il plaçait une très grande confiance, et qui, sur cette question, professait des sentimens absolument opposés : je veux parler du général Pozzo di Borgo, cet ardent ennemi de Napoléon, qui, en ce moment, résidait à Gand, auprès de Louis XVIII, comme envoyé du gouvernement russe. Recherchant, dans une lettre qu'il écrivait à lord Castlereagh, les moyens auxquels il conviendrait de recourir, après qu'on se serait débarrassé de Napoléon, pour tirer de la victoire un résultat utile et durable : « Je persiste à croire, disait-il, que le roi est le seul que nous devons reconnaître et mettre en avant. Si nous sortions de cette règle, on ne saurait plus où s'arrêter. Tout autre établissement, même s'il était tiré de la maison de Bourbon, ne serait qu'un pacte avec les jacobins, et ce chef, quel que fût le titre qu'on lui donnerait, un instrument entre leurs mains. La nature de ce gouvernement continuerait à être révolutionnaire. » Le général Pozzo s'attachait ensuite à justifier le gouvernement de Louis XVIII des accusations nombreuses dont il était l'objet, ou du moins à les atténuer, tout en reconnaissant qu'il avait manqué d'initiative, et il ajoutait par forme d'apologie : « Nous l'avons laissé front à front avec les démons de la révolution, et nous l'avons chargé de nos imprudences et des siennes... Si nous voulons notre repos, il faut mettre le roi à même de disperser l'armée, d'en créer une nouvelle, et de purger la France de cinquante grands criminels dont l'existence est incompatible avec la paix. »

Ces sentimens étaient à peu près ceux du duc de Wellington, dont la correspondance avec lord Castlereagh atteste à cette époque un grand attachement à la cause des Bourbons. Son ferme bon sens lui faisait apercevoir très distinctement que, dans les circonstances où l'on se trouvait alors, Napoléon une fois écarté, les intérêts de l'Europe, comme ceux de la France, ne pouvaient trouver une garantie que dans le rétablissement de la famille des Bourbons, et qu'il n'y avait pas lieu à des intermédiaires. Il plaidait donc leur cause avec une grande chaleur. « Toutes les observations que j'ai faites pendant mon séjour à Paris, disait-il, m'ont donné la conviction que c'est le roi seul qui a maintenu la paix de l'Europe, et que le danger le plus immédiat qui a menacé ce prince doit être attribué à son désir de conserver cette paix, contrairement aux vœux, non-seulement de l'armée, mais de la majorité de ses sujets, de quelques-uns de ses

ministres, et même de quelques membres de sa famille. » Les mêmes idées se retrouvent avec plus de développement dans une lettre que le duc de Wellington écrivit quelques semaines plus tard au prince de Metternich. Après lui avoir exprimé une entière confiance dans le succès de la campagne qui allait s'ouvrir, il lui disait :

« Nos difficultés commenceront le jour où nous aurons complétement triomphé. Il y a certainement plusieurs choses à regretter dans la conduite du gouvernement français et des princes au mois de mars; mais en prenant le tout en gros, je voudrais que notre gouvernement et le vôtre se fussent trouvés en mesure de faire connaître à leurs peuples pour quelle cause ils allaient combattre, et que nous n'eussions pas été amenés à leur donner lieu de concevoir la possibilité que le peuple français, ayant eu en 1814 l'occasion de choisir librement qui il lui plairait pour le gouverner dans la forme qui lui conviendrait le mieux, pourrait accomplir la même cérémonie en 1815... La seule chance de paix pour l'Europe consiste dans l'établissement en France des Bourbons légitimes. Celui de tout autre gouvernement, soit dans la personne du duc d'Orléans, soit dans une régence au nom du jeune Napoléon ou dans tout autre individu, soit enfin par la proclamation d'une république, conduirait forcément à la nécessité de maintenir un grand pied de guerre qui achèverait de ruiner tous les gouvernemens européens, en attendant le jour où il plairait au gouvernement français de recommencer une lutte qui ne pourrait être dirigée que contre vous ou contre d'autres états auxquels nous portons intérêt. »

C'étaient là, on ne saurait en douter, les dispositions du cabinet de Londres; mais il n'est pas possible à un ministère anglais, alors même qu'il est composé des tories les plus ardens, d'énoncer hautement l'intention d'imposer un gouvernement à un peuple contre sa volonté. A cette époque surtout, c'eût été fournir des armes trop puissantes à l'opposition qui, dans le parlement, se prononçait contre le renouvellement de la guerre. Le langage officiel adopté par le gouvernement britannique, langage difficile à concilier avec l'accession de Louis XVIII à l'alliance conclue contre Napoléon, fut donc fondé sur ce principe, que cette alliance avait uniquement pour but de renverser l'homme du 20 mars, et non pas de forcer la France à accepter un gouvernement ou un prince particulier. En expliquant au duc de Wellington la nécessité d'une telle phraséologie, lord Castlereagh s'efforça de lui faire comprendre que l'intérêt bien entendu des Bourbons autant que les convenances du ministère anglais exigeaient cette précaution.

Les alliés avaient soin d'ailleurs de répéter en toute rencontre qu'ils ne faisaient pas la guerre à la France, mais à l'ennemi de l'Europe, au perturbateur de la France elle-même. On espérait tourner ainsi contre Napoléon l'opinion de la grande majorité du peuple fran-

çais et l'empêcher de trouver des auxiliaires parmi les hommes qui, sans aimer sa domination, pouvaient craindre pour leur pays les conséquences d'une invasion étrangère. Les Prussiens seuls, entraînés par ce patriotisme haineux et révolutionnaire dont leur gouvernement subissait l'impulsion, ne se prêtaient pas à cette tactique. Les proclamations de quelques-uns de leurs généraux et de leurs commissaires étaient écrites dans un style qui inquiétait parfois la prudence de leurs confédérés, en leur rappelant l'effet produit en 1792 par le manifeste du duc de Brunswick. Les Prussiens au moins avaient dans les emportemens auxquels ils s'abandonnaient le mérite de la franchise; on voyait clairement que la France et Napoléon leur étaient également odieux. Les protestations amicales des autres gouvernemens alliés étaient-elles du moins complétement sincères? Il est permis d'en douter, lorsqu'on voit lord Castlereagh écrire dès le 26 mars au duc de Wellington que la guerre ne pouvait plus être faite d'après les principes adoptés l'année précédente, que les Anglais, en s'opiniâtrant à y porter la même modération, ne réussiraient qu'à être *honnêtes* pour leur propre compte et à rendre leurs confédérés plus odieux, et qu'à son avis la France devait cette fois payer le prix de sa libération.

Un trait qui peint les sentimens dont les Prussiens étaient animés contre tout ce qui portait le nom de Français, c'est le refus fait par leur généralissime, le vieux prince Blücher, qui commandait l'armée dirigée par eux sur la Belgique, de recevoir à son quartier-général le commissaire que Louis XVIII avait cru devoir y envoyer comme il en avait envoyé d'autres auprès des autres généraux étrangers. Il ne voulait permettre à aucun Français, pas même à ceux qui étaient restés attachés au service du roi exilé, de résider sur le territoire occupé par ses troupes. Le prince de Wrède, commandant en chef des forces bavaroises, crut devoir imiter ces procédés blessans, que le duc de Wellington désapprouvait et déplorait.

Au milieu de ces mauvais vouloirs et de ces équivoques bienveillances, c'était une triste situation que celle de Louis XVIII, qui, retiré à Gand, entouré de quelques courtisans, d'un petit nombre de réfugiés appartenant à toutes les nuances de l'opinion monarchique, de quelques débris de sa maison militaire, et ne pouvant espérer un retour de fortune que des succès des étrangers, s'attachait à faire encore acte de royauté, nommait des ministres, tenait conseil avec eux, recevait leurs rapports, et affectait d'entretenir avec les gouvernemens alliés les relations ordinaires de la diplomatie. Ces exilés n'étaient pas même d'accord entre eux. Tandis que les uns pressaient de leurs vœux, de leur insistance, la marche des troupes étrangères et se permettaient même de stimuler la prétendue lenteur du duc

de Wellington, qui avait beaucoup de peine à leur faire comprendre la nécessité de quelques semaines de retard, tandis qu'ils concevaient le projet, auquel heureusement il ne fut pas donné suite, d'organiser l'émigration en un corps militaire qui se serait réuni à l'armée anglaise, d'autres, comme le maréchal Marmont, s'éloignaient pour ne pas se trouver compromis dans ces entraînemens. Jusque dans le sein de la famille royale, de graves dissentimens se manifestaient. Le duc d'Orléans, qui s'était retiré en Angleterre au lieu d'aller se ranger à Gand auprès de Louis XVIII, lui écrivait pour le dissuader de se montrer au milieu des armées alliées ou d'y laisser paraître les princes; il lui représentait qu'en retombant ainsi dans les fautes de 1792, on jetterait bien inutilement sur la cause de la royauté un funeste discrédit; il s'efforçait de lui faire comprendre la nécessité d'adopter, lorsque la restauration serait accomplie, un système différent de celui qui, l'année précédente, avait porté de si tristes fruits; il prêchait la conciliation; il allait jusqu'à soutenir qu'on devait essayer avant tout de regagner cette armée, objet en ce moment de tant d'anathèmes et de malédictions, parce que c'était là seulement qu'on pouvait trouver une force véritable, et qu'il serait à propos de substituer au luxe parfaitement inutile de la maison militaire une véritable garde organisée sur le modèle de la garde impériale. Plusieurs de ces conseils n'avaient rien de contraire aux idées personnelles de Louis XVIII, et ils sont même conformes à la politique qu'on le vit suivre plus tard; mais d'autres étaient de nature à le blesser, et ni la forme dans laquelle ils étaient présentés, ni la source dont ils émanaient ne devait en adoucir l'amertume. Louis XVIII répondit qu'en s'éloignant des armées alliées, il semblerait accréditer les bruits répandus par Bonaparte sur les intentions hostiles dont elles étaient animées contre la France, qu'il approuvait complétement le principe de conciliation, mais qu'il n'en tirait pas les mêmes conséquences que son neveu; il l'invita enfin à venir à Gand, promettant de lui faire connaître ses vues et ses intentions avec plus de détail. Le duc d'Orléans ne se rendit pas à cet appel : dans une lettre dont le ton était celui de l'irritation, il déclara au roi qu'il ne lui était pas possible d'aller le trouver avant de savoir précisément quels étaient ses projets, parce qu'il ne voulait pas s'exposer à la fâcheuse nécessité de s'éloigner de nouveau après en avoir été informé; il se plaignit d'avoir été traité avec peu de confiance après la première restauration, d'avoir été exclu du conseil, où d'ailleurs il ne désirait pas être admis, mais où siégeaient les autres princes, de n'avoir pas même été autorisé à prendre place à la chambre des pairs; il rappela, non sans aigreur, la distance qu'on s'était plu à établir, par des règlemens d'étiquette,

entre les simples princes du sang comme lui et les parens plus proches du roi. Revenant ensuite à des questions plus générales, il se livra à de nouvelles accusations contre les folles exagérations des émigrés, et conjura Louis XVIII de ne pas se présenter de nouveau à son peuple entouré de ces dangereux amis. Le roi ne répliqua pas.

Ces idées, si hardies pour le temps, sont exprimées avec plus de force encore dans une lettre écrite quelques jours après par le duc d'Orléans à sir Charles Stuart (depuis lord Stuart de Rothsay), que le cabinet de Londres avait accrédité à Gand auprès de Louis XVIII, et qu'il ne faut pas confondre, malgré une identité de nom presque complète, avec le frère de lord Castlereagh. Après avoir témoigné sa satisfaction de la sagesse des conseils donnés au roi par le gouvernement britannique, après avoir dit qu'il désirait les voir suivre plutôt qu'il ne l'espérait, le prince entrait dans de longs raisonnemens sur les motifs qui devaient porter Louis XVIII à se tenir momentanément à l'écart, pour éviter de reparaître en France à la suite des armées étrangères et entouré d'émigrés; il disait qu'au lieu de provoquer, comme en 1792, des émigrations utiles seulement à Bonaparte, au lieu de travailler à gagner quelques corps de l'armée, qui ne pouvait être utile que si on la gagnait tout entière, on ferait mieux de chercher à pratiquer des intelligences dans la chambre des représentans qui allait se réunir à Paris. « Mais, ajoutait-il, on préfère à Gand le moyen anodin d'un million de baïonnettes. »

Le duc d'Orléans avait communiqué au ministère anglais sa correspondance avec Louis XVIII. Il en avait aussi donné connaissance au duc de Wellington. Ce dernier, tout occupé alors des préparatifs de la campagne qui allait s'ouvrir dans quelques jours, trouva cependant le temps de lui faire une réponse assez remarquable pour qu'il me semble à propos de l'insérer ici presque en entier :

« Mon opinion est que le roi a été renversé de son trône parce qu'il n'a jamais eu d'autorité réelle sur son armée. C'est un fait que votre altesse et moi nous connaissions très bien, que nous avons souvent déploré, et lors même que les fautes ou plutôt les folies de son administration civile n'auraient pas été commises, je crois que l'on aurait vu les mêmes résultats. Nous devons donc considérer le roi comme la victime d'une révolte heureuse de son armée et de son armée seulement, car, quels que puissent être les opinions et les sentimens de quelques hommes qui ont pris une part éminente à la révolution et quelle qu'ait été l'apathie de la grande masse de la population française, nous pouvons, je pense, tenir pour certain que les premiers eux-mêmes n'aiment pas l'ordre de choses aujourd'hui existant, et que la population, si elle l'osait, s'y opposerait par la force. Cela étant ainsi, quelle doit être la conduite du roi? D'abord il doit demander à ses alliés de le

mettre en état de tenir tête à son armée rebelle; il doit, par son appui personnel et par l'action de ses serviteurs et adhérens, faire tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter leurs opérations, diminuer par le bon ordre et les arrangemens bien concertés les charges que la guerre va faire peser sur ses sujets fidèles et les engager à recevoir ses alliés comme des amis et libérateurs. Le roi devrait intéresser les alliés à soutenir sa cause, et il ne peut le faire qu'en se mettant lui-même en avant. Votre altesse voit que je ne partage pas son sentiment sur la conduite du roi. Quant à ce qui regarde votre altesse, j'avoue que je ne vois pas comment, jusqu'au moment actuel, elle aurait pu agir autrement qu'elle ne l'a fait. Il n'est pas nécessaire que j'énumère les diverses raisons que vous avez eues de vous tenir à distance de la cour depuis qu'elle est à Gand, mais je les sens toutes, et je crois qu'il en est quelques-unes dont le roi ne méconnaît pas la force; mais si, comme on peut s'y attendre, l'entrée en France et les premiers succès des alliés amenaient le peuple à se mettre en mouvement, si un grand parti venait à se prononcer en faveur du roi sur différens points du royaume, votre altesse considérerait certainement alors comme son devoir d'offrir ses services à sa majesté. Je me hasarde à lui suggérer ce plan de conduite, en lui donnant d'ailleurs l'assurance que je n'ai eu à ce sujet aucun entretien avec le roi... »

Tous ces plans, toutes ces spéculations de la prudence humaine devaient, comme il arrive si souvent, être mis en défaut par l'événement. Déjà près d'un million d'hommes, soldés en grande partie à l'aide des subsides de l'Angleterre, accouraient de tous les points de l'Europe pour envahir la France. Napoléon, malgré son incroyable activité et son rare talent d'organisation, n'avait pu réunir, pour leur résister, que deux cent cinquante mille soldats, obtenus à grand'-peine de la France épuisée et mécontente. En butte aux soupçons et aux exigences de l'esprit révolutionnaire dont il avait cru devoir invoquer le concours, fatigué, humilié de la comédie de liberté qu'il jouait depuis trois mois avec autant de dégoût que de contrainte, et espérant retrouver sur le champ de bataille, au milieu de ses compagnons d'armes dévoués, la liberté d'action qui était le premier besoin de son âme impérieuse, il se hâta de courir à la frontière pour y combattre la coalition avant que la réunion de toutes les forces dont elle disposait n'eût rendu les chances de la lutte trop inégales. Le 15 juin, au moment où les alliés le croyaient encore à Paris et ne pensaient même pas qu'il dût en partir de si tôt, il forçait par un brillant combat d'avant-garde l'entrée du territoire belge; le 16, il battait à Ligny l'armée prussienne; le 18, la sienne se brisait à Waterloo contre la ferme et impassible résistance de l'armée anglaise, secourue au moment décisif par ces mêmes Prussiens qu'il avait vaincus l'avant-veille; — le 22, de retour à Paris pour essayer de s'y créer de nouvelles ressources, il se voyait contraint d'abdiquer sur l'injonction menaçante de la chambre des représentans, où do-

minaient les partis révolutionnaire et constitutionnel réunis contre lui dans des vues d'ailleurs bien diverses; — le 3 juillet, les Anglais et les Prussiens prenaient possession de Paris en vertu d'une capitulation militaire, et le 8 du même mois Louis XVIII rentrait aux Tuileries.

III.

L'année précédente, l'empereur Alexandre, par l'éloignement accidentel de la plupart des autres souverains ou de leurs ministres au moment de la prise de Paris, s'était trouvé investi d'une sorte de dictature pour la direction des négociations et des actes qui amenèrent la première restauration. Des circonstances analogues déférèrent cette fois le même rôle au duc de Wellington. Le généralissime prussien aurait pu le lui disputer, d'autant plus que les forces placées sous son commandement étaient de beaucoup les plus nombreuses; mais Blücher n'était qu'un soldat héroïque, incapable de comprendre aucune combinaison politique, et qui ne portait dans cette guerre qu'un seul sentiment, celui d'une haine aveugle et furieuse contre Napoléon et contre la France. Ce qu'on aura peine à croire, c'est qu'il avait formé le projet, dans le cas où Napoléon serait tombé entre ses mains, de le faire fusiller. On lit ce qui suit dans une lettre que le duc de Wellington écrivait à sir Charles Stuart le 28 juin, par conséquent quelques jours avant l'occupation de Paris : « Les Prussiens pensent que les jacobins veulent me livrer Bonaparte, parce qu'ils croient que je lui sauverai la vie. Blücher veut le tuer, mais je lui ai dit que je n'y consentirais pas et que j'insisterais pour qu'on ne dispose de lui que du consentement commun de l'alliance. Je lui ai dit aussi que, comme son ami, je lui conseillerais de s'abstenir d'un acte aussi odieux, que lui et moi nous avions joué dans les derniers événemens un rôle trop distingué pour qu'il nous convînt de devenir des bourreaux, et que, dans le cas où les souverains se décideraient à le faire périr, ils auraient à en charger un autre que moi. » Ce témoignage, on le voit, est bien positif; il est d'ailleurs confirmé par un document plus irréfragable encore qui se trouve consigné dans les *Mémoires* du baron de Müffling, un des généraux employés alors dans l'état-major de Blücher : c'est une lettre que le général Gneisenau, chef de cet état-major, écrivait, le 29 juin, à cet officier, et dont voici le texte : « Le feld-maréchal me charge de vous prier de faire savoir au duc de Wellington que son intention avait été de faire exécuter Bonaparte sur le lieu même où le duc d'Enghien a été mis à mort, que par déférence pour les vues du duc

il s'en abstiendra, mais que le duc doit prendre sur lui-même la responsabilité de la non-exécution de cette mesure. »

On voit que le général anglais ne considérait pas comme impossible que les souverains ordonnassent la mort de leur glorieux captif. Rien ne peint mieux le degré d'exaltation auquel les haines politiques étaient alors parvenues. Il résulte d'une lettre écrite à cette époque par lord Liverpool au duc de Wellington que, dans l'opinion du chef du cabinet britannique, le parti qu'on eût dû prendre, si des considérations tirées de la situation intérieure de la France n'y avaient mis obstacle, c'eût été de livrer l'ex-empereur au roi de France, qui l'aurait fait juger comme rebelle, ce qui ne lui aurait laissé, disait-il, aucune chance de salut,

La conduite du duc de Wellington dans cette grande crise lui fait beaucoup d'honneur. J'ai déjà dit que la restauration des Bourbons avait été l'objet constant de ses vœux, parce qu'il y voyait le seul moyen de rendre la paix à la France et à l'Europe. Il comprit, avec la droiture d'esprit qui le distinguait, que cette restauration, pour avoir des chances de solidité, devait avoir lieu dans des conditions de modération et de sagesse, qu'elle ne devait pas se lier à de trop pénibles souvenirs, et qu'autant que possible il fallait qu'elle parût l'œuvre des Français eux-mêmes. Tous ses actes furent dirigés dans ce sens. Au moment où Louis XVIII mettait le pied sur le territoire français, une rupture avait éclaté parmi ses conseillers. M. de Talleyrand, et avec lui les représentans des idées modérées et des intérêts nouveaux, s'étaient retirés devant l'influence de M. de Blacas et des émigrés. L'intervention du duc de Wellington eut beaucoup de part au revirement qui, avant même que le roi ne fût arrivé à Paris, reporta M. de Talleyrand à la tête du conseil et relégua M. de Blacas dans l'honorable exil d'une ambassade. D'un autre côté, lorsque le duc reçut les commissaires envoyés par le gouvernement provisoire pour lui demander la suspension d'armes qui précéda la reddition de Paris, il s'attacha à leur faire comprendre, tout en leur déclarant qu'il leur parlait comme individu et sans y être officiellement autorisé, que le meilleur moyen qu'eussent les dépositaires du pouvoir de gagner la confiance de l'Europe, c'était de rappeler le roi sans condition avant qu'on ne pût considérer ce rappel comme le résultat des exigences de l'étranger. Il leur dit que tout autre prince appelé au trône de France, quel que fût son rang et sa qualité, serait un usurpateur; qu'obligé pour s'affermir de distraire les esprits par de grandes entreprises, il n'offrirait pas aux puissances des garanties suffisantes de paix, en sorte qu'elles seraient obligées de lui imposer des conditions plus rigoureuses qu'au souverain légitime. Mettant sous leurs yeux la proclama-

tion que Louis XVIII venait de publier à Cambrai, il s'efforça d'en faire ressortir la preuve des intentions constitutionnelles et clémentes dont ce prince était animé. Les commissaires parurent comprendre la force de ces considérations; mais la majorité révolutionnaire, qui avait fini par prendre dans la chambre des représentans un ascendant décisif, était peu disposée à écouter de tels avis. Le duc de Wellington, pour les faire prévaloir, dut se concerter avec un homme que les circonstances avaient malheureusement placé alors en situation d'exercer une grande influence, avec Fouché, qui, ministre de Napoléon, avait contribué après la bataille de Waterloo à le renverser, s'était fait nommer chef du gouvernement provisoire, et n'avait en ce moment d'autre pensée que de se ménager la faveur des Bourbons en trahissant ses collègues de la commission exécutive aussi bien que les chambres dont il tenait ses pouvoirs.

Fouché s'était de longue main mis en rapport avec les royalistes, en leur persuadant que seul il connaissait les moyens d'enchaîner, de calmer le parti révolutionnaire, et d'écarter les obstacles qui s'opposaient encore à une restauration. Le duc de Wellington, qui tenait surtout à ce que la rentrée du roi dans Paris ne rencontrât pas une résistance matérielle et ne fût pas attristée par des violences, reçut donc avec empressement les offres de l'ancien terroriste. Ne connaissant peut-être qu'incomplétement son horrible passé et trompé par ses paroles artificieuses, il se laissa persuader que le concours d'un tel homme pouvait être utile, non-seulement pour surmonter les difficultés du moment, mais pour opérer la conciliation définitive des partis, pour fonder, pour consolider en France un régime de liberté et de monarchie légitime. Grâce à ses conseils, grâce à ceux des royalistes les plus ardens à qui Fouché avait su inspirer la conviction que rien ne pouvait se faire sans lui, l'homme de 93 fut admis au nombre des ministres de la royauté restaurée, et sa funeste présence ne contribua pas peu à paralyser l'action, comme aussi à hâter la chute d'un cabinet dont la sagesse et les lumières eussent peut-être contenu de déplorables réactions.

Louis XVIII était rentré dans sa capitale; mais, dès les premiers momens, de graves, d'innombrables difficultés vinrent l'assaillir, malgré les efforts bienveillans du généralissime anglais. Blücher, qui n'avait consenti qu'avec répugnance à accepter la capitulation de Paris, semblait peu se soucier d'en respecter les conditions. Il commença par imposer à cette ville une contribution de cent millions de francs, et par ordonner la destruction du pont d'Iéna, dont le nom lui rappelait de pénibles souvenirs. Les réclamations du gouvernement français eussent été impuissantes à repousser ces mesures d'une rigueur sauvage; ce ne fut pas sans peine que le duc de Wel-

lington vint à bout de faire comprendre à son collègue, non pas qu'elles étaient contraires à la justice et à la politique, mais que, les souverains alliés devant arriver sous peu de jours, il convenait de les attendre avant de rien décider sur de telles matières. Lord Castlereagh, qui s'était empressé d'accourir sur le continent après la bataille de Waterloo, seconda puissamment ces représentations. La présence des souverains et de leurs ministres ne tarda pas à préserver Paris des terribles caprices du vieux maréchal.

Malheureusement l'efficacité de cette protection ne s'étendait pas aux autres parties de la France livrées à l'invasion étrangère. La guerre était terminée, sauf le siége de quelques places, qui, sans se refuser à reconnaître le roi, ne voulaient pas ouvrir leurs portes aux alliés, et cependant chaque jour, de toutes les contrées de l'Europe, des myriades de soldats accouraient comme à la curée pour prendre leur part des dépouilles du vaincu. Jamais dans les temps modernes, ni peut-être à aucune autre époque, on n'avait vu un tel débordement de populations armées; partout, jusqu'aux portes de Paris, le pillage, les vexations les plus odieuses pesaient sur les infortunés habitans des campagnes, tandis que les villes se voyaient soumises à de lourdes contributions de guerre. Ceux des fonctionnaires français qui essayaient de s'y opposer devenaient l'objet des traitemens les plus rigoureux. Les Prussiens, qui avaient bien des injures semblables à venger; les Belges, les Hollandais, qui ne pouvaient pas alléguer cette triste excuse, se faisaient surtout remarquer par la brutalité de leurs procédés. Le duc de Wellington, impuissant à réprimer les désordres des troupes placées sous d'autres ordres que les siens, et parfois même ceux de ses propres soldats, en éprouvait une extrême irritation. Ce n'était pas seulement l'esprit de justice, l'amour de l'ordre et de la discipline qui se révoltaient en lui contre de tels excès; sa prudence en était grandement alarmée. Plusieurs passages de sa correspondance peignent avec de vives couleurs le tableau qu'il avait sous les yeux et les impressions qu'il en recevait. Dès le 14 juillet 1815, dix jours après la rentrée de Louis XVIII à Paris, annonçant à lord Castlereagh que deux officiers anglais avaient été tués la nuit précédente, il lui écrivait :

« Mon opinion bien arrêtée, que je dois exprimer à votre excellence pour qu'elle fasse aux ministres des cours alliées telles suggestions qu'elle jugera à propos, c'est que nous soulèverons tout le pays contre nous et que nous allumerons une guerre nationale, si on ne met pas un terme à l'oppression inutile (je dirais ridicule, si elle ne devait entraîner probablement des conséquences sérieuses) que l'on fait peser sur le peuple français, si l'on n'empêche les troupes des diverses armées de piller le pays et de détruire, sans avantage pour personne, les maisons et les propriétés, et si les contributions que

l'on perçoit partout ne sont pas régularisées par quelque autorité autre que la volonté de chaque commandant particulier. Je vous assure que toutes les informations que je reçois tendent à prouver que nous marchons à une véritable crise, et vous pouvez tenir pour certain que si un coup de fusil est tiré à Paris, tout le pays se lèvera en armes contre nous. »

Rien n'égale l'énergique indignation des réprimandes dont l'illustre général frappait ceux de ses subordonnés qui ne savaient pas maintenir la discipline parmi leurs soldats. Le contingent hollando-belge avait été placé sous son autorité. Un des corps qui en faisaient partie s'étant porté envers des prisonniers français à des actes de violence et de pillage, il écrivit au prince Frédéric des Pays-Bas, qui commandait ce contingent, que rien ne pouvait excuser ce *honteux et affreux* désordre, et qu'aucune armée ne pourrait subsister, si une telle conduite était soufferte. — On peut juger de l'exaspération que le duc éprouva en apprenant quelque temps après que des soldats d'une brigade de cavalerie anglaise stationnée à Beauvais, cédant à la contagion générale, s'étaient mis à voler sur le grand chemin. Il est juste de dire que les troupes britanniques se donnèrent bien rarement des torts de cette nature, et qu'il en fut toujours fait une rigoureuse justice.

Tandis que le nord et l'est de la France étaient ainsi traités par les alliés, les départemens du midi se voyaient livrés aux sanglans excès d'une réaction royaliste, et en quelques endroits les autorités furent réduites à demander qu'on y envoyât aussi des forces étrangères pour leur prêter main-forte. Le gouvernement français, forcé de licencier l'armée, dont les puissances exigeaient la dissolution et sur laquelle d'ailleurs il ne lui était plus permis de compter après l'épreuve du 20 mars, se trouvait dans une impossibilité égale de maintenir l'ordre intérieur et d'opposer une résistance tant soit peu énergique aux sacrifices que la coalition s'apprêtait à lui demander.

Les alliés, après leur victoire, avaient promptement oublié leurs déclarations tant de fois répétées, qu'ils ne faisaient pas la guerre à la France, que Napoléon était leur seul ennemi, qu'ils ne voulaient que son éloignement. L'idée de démembrer notre territoire, de nous enlever la première ligne de nos forteresses sous prétexte que, malgré la perte de toutes nos conquêtes, nous étions encore trop redoutables pour nos voisins, ne tarda pas à être mise en avant par plusieurs des cabinets confédérés. La Prusse et les Pays-Bas, qui, par leur position topographique, eussent été principalement appelés à recueillir nos dépouilles, se prononcèrent surtout dans ce sens avec beaucoup de vivacité. L'Autriche, qui n'y avait pas un intérêt aussi direct, mais dont la politique tendait naturellement à l'affaiblissement de la France, entrait aussi dans cette pensée, bien qu'avec moins

d'ardeur. L'empereur Alexandre, par générosité comme par calcul, s'y montrait contraire, mais on ne retrouvait plus en lui, en faveur du gouvernement français, cette bienveillance chaleureuse dont on l'avait vu animé l'année précédente; il conservait un souvenir pénible de la répugnance que la maison de Bourbon avait témoignée à contracter avec lui une alliance de famille et de la ligne de conduite suivie au congrès de Vienne par M. de Talleyrand. Tant que ce ministre resta à la tête des conseils de Louis XVIII, les rapports des deux états eurent quelque chose de froid et de contraint; il fut bientôt évident que, si Alexandre était bien décidé à ne pas laisser imposer à la France des conditions qui l'eussent fait disparaître du nombre des puissances de premier ordre, il n'était nullement disposé à se brouiller avec ses alliés pour lui épargner quelques sacrifices.

La France, qui naguère avait repoussé l'alliance russe pour se livrer à celle de l'Angleterre, pouvait-elle du moins se flatter de l'espérance de trouver dans l'appui du cabinet de Londres une compensation de ce qu'elle avait perdu dans l'amitié du cabinet de Saint-Pétersbourg? Il était permis d'en douter. Lord Castlereagh et le duc de Wellington, réunis alors à Paris, témoignaient, il est vrai, au gouvernement français des intentions bienveillantes; mais celles des autres ministres anglais, et particulièrement du premier lord de la trésorerie, de lord Liverpool, étaient bien différentes. Les lettres que cet homme d'état écrivit à cette époque à lord Castlereagh sur les affaires de France sont empreintes d'une haine passionnée qui fait un contraste singulier avec la modération habituelle de son esprit. L'irritation de la lutte, le souvenir des immenses dangers auxquels l'Angleterre s'était vue si longtemps exposée avaient en quelque sorte transformé son caractère. On sait avec quel regret il avait vu Napoléon échapper au dernier supplice : les vœux qu'il exprimait pour le châtiment de ses complices n'étaient pas moins ardens. En apprenant la capitulation de Paris, il disait que sans doute elle ne serait pas interprétée comme les mettant à l'abri des poursuites de la justice. Bientôt après il se plaignait d'un excès d'indulgence dans lequel il voulait voir une preuve de faiblesse; il n'osait pas espérer qu'une administration où l'on s'était cru forcé d'admettre *quelques-uns des membres du parti jacobin* fût en mesure de faire justice des conspirateurs, mais il le déplorait d'autant plus que des exemples sévères étaient, suivant lui, l'unique moyen d'affermir la restauration. Plus tard, après l'exécution de Labédoyère, mais avant celle de Ney, des frères Faucher, de Mouton-Duvernet, de Chartran, il parlait du mécontentement qu'excitait en Angleterre l'*impunité* qui, à une seule exception près, couvrait encore les au-

teurs du 20 mars. « Je suis persuadé, disait-il, que si, dans les deux ou trois premières semaines qui ont suivi le retour du roi, on avait pu établir un tribunal militaire pour le jugement des chefs de corps qui s'étaient joints à Bonaparte avant que le roi eût quitté le territoire français... et si on avait fait six ou sept exemples des coupables les plus marquans, les dispositions générales par rapport à la France seraient ici bien différentes de ce que nous les voyons, non-seulement en ce qui concerne le gouvernement du roi, mais aussi sur toutes les questions relatives à la réduction de la puissance et du territoire de la France. » On voit, par une lettre d'un autre membre du cabinet de Londres, de lord Bathurst, que le gouvernement britannique eut un moment la pensée de livrer au gouvernement français les généraux Savary et Lallemand, qu'une ordonnance de Louis XVIII traduisait devant un conseil de guerre. Une insinuation fut même faite dans ce sens au marquis d'Osmond, ambassadeur de France, qui ne montra aucun empressement à s'en prévaloir.

Dans la pensée de lord Liverpool, la question du plus ou moins de rigueur des conditions du traité de paix que la France allait avoir à subir était étroitement liée à celle du degré de sévérité que le gouvernement de Louis XVIII déploierait contre les bonapartistes vaincus. « Qu'advient-il de Bonaparte? écrivait-il à lord Castlereagh dès les premiers jours de juillet, lorsque Napoléon ne s'était pas encore rendu sur *le Bellérophon;* quel parti adoptera-t-on à l'égard de ceux qui l'ont aidé à reprendre son autorité? Que fera-t-on des armées françaises? Si ces trois points ne peuvent être résolus d'une manière satisfaisante, la nation anglaise s'attendra, et justement, je pense, à obtenir d'autres garanties pour le maintien de la paix au moyen d'une amélioration de la frontière; elle se croira surtout en droit d'espérer qu'après les énormes dépenses que lui a coûtées le renouvellement de la guerre, après tout le sang précieux qu'elle y a versé, on ne se dessaisira pas de la main mise que nous avons à présent sur la France jusqu'à l'entière conclusion des arrangemens jugés nécessaires pour établir un état de choses satisfaisant. »

Quelques jours plus tard, lord Liverpool insistait sur ces idées en termes plus pressans : « Plus je considère, disait-il, la situation intérieure de la France et le peu de chances de sécurité qui résulte pour l'Europe du caractère et de la force de son gouvernement, plus je suis convaincu que nous devons chercher notre sûreté... dans l'affaiblissement de la puissance française. Cette opinion gagne rapidement du terrain, et... toute paix qui laisserait la France telle que l'avait faite le traité de Paris ou même telle qu'elle était avant la révolution causerait ici une très pénible surprise. » Le 15 juillet,

revenant de nouveau sur le peu de solidité du gouvernement que l'on venait de rétablir en France, lord Liverpool en tirait encore une fois cette conclusion :

« Nous devons donc penser à nous procurer d'autres sûretés, et nous serions indignes de pardon, si nous quittions la France sans avoir pourvu, par une bonne frontière, à la protection des pays limitrophes. L'idée qui domine ici, c'est que nous sommes parfaitement en droit de nous prévaloir des conjonctures pour enlever à la France les principales conquêtes de Louis XIV. On dit, non sans raison, que la France ne pardonnera jamais l'humiliation qu'elle a subie, qu'elle saisira la première occasion d'essayer de rétablir sa gloire militaire, et que par conséquent notre devoir est de prendre avantage du moment actuel pour prévenir les dangereuses conséquences qui pourraient découler de la grandeur même de nos succès. Il a pu être à propos, l'année dernière, d'essayer les effets d'une politique plus magnanime; mais ses résultats nous ont complétement déçus, et nous nous devons à nous-mêmes de pourvoir le mieux possible à notre sûreté... »

Bientôt cependant le premier lord de la trésorerie put entrevoir qu'il serait difficile de donner au traité de paix des bases aussi dures; mais bien qu'il admît la possibilité de quelque tempérament fondé sur le démantèlement ou l'occupation prolongée de nos places fortes, il était loin, le 26 juillet, d'avoir entièrement renoncé à ses premiers projets. — L'empereur de Russie, disait-il, veut s'ériger en protecteur de la nation française, cela se conçoit; mais il est tout aussi naturel que les états limitrophes de la France pensent à restreindre son territoire pour se mettre à l'abri de ses attaques, et il doit avoir égard à leurs intérêts. « Une idée bien établie parmi nous, c'est que le maintien de l'autorité et du gouvernement du roi de France après la retraite des troupes alliées est très problématique, et s'il venait alors à être renversé, s'il était remplacé par un gouvernement jacobin ou révolutionnaire,... que penserait-on de ceux qui, ayant la France à leur merci, l'auraient laissée avec tout son territoire, enrichie du pillage de l'Italie, de l'Allemagne, de la Flandre, et n'auraient songé à donner aucune garantie au reste de l'Europe? »

Apprenant, un peu plus tard, que l'Autriche et la Prusse persistaient à exiger de la France des cessions territoriales, lord Liverpool écrivait, le 11 août, qu'il ne fallait pas oublier que ces deux puissances avaient plus d'intérêts communs avec la Grande-Bretagne que le cabinet de Saint-Pétersbourg. — Une idée qui revient souvent dans sa correspondance, c'est qu'il importe d'en finir promptement, avant que le peuple français se réveille de l'abattement où il est tombé; c'est que si on laissait à la nouvelle chambre des députés convoquée par Louis XVIII le temps de se réunir, elle pourrait donner un point d'appui au gouvernement et à la nation pour repousser

les demandes de la coalition. Dans un mémoire annexé à cette correspondance, il est dit que sans doute, si la France eût répondu à l'appel qu'on lui avait fait en l'invitant à secouer le joug de l'usurpateur, on ne serait pas en mesure de lui appliquer le droit de conquête, mais que Napoléon n'ayant succombé que sous les coups des alliés, ceux-ci pouvaient sans scrupule exiger, dans l'intérêt de leur sûreté, tout ce que permettait une politique prudente.

Tels étaient les argumens inspirés à de médiocres hommes d'état par l'effroi qu'ils éprouvaient encore en présence d'un grand peuple accablé sous le poids des plus terribles désastres, foulé aux pieds par un million de soldats étrangers, et livré, pour surcroît de malheur, à de sanglantes dissensions civiles. A ces sophismes de la peur et de la haine, lord Castlereagh, moins absorbé dans les passions et les préoccupations du moment, opposait des conseils de modération qu'il appuyait sur des considérations d'équité, de prudence, d'intérêt bien entendu : il disait qu'on n'amènerait jamais l'empereur Alexandre à adhérer à des conditions aussi dures pour la France; il représentait que si l'on désirait sincèrement l'affermissement du trône des Bourbons, il ne fallait pas, après les avoir présentés à la nation française comme des médiateurs entre elle et l'étranger, comme un moyen de détourner les vengeances de l'Europe, se servir d'eux pour lui imposer des sacrifices trop pénibles et trop humilians. Il n'était pas, suivant lui, d'une bonne politique de laisser au gouvernement russe l'honneur et les avantages du rôle de protecteur exclusif de la France. Sans doute il y avait entre l'Angleterre et les deux grandes cours allemandes une identité d'intérêts qui n'existait pas au même degré avec la Russie; « mais, ajoutait-il, je dois pourtant vous faire remarquer que ces deux cours ont besoin d'être surveillées de près en ce moment quant à la manière dont elles poursuivent leurs fins particulières. Je soupçonne que ni l'Autriche, ni la Prusse, et je suis certain qu'aucun des plus petits états n'a le sincère désir d'arriver à un prompt arrangement. Aussi longtemps qu'ils pourront nourrir, habiller et payer leurs armées aux dépens de la France en mettant de plus dans leur poche les subsides de l'Angleterre,... vous ne pouvez supposer qu'ils soient très pressés d'en venir à un accommodement final. » Lord Castlereagh, développant sa pensée, montrait ces gouvernemens avides et pauvres appelant sans cesse sur le territoire français de nouveaux corps de troupes qui achevaient d'épuiser le pays; il affirmait que le nombre de ces soldats n'était pas au-dessous de neuf cent mille; il mettait de tels procédés en contraste avec ceux de l'empereur de Russie, qui, loin de faire venir de nouvelles forces, témoignait le plus grand empressement à renvoyer celles qu'il avait amenées avec lui aussitôt après la conclusion d'un traité qu'il hâtait

de tous ses efforts. Se plaçant ensuite à un point de vue plus élevé, le ministre anglais invitait son gouvernement à ne pas accéder sans un mûr examen au vœu manifesté avec tant de vivacité par les cours allemandes pour l'amoindrissement territorial de la France. A son avis, quelque facile qu'il pût être en ce moment d'atteindre un pareil résultat, il serait malaisé d'en assurer la durée. En dépouillant ainsi la France, on rendrait bien plus probable le prompt renouvellement de la guerre, et les états entre lesquels on partagerait ses provinces n'étant pas assez forts pour les défendre à eux seuls, lorsqu'elle essaierait d'en reprendre possession, l'Angleterre, par cela même qu'elle aurait contribué à les leur faire obtenir, se trouverait enchaînée à l'obligation onéreuse de leur prêter son appui pour les défendre. Que si l'on se bornait, comme le proposait la Russie, comme c'était aussi l'avis du duc de Wellington, à occuper temporairement, par mesure de précaution et en attendant l'affermissement de l'autorité royale, un certain nombre de places fortes françaises, on aurait pour soi contre les malintentionnés le roi, le gouvernement, le parti royaliste. Dans le cas au contraire où l'on se déciderait à démembrer le royaume, on forcerait le roi à protester devant son peuple contre les demandes des puissances, on le pousserait à la guerre et peut-être préparerait-on la chute de son trône. La cause du roi, bien conduite, n'était pas désespérée, quoi qu'on en pût dire : il dépendait de l'alliance européenne de la soutenir efficacement; mais si l'on ne croyait pas possible d'adopter la politique modérée qui pouvait seule conduire à ce résultat, alors il fallait entrer franchement dans la politique contraire et la suivre jusqu'au bout. Comme on devait tenir pour certain que la France ne se soumettrait pas longtemps à des conditions trop dures, il fallait les rendre plus dures encore, pour lui ôter, s'il se pouvait, la force de se révolter. Dans cette hypothèse, les exigences des Prussiens eux-mêmes n'allaient pas assez loin : elles laissaient à la France la grande masse de sa population et de ses ressources en lui infligeant cependant des pertes assez sensibles pour exciter dans l'âme de tout Français, à quelque opinion qu'il appartînt, le désir de recourir aux armes à la première occasion. Il n'y avait pas de moyens termes, il fallait opter. « L'objet que nous avons en vue, disait en finissant lord Castlereagh, ce n'est pas de recueillir des trophées, mais d'essayer de ramener le monde à des habitudes pacifiques. Je ne crois pas que ce but puisse se concilier avec la pensée d'altérer matériellement et d'une manière permanente la situation territoriale de la France telle qu'elle a été réglée par la paix de Paris; je ne crois pas non plus qu'il soit bien clair (pourvu que nous puissions, en lui mettant une camisole de force pendant un certain nombre d'années, la rendre à ses habitudes, et en tenant

compte d'ailleurs de l'agrandissement prodigieux d'autres puissances dans ces derniers temps, spécialement de la Russie), je ne suis pas convaincu, dis-je, que la France, même avec ses dimensions actuelles, ne puisse pas devenir un membre utile plutôt que dangereux du système européen. »

Cette dernière considération, par laquelle lord Castlereagh s'affranchissait des étroites préoccupations du moment pour peser les chances de l'avenir, n'est pas un des moindres témoignages de l'esprit de prévoyance élevée qui le distinguait. On a vu qu'il se prévalait de l'opinion du duc de Wellington pour s'opposer au démembrement de la France; le duc venait de lui écrire une très longue lettre où il lui disait :

« J'ai lu attentivement le mémorandum que vous m'avez envoyé, et j'ai bien considéré le contenu de ceux des ministres des autres puissances. Mon opinion est que la révolution française et le traité de Paris ont laissé la France trop forte pour le reste de l'Europe, à raison de l'affaiblissement de tous les autres états, par suite des guerres qu'ils ont dû soutenir contre elle, de la destruction de toutes les forteresses aux Pays-Bas et en Allemagne, et de la ruine des finances de toutes les puissances continentales. — Néanmoins... je doute qu'il soit à présent en notre pouvoir d'opérer dans les rapports de la France avec les autres puissances un changement qui soit vraiment profitable. — En premier lieu, je pense que nos déclarations, nos traités, et l'accession, bien qu'irrégulière dans la forme, que nous avons permis à Louis XVIII de faire à celui du 25 mars, doivent nous empêcher d'apporter aucune modification réellement importante à l'état de possession résultant du traité de Paris. Je ne puis admettre l'argumentation de ceux qui prétendent, soit que la garantie énoncée dans le traité du 25 mars ne s'appliquait qu'à nous-mêmes, soit que la conduite du peuple français depuis le 20 mars lui enlève le bénéfice de cette garantie. Le peuple français s'est soumis à Bonaparte; mais il serait ridicule de croire que les alliés seraient arrivés à Paris en quinze jours après le gain d'une seule bataille, si ce peuple en général n'avait pas été favorable à la cause qu'ils étaient censés appuyer... Le résultat des opérations des alliés a été très différent de ce qu'il eût pu être, si la disposition des habitans avait été de leur résister. — Dans mon opinion donc, les alliés n'ont pas le droit d'altérer matériellement les clauses du traité de Paris...; mais de plus je puis prouver que leurs intérêts bien entendus doivent les engager à tenir la conduite que la justice leur prescrit... Mon objection à la demande d'une grande cession territoriale de la part de la France... est qu'elle serait contraire au but que les coalisés s'étaient proposé dans la présente guerre et dans les précédentes... Les alliés avaient pris les armes contre Bonaparte, parce qu'il était certain que le monde ne pourrait être en paix tant qu'il posséderait ou qu'il serait en mesure de reprendre le pouvoir suprême en France. Nous devons donc avoir soin, en prenant les arrangemens qui sont la conséquence de nos succès, de ne pas laisser le monde dans la même situation malheureuse, par rapport à la France, où il se serait trouvé,

si Bonaparte eût gardé le pouvoir. Il est impossible de deviner quelle ligne de conduite adopteraient le roi et son gouvernement, si l'on demandait au pays une cession considérable. Il est certain cependant que, soit qu'il y consentît ou qu'il n'y consentît pas, la situation des alliés serait très embarrassante. — Si le roi refusait... et faisait un appel à son peuple, il est hors de doute que les divisions qui ont fait jusqu'à présent la faiblesse de la France cesseraient à l'instant. Les alliés pourraient prendre les forteresses et les provinces qui leur conviendraient, mais il n'y aurait pas de paix véritable pour le monde, aucune nation ne pourrait désarmer, aucun souverain ne pourrait détourner son attention des affaires de ce pays. Si le roi au contraire consentait à la cession demandée, ce qui n'est nullement probable d'après tout ce qu'on entend dire, les alliés, il est vrai, seraient satisfaits et devraient se retirer; mais j'en appelle à l'expérience des événemens de l'année dernière pour apprécier la situation où nous nous trouverions nous-mêmes. Nous devons..., si nous nous décidons à exiger des cessions considérables, nous bien persuader que la guerre n'est différée que jusqu'à ce que la France ait trouvé une occasion favorable de regagner ce qu'elle aura perdu, et après avoir épuisé nos ressources à entretenir un établissement militaire excessif en temps de paix, nous finirons par reconnaître combien peu les territoires ainsi obtenus nous donneront de moyens de repousser un effort national tenté pour nous les enlever. — ... La France en révolution serait, suivant toute apparence, plus dangereuse pour le monde que la France, même avec une forte frontière, sous un gouvernement régulier, et telle est la position où nous devons essayer de la placer. — Dans cette pensée, je préfère l'occupation temporaire de quelques-unes des places fortes et le séjour pour un temps d'un corps considérable de troupes alliées, le tout aux dépens de la France..., à la cession permanente même de toutes les places que, à mon avis, il est bon d'occuper pour un temps... »

On comprendra, en lisant cette lettre, que j'aie cru devoir la citer presque tout entière. Le duc de Wellington ne borna pas là ses efforts. Bientôt après, en réponse à une proposition d'un des ministres allemands, qui, tout en réduisant ses premières exigences, persistait à demander la cession de plusieurs places fortes et le rasement de quelques autres, il remit à lord Castlereagh un mémorandum dans lequel, après avoir reproduit les raisons de droit et de justice qui repoussaient cette prétention, il ajoutait ce qui suit :

« La convenance d'une telle demande dépendra d'une variété de considérations politiques et militaires dont voici quelques-unes : — Est-ce la possession des forteresses en question qui donne à la France la force redoutable dont on se plaint, et en les faisant passer entre les mains des alliés leur transférerait-on aussi cette force? N'est-ce pas une combinaison de population, de ressources pécuniaires et de force artificielle qui rend la France si formidable? Et transférer cette dernière force seulement à quelques-uns des alliés, tandis que la France garderait les deux autres dans leur entier, en d'autres termes, donner aux alliés les places fortes sans les ressources addi-

tionnelles en hommes pour former des garnisons et des armées capables de les défendre, sans les ressources pécuniaires qui procureraient les moyens d'entretenir ces garnisons et ces armées, ne serait-ce pas les affaiblir plutôt que les fortifier? Ne serait-ce pas en même temps fournir à la France un juste prétexte de guerre et exciter son orgueil national humilié à tout hasarder pour la pousser avec vigueur? Si la politique des puissances est d'affaiblir la France, qu'elles le fassent sérieusement; alors qu'elles lui enlèvent sa population et sa richesse en même temps que ses places fortes. »

Il fallait en finir. Le cabinet russe d'une part, et de l'autre lord Castlereagh et le duc de Wellington s'étaient assez promptement accordés sur des bases qu'une note de M. de Nesselrode résumait ainsi à la date du 24 août : — Un certain nombre de places françaises, désignées par le duc de Wellington, seraient occupées pendant cinq ans par les forces alliées; la ville de Landau, poste avancé que la France possédait depuis Louis XIV au milieu du territoire germanique, serait restituée à l'Allemagne; la place d'Huningue serait cédée à la Suisse ou démolie; la portion de la Savoie conservée à la France par le traité de Paris serait rendue au roi de Sardaigne; on céderait aussi au roi des Pays-Bas quelques districts de la Belgique, que ce même traité avait laissés à la France au-delà de ses anciennes limites; la France paierait en trois ans une contribution de 600 millions de francs, représentant alors une année de son revenu, et le tiers en serait consacré à construire, sur le territoire belge, des forteresses destinées à protéger ce pays. — Telles étaient les conditions que l'empereur, disait M. de Nesselrode, regardait comme les plus propres à concilier la sûreté future de l'Europe avec les ménagemens que les puissances devaient au gouvernement du roi, dont la consolidation était la première garantie d'un état de paix et de confiance. Le duc de Wellington, en adhérant à ces vues, recommandait, avec sa modération et sa prudence habituelles, de rendre l'occupation militaire qui faisait la base de ce système aussi peu inquiétante et aussi peu blessante que possible pour les Français, de déterminer bien positivement à cet effet l'époque où elle devrait finir, de laisser l'exercice de l'autorité civile aux agens du roi dans la partie du territoire occupée, et enfin d'avoir soin de ne mettre en garnison, dans chaque place forte, que des troupes appartenant aux états à qui on ne pourrait supposer l'intention de la garder définitivement.

Déjà le cabinet de Londres s'était décidé, non sans regret, à déférer aux représentations de ses deux plénipotentiaires; il les avait autorisés à accepter définitivement le plan proposé, en y ajoutant pourtant la condition aggravante du démantèlement des places de Lille et de Strasbourg. — Cette condition, disait lord Liverpool, était faite

pour donner sécurité aux alliés sans mortifier l'orgueil de la nation française, et il était impossible que la France n'y consentît pas lorsqu'elle saurait de quel sacrifice elle avait été préservée par la modération de l'Angleterre et de la Russie. — Lord Castlereagh et le duc de Wellington ne furent pas de cet avis. Sur leurs pressantes remontrances, lord Liverpool et ses collègues cédèrent aussi quant à ce point. Ils y furent surtout décidés par la crainte que de plus longs retards ne fissent naître des difficultés nouvelles, mais ils ne cachèrent pas qu'il leur en coûtait beaucoup de renoncer à leurs premiers projets.

D'accord pour protéger la France, l'Angleterre et la Russie devaient nécessairement l'emporter. Les autres cours avaient compris la nécessité de renoncer à leurs exorbitantes prétentions. On leur fit quelques concessions : outre Landau, donné à la Bavière, la Prusse obtint la place de Sarrelouis, les Pays-Bas celles de Philippeville et de Marienbourg. Le chiffre de la contribution de guerre imposée au gouvernement français et payable dans le délai de cinq ans fut élevé à 700 millions. Un corps de cent cinquante mille hommes, formé de contingens pris dans les diverses armées alliées et entretenu aux frais du trésor français, dut occuper pendant trois ans au moins, et cinq ans au plus, dix-sept de nos places fortes. Enfin le gouvernement du roi s'engagea à faire liquider, par une commission mixte et une commission d'arbitrage, toutes les réclamations qu'élevaient contre la France, par suite des événemens des vingt-cinq dernières années, les sujets des puissances coalisées. Bien qu'on ne prévît pas alors l'énormité de ces réclamations, la somme des sacrifices pécuniaires que ces stipulations diverses faisaient peser sur notre trésor était de nature à effrayer l'imagination. Le chancelier de l'échiquier doutait que la France pût y suffire, ses finances lui paraissant être tombées dans un tel état de ruine et de confusion, qu'il ne pensait pas que de longtemps elle fût en mesure d'acquitter les 5 ou 600 millions auxquels on évaluait alors son budget annuel. Les ministres allemands, les Prussiens surtout, témoignaient à cet égard plus de confiance; mais il n'est pas bien certain que cette confiance fût sincère, et qu'elle ne cachât pas la secrète espérance que la France, en n'accomplissant pas ses engagemens pécuniaires, fournirait un prétexte de prolonger l'occupation de son territoire.

Un des collègues de lord Castlereagh, lord Bathurst, lui écrivait que sans doute il était bon de régler le mode de paiement sur un pied qui le rendît aussi praticable que possible, mais qu'il fallait pourtant le faire peser assez lourdement sur les ressources de la France pour que les puissances trouvassent dans son épuisement une garantie du maintien de la paix.

Lord Liverpool, pensant que peut-être le gouvernement français aurait l'idée d'offrir au cabinet de Londres des cessions coloniales pour s'exonérer de la part de la contribution de guerre qui devait revenir à l'Angleterre, avait recommandé à lord Castlereagh de ne pas prendre l'initiative de cet expédient. On devait désirer, disait-il, que la France conservât quelques possessions au-delà des mers pour qu'elle eût quelque chose à perdre en cas de nouvelle guerre maritime. Si cependant le gouvernement français faisait lui-même cette proposition, il ne fallait accepter ni la Martinique, ni la Guadeloupe, qui, malgré leur richesse commerciale, n'avaient, à cause de leur position topographique, aucune importance pour l'Angleterre; les Saintes en auraient davantage, mais la France tenait à les garder; Pondichéry et Chandernagor étaient trop insignifians; Bourbon, à défaut de port, avait d'excellens produits en coton et en café; Cayenne, sans valeur en ce moment, pourrait en acquérir par la suite; mais ce que l'on devrait préférer, c'était le Sénégal, parce que la possession de ce pays faciliterait beaucoup la répression de la traite.

Les correspondances politiques dont je viens de faire quelques extraits ne peuvent laisser aucun doute sur les sentimens de défiance et de haine que portaient jusque dans l'œuvre de la paix quelques-uns des ministres anglais. Ces sentimens éclatent plus vivement encore dans une lettre que lord Liverpool écrivit à lord Castlereagh pour appeler son attention sur la nécessité de veiller à la sûreté des troupes anglaises qu'on allait laisser en France — et à celle du duc de Wellington lui-même, chargé du commandement de l'armée d'occupation : « Nous ne devons pas perdre un seul instant de vue, lui disait-il, qu'avec quelque humanité et quelque indulgence que nous ayons traité les Français, il nous haïssent beaucoup plus qu'aucune autre nation, et qu'ils se jetteraient avec empressement dans toute entreprise tendant à la destruction des forces mêmes qui les ont sauvés, s'ils croyaient seulement avoir quelque chance d'y réussir. »

On connaît maintenant l'esprit qui avait dicté les clauses du fameux traité du 20 novembre 1815; bien rigoureuses encore, malgré les adoucissemens apportés aux exigences primitives d'une partie des cours alliées, ces clauses le parurent d'autant plus au peuple français, qu'il ignorait de quels sacrifices bien autrement cruels il avait été menacé, et que le gouvernement lui-même n'en avait eu une connaissance précise que lorsque le danger était déjà presque passé. Le duc de Richelieu, qui venait de remplacer le prince de Talleyrand à la présidence du conseil et au département des affaires étrangères, dut se résigner, la mort dans l'âme, à inaugurer par la signature d'un tel traité l'exercice d'un pouvoir qu'il n'avait accepté qu'avec répugnance et par un devoir d'honneur. Les chambres votè-

rent, dans un morne silence, les crédits nécessaires pour acquitter les obligations que la France venait de contracter.

Un incident dont l'opinion publique n'avait pas été beaucoup moins affectée que de ce désastreux traité, c'est l'enlèvement des tableaux et des statues conquis dans les diverses contrées de l'Europe pendant le cours de nos victoires, et qui nous furent repris alors, bien qu'on nous les eût laissés en 1814. Longtemps cette *spoliation du Musée,* comme on l'appelait, a été en France le texte des déclamations les plus passionnées et a soulevé dans les esprits la plus vive indignation : il y avait dans ces déclamations une exagération évidente; mais, comme il arrive toujours parmi nous, elle n'a cessé que pour faire place à une exagération contraire. Aujourd'hui beaucoup de gens, dans les opinions les plus diverses, ne semblent plus même comprendre que la revendication faite par les alliés ait pu rencontrer une objection. On oublie, quel que fût notre titre primitif à la possession de ces monumens d'art, que l'Europe, en nous les laissant en 1814, avait validé cette possession, et que le moment était mal choisi pour revenir sur cette confirmation, alors que les étrangers reparaissaient au milieu de nous en qualité d'amis et d'alliés du roi; on oublie surtout que si bon nombre de ces tableaux et de ces statues n'avaient été acquis à la France que par la force et sans aucun consentement de leurs anciens propriétaires, d'autres nous avaient été cédés par des traités formels, après une guerre régulière, en déduction de sacrifices d'une autre nature, et que de nouvelles conventions eussent été nécessaires pour annuler le droit que ces traités nous avaient donné. Ce qui est certain, ce qui ressort d'une manière irréfragable de la correspondance de lord Castlereagh et du duc de Wellington, c'est que la question ne leur parut pas alors aussi simple qu'on a trouvé bon de le supposer depuis. C'est lord Liverpool qui en prit l'initiative peu de jours après l'entrée à Paris des armées anglaise et prussienne. Le 15 juillet, il écrivit à lord Castlereagh cette lettre, si profondément empreinte de la haine qu'il portait à la France : « ... Le prince régent m'a particulièrement chargé d'appeler votre attention sur les collections de statues et de peintures que les Français ont pillées en Italie, en Allemagne et dans les Pays-Bas. De quelque manière qu'on en puisse disposer, soit qu'on les rende aux pays où elles avaient été prises, soit qu'on les partage entre les alliés, les armées coalisées ont sur elles, par la conquête, les mêmes droits par lesquels les armées françaises les avaient acquises. Il est très désirable, au point de vue politique, de les faire sortir, s'il est possible, du territoire français, car tant qu'elles y resteront, elles ne peuvent manquer de faire vivre dans la nation française le souvenir

de ses anciennes conquêtes et d'entretenir son esprit militaire et sa vanité... Vous me direz en temps et lieu quels vous paraissent être à cet égard les sentimens des autres souverains alliés. »

Il semblerait que cette lettre prit lord Castlereagh tout à fait au dépourvu : il s'empressa de répondre que l'on n'amènerait jamais l'empereur Alexandre à appuyer de pareilles répétitions, et qu'il doutait même que l'Autriche s'y prêtât; il ajouta que le duc de Wellington les jugeait imprudentes, que lors de la capitulation de Paris il s'était refusé, il est vrai, à l'insertion d'un article demandé par les commissaires français pour la garantie des monumens et des objets d'art, mais qu'en même temps il les avait engagés à compter sur la bienveillance habituelle des souverains. Ces argumens ne parurent pas péremptoires à lord Liverpool. Dans une seconde lettre, non moins singulière que la précédente, et qui avait au moins le mérite d'une grande naïveté, il parla de la *forte sensation que produisait en Angleterre la question de la spoliation* des tableaux et des statues : « Le prince régent, dit-il, désire en avoir quelques-uns pour les placer ici dans un musée ou une galerie. Les gens de goût, les *virtuoses* encouragent cette idée. Les hommes raisonnables penchent en général pour la restitution aux anciens possesseurs, mais ils pensent avec raison que nous y avons de meilleurs titres que les Français, si une guerre légitime constitue un titre en pareille matière, et ils trouvent que ce serait une fort mauvaise politique que de laisser à Paris ces trophées des victoires françaises... Ne peut-il donc y avoir quelque compromis sur cette question? »

Lord Castlereagh dut céder à cette insistance. La question d'ailleurs n'était plus entière. La Prusse, les Pays-Bas, élevaient pour leur compte des réclamations qui se présentaient, surtout de la part du cabinet de La Haye, sous un aspect particulièrement favorable à raison des circonstances dans lesquelles avaient été enlevés les objets d'art dont ils réclamaient la restitution. Louis XVIII s'était laissé aller à faire au roi de Prusse des promesses qui rendaient difficile pour ses ministres une résistance absolue. Lord Castlereagh en prit occasion d'entretenir les ministres alliés de l'ensemble de l'affaire. Il les trouva unanimes à penser qu'il y avait une résolution à prendre, mais assez embarrassés pour établir le principe sur lequel elle serait fondée. « Leur disposition, écrivait-il le 17 août, est de faire beaucoup dans le sens de ce qu'on réclame, mais non pas cependant d'exiger une restitution totale. L'idée de distinguer ce qui est uniquement le fruit de la conquête de ce qui a été cédé par un traité ou acheté se présente comme une base que l'on pourrait adopter..... Il y a encore une autre question à examiner, c'est celle de savoir si les dépouilles des pays dont la réunion

à la France avait été reconnue par toute l'Europe, par exemple des Pays-Bas, ne lui appartiennent pas à meilleur titre que les autres. » Dans cet état de choses, il est probable que si le gouvernement français eût voulu se prêter à une transaction, il eût conservé une portion plus ou moins considérable de ce qu'on hésitait tant à lui reprendre. C'eût été le vœu de la Russie, qui semblait même disposée à protester contre l'emploi de la force de la part des alliés; mais M. de Talleyrand, qui, en ce moment, n'avait pas encore quitté le ministère, était d'avis qu'il valait mieux, dans l'intérêt du roi, paraître céder à la violence que de consentir au plus léger sacrifice; il le déclara formellement au duc de Wellington. Suivant toute apparence, prévoyant la nécessité où il allait se trouver lui-même d'abandonner le pouvoir, il voulut se donner l'honneur d'une résistance opiniâtre, dont les conséquences et les embarras retomberaient sur ses successeurs. Déjà les Prussiens avaient mis la main sur les tableaux appartenant soit à leurs anciennes possessions, soit même aux provinces que leur avait adjugées le traité de Vienne; ils avaient aidé les gouvernemens de la Hesse, du Mecklenbourg et d'autres petits gouvernemens germaniques à en faire autant pour leur compte. Lord Castlereagh jugea qu'il n'était plus possible au duc de Wellington, qui commandait l'armée du roi des Pays-Bas, de refuser à ce prince le concours qu'il réclamait pour le même but. Le gouvernement autrichien ne se décida qu'après tous les autres à intervenir, tant pour les provinces d'Italie que pour le saint père et les petits princes italiens. L'impulsion une fois donnée ne devait plus s'arrêter que lorsqu'il ne resterait rien au Louvre des trésors qu'on y avait amassés depuis vingt ans. C'est ce qu'avait prévu, ce qu'avait désiré lord Liverpool, qui craignait qu'une mesure partielle, en paraissant reconnaître à la France une sorte de droit sur les objets d'art qu'elle s'était appropriés, ne lui ménageât des prétextes pour s'en ressaisir un jour. Dans son opinion, on ne pouvait frapper d'une réprobation trop sévère les procédés par lesquels elle s'en était emparée, et il y aurait eu une impardonnable faiblesse à se laisser arrêter par la crainte de blesser les susceptibilités des Français. « Il est sans doute juste, disait-il, d'avoir égard à leurs sentimens, d'en tenir compte dans une mesure raisonnable en ce qui touche aux questions de l'intégrité du territoire, du démantèlement des forteresses et même de l'occupation temporaire, parce que, sur tous ces points, les sentimens dont il s'agit sont naturels, louables, et doivent être consultés autant que le permet la sûreté des états voisins; mais j'avoue que je ne suis aucunement touché de ceux que leur inspirent les produits du pillage auquel ils ont livré d'autres pays. Ce sont des sentimens de vanité, et de la pire espèce, et en les ménageant, nous ne ferions

qu'encourager des penchans qui, par la suite, aboutiraient à des agressions contre les droits des autres nations. »

Des idées analogues à celles qu'exprimait ainsi lord Liverpool se trouvent énoncées, avec plus de développement, dans une lettre que le duc de Wellington écrivit le 23 septembre à lord Castlereagh, et qui était destinée, selon toute apparence, à devenir, au besoin, l'apologie officielle d'une mesure dont l'illustre général s'était rendu l'exécuteur, bien que dans le principe il ne l'eût pas approuvée. Il rappelait que, malgré les instances des commissaires français chargés de négocier la capitulation de Paris, il s'était refusé à garantir par une clause expresse la conservation à la France des tableaux et des statues du Louvre; il trouvait dans cette circonstance une infirmation du droit tel quel que le silence du traité de 1814 avait pu créer à la France. A cette première époque, ajoutait-il, en nous laissant ces trophées de nos victoires, on avait pu être déterminé par le désir de se concilier le bon vouloir de l'armée française; mais après la conduite qu'elle avait tenue, de tels égards n'étaient plus de saison, et le devoir des souverains était de rendre justice à leurs sujets plutôt que de flatter une nation étrangère. « Les regrets des Français à ce sujet, disait-il, ne peuvent être inspirés que par la vanité nationale... Il est d'ailleurs désirable, sous bien des rapports, pour leur bonheur comme pour celui du monde, que s'ils n'ont pas déjà compris que l'Europe est assez forte pour les mettre à la raison, on le leur fasse enfin sentir, et qu'ils sachent que, quelle que puisse être à un moment donné l'étendue de leurs succès partiels contre une ou plusieurs des nations européennes, le jour de la rétribution ne peut manquer d'arriver. » Cette lettre ayant été communiquée à lord Liverpool, il en fut si satisfait, qu'il témoigna le désir de la voir publier. Je ne sais si je me trompe, mais elle me paraît écrite avec le sentiment de dépit et d'irritation qu'éprouve un esprit honnête et droit forcé de soutenir une opinion dont la vérité ne lui est pas pleinement démontrée. Il semble que le duc de Wellington ne soit pas bien convaincu de la validité des argumens qu'il développe en termes si amers, et qu'obligé de prêter son concours à des actes qu'il n'approuve pas, la mauvaise humeur qu'il ressent d'une telle contrainte s'épanche dans la violence inaccoutumée de son langage contre ceux mêmes qu'il se voit dans la nécessité de maltraiter.

C'est d'ailleurs la seule occasion où il ait pris, à cette époque, une attitude hostile et blessante à l'égard de la France. Sauf cette unique exception, il se montra constamment le défenseur de ses intérêts, l'adversaire des mesures de rigueur qu'on voulait faire peser sur elle. D'où vient donc que son nom n'a jamais été popu-

laire parmi nous, tandis qu'une certaine faveur n'a cessé, à travers tant de changemens et de vicissitudes, de s'attacher à celui de l'empereur Alexandre? Ce serait mal connaître l'esprit français que d'attribuer uniquement cette espèce d'ingratitude au souvenir pénible des échecs que le duc de Wellington avait fait éprouver à nos armées. Il n'est pas dans notre nature de conserver longtemps de semblables ressentimens. C'est dans le caractère même du héros britannique qu'il faut chercher la solution de ce problème. Doué d'un bon sens énergique, d'une intelligence droite et ferme plutôt que très étendue, d'une raison que les passions n'aveuglaient pas, mais qui n'était pas complétement à l'épreuve des préjugés et des habitudes d'esprit de son pays, juste, consciencieux, inébranlablement et scrupuleusement fidèle aux idées de devoir et d'honneur plutôt que bienveillant et généreux, il eût été difficile qu'il éprouvât beaucoup de sympathie pour la nation française, telle surtout qu'elle lui apparaissait dans ses incessantes révolutions, qu'il jugeât ses défauts avec indulgence, et même qu'il appréciât en elle des qualités d'enthousiasme et d'élan auxquelles rien ne répondait en lui. En réclamant pour la France ce que lui paraissaient demander la justice et la prudence, il obéissait à la voix du devoir et de la politique, mais nullement aux inspirations d'une bienveillance particulière. Il avait d'ailleurs trop de franchise et d'orgueil pour affecter des sentimens qu'il n'éprouvait pas. A la différence de l'empereur Alexandre, qui aimait la popularité, et qui comprenait très bien qu'on gagne le cœur des hommes en flattant leur amour-propre, en leur témoignant de l'estime et de la considération, bien plus encore que par les services qu'on peut leur rendre, le duc de Wellington, satisfait d'avoir accompli ce qu'il considérait comme une obligation morale ou officielle, ne faisait rien pour se concilier l'affection et la reconnaissance de ceux qu'il protégeait le plus efficacement. On aurait pu croire même, en quelques circonstances, qu'il préférait dissimuler ses bons offices, de peur qu'on ne se méprît sur les motifs qui l'avaient fait agir. Jamais homme public ne fut plus loin, en ce sens comme dans tous les autres, des manéges du charlatanisme. L'horreur qu'il en avait le poussait à un excès contraire, celui d'une sécheresse, on pourrait dire d'une rudesse, dont le curieux recueil de ses dépêches porte des traces nombreuses. Si, par exemple, pendant son commandement en Espagne, il rend compte à son gouvernement des précautions multipliées qu'il a prises pour assurer aux prisonniers français les meilleurs traitemens, les soins les plus recherchés, il se hâte d'ajouter, de peur sans doute de paraître courir après les honneurs de la philanthropie, qu'on doit bien penser que son *unique* but, en prescrivant ces bons traitemens, est d'en procurer de pareils aux prisonniers anglais. Si en France

les excès commis par les troupes alliées, et surtout ceux de quelques-uns des corps placés sous ses ordres, excitent chez lui une indignation, exprimée même, en certaines circonstances, avec une violence, un emportement qu'on peut trouver exagérés, il ne faut pas croire qu'il essaie de s'en faire un mérite auprès de ceux dont il défend les intérêts avec tant de vivacité : — bien loin de là, c'est sur un ton de colère, c'est avec des récriminations souvent outrageantes qu'il répond aux plaintes qui lui parviennent, et dont il se réserve pourtant, à part lui, de tenir bon compte. Il est évident que la dureté de son langage tient précisément au dépit qu'il éprouvait de n'être pas en mesure d'empêcher les excès qu'on lui signalait : ne pouvant les nier, il récriminait. De même, nous l'avons vu, après s'être d'abord montré contraire à la pensée d'enlever du Louvre les monumens d'art, avancer, à l'appui de cet enlèvement, lorsqu'il se vit forcé d'y prêter la main, moins des raisons que des injures. De même, pendant le procès du maréchal Ney, lorsqu'on lui allégua un article de la capitulation de Paris, qui, disait-on, lui imposait l'obligation d'intervenir pour le sauver, il repoussa les adjurations de la maréchale avec une sécheresse regrettable, et le mémorandum qu'il rédigea sur cette question si grave et si triste laisse trop voir qu'il n'était touché que du soin de dégager sa responsabilité.

La stricte justice plus ou moins bien entendue, le sentiment de ses devoirs envers son pays, le soin de sa propre dignité, que le duc de Wellington portait très haut, comme il en avait certes le droit, telles étaient les règles de sa conscience, les mobiles de toutes ses actions. Un semblable caractère, uni à de grands talens, mérite sans doute le respect, et, dans une certaine mesure, l'admiration de loyaux adversaires; mais il ne peut prétendre à leurs sympathies. On doit comprendre que celles de la nation française se soient portées de préférence sur l'empereur Alexandre, qui paraissait attacher tant de prix à ses suffrages, et par cela même lui donnait un gage non équivoque de bienveillance et d'estime. Il est digne d'un grand peuple de réserver ses prédilections, non pas précisément à ceux qui lui font le plus de bien ou lui épargnent le plus de mal, mais à ceux qui, dans les jours de mauvaise fortune, le relèvent à ses propres yeux par les sentimens qu'ils lui témoignent.

L. de Viel-Castel.

FONDATION

DE LA

RÉPUBLIQUE DES PROVINCES-UNIES

III.

MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE[1]

RELIGION, POLITIQUE ET ART DES GUEUX.

XIII.

Sainte-Aldegonde venait de tirer à Anvers le dernier coup de canon pour l'indépendance de la Belgique; les conditions qu'il avait obtenues étaient les meilleures qui eussent été accordées par l'ennemi à aucun commandant de place : il pouvait donc s'attendre à être reçu à bras ouverts en Hollande; mais la perte d'Anvers était si grande, si irréparable! Bientôt on ne fut plus frappé que de l'étendue de ce désastre. On oublia ce qui l'avait rendu inévitable (2), et l'on vit en un moment les conséquences qu'il entraînait : le grand boulevard de l'indépendance occupé par l'ennemi, la Belgique à jamais perdue et asservie, le berceau de la réforme conquis par le papisme, les dix-sept provinces à jamais désunies, la Hollande découverte, la république frappée de mort. Le poids de tous ces malheurs, on le rejetait sur Marnix. C'étaient surtout ceux qui auraient pu les empêcher, — les Hollandais, — qui étaient le plus passionnés dans leurs accusa-

(1) Voyez les livraisons du 1er et du 15 mai.

(2) « Un siége qui passa pour la merveille du siècle. » Voyez les *Mémoires pour servir à l'histoire de Hollande*, par l'ambassadeur de France, Auberi du Maurier, p. 181.

tions; ils disaient qu'ils étaient au moment de secourir la place quand elle avait capitulé, que ce n'était point ainsi que Leyde avait été défendue, que là le bourgmestre avait offert au peuple affamé son sang et sa chair, que treize mois de siége étaient peu de chose pour une ville telle qu'Anvers, que la faim n'était pas une excuse, que sans doute l'or de Farnèse avait été plus puissant. Et sans délibérer plus longtemps, les états de Hollande proscrivirent Aldegonde. Le mot terrible avait été prononcé, — *il était vendu au parti de l'étranger!* C'est avec ce mot que l'on tuera Barneveldt et les de Witt.

D'autre part, ceux qui avaient vu de près les événemens, et en général les Belges, faisaient une réponse que l'on entend encore de nos jours. Ils répétaient que si Anvers était réduit, c'est que les Hollandais l'avaient bien voulu, que leur assistance n'avait jamais été sincère, qu'ils s'étaient mis trop tard à la voile, et qu'ensuite ils étaient retombés dans leur inertie au mouillage de Lillo; que la condamnation de l'amiral Treslong n'avait été que feinte, puisqu'ils s'étaient bientôt hâtés de l'absoudre; que la cause de tant de contradictions et de tergiversations était évidente; que sans doute une ville telle qu'Anvers leur faisait ombrage; qu'ils étaient jaloux de sa prospérité, de sa magnificence, de ses cent mille habitans, de ses fabriques de draps, de serge, de son commerce, qui visitait le monde; qu'ils espéraient bien hériter de ses dépouilles, et agrandir de ses ruines leurs misérables villages de chaume, Amsterdam et La Haye, encore noyés dans la fange batave; que leur douleur était mensongère autant que leur amitié. L'injustice même dont ils poursuivaient Aldegonde prouvait assez qu'ils avaient quelque chose à cacher. Ces discours ont encore aujourd'hui des échos en Belgique.

Dans ce grand procès, un point reste établi : le témoignage de tous les hommes de guerre du XVI[e] siècle. Lanoue Bras de Fer, Maurice de Nassau, déclarent qu'il est impossible d'adresser un reproche sérieux à Marnix. Lanoue, dont la tête valait, dit-on, une armée, le comble d'éloges (1); il reconnaît que lui-même eût été incapable de sauver Anvers. Que pouvait Aldegonde, dont nous avons vu presque tous les ordres méconnus (2)? Prendre de vive force l'autorité, *commander absolutement à la française* (3), le jour où l'on refusa de rompre les digues? Quelques-uns lui proposèrent de mettre la main sur le conseil sans avoir la moindre intention de l'y aider, presque tous l'en soupçonnèrent et se tinrent dès lors sur leurs gardes; pour

(1) « Le sieur de Lanoue loua grandement Aldegonde, car il n'avait rendu la ville que lorsqu'il n'y avait point moyen de la secourir et de la tenir plus longtemps. » Meteren, liv. XII, fol. 251.

(2) *Annales Antverpienses*, t. IV, p. 92.

(3) Mot de Granvelle.

lui, il n'y pensa jamais; il jugea sagement l'usurpation impossible, et que, fût-elle aisée, elle serait désastreuse. Un pareil exemple de violence de la part du magistrat, un attentat si grave à la vie, aux traditions des communes de Flandres n'eussent-ils pas perdu la cause autant que la prise même de la ville? Ce qu'il y eut d'admirable, c'est que ce siége *si âpre* fut soutenu par un simple gentilhomme, sans aucune autre force que l'autorité morale, en pleine révolution, au milieu d'un gouvernement populaire, sans qu'il en ait rien coûté à la liberté de personne, ni aux franchises des corps de métiers, qui n'avaient jamais été si vivantes. Ces libertés civiles, c'était l'inconvénient de la situation, mais elles en étaient aussi la grandeur; c'est pour elles que l'on combattait. Fallait-il l'oublier? A tout considérer, on ne céda qu'à la famine, à la nécessité criante, après treize mois, qui suffisaient de reste, si les Hollandais voulaient donner enfin un signe de vie.

Marnix lui-même démontre que ceux-ci n'ont point fait tout ce qu'ils pouvaient faire; il y avait longtemps qu'il avait écrit : « Je vois que la Hollande manque à son devoir. » Mais si elle resta sourde aux appels incessans du défenseur d'Anvers, fut-ce préméditation, jalousie? On avouera que c'eût été un jeu bien périlleux. La lassitude,la nonchalance, l'indifférence que le prince d'Orange reproche constamment aux Hollandais sont des explications suffisantes, sans qu'il soit besoin de recourir à d'autres. Une guerre interminable avait accoutumé les esprits à une sorte de fatalisme; à force de vivre au jour le jour, dans des situations extrêmes, on avait fini par se remettre du soin de vaincre au génie de la révolution. Ce n'était plus l'enthousiasme des premiers temps, mais une sorte d'endurcissement qui résistait au plus extrême péril. Chacun répétait le mot que l'on gravait sur les médailles : « Les destins trouveront leur voie; *fata viam invenient.* » On s'endormait en pleine tempête.

Si Orange eût vécu, il n'eût point permis qu'on abandonnât Aldegonde. Le Taciturne eût fait ce qu'il n'avait jamais omis dans des circonstances analogues; il eût harcelé les états, pressé les décisions, réveillé le sentiment public; il eût triomphé de l'inertie de tous. Prête cinq mois plus tôt, la flotte serait arrivée en temps utile; la volonté inflexible de Guillaume l'eût suivie, eût pesé sur les amiraux; ceux-ci auraient empêché à tout prix la construction du pont, ou ils l'auraient anéanti. Malheureusement ce grand homme manquait à tous, et son fils n'avait pas eu le temps de se révéler. Accoutumés à être entraînés, les états-généraux ne savaient plus vouloir; ils attendaient Maurice, qui lui-même ne se connaissait pas encore; c'est dans cet intervalle que le sort d'Anvers fut décidé.

Quand la nouvelle de la capitulation arriva en Espagne, à l'Escu-

rial, c'était au milieu de la nuit. Philippe II, ordinairement si impassible, se leva en sursaut. Il courut heurter secrètement à la chambre d'Isabelle, sa fille, et lui dit ces seuls mots : *Anvers est à nous!* Il sentait pour la première fois qu'il avait le pied sur la Belgique et qu'il la tenait écrasée. Les landes d'Espagne allaient s'étendre enfin pour deux siècles sur les grasses Flandres. Ces fiers bourgeois rebelles seraient changés en une population de mendians. Lorsque Bonaparte entra dans cette magnifique cité d'Anvers, il n'y trouva plus rien, selon ses paroles, qu'une sorte de *campement d'Arabes*.

Avant de sortir de la ville, Marnix écrivit une réponse à ses calomniateurs. Jamais il ne montra plus de fierté; mais c'est lui-même qu'il faut entendre :

« Je prierai tous les gens de bien qui se sont si vertueusement employés à la défense de ne m'imputer à présomption si, contraint par l'importunité, je charge sur moi seul et la gloire et le blâme de tout ce qui s'est fait. Et là-dessus, je demande au calomniateur si jamais, parmi les exploits de guerre qu'il a faits, ou aux histoires qu'il peut avoir lues, soit aux chroniques de ses Francs ou ailleurs, il a rencontré aucun exemple qu'une ville marchande et populeuse comme était celle d'Anvers, regorgeante de diverses nations, d'Espagnols, d'Italiens, d'Allemands, Wallons, Liégeois, Hollandais et naturels du pays, presque tous fondés sur le trafic, et même de diverses religions, de contraires volontés et partis, en un gouvernement populaire, ait été par l'espace de treize mois continuels, par un simple gentilhomme sans aucun titre autre que de premier bourgmestre, sans autre autorité que celle que ceux de la ville même de gré à gré lui ont voulu déférer, sans avoir un seul soldat gagé dans la ville, sans aucun moyen soit d'argent ou de munitions autre que ceux que les bourgeois lui ont volontairement contribués, ait, dis-je, été maintenue sans trouble ou sédition et sans effusion de sang ou exploit de justice, là où elle se trouvait assiégée par eau et par terre comme de trois armées conduites par un puissant, sage et victorieux prince, lieutenant d'un des plus grands rois de la terre (1). »

Sous cette attitude vigoureuse, il y avait une âme déchirée. Marnix confie ses sentimens les plus secrets à son ami van der Mylen (2), le président des états, qui lui reste toujours fidèle. Ces lignes sont écrites dans un de ces momens de crise intérieure où l'homme se montre jusqu'au fond. La douleur de l'ingratitude arrache des élans mystiques à l'âme si ferme, si pondérée de Marnix. Le réformateur, l'homme d'état vaincu et méconnu des siens, se réfugie en Dieu pour se renouveler et retrouver sa force. Je remarque principalement une chose dans cette lettre : c'est l'étonnement ingénu, toujours nou-

(1) Marnix est revenu plusieurs fois sur sa défense. J'emprunte cette citation à la *Réponse apologétique,* qui supplée ici son *Commentaire,* qu'on croit perdu.
(2) *Epist. select.*

veau, des âmes vraies, toutes les fois qu'elles découvrent combien la vérité a de peine et le mensonge de facilité à s'établir :

« Je t'envoie un commentaire sur les affaires d'Anvers (1) et sur la nécessité où la famine nous a réduits de traiter avec l'ennemi. J'avais, il est vrai, résolu de ne rien publier, parce que je comptais que la vérité, fille du temps, surgirait bientôt et facilement d'elle-même; mais quand j'ai vu que la méchanceté et la rage de mes ennemis ne pouvaient se reposer, et que des hommes de grande autorité et même excellens ajoutaient foi à tant d'indignités, j'ai pensé qu'il convenait de rompre le silence. Véritablement j'admire le jugement de ces états qui ont déclaré qu'ils ne souffriront pas que je me réfugie en Zélande! En quoi les ai-je donc offensés? C'est ce que je ne puis comprendre, à moins que servir fidèlement leurs intérêts ne soit les offenser. Mais j'abandonne à Dieu cette affaire, et j'espère qu'il plaidera ma cause. Cependant je pleure sur la patrie que je vois périr misérablement; rien ne subsiste de ces bases que nous avions jetées avec tant d'éclat et qui s'écroulent de fond en comble... Songe, je te prie, qu'il ne s'agit pas seulement de notre cause, mais de celle du Christ. Pour moi, du fond de l'exil (car j'ai résolu de me retirer je ne sais où, en Allemagne et peut-être en Sarmatie), je verrai de loin les calamités de mon pays. Ce qui m'est le plus douloureux, c'est de ne pouvoir l'assister ni par le conseil, ni par l'action. Quant aux armes, je ne vois pas ce que nous gagnons par là; au reste vous aviserez, et si je puis servir en quelque chose, je suis prêt. Adieu. Je travaille à me pénétrer de plus en plus de la vraie religion, afin que le monde soit crucifié en moi et moi au monde, et que ce ne soit plus moi, mais le Christ qui vive en moi.

« Anvers, 15 octobre 1585. »

Après cette lettre, il quitte d'un cœur ferme sa terre natale qui le repousse, qu'il avait fait tant d'efforts pour sauver et qu'il ne doit plus revoir. Il ne laisse percer jusqu'à son dernier jour aucun désir d'y rentrer tant qu'elle reste asservie. Et ce n'est ni insensibilité ni ostentation; mais il sait que le véritable exil n'est pas d'être arraché de son pays : c'est d'y vivre et de n'y plus rien trouver de ce qui le faisait aimer.

XIV.

Dans une situation aussi désespérée, Marnix déconcerta ses adversaires par une résolution hardie. Malgré le décret de bannissement lancé contre lui par les états de Zélande, c'est en Zélande qu'il vient se réfugier. Il se rend tranquillement à sa terre de West-Soubourg

(1) *Mitto ad te commentariolum de rebus antverpianis*. C'est ce *Commentaire* que l'on croit perdu. Je n'ai pu en retrouver la trace, malgré toutes mes recherches, dans lesquelles j'ai été aidé avec un rare empressement par M. Rullens, qui a bien voulu fouiller avec moi les collections de la bibliothèque de Bruxelles, précieuses surtout pour le XVIe siècle. Les Hollandais n'ont pas été plus heureux jusqu'ici. Il resterait à consulter, à Paris, la Bibliothèque nationale, ce qui sera facile à d'autres.

dans l'île de Walcheren, comme s'il y eût été appelé par la voix publique. Oserait-on le chasser ou le mettre à mort, lui l'auteur du compromis, l'âme de la révolution, qui depuis la mort de Guillaume était assurément le plus fort soutien de la république? Avec la conscience d'un grand citoyen, le défenseur d'Anvers vient en face de ses ennemis demander des accusateurs et des juges; il est prêt à répondre. Une contenance si fière impose à la calomnie : personne ne se présente pour l'accuser. Honteux du rôle auquel ils s'étaient prêtés et craignant néanmoins de se désavouer, les états le prient plutôt qu'ils ne lui ordonnent de rester confiné dans sa terre. Cette interdiction elle-même ne tarda pas à être levée, et l'on vit plus tard Marnix chargé par les états et par Maurice de Nassau de diverses ambassades qui le relèvent de son ban, sans pourtant le ramener aux affaires. De nouvelles passions s'étaient liguées pour l'en tenir éloigné. Ceux qui voyaient poindre de loin la dynastie des Nassau craignaient de la fortifier, s'ils ne brisaient d'avance l'ami de Guillaume et probablement, selon eux, le confident de son ambition. Quant à Maurice, plus puissant de jour en jour, il ne répugnait pas à punir Marnix de l'avoir si mal deviné, sans compter qu'il craignait de laisser une trop grande autorité aux souvenirs et à l'amitié de son père.

Avec cet abandon semblable à l'exil commence pour Aldegonde une vie toute nouvelle. Grande épreuve que la solitude pour les hommes qui ont longtemps commandé aux autres! Les plus fiers laissent échapper leur secret au milieu du silence qui se fait autour d'eux. Machiavel, jouant à la *cricca* avec les bûcherons de San-Casciano, pleure de rage d'avoir perdu son emploi de secrétaire. J'en estime mieux le calme de Marnix, qui, après avoir tenu dans sa main pendant vingt ans les fils d'une révolution, achève sa vie sans murmurer sur une grève déserte. Son élévation morale le sauva, surtout sa religion épurée, virile. D'abord l'idée de l'outrage fait à son nom, la crainte que la postérité même ne soit complice de ses ennemis, l'obsèdent; bientôt reparaît la confiance dans la justice de Dieu : il est prêt, s'il le faut, au sacrifice de sa mémoire. Ajoutons que le grand désespoir lui a été épargné : il n'a pas vu l'opprobre ineffaçable de la patrie; au contraire il la voit surnager quand elle semblait perdue. De tous ces sentimens divers se compose le stoïcisme chrétien qui respire dans ses lettres de cette époque :

« Je suis inquiet de la république; mais je m'abstiens pour de graves motifs, d'autant plus que je n'ai pas été sérieusement appelé,... et vraiment je n'ai pas à me plaindre de ne plus tenir le timon, car c'est en cela surtout que je puis me dire heureux. Quel plus grand bonheur imaginer que le genre de vie que je mène ici! Ce que j'avais appelé depuis si longtemps de tous mes vœux s'offre enfin librement à moi. Laboureur, je vis en moi parmi les miens;... mais pourtant je voudrais que cette tache fût effacée, car jamais

il n'y eut rien de plus inique. Après tant de travaux accomplis, tant de fidélité, tant de sacrifices à mes concitoyens, qui certainement, après Dieu, me doivent leur vie et leur salut, emporterai-je cette injuste récompense?... Il est beau, quand on a fait le bien, d'oublier le mal. J'entends et je consens, pourvu qu'après ma mort cette tache ne reste pas sur mon nom, ce qu'il est difficile d'espérer,... mais après tout je m'en remets au Christ;... en cela, je me réjouis et je célèbre au fond de l'âme dans une louange éternelle mon Dieu et mon père.

« Je donnerais volontiers un avis, s'il y avait place pour un sage conseil; mais je préfère m'abstenir, de peur d'embarrasser en intervenant. Présent ou absent, je servirai toujours l'église; mais, je l'avoue, mon esprit a été plus troublé qu'il ne fallait; peut-être suis-je en proie à une juste Némésis. Pourtant je me calmerai si je puis, et j'invoquerai le nom de Dieu.

« Les affaires publiques m'inquiètent encore, mais par d'autres raisons qu'auparavant. La sollicitude ne va pas jusqu'à troubler la tranquillité de l'âme. Je me repose dans le jugement de Dieu, je me recueille dans son sein; chose qui ne m'avait pas été possible jusqu'à ce moment. Ainsi ceux qui ont voulu me nuire m'ont rendu en réalité un immense service. »

Marnix était de ces hommes qui pour agir n'ont nul besoin d'espérer. Toujours prêts, même sans croire au succès, ils vont tête baissée où sont la vérité et la justice. Quand tout est perdu, eux seuls ne connaissent ni découragement, ni désenchantement; ils font entrer leur Dieu où d'autres mettent l'intrigue. Leur politique, très terrestre, très sensée, est pourtant au plus haut des cieux; les hommes sont impuissans à l'abattre. L'originalité de Marnix, c'est qu'à cette élévation il joignait le sens du monde le plus pratique, le plus délié, et je crois reconnaître l'empreinte de tout cela dans son portrait popularisé par les gravures du temps : une longue et vigoureuse figure, le front vaste et serein; sous des sourcils profondément arqués, de grands yeux noirs, épanouis, amoureux de lumière, d'où partent en même temps l'austérité et le sourire; des traits forts, des cheveux ondulés et touffus; une bouche prête à parler qui se contient sous d'épaisses moustaches; le menton effilé en pointe et perdu dans les plis de sa fraise; en tout, un singulier contraste de qualités fines et robustes; de la fixité et de la grâce, de l'audace et de la mesure, de la résolution et de la discrétion. On peut hésiter entre un homme d'état, un homme d'église, un philosophe et un poète; mais c'est la volonté qui domine.

Dans l'isolement de West-Soubourg, il entretenait une correspondance fréquente avec ses amis. C'était Vulcanus, le plus savant homme de Bruges, précepteur de son fils unique (1), qui devait être tué à la fleur de l'âge dans les rangs des confédérés (2); c'étaient Joseph Scaliger, Juste-Lipse, qu'il avait attirés à l'université de

(1) Tibique meum filium unicum unicè commendatum habeto. *Epist. select.*

(2) *Reidani Annales*, p. 217.

Leyde; il discutait avec eux l'authenticité d'un livre d'Aristote, ou un verset d'un texte hébreu; c'était le plus ancien de tous, le sage van der Mylen, son appui constant dans les mauvais jours; c'était Aggée Albada, qu'il avait converti. Une amitié plus éclatante, qui dut adoucir ses épreuves, fut celle de notre Duplessis-Mornay. Ils s'étaient connus dans les négociations relatives au duc d'Anjou. Il y avait entre ces deux hommes tant de ressemblance de caractère et de situation, que le lien n'eut pas de peine à se former : tous deux ministres de deux grands hommes protestans, Henri IV et Guillaume d'Orange; tous deux destinés à voir tomber leur héros sous un assassinat; chefs militans de leur église, hommes de plume et d'épée, de croyance surtout, que l'on a appelés les papes du protestantisme; raides et implacables dans la controverse, déliés et concilians dans les affaires, le premier avec plus d'amertume et de tristesse, le second avec plus de flamme et d'ironie; également pénétrés de la foi nouvelle; vrais philosophes évangéliques, celui qui a tout perdu console l'autre de sa bonne fortune. Rien de salutaire pour l'âme comme la correspondance de ces deux sages; on pourrait former des rares fragmens qui subsistent une sorte d'Épictète chrétien. Marnix écrit à Duplessis-Mornay : « Je n'attends que les occasions; de les chercher ambitieusement ne me permet mon naturel, mais je les embrasserai avidement quand elles s'offriront. Touchant votre état, j'en ai fort bon espoir à cause que, le voyant désespéré, j'espère que Dieu se souviendra de ses miséricordes; mais le nôtre me semble en danger, parce que ses ulcères sont cachés, et comme cicatrisés sous les ampoules de la prospérité. »

A cela Duplessis-Mornay répond d'un accent non moins profond et pénétré : « En ces ennuis publics, je ne trouve consolation qu'en la conférence des bons, et entre ceux-là, je vous tiens des meilleurs. Avec tels, j'aime mieux soupirer profondément que rire effusément avec les autres, parce que le plus souvent Dieu se rit de nos ris et au contraire exauce nos gémissemens et nos larmes. En particulier, faites-moi toujours cet honneur de m'aimer, et croyez que je vous honore uniquement. Faites-moi quelquefois part de vos solitudes, car j'estime vos déserts plus fructueux et plus fertiles que nos plus cultivées habitations. De moi, tenez-moi pour un homme noyé dans les sollicitudes de ce temps, mais qui désire nager, s'il est possible, jusqu'aux solitudes. »

Du fond de sa retraite, Marnix ne s'adresse pas seulement à ses amis privés; il publie des épîtres aux rois, aux princes, aux peuples qui continuent le combat pour la foi nouvelle. Cette voix partie de la solitude acquiert une gravité impérieuse qu'on ne lui connaissait pas; c'est le prêtre qui parle. A ce temps appartient l'*Exhortation loyale à ceux des Flandres, du Brabant, du Hainaut, qui gisent en-*

core sous la croix (1). Il les adjure de ne pas s'accoutumer au joug moral de l'invasion catholique, même entre les mains des Espagnols. « Regardons notre devoir, s'écrie-t-il, et fions-nous à Dieu! » Quant à ceux qui ont conquis ailleurs une patrie, en Hollande, il leur enseigne ce qu'il y a de plus difficile, à ne pas se dégoûter prématurément de la victoire parce qu'elle n'a pas donné incontinent tout ce qu'on avait espéré. « Se figuraient-ils par hasard que Dieu les conduisait dans un paradis terrestre? » Puis il prend à témoin tant d'empereurs, de rois, de princes qui n'ont pu dompter une poignée de gueux et de huguenots, signe manifeste que la main du Tout-Puissant est avec eux. Ainsi il célèbre le triomphe au milieu de l'exil. Proscrit, relégué, il soutient les victorieux contre les déceptions de la victoire. Au reste, nul retour personnel, nulle amertume de se sentir exclu de sa part dans le succès. Jamais l'instinct moral ne parut plus élevé chez Aldegonde. Ce moment de sa vie, qui ne laisse presque rien à raconter aux historiens, est celui de tous qui comptera le plus pour lui auprès de la justice éternelle.

Un événement acheva d'ouvrir les yeux sur l'iniquité commise contre Marnix. Les plus obstinés durent reconnaître que le parti catholique espagnol continuait de voir dans Marnix, même désarmé, un de ses plus dangereux ennemis. Un prêtre de Namur déguisé en soldat, Michel Renisson, fut arrêté à La Haye, convaincu d'avoir tenté d'assassiner Maurice. Le prêtre avoua avoir reçu d'avance pour le prix du meurtre deux cents philippus d'or; il déclara en outre que le même parti avait payé d'autres sicaires pour assassiner les plus grands hommes de la république, — Marnix, Barneveldt et le fils de Maurice, âgé seulement de dix ans. C'était le moment où le roi catholique offrait la paix aux confédérés. Les états firent frapper une médaille qui était la réparation la plus éclatante de l'injure faite à Marnix. On voyait le roi d'Espagne offrir une branche d'olivier à un habitant des Pays-Bas qu'un assassin poignardait par derrière. Au bas, on lisait : *Il offre la paix, et voilà ce qu'il fait.*

C'est ici qu'il faut remarquer, dans les origines de la république de Hollande, le parti que les pouvoirs politiques ont su tirer des médailles pour parler à l'imagination des masses, trait caractéristique de la révolution des Pays-Bas. Dans un temps où le peuple lisait peu, le gouvernement a su mettre constamment sous ses yeux les événemens importans, allumer son imagination, l'instruire en le passionnant. Pour chaque événement de la révolution, une bataille, un siége, un projet de traité, on frappait une médaille grossière, qui,

(1) Cette épître ne se trouve qu'en hollandais. 1589. *Eene trouwe vermaning.* Voyez Brandt, *Historie der Reformatie*, t. 1, p. 761, Broes, t. II, p. 273.

servant de monnaie, passait de mains en mains jusque chez les plus pauvres. C'était, avec une publicité incessante, ce que nous appelons aujourd'hui l'*illustration* appliqué comme mesure de salut aux grands intérêts d'un peuple. Les états, les communes même parlèrent admirablement cette langue. De courtes inscriptions accompagnaient les figures. C'était un mot presque toujours profond, énergique : le mot d'ordre de la révolution. Tel qui ne pouvait lire la légende s'attachait à l'image. C'était, au plus fort du danger, une main qui sort des cieux, armée d'une épée avec la devise : *Je maintiendrai,* ou encore : *Ne pas désespérer, nil desperandum.* Les époques étaient aussi représentées : 1568, sous le duc d'Albe, c'était un squelette; 1570, un Espagnol debout entre la mort et la famine; 1577, des épis qui renaissent sous les pas d'une armée; la pacification de Gand, un vaisseau qui entre dans le port; Harlem pendant le siége, un bourgeois accoudé et rêvant sur deux têtes de morts et des ossemens; Anvers, un pèlerin qui va demander assistance. Leyde criait sur ces médailles : *Plutôt turc que papiste;* la Hollande au milieu des eaux : *Je lutte et je surnage;* Middelbourg : *Ce n'est pas le roi, c'est la faim qui m'a vaincu;* la Zélande : *Veillez sur la terre, moi sur la mer.* Les individus avaient leurs emblèmes : celui du *père* Guillaume était un nid d'alcyons toujours tranquille au milieu d'une mer en furie. Pour marquer le ressentiment des Frisons, un homme armé d'un maillet entaille profondément un rocher, avec ces mots : *Il grave ses offenses dans le marbre.* Quelques médailles sont ironiques, telles que Granvelle sortant des Pays-Bas monté sur un âne, la Belgique foulée comme la vendange sous le pressoir des inquisiteurs et du roi. A mesure que la lutte s'invétère, l'ironie disparaît, le côté tragique et religieux remplit tout. *Dieu est avec nous* (*Goot met ons*), c'est le cri du triomphe depuis 1575. Quelle influence dut exercer un moyen ainsi répété de propagande! Où est le discours, le livre qui eût valu de pareils signes? Le soldat, le matelot, l'ouvrier n'était jamais abandonné à lui-même; il entendait partout autour de lui le cri des choses; il voyait, il touchait la plaie et le remède. La révolution parlait incessamment à la foule par des milliers de bouches de bronze.

XV.

Après une vie déjà si féconde, il restait à Marnix à composer le plus considérable de ses ouvrages, celui qui faisait dire à Bayle qu'Aldegonde avait arraché à l'église romaine plus d'esprits que Calvin. Aucun historien, ni aucun biographe, depuis la fin du XVIIIe siècle, ne paraît avoir eu connaissance du *Tableau des différends de la reli-*

gion (1), et il n'est pas étonnant que l'église catholique ait mis un zèle infini à faire disparaître le chef-d'œuvre de Marnix.

Comment en donner une idée? Rien de plus difficile dans le temps où nous sommes. Je ne sais par quel progrès du temps il arrive que les pages les plus vivantes de ce livre, les plus immortelles, sont précisément celles qu'il est impossible de citer aujourd'hui.

Arrivé à la fin de sa vie, qui était aussi la fin du XVIe siècle, Marnix entreprend de rassembler dans une seule œuvre (2), passionnée, savante, railleuse, toutes les armes que cette grande époque a fourbies contre l'esprit du moyen âge. Pour cela, il puise dans toutes les colères, dans tous les ressentimens, dans toutes les indignations de la réforme et de la renaissance. Il veut, de cette multitude de pamphlets sanglans que la foi, la raison retrouvée, les persécutions, l'échafaud ont accumulés, composer un immense pamphlet sacré qui ne laissera en oubli aucune des plaies de l'humanité morale au XVIe siècle : œuvre de bon sens et de justice, qui sera lue par les bourgeois et par le peuple dans les courts intervalles de repos, au milieu des guerres religieuses. Il rivalisera d'ironie avec Érasme, de fiel avec Ulrich de Hutten, de sainte colère avec Luther, de jovialité et d'ivresse avec Rabelais. Rien ne sera trop bas, trop hideux à son gré pour le supplice qu'il veut infliger, le *cautère d'opprobre*, l'*irrision* des gentils. Surtout il s'inspire de lui-même; il reprend son premier ouvrage écrit en hollandais en 1569 sous le couteau du duc d'Albe, et qu'une multitude d'éditions a consacré. C'est un premier plan qu'il développe; il y ajoute ce que lui a enseigné l'expérience de sa vie de combats, et comme il veut que ce livre ne soit pas enfermé en Hollande, mais que les coups en soient sentis à travers toute l'Europe, il l'écrit dans sa langue maternelle, en français, tantôt s'élevant avec le sujet jusqu'au langage des prophètes, tantôt descendant avec sa passion jusqu'aux peintures les plus burlesques, mêlant au besoin le français au wallon pour populariser, répandre, rallumer les colères de l'esprit. D'autres auront attaqué la foi du moyen âge avec plus de méthode sur un point, nul avec autant de hardiesse, une risée plus franche, une indignation plus sincère et plus soutenue.

(1) *Traitant de l'église, du nom, définition, marques, chefs, propriétés, conditions, foi et doctrines d'icelle*, deux volumes. Leyde, 1599. M. Broes, dans ses trois volumes, n'en cite pas même le titre.

(2) L'édition de Leyde (1605), très rare comme toutes les autres, contient vers la fin, en supplément, quelques pages qui manquent aux précédentes. L'éditeur donne de curieux détails sur l'état du manuscrit autographe par lesquels on peut juger du soin que mettait Marnix à limer ses ouvrages : « Ceux qui, comme moi, ont eu l'honneur de connaître et approcher familièrement, non-seulement de la personne, mais aussi des études de ce personnage, ont pu remarquer la singulière curiosité qu'il avait de ne rien mettre en lumière qui ne fût bien limé et poli d'une polissure très nette et exacte. » Advertissement au lecteur.

Marnix embrasse tout, il ravage tout en même temps : dogmes, institutions, traditions, sacerdoce, livres, culte, légendes, coutumes. C'est ici véritablement une guerre à outrance, sans merci ni vergogne; le sac de l'église gothique par la main du chef des gueux, au milieu du ricanement de tout un peuple. J'ajouterai, si l'on veut, que ce livre est une sorte de machine infernale à la Gianibelli, chargée de toutes sortes d'engins, de pierres sépulcrales, et placée, mèche allumée, sous le maître-autel de Saint-Pierre.

Dans sa force effrénée, souvent très fine, très déliée, Marnix a trouvé par instinct le fond comique des *Provinciales :* un personnage ridicule, que ses fourberies n'empêchent pas d'être naïf, fait devant la foule, au nom du catholicisme, l'exposition complète de la doctrine orthodoxe, et il se trouve que cette apologie est, malgré lui, la condamnation et la risée de sa propre croyance. Seulement le personnage mis ainsi en scène n'a pas le caractère discret et prudent du héros des *Provinciales;* il est bien plutôt de la famille effrontée des personnages de Rabelais. Que l'on se représente une sorte de Grangousier ou de frère Jean des Entommeures résumant au point de vue de l'église romaine le grand combat de doctrines livré par tout le XVIe siècle autour de la vieille église : « Courage, enfans, venons aux mains, et contemplons la souplesse des bras de nos athlètes catholiques ! » Là-dessus, avec une science énorme, mais qui semble ivre de la colère de tout le siècle, il rassemble, il étale sur chaque point les objections des adversaires; il s'apprête à les foudroyer, mais à mesure qu'il manie les armes de la raison, il en est lui-même effrayé, transpercé : « Ho! ho! qu'est-ce donc? cet homme a-t-il entrepris de nous ruiner? » Puis il se prépare de nouveau à triompher de l'adversaire, et l'immense et grotesque controverse continue, sorte d'Odyssée burlesque à travers les sophismes, les argumentations, les plis et replis de la théologie du moyen âge aux prises avec la renaissance. Quelquefois la mise en scène dont Pascal a tiré de si grands effets d'art est largement ébauchée :

« Pour Dieu, mon maître, puisque vous m'en faites souvenir, il faut que je vous conte une histoire sur ce propos, de ce qui se passa, un jour de la semaine en mon jeune temps, devant les dernières neiges, entre une troupe de beaux jolis petits huguenots, qui semblaient tous être camarades et étaient lestes et joyeux comme de jeunes cardinalins, sauf qu'ils ne portaient pas la livrée; et comme par aventure je me trouvai avec eux, croyez que je mordis bien ma langue, et fis belle pénitence d'être contraint de voir rire ainsi les ennemis de sainte mère église.

« Or il y avait un entre eux un peu plus grand de stature que les autres; je pense qu'il devait être ministre... Et notez qu'il avait sur un pupitre devant lui le premier tome des *Controverses* de Robert Bellarmin, ouvert au quatrième chapitre du quatrième livre. S'étant donc, ce beau prêcheur, mis sur

ses ergots, comme une chèvre qui broute une vigne rampante sur une muraille, et ayant achevé de lire tout le susdit chapitre : « Messieurs, dit-il, que vous en semble ? »

« Et avec cela il acheva son propos, et croyez qu'il n'y eut en toute cette compagnie un seul qui engendrât mélancolie, étant tous bien aises et joyeux comme de petits papes. Tout au contraire, de mon côté, je me trouvai camus et honteux comme un fondeur de cloches, et me souhaitais cent lieues arrière de là; car il me semblait avis que j'étais là comme un âne jouant des oreilles au milieu d'une joyeuse brigade de guenons, et qui pis est, jamais le cœur ne me donna la hardiesse d'ouvrir la bouche pour le contredire un seul mot, ni plus ni moins que si j'eusse été un malfaiteur oyant prononcer ma sentence de mort. »

La conclusion de ce combat de parole, c'est toujours d'augmenter la confusion du champion de l'église gothique; mais que lui importe? Une chose surtout est observée avec originalité dans ce personnage. Il se sent vaincu; sa raison est à bout; son orgueil ne diminue en rien pour cela; plus il est hué, plus il triomphe. Cette infatuation d'une tête de pierre est peinte avec une grande vigueur : « Pour dire vrai, cela nous fait penser à nos consciences, quand nous nous trouvons si rudement assaillis par tant et de si divers témoignages de l'Écriture, laquelle, comme un glaive tranchant à deux côtés, coupe la gorge à notre digne et vénérable prêtrise. Mais que voulez-vous? Il ne faut pas perdre courage au besoin, mais il faut trouver quelque bouclier pour mettre au-devant et garantir la marmite, à quelque prix que ce soit. »

L'historien de Thou disait à propos de cet ouvrage : *M. de Sainte-Aldegonde a mis la religion en rabelaiserie*, et l'on ne peut nier que cela ne soit vrai à l'égard du papisme. Chaque page, pleine d'une verve monstrueuse, donne l'idée d'une procession orgiaque à travers les mystères. Voyez la marche sacrée du *Silène* de Rubens au milieu des faunes et des satyres à jambes tortes, vous aurez pour la hardiesse et le coloris une idée de l'ouvrage de son compatriote le bourgmestre d'Anvers.

Mon étonnement fut grand, lorsque pour la première fois tomba entre mes mains un des rares exemplaires de ce livre, échappé, je ne sais comment, au bûcher. J'étais surpris que l'auteur d'un ouvrage où la langue française a servi à livrer de si terribles assauts fût entièrement inconnu dans mon pays. Une si impitoyable ardeur à déchirer du haut en bas le voile de l'église, c'est ce que je n'avais jamais vu. Il me sembla un moment que Voltaire même était craintif et repentant auprès de ce hardi ravageur qui secoue avec tant de fureur les colonnes du temple. Je découvris bientôt que ce qui autorisait Aldegonde à tout oser et à combattre sans masque, c'est qu'il avait gardé une foi profonde à travers les ruines; il extirpait en con-

science jusqu'à la dernière relique du moyen âge, sans s'inquiéter si son ironie corrosive ne brûlait pas jusqu'à la racine de l'arbre d'Éden, et par là je m'expliquai clairement, pour la première fois, comment chez les anciens des hommes tels qu'Aristophane ont pu conspuer les dieux sans cesser de croire à leur divinité. Marnix a souvent des traits de la fantaisie d'Aristophane; mais telle est la sûreté de sa foi, qu'au milieu de son ironie de bacchante, il ne craint jamais que les cieux des réformés en soient éclaboussés. Pour nous, à la distance où nous sommes, nous ne marquons plus assez bien ces limites. Quand nous voyons la moquerie déchaînée à travers l'infini, nous ne savons plus exactement où commence, où finit son empire légitime.

Voulez-vous avoir l'impression vraie de ce livre? Une église, celle du moyen âge, s'élève dans les ténèbres; vous en passez le seuil. Un ricanement aristophanesque, rabelaisien, sort des catacombes; il est répété d'échos en échos par les murailles; il s'élève jusqu'au faîte. Chaque figure sur les chapiteaux, en haut, en bas, dans les moindres recoins, gonfle ses joues dans un rire éternel. Des agencemens de mots monstrueux frappent vos oreilles, comme si les goules et les salamandres, rampant autour des chapiteaux, vous expliquaient leurs mystères barbares; au milieu de ces bruits moqueurs, l'église s'abîme dans un lac de boue; les lutins et les esprits follets sifflent sur les ruines. L'esprit même qui a soufflé sur elles a disparu; il ne reste qu'un vieux livre poudreux à demi consumé par le temps, avec cette épigraphe : *Repos ailleurs!*

Comment des paroles jaillissant d'un esprit si ému, si sincère, tant de flamme, de religieuse colère, une haine si éternelle, un dédain si profond, un écho si populaire, une risée si implacable, un coloris souvent si magnifique, un cri si puissant, tant de vie, tant d'impétuosité, un appel si véhément à la vérité, à la liberté d'esprit, à l'affranchissement de l'intelligence, à la lumière après les ténèbres, comment tout cela peut-il aujourd'hui être enfoui dans ces pages sous une si épaisse poussière? A peine si je puis découvrir les mots sous l'empreinte jaunie de deux siècles et demi. Quoi qu'il arrive de ce livre, soit qu'il retombe dans son obscurité après le bruit qu'il a fait, soit que les passions de nos jours aillent le chercher sous la poussière pour s'en repaître encore, il n'en est point où l'on sente, où l'on entende mieux le choc des esprits sous la cuirasse, à travers les guerres religieuses. Le XVIe siècle est là, non dans sa beauté, mais dans sa nudité, dans ce qui faisait sa passion et sa vie. Chez les historiens, vous n'entendez que le cliquetis des épées pendant une guerre de quatre-vingts années; ici, ce sont les cris, les grincemens de dents, les défis, les apologies, les malédictions de deux religions dans la mêlée.

Je m'étais toujours demandé comment il se pouvait que la langue française n'eût produit au XVIe siècle aucun de ces ouvrages hardis qui chez les autres peuples marquent les représailles de la renaissance contre la foi du moyen âge. Fallait-il arriver jusqu'à Voltaire pour trouver chez nous la guerre ouverte? Le protestantisme et la philosophie avaient-ils cédé le terrain après la Saint-Barthélemy sans pousser un cri? Notre *Satire Ménippée*, si ingénieuse, si charmante, n'était pourtant au fond qu'une satire très circonspecte, très orthodoxe des excès politiques de la ligue. Rabelais lui-même restait catholique. Soit prudence, soit indifférence épicurienne, il n'avait jamais poussé la guerre à outrance jusque dans le dogme; d'ailleurs ses personnages gardaient toujours leurs masques gigantesques. Chacun voyait ce qu'il voulait sous ce déguisement : philosophie peut-être très hardie, assurément très commode. Quoi donc! l'esprit français aurait-il gardé pendant tout ce grand siècle une réserve si prudente en face des échafauds! La langue française ne répondra-t-elle que par des épigrammes à la Saint-Barthélemy? Non. Le *Tableau des différends de la religion*, publié à La Rochelle aussitôt qu'à Leyde, remplit ce vide; il est pour nous ce que sont pour les Allemands les *Triades* d'Ulrich de Hutten, pour les Hollandais *la Folie* d'Erasme. L'ouvrage de Marnix ne parut qu'après sa mort, dédié par sa veuve à l'université et aux états (1). Le retentissement n'en fut que plus grand. Nos Français de La Rochelle firent écho aux acclamations parties de Leyde :

Ce grand Marnix est mort....
Ici gisent les os du grand Sainte-Aldegonde;
Son esprit est au ciel, son lot par tout le monde (2).

Il y a dans le *Tableau des différends de la religion* toute sorte de styles, de langues et d'esprits différens. L'originalité la plus frappante est de voir les deux extrêmes du XVIe siècle s'unir : ce qu'il y a de plus élevé dans l'idée, ce qu'il y a de plus orgiaque dans la forme, Calvin et Rabelais, le puritanisme et le pantagruélisme; à travers tout cela, un esprit très fin, très lumineux, quelquefois l'espièglerie, la malice d'un fabliau, et tout à coup une austère doctrine qui surgit du fond de ces *ténèbres marmiteuses*. En comparant au vocabulaire de Rabelais celui de Marnix, on voit combien là aussi il est créateur, combien il ajoute de mots heureux, pittoresques, à l'idiome de Gargantua; on pourrait former un glossaire de Marnix, et ce ne serait pas un ouvrage d'une médiocre étendue. J'y ai trouvé jus-

(1) La traduction en hollandais du *Tableau des différends de la religion* parut en 1601, deux ans après l'original, et fut dédiée aux états-généraux et au prince Maurice de Nassau.

(2) *Chant funèbre sur le trépas de Philippe de Marnix,* La Rochelle 1605.

qu'à des mots du patois de ma province que je n'avais plus rencontrés nulle part, souvenir de la longue union de la Bresse et de la Savoie.

Dès le commencement, Marnix rencontre l'objection que Pascal rencontrera près d'un siècle après lui. Voici comment il y répond dans une préface qui, pour la véhémence, ne reste peut-être pas très loin des *Provinciales*. On trouve déjà chez lui cette phrase vibrante qui se balance comme une fronde avant de jeter la pierre au but :

« Tu me diras (1) qu'il n'est pas convenable de railler en choses graves qui concernent l'honneur de la majesté du Dieu vivant et le salut des âmes chrétiennes. Je le confesse : aussi ne sera-t-il pas question de rire quand nous rechercherons la vérité; mais si par aventure nous trouvons que ceux que l'on a déjà réfutés et rembarrés un million de fois ne font que piper de nouveau les âmes chrétiennes, n'êtes-vous pas d'avis de découvrir leur vergogne à la vue de tout le monde, puisque leur obstination et impudence effrontée n'admet aucun remède?

« N'est-ce pas ici le cautère que ce grand prophète Élie appliqua jadis à la gangrène des prêtres de Baal par laquelle ils allaient infectant tout le peuple d'Israël? Ne voit-on pas qu'après leur avoir proposé la majesté de l'unique Dieu vivant, il expose les profanes contempteurs de Dieu et les marchands de consciences en opprobre et risée à tout le monde? Il étale leur infamie sur le théâtre de toute la postérité, disant à propos des hurlemens qu'ils faisaient en l'invocation de leurs Baals et faux patrons : « Criez! criez! Vos dieux sont-ils encore endormis, ou par aventure sont-ils allés en quelque lointain voyage? »

« Saint Paul même, voyant l'effrontée audace du sacrificateur qui tenait la place de Dieu, et cependant faisait profession de fouler toute justice et vérité sous les pieds, ne le flétrit-il pas d'une marque d'ignominie avec un sarcasme amer, lui disant *qu'il ne savait pas qu'il était sacrificateur?* Et de quelle façon accoutre-t-il, je vous prie, ces faux apôtres qui, sous ombre de sainteté, faisaient marchandise des âmes chrétiennes, usant de plusieurs ironies et risées? Et même en celle aux Philippiens, il les nomme chiens. Et les anciens pères ont du commencement écrit furieusement contre les païens et contre les hérétiques; mais, après avoir reconnu que toutes les exhortations et répréhensions étaient sans fruit, ne publièrent-ils pas des livres contre eux pleins de moqueries et sarcasmes par où ils mettaient leurs abominations en opprobre et diffame? J'en appelle à témoin les livres de Clément, de Tertullien, de Théodoret, de Lactance, et même de saint Augustin, qui en sont remplis et montrent que là où il n'y a point d'espoir de remédier au mal et que l'on voit qu'il gangrènerait le reste du corps, il y faut appliquer le cautère d'opprobre, pour leur faire honte de leur impudence ou pour en dégoûter les autres qui se laissent abuser; voilà pourquoi aussi le philosophe chrétien Herman a écrit un livre qu'il a intitulé *l'Irrision des Gentils*. Suivant donc ces exemples, je suis d'avis que, traitant les sacrés mystères de la vérité de Dieu avec toute révérence et humilité, nous ne laissions cependant de décou-

(1) *Tableau des différends de la religion*, t. Ier, p. 8.

vrir la honte et l'opprobre des sottes cavillations des hérétiques et profanes avec un style digne de leur impiété, puisque, se couvrant du masque de religion contre leur propre conscience, ils abusent de la parole de Dieu pour gagner crédit et réputation entre les hommes et faire marchandise des âmes rachetées au prix du sang du fils de Dieu; car puisque, ayant été si souvent convaincus, ils retournent toujours à leurs redites, qui sont sans grâce et sans sel, que saurions-nous faire autre chose que de leur arracher le masque dont ils se couvrent pour les faire paraître tels qu'ils sont à la vérité? Cependant je prie tous ceux qui craignent Dieu et cherchent la vérité en bonne conscience qu'ils ne se scandalisent de cela, puisque ce n'est que pour mettre mieux la vérité en évidence et rembarrer l'audace de ceux qui font profession de la tenir cachée. »

Je ne sais si dans la *Satire Ménippée* éclate nulle part un coloris plus vif que dans le passage suivant; il s'agit de la France et de l'Espagne au XVIe siècle :

« ... Ce roi-là est mort, et notre fleur de lys a depuis naguère reçu une terrible atteinte des griffes papagalliques; elle faillit bien d'être foulée et flétrie tout à coup, sans jamais s'en pouvoir relever... Ils pensaient du tout atterrer la couronne de France. Vrai est qu'à la fin on en est encore venu à bout; mais ça a été en y laissant des traces d'une effroyable puissance de la foudre vaticane, qui présentement semble donner plus de terreur panique au magnanime cœur de la France que jamais elle ait fait au moindre et plus vil recoin de toute l'Italie. Je sais bien que la main de Dieu n'est pas raccourcie; mais que voulez-vous? Croyez-moi, mon ami, ces mules papales sont mauvaises bêtes; elles ont du foin en corne et ruent comme chevaux échappés. Je suis d'avis que nous allions baiser le babouin et nous prosterner à la dive pantoufle; peut-être nous donnera-t-il quelque lopin d'une bénédiction égarée, et nous serons encore les meilleurs enfans, car certes notre *pragmatique sanction*, la bonne vieille demoiselle avec son large tissu de satin vert et ses grosses patenôtres de jais, ne nous peut garantir dorénavant. Elle n'a pas une dent à la bouche, et la chaleur naturelle commence à lui manquer; même sa bonne commère, la liberté de l'église gallicane, est longtemps passée à l'autre monde; on lui chante déjà force *De Profundis* et messes de *Requiem*. Ne nous vaut-il pas mieux servir le Catalan et humer l'ombre des doublons d'Espagne que d'avoir un roi huguenot? Je m'en rapporte à la sainte ligue, qui en a reçu des nouvelles toutes fraîches.

« Venons à l'Espagne, qui se piaffe du roi catholique et veut donner loi même au saint père et lui ménager ses bulles et bénédictions comme étant le seul soutien et le bâton de vieillesse de sainte mère église, l'arc-boutant de la sainte foi catalanique, apostolique et romaine.

« Mais encore, *por vida suya, sennor fanfaron!* depuis quand est-elle montée si haut? depuis quand s'est-elle émancipée du joug? J'ai bien vu ses fanfaronnades lorsque le vent lui donnait en poupe et que le bon san Jago raidissait les cordages de la sainte inquisition. Aussi suis-je bien averti que c'est sur son enclume loyolatique que la dernière ancre sacrée du navire se forgea; mais pour cela ne croyez jamais que le saint père veuille être chapelain du

roi catholique : aussi n'y aurait-il pas de raison, n'en déplaise à M. l'ambassadeur d'Espagne.

« Que vous semble? L'Espagne a-t-elle plus de priviléges que les autres? Faut-il pas qu'elle se laisse manier à courbettes aussi bien que la France? Je ne dis pas qu'elle ne puisse être réservée jusqu'au dernier mets comme Ulysse au banquet de Polyphème; mais croyez qu'elle aura quelque jour une atteinte des dents cyclopiques du grand Polyphème Lance-Foudre, car il entend qu'elle lui appartient comme son premier et principal partage.

« S'ils pensent faire bouclier de leurs Indes orientales et occidentales qui leur fournissent lingots d'or, ils doivent se souvenir que cela même leur est venu de la libéralité du saint-père.

« Quant au royaume d'Angleterre, il n'y a point d'acquêt pour nous : ils ont secoué le joug et se sont armés de foudres capitolines. Ne t'ébahis donc pas si ces béats pères sont acharnés contre la reine d'Angleterre, qui les empêche de jouir de leurs délices. Ils ont finalement vendu son royaume au dernier enchérisseur, lequel, pour faire boire de l'eau salée à tous ces braves dons Diègues et Rodrigues d'Espagne qui avaient entrepris de se rendre chevaliers de la Table-Ronde en la Grande-Bretagne, dressa cette formidable armée sur laquelle le Seigneur souffla du ciel. »

Ces citations ont été choisies parmi les moins significatives. Quant à celles qui marqueraient le mieux le génie de l'écrivain, il m'est impossible de les produire. Ce sont des armes que les hommes de nos jours ne peuvent plus porter. Je signalerai seulement le long morceau sur l'institution de la messe. « Il ramassa, dit Homère, et jeta une pierre que trois et quatre hommes tels qu'ils sont aujourd'hui seraient incapables de soulever. »

Ce livre marque mieux qu'aucun autre le chemin fait par la réforme en moins d'un siècle. Qu'il y a loin de là aux premières incertitudes de Luther, à ses violens assauts mêlés de retours subits et de repentirs ! Que le ton a changé en Hollande depuis Érasme, et que celui-ci me semble glacé à côté des torches ardentes de Marnix ! Sa moquerie donne à la victoire un caractère irrévocable. Il ose tout parce qu'il a la double audace de l'esprit et du caractère, et que de plus il parle, il raille, il provoque au nom d'une foi nouvelle. Là est le caractère qui marque son vrai rang dans l'histoire de la langue et des lettres françaises au XVI[e] siècle. Nos plus hardis écrivains, Montaigne, Rabelais, sont arrivés à l'indifférence, sinon au mépris de toute espèce de religion, ce qui ne les empêche pas, en apparence du moins, de conclure d'une tout autre façon. Quand le sage Charron a étalé son dédain, son aversion pour tous les cultes (1), il se ravise dignement, comme devait le faire un chanoine de Notre-Dame. L'auteur de l'*Ile sonnante* dit la messe à Meudon; Voltaire communiera à Ferney par-devant notaire. Cette diplomatie, ces ar-

(1) *De la Sagesse*, liv. II, c. 5.

rière-pensées portées dans la philosophie religieuse peuvent produire de fort beaux livres, une littérature brillante, difficilement des mœurs sûres et des institutions solides. Nous avons affiché un si grand dédain pour la réforme du XVIe siècle, que nous nous sommes fait une loi d'en ignorer l'histoire. Avouons modestement que cette révolution religieuse était la forme de la liberté au sortir du moyen âge, et reconnaissons que ceux qui n'ont pu conquérir cette liberté ont été jusqu'à ce jour impuissans à en établir une autre.

Ce qui ajoute à l'ouvrage de Marnix une force extraordinaire, c'est le parfait accord de sa vie et de ses paroles, de sa croyance et de ses conclusions. Son inspiration est celle des gueux, briseurs d'images; son ironie, c'est la colère de la Bible retrouvée par la renaissance; tempête de l'esprit qui disperse aux quatre vents tout ce que Luther, Zwingle, Calvin, ont pu laisser subsister par hasard de l'ancien édifice. Si l'on pouvait se représenter la moquerie d'un Voltaire plein de foi, on ne serait pas loin de Marnix. Il faudrait y joindre le pittoresque de Rabelais sur le fond sérieux d'une ébauche de Pascal; la manière abondante, le génie plantureux des Flandres, accompagnés des éclats de malédictions qui partent d'une âme éprouvée par quarante ans de combats en pleine mêlée. Il me semble que lorsqu'on n'a pas lu Marnix de Sainte-Aldegonde, on ne sait pas tout ce que renferme encore de flammes et d'ironie vengeresse la langue française. On trouve dans la même page un croyant, un profane, un homme d'état, un grand artiste; il restait à voir ces oppositions d'humeur, dont aucun de nos écrivains ne donne peut-être une juste idée, je veux dire le mélange de l'enthousiasme religieux et de la moquerie burlesque, David et Isaïe donnant la main à Téniers et à Callot.

Jusqu'ici on avait contesté à l'esprit français la faculté de réunir ces hardis contrastes dans une même œuvre : les Italiens citaient Pulci, les Espagnols Quevedo, les Anglais Butler, les Allemands Ulrich de Hutten. Nous pouvons leur opposer Aldegonde; il est de leur famille. Un Gargantua religieux, enthousiaste, sublime de foi et d'espérance, qui s'y serait attendu? Marnix complète ainsi le domaine de la langue française; elle nous gardait des trésors cachés pour les temps de disette.

A un autre point de vue, Marnix ôte au protestantisme son apprêt et sa raideur. Il a su concilier avec le tour d'esprit le plus populaire l'élévation continue de la doctrine. Vif, aventureux dans son style de cape et d'épée, osant tout, bravant tout, il répand sur le dogme une joie, une bonne humeur, une hilarité inépuisable. On ne peut guère le lire sans penser aux chaudes représentations de la Bible par les peintres hollandais; à travers les tavernes fumeuses, j'aperçois

dans le lointain, sur un ardent sommet, le Golgotha de Rembrandt.

Ce livre, véritable catapulte, le plus grand, le plus sanglant, le plus robuste des pamphlets que la langue française ait produits, parut en 1599. Ce fut le dernier mot du XVIe siècle : l'ironie en plein triomphe, non plus réservée et craintive comme dans Érasme, non pas amère et douloureuse comme dans Ulrich de Hutten, mais pleine, surabondante, rassasiée de butin, festoyant la victoire, enivrée de l'avenir. Le cadavre du passé est traîné sept fois au milieu d'un rire inextinguible autour de la vieille Ilion du moyen âge.

XVI.

L'ouvrier de la Bible, armé du glaive et de la truelle, c'est Marnix. Jamais il n'a ébranlé l'église du passé qu'il n'ait en même temps édifié la foi nouvelle. Les états-généraux de Hollande se souviennent de Marnix quand il faut donner une base à l'église nationale; ils le chargent officiellement par une loi de faire la traduction complète de la Bible en langue néerlandaise. Marnix quitte sa solitude de Zélande pour l'université de Leyde, qu'il a fondée; là, entre Joseph Scaliger et Juste-Lipse, il entreprend vers la fin de ses jours, accablé d'infirmités précoces, mais toujours serein et infatigable, le labeur que Luther a réservé à ses années de jeunesse et de force. La langue sacrée de la Hollande était née en quelque sorte des psaumes et des cantiques d'Aldegonde. On en critiquait çà et là les rimes frustes, les nombres imparfaits; lui, si Français de cœur et de langue, excluait systématiquement du hollandais tous les termes empruntés à la France. Cette réforme si féconde avait étonné; mais si c'étaient là les reproches qu'on lui adressait, la simplicité, l'énergie native, l'accent antique, la majesté qu'il savait trouver dans l'idiome jusque-là indomptable des Bataves, étaient admirés sans restriction. Que serait-ce du monument complet de l'Ancien et du Nouveau Testament, quand le même homme qui combattait depuis un demi-siècle pour ce livre l'aurait reproduit jusqu'à la dernière ligne? Cette gloire fut refusée à Marnix. Le vieux lutteur tomba épuisé sur la Bible comme il achevait les derniers versets de la Genèse.

Sa fin fut attristée par la nécessité de se défendre. Marnix n'eût pas été de son temps, s'il n'eût eu comme tous les autres son heure d'intolérance. Il avait étendu la liberté aux luthériens, aux calvinistes, aux puritains, même aux anabaptistes, qui partout ailleurs épouvantaient le XVIe siècle et le faisaient reculer; mais lorsque surgirent les mennonites et les *enthousiastes* (1), l'auteur du *Tableau*

(1) Qu'étaient ces *enthousiastes* ou *zélateurs spirituels*, et qu'est devenu l'ouvrage qu'Aldegonde publia contre eux?

des différends de la religion eut comme une vision anticipée du débordement des sectes dans les États-Unis d'Amérique. Cet avenir lui sembla le chaos; il en eut peur et voulut fermer violemment la porte aux derniers venus de la réforme, tant il est difficile que l'homme doué de l'esprit le plus intrépide n'ait pas son moment de stupeur, quand il voit face à face l'avenir que lui-même a évoqué. L'intolérance inattendue d'Aldegonde ne pouvait manquer de lui être reprochée. Pour mieux envenimer la querelle, on réveilla les anciennes calomnies sur la défense d'Anvers, sachant bien que c'était la plaie toujours vive. Aldegonde répondit (1) avec véhémence; il revint encore une fois douloureusement sur les opérations du siége et adressa aux états ce testament de pieuse colère qu'il termine par un appel suprême à la justice d'en haut. Ce fut sa dernière œuvre.

Il mourut à Leyde le 15 décembre 1598, âgé d'un peu plus de soixante ans; son corps fut porté à West-Soubourg. Il y avait trois mois à peine que Philippe II était dans son tombeau à l'Escurial.

Où est la *statue de Marnix?* demandait, il y a une vingtaine d'années, un des écrivains (2) de Hollande les plus estimés. Elle devrait être en face de celle de Guillaume le Taciturne. Pour moi, je demande : Où sont les ouvrages de Marnix? où sont un si grand nombre de ses écrits, qu'il m'a été impossible de découvrir dans son propre pays (3), et qui peut-être n'existent plus nulle part? où est son ouvrage de l'*Institution du Prince,* qui contenait sa politique? où est son *Commentaire sur le siége d'Anvers,* morceau si capital pour l'histoire, et que les derniers historiens de la ville d'Anvers déclarent perdu? où sont les ouvrages que lui attribuait Juste-Lipse, *Du Salut de la République* (4), *Avertissement aux Rois et aux peuples* (5)? Les uns sont irréparablement détruits; les autres, réduits à quelques exemplaires presque introuvables, disparaîtront bientôt.

(1) Réponse apologétique de Philippe de Marnix à un libelle fameux publié en son absence, sans nom de l'auteur ou de l'imprimeur, par un certain libertin s'attitrant gentilhomme allemand, et nommant son dit libelle : *Antidote ou Contre-poison.* Écrite et dédiée à messieurs les états-généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas. A Leyde, chez Jehan Paedts. 1598. — Je n'ai eu sous les yeux que la traduction hollandaise de l'original français. Les biographes confondent à tort la *Réponse apologétique,* qui est de 1598, avec le *Commentaire sur le siége d'Anvers,* publié en 1585, ainsi qu'on l'a vu, c'est-à-dire treize ans auparavant.

(2) M. Scheltema.

(3) *De Institutione principis,* ouvrage posthume, 1615. — *De Cœnâ Domini, ad Galliarum Regis sororem Lotharingiæ duci nuptam,* 1590. — *Contra Libertinos,* 1598. — *Via veritatis,* 1620. — *Examen Rationum quibus Rob. Bellarminus pontificatum Romanum adstruere nititur,* 1603.

(4) *Commentatio ad Serenissimos Reges, principes, de Republicâ et incolumitate servandâ,* 1583.

(5) *Admonitio ad orbis terræ principes qui se suosque salvos volunt,* 1587.

Pour recomposer cette figure, j'ai été obligé de rassembler çà et là à grand'peine des fragmens épars, mutilés ou inédits; encore n'ai-je pu découvrir presque aucun détail intime et domestique sur Marnix, et c'est là mon excuse pour ce qui manque à cette vie. Tout ce que l'on sait par la tradition, c'est qu'il a été marié trois fois, que sa première femme s'appelait Philippe de Bailleuil, la seconde Catherine de Eeckeren, la troisième Josina de Lannoy. Il eut de ces mariages quatre enfans : un fils, Jacob, tué dès sa première campagne; trois filles, Marie, Amélie et Élisabeth, qui se fixèrent en Hollande, où elles épousèrent, l'une un des Barneveldt, les autres deux des principaux citoyens de la république.

Avant que la perte des écrits d'Aldegonde ne soit consommée et irréparable, une entreprise digne de la nation hollandaise serait de réunir et de publier ces œuvres, qui renferment pour ainsi dire sa raison d'être. Si l'esprit des Nassau vit encore quelque part, laissera-t-il périr tout entier l'ami, le champion, le défenseur, l'*alter ego* de Guillaume? Qui a contribué plus que Marnix, après Guillaume, à fonder la nationalité, à conquérir la liberté religieuse et civile, à établir l'église nouvelle, sur laquelle tout repose? Les œuvres de Marnix sont les titres de la nation hollandaise. Ces ouvrages auraient un intérêt sinon égal, au moins très grand pour ses compatriotes, les Belges, dont il a le premier et le dernier, par la plume et par l'épée, défendu l'indépendance durant quarante années sans pouvoir la sauver. Quant à nous, serions-nous devenus si indifférens à tout ce qui regarde la dignité humaine, que nous ne prêtions aucune attention à des monumens inconnus pour nous, pleins de l'esprit français, qui deux siècles avant notre révolution renferment une partie de son génie? A défaut de tout instinct moral, la vanité nationale nous obligerait, ce semble, de paraître nous intéresser à ce complément inattendu de notre littérature et de notre langue. Nous voudrions voir comment notre idiome a régi la grande tempête batave, et nous serions pour le moins curieux de savoir ce qu'est devenu notre Rabelais chez un Pascal wallon.

Une édition de Marnix conçue dans ce plan devrait comprendre : 1° ses ouvrages de théologie, controverses, catéchismes, traduction en prose et en vers de la Bible; 2° ses mémoires et ses lettres politiques : il serait facile d'en composer un recueil semblable à ce qu'on appelle les *Mémoires* de notre Duplessis-Mornay; 3° ses pamphlets, consolations, avertissemens, apologies; 4° *la Ruche romaine* en français et en flamand : il faudrait y joindre ses chansons populaires, qui, selon Bayle, furent aussi utiles à la république que de gros livres; 5° le *Tableau des différends de la religion*. J'ai moi-même préparé une édition de ce dernier ouvrage, sans contredit le plus important de tous.

XVII.

Marnix et Guillaume, c'était l'union intime des états et du prince, de la liberté et de l'autorité. Eux morts, qu'arrive-t-il?

On voit en Hollande une chose bien extraordinaire, et qui, je pense, ne s'est rencontrée que là : les masses du peuple, prises d'une superstition obstinée pour un nom, pousser pendant deux siècles tous ceux qui portent ce nom à usurper; ceux-ci dirigeant tout vers ce but et néanmoins incapables de l'atteindre; la conjuration ouverte du peuple et du prince pour fonder le despotisme politique; cette conjuration ajournée, déjouée, enfin vaincue par une certaine force intérieure plus puissante et surtout plus sage que le peuple et le prince. Quelle était cette force?

Maurice, successeur de Guillaume, ne fit aucune difficulté de laisser égorger juridiquement le vieux Barneveldt, qu'il tenait pour l'homme le plus respectable de la république. Guillaume III souffrit que le peuple mangeât le cœur des deux plus vertueux citoyens de son temps, les de Witt. Avec de si excellentes dispositions à devenir souverains absolus, comment les Nassau ne purent-ils y parvenir (1)?

Ce n'est pas que la nature humaine eût changé en Hollande en quelques années; elle tendait au contraire sans cesse à ramener l'ancienne servitude accoutumée. Les masses du peuple, selon l'ordinaire, poussèrent la reconnaissance aussi loin que l'ingratitude, et c'était une double cause d'asservissement; mais un obstacle invincible était là qui s'opposait, en dépit des hommes, au retour vers le passé. En abolissant l'ancienne religion, la nation avait brûlé ses vaisseaux. Rien ne put la ramener même pour un instant à son point de départ.

S'il n'eût dépendu que de la multitude, la république n'eût pas vécu un seul jour; mais (exemple unique peut-être!) il se trouva que, par la seule force d'une révolution religieuse, un peuple fut contraint de demeurer libre malgré lui. La petite bourgeoisie et la foule ne cessèrent un moment de redemander la souveraineté pour quiconque portait le nom de Guillaume. Les paysans, les ouvriers, les marchands, impuissans à maîtriser l'aristocratie des états, ou ignorant encore ce que c'était que la liberté, cherchaient leur sûreté dans la puissance d'un seul et s'abritaient dans l'ombre du Taciturne. Vous les eussiez crus dévorés d'une soif de domesticité. Ce n'était que le désir de jouir enfin de l'égalité dans l'abaissement de tous. Au moindre péril du dedans et du dehors, la nation presque

(1) Voyez les *Mémoires* d'Auberi du Maurier, p. 218, 219.

entière courait disparaître dans la maison des Nassau. De leur côté, ceux-ci s'offrirent ou tentèrent de s'imposer sans relâche. Tour à tour humbles ou menaçans, ils se glissèrent vers le trône à travers toutes les dignités républicaines. Et malgré cela, ni le prince, ni le peuple, n'osèrent jamais attenter par la violence sur la souveraineté et la liberté des états. C'est que ceux-ci étaient les témoins vivans de la révolution religieuse. Ils représentaient le principe d'examen sacré pour tous. La haine même furieuse vint battre le seuil, elle se prit aux individus, et mit en pièces les meilleurs; mais une certaine crainte, mêlée de pieux respect, ne permit pas que l'on mît jamais la main sur les états. La religion nouvelle veillait à la porte. Pour violer l'assemblée des états, il aurait fallu fouler aux pieds la Bible de Marnix. Je pense aussi que Guillaume Ier, par son exemple, retint ses descendans.

Il y avait dans la foi nouvelle des Hollandais trois principes qui ont engendré leur histoire : premièrement, l'horreur de l'église romaine, par où ils se sont affranchis de l'Espagne et ont constitué leur nationalité; — secondement, la doctrine calviniste des élus de la grâce, fondement de l'oligarchie des états, qui provoqua la jalouse inimitié des masses. — C'est là ce qui mit si souvent hors de lui le peuple le plus froid et le plus patient de la terre; il était dévoré d'envie et de haine contre une aristocratie bourgeoise dans laquelle il désespérait d'entrer. Moins elle était élevée par ses origines, plus elle était blessante. Le grand mal qui en résulta, ce fut une république où la liberté était impopulaire, et où chacun croyait gagner tout ce qu'il donnait à l'arbitraire d'un seul. — Il y avait enfin le principe d'examen, duquel naissait le principe républicain du contrat social; c'est par là que fut sauvée la souveraineté nationale, qui jamais, malgré tout, ne put être absorbée dans le prince (1).

Il faut avouer, d'autre part, que les états firent preuve d'un grand sens dans leur lutte avec la superstition populaire pour le nom de Guillaume. Que de fois ils ont arraché l'arbre à propos pour l'empêcher de s'enraciner, tantôt laissant tomber en désuétude la première dignité de la république, le stathoudérat, tantôt, quand ils y sont forcés, le relevant à demi, sans autre attribution réelle que le nom, puis tout à coup l'anéantissant pour un quart de siècle! C'est ainsi qu'ils prouvèrent, par le mouvement même, que la république pouvait marcher sans lisière. Après avoir été privé de la domination des Nassau, le peuple redemanda le joug avec fureur : il fallut céder; mais la liberté avait déjà près d'un siècle de durée,

(1) « Ces cœurs rogues et altiers n'étaient pas disposés à devenir ses esclaves. » Auberi du Maurier, p. 245.

un nom ne put l'étouffer, et voici la loi singulière qui en résulta : d'usurpation en usurpation, le stathoudérat se rapproche chaque jour de l'ancienne royauté, sans jamais pouvoir y atteindre. C'est en politique ce que sont en géométrie les asymptotes de l'hyperbole.

Les états montrèrent le même sens dans les choses religieuses. Souverains modérateurs entre les sectes, ils tinrent le catholicisme dans la dépendance et presque dans l'opprobre (1) tant qu'il fut à redouter; ils lui rendirent avec éclat une demi-liberté dès qu'ils le jugèrent impuissant.

Quoique la population grandît démesurément avec la liberté, la question économique se résolut d'elle-même dans la république de Hollande. On vit là sur une petite échelle ce que l'on voit aujourd'hui aux États-Unis : des bourgs devenir de grandes villes en quelques années, un empire croître à vue d'œil, tous les réfugiés des vieux états grossir la république nouvelle, et la propriété publique ou privée s'augmenter et s'étendre avec la population même. Le champ communal, c'était l'océan, la mer libre, *mare liberum*.

Un jour pourtant, cette puissance nouvelle, qui affranchissait l'océan, qui refoulait l'Espagne, imposait la paix à Louis XIV, et qui devait donner l'hospitalité à tout le XVIII[e] siècle, fut prise d'une grande terreur. On venait d'apprendre qu'un petit ver (2) imperceptible s'était mis à ronger les pilotis des digues sur le bord de la mer. Les Provinces-Unies se crurent perdues; des prières publiques furent ordonnées dans toutes les églises. Il s'en fallut peu que cette nation victorieuse de l'Espagne, de la France et de l'Angleterre ne disparût devant ce vermisseau qui, sans se déconcerter, s'avançait toujours en rongeant la barrière de l'océan. A la fin, le génie de l'homme triompha de cet éphémère et le força de reculer. L'empire qui avait failli un moment disparaître devant lui reprit orgueilleusement, depuis la Baltique jusqu'à l'extrémité des Indes, le cours de ses prospérités.

XVIII.

La même révolution religieuse qui a créé une Hollande politique a créé l'art hollandais, en sorte que l'on a ici le spectacle d'une nation qui, née d'une parole comme le chêne du gland, s'épanouit dans une unité vivante, où la religion, la politique, l'industrie, l'art, ne sont que les formes diverses d'une même pensée.

Depuis la réforme, les scènes de la Bible n'apparaissent plus à

(1) C'est l'éloge que leur donne Grotius. Voyez *Pietas Ordinum Hollandiæ*, p. 4.

(2) On l'appelait *ver de mer* ou *ver à pilotis*, 1732. Voyez *Histoire de la Hollande et des Provinces-Unies*, par Kerroux, t. IV, p. 1159.

travers les traditions accumulées de l'église. Tous les temps intermédiaires entre le christianisme primitif et l'homme moderne sont abolis; le moyen âge disparaît effacé comme par enchantement. La perspective du monde étant changée, l'antiquité chrétienne semble d'hier. De là une réalité saisissante dans la peinture hollandaise. Le divin s'est rapproché de seize siècles; il est descendu des hauteurs de la liturgie. L'homme s'imagine le rencontrer et le toucher à chaque pas. Le Christ n'est plus relégué dans le lointain obscur de la tradition ni enfermé dans le tabernacle du saint des saints. Il est là, il passe dans la rue, il monte dans la barque; le voilà qui traverse le lac de Harlem.

Et ce n'est pas seulement le temps qui disparaît, c'est tout ce qui servait d'intermédiaire entre le Dieu et l'homme. Plus de pompes ni de fêtes, à peine un reste de culte; le christianisme interprété non par les docteurs ou les pères, mais par le peuple; chacun marchant sans guide dans sa voie particulière, comme si le monde moral datait d'un jour, d'où la simplicité des Écritures poussée jusqu'à la trivialité; les objets plus vrais, plus réels, mais dépouillés de la perspective grandiose de l'éloignement dans le temps; non plus l'église, la maison du prêtre, mais la demeure, le foyer du pauvre laïque; son toit de chaume, ses meubles familiers, son champ, son bœuf, son cheval, ses vases de terre ou de cuivre, tout ce qui porte témoignage de l'individualité humaine. Là est la révolution du XVIe siècle, là est aussi la peinture hollandaise.

Comment les biographes de Rembrandt et ses interprètes ont-ils oublié jusqu'ici son caractère de réformé? Ce devait être le point de départ. Rembrandt est l'historien des Pays-Bas bien mieux que Strada, Hooft ou Grotius. Il rend palpable la révolution, il l'éclaire à son insu de mille lueurs. D'un autre côté, elle le montre tel qu'il est, elle le dévoile; sans elle, il resterait une sorte de monstre inexplicable dans l'histoire des arts. Sa Bible est la bible iconoclaste de Marnix; ses apôtres sont des mendians; son Christ est le Christ des gueux. Une partie de ses œuvres est même connue sous ce titre. Le peintre est arrivé le lendemain du sac de la vieille église par les briseurs d'images d'Anvers et d'Amsterdam. Au lieu des magnificences pontificales de la peinture italienne, il ne reste ici que l'offrande d'une église dépouillée, mise à nu, qui n'a d'autre faste que son humilité : monde de mendians, de paralytiques, de paysans déguenillés (*gheusii sylvatici, gheusii aquatiles*), Lazares qui semblent tous se lever et porter leurs grabats à l'appel du Christ renouvelé de la réforme. Quand je me mets à la suite de ce cortége de misérables, je reconnais le caractère que je viens de montrer dans la réforme des Pays-Bas; j'entends un écho de ces mots de Guillaume d'Orange : « Nous

ne sommes pas fournis suffisamment de personnages de qualité. »

C'est ici une cité de refuge. La multitude des bannis, des *outlaws*, des exilés de toute nation, de toute origine, qui affluent, dépouillés, ruinés, vers les Provinces-Unies, donne aux foules, dans Rembrandt, une variété de types, de physionomies, de races, qu'aucun peintre n'a égalée. Jamais hommes ne furent plus dénués; mais sous ces haillons ils gardent une singulière ténacité morale. On dirait qu'ils murmurent entre eux le *Wilhelmus-Lied* ou les psaumes de Marnix. Ces Samaritains blessés qui, de tous les coins de l'Europe, sont apportés sur le seuil de la Hollande, sont nus; ils ont froid. Rembrandt les couvre de ses haillons demi-flamands, demi-orientaux; il les réchauffe à la flamme inextinguible de ses rayons. C'est la récompense, le couronnement ici-bas de ces petits marchands, de ces manouvriers, de ces gens de trafic, de tous ces *pôvres gueux,* d'une âme si fortement trempée, qu'aucune adversité n'a pu les abattre. Ils faisaient l'admiration de Guillaume et de Marnix. Le peintre leur a ouvert son Panthéon populaire.

Rembrandt a rompu avec toute tradition, comme son église avec toute autorité; il ne relève que de lui-même et de son inspiration immédiate. Il lit la nature, comme la Bible, sans commentaires étrangers. Aussi donne-t-il l'impression d'un monde nouveau, d'une création spontanée qui vient d'apparaître, sans analogue dans les règnes précédens. Un état surgit tout armé d'une grève déserte; un art splendide naît de lui-même, sans ébauche, sous le pinceau du peintre. Quand Rembrandt peint les scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, il peint ce que ses yeux ont vu. Il a vu le sermon de la montagne à l'écart, dans les prêches des protestans. Cette foule qui hurle et qui menace dans l'*Ecce Homo,* ne sont-ce pas les hommes qui viennent de demander la mort de Barneveldt? Ne demanderont-ils pas bientôt celle des de Witt? L'Évangile s'accomplit sous les yeux du peintre; tout est vie, réalité, histoire immédiate dans cette école nationale.

Quant à la magie du coloris sous un ciel de plomb, une pareille contradiction entre la nature et l'art est unique dans le monde. Pourquoi la pâleur ascétique de Lucas de Leyde et tout à coup l'éclat fulgurant de Rembrandt et de Rubens? Ces contradictions ne peuvent s'expliquer aussi que par le principe même de la vie nationale. La Hollande a une double existence, à la fois européenne et orientale. Elle vit surtout par les Indes, par ses colonies égarées à l'extrémité de l'Asie. Quand tous les yeux étaient tournés vers les flottes lointaines qui chaque jour découvraient une portion de la terre de la lumière, quand naissait à Amsterdam la compagnie des Indes orientales et occidentales, comment les peintres seuls seraient-ils restés

indifférens à ce qui tenait alors occupé l'esprit de toute une nation? Les colonies conquises dans un autre hémisphère, ce fut là le foyer éloigné et comme le verre ardent où s'alluma l'art flamand et hollandais. Une flamme jaillit d'un climat inconnu; le Midi éblouissant scintille dans la vapeur et dans l'esprit du Nord; un coin du ciel des Maldives se reflète dans un taudis des Flandres. De là l'effet fantastique et réellement magique de cette lumière composée qu'aucun œil n'a vue et que la nature n'a pas produite. Ce coloris flamboyant paraît sans cause, parce que la cause est éloignée : — un monde brumeux qui a entrevu sur ses vaisseaux la lumière orientale, et qui y aspire du fond de ses ténèbres natives; l'Asie aperçue et convoitée à travers le nuage : un Orient flamand, une Espagne batave, un Thabor hollandais, où tout objet se transfigure. D'où vient le rayon brûlant qui traverse ces fonds ténébreux? Peut-être, en rasant les mers nouvelles, a-t-il jailli de Sumatra et de Ceylan, où les flottes viennent d'aborder. Java éblouit Amsterdam.

Les peintures des peuples marins gardent ainsi, à travers l'Océan, un reflet du rivage opposé. Venise emprunte quelque chose de son coloris au ciel du Bosphore. A mesure que l'Orient rayonne dans la civilisation moderne par les comptoirs, les émigrations, les voyages, les conquêtes, les découvertes des Hollandais, il resplendit dans leur art. Réverbération de l'Asie sur la Zélande, de la colonie sur la métropole!

Les peintres bataves n'ont pas vu eux-mêmes la terre de la lumière; peu y ont abordé; mais ils voient chaque jour les vaisseaux, les matelots, les indigènes qui en arrivent; ils voient rentrer à Amsterdam les flottes chargées des dépouilles des colonies portugaises, depuis Ceylan jusqu'au Brésil; ils touchent les productions, les draperies, les costumes qu'on en rapporte, et qui tous gardent un rayon d'un ciel étranger. La pauvre, froide, triste nature du Nord est amoureuse de ce soleil entrevu. Désir du pays du jour dans le pays de l'ombre, tous ces traits sont au fond de la peinture hollandaise. Je voudrais la définir — une aspiration vers la lumière du fond de l'ombre éternelle.

Il est impossible de ne pas être frappé de la préoccupation constante de Rembrandt pour tout ce qui vient d'Orient; il s'entoure d'objets exportés d'Asie, turbans, ceintures, robes flottantes, cimeterres; il fait son portrait armé d'un yatagan; ses chasses sont des chasses au lion; il place des personnages orientaux débarqués de la veille sur le seuil des hôtelleries flamandes; ses batailles sont des batailles de mahométans. Il ombrage ses saints du parasol du Thibet; il ouvre l'immense Bible de saint Jérôme dans des forêts inextricables qui donnent l'idée d'un *paquis* de Java. Qu'est-ce que ce

paysage mystérieux aux trois arbres? Par-delà une ombre opaque s'étend au loin un horizon de flammes, une ville fantastique qui est elle-même la création de la lumière première. Rembrandt a précisé une fois sa pensée avec plus d'ingénuité. Un philosophe, enveloppé d'une robe orientale, vient d'apercevoir des lettres cabalistiques écrites dans les rayons du matin, à travers un vitrail de Flandre. Il épèle ces lettres flamboyantes qui ont jailli d'un soleil invisible; à ses pieds un globe terrestre est éclairé d'une ceinture de flammes, autour de la zone équatoriale.

Les Pays-Bas espagnols, tombés en servitude, respirent encore librement dans les peintures de Rubens. C'est dans ces peintures qu'éclate un reste de vie nationale après que la Belgique est perdue dans l'empire du Midi. Rubens règne bien mieux que Philippe II et les rois d'Espagne sur leur immense héritage; lui seul tient encore réunies les extrémités opposées de la monstrueuse monarchie espagnole, Parme et Goa, la Lombardie et le Pérou, Anvers et les Maldives, l'Escaut et le Gange. L'horizon de Rubens, c'est l'empire du soleil, c'est l'extrême Orient visité, fouillé, découvert, révélé à l'Europe. Du mélange des grasses Flandres et des colonies espagnoles ou portugaises se forme ce génie tout nouveau qui marque une époque et comme une journée nouvelle dans la peinture. Sous Raphaël, je sens Rome antique et la Grèce: sous Titien, Constantinople; sous Rubens, je crois sentir les deux Indes : un catholicisme indou, où la nature immense s'exalte et s'enivre, un panthéisme chrétien où se déchaînent et semblent rugir les forces de la vieille Asie, l'apothéose de la nature aux cent mamelles, le retour de Bacchus indien et sa marche enivrée vers les pâturages d'Anvers. Cependant les rois mages aux manteaux de pourpre se succèdent et se renouvellent sans intervalle; ils apportent aux pieds de la madone flamande l'or, la myrrhe, l'encens et surtout la lumière intarissable de leurs lointains royaumes.

Ainsi, avec une apparente impartialité, l'art jette son reflet sur les peuples qui s'affaissent comme sur ceux qui s'élèvent. Il couronne avec Rubens, chez les Belges, la liberté tombée, comme chez les Hollandais avec Rembrandt la liberté naissante : consolation pour les uns, triomphe pour les autres. C'est que l'inspiration de la vie nationale se prolonge encore chez quelques hommes même après qu'elle s'est éteinte pour la foule, et comme il y a des héros, il y a aussi des artistes qui survivent d'un jour à la patrie perdue. La réconciliation des deux races, où ont échoué Marnix et Guillaume, s'accomplit dans la peinture nationale des Belges et des Hollandais; la parenté des artistes marque, en dépit des passions rivales, la parenté des peuples.

EDGAR QUINET.

LA PISCICULTURE

On a souvent nommé la pêche l'agriculture des eaux, comme si les mers, les lacs et les fleuves étaient d'inépuisables magasins alimentaires où, sans crainte de les appauvrir jamais, l'homme n'a qu'à prendre et à détruire sans cesse en raison de ses besoins et au gré de ses désirs. C'est là une mauvaise définition, née d'une opinion fausse. La pêche n'est pas l'agriculture des eaux; elle n'en est que la moisson. Les eaux sont une source de production extrêmement puissante, mais non pas infinie, et, pour que la récolte fût toujours sûre et abondante, il faudrait la préparer par des semailles régulières, s'il est vrai qu'on puisse, selon l'expression de M. de Quatrefages, semer du poisson comme on sème du grain.

Ce soin semblera superflu, si l'on n'a égard qu'à la prodigieuse fécondité de presque tous les habitans des eaux. Une perche de moyenne taille renferme 28,320 œufs, et un hareng, 36,960. Thomas Harmer (1) et C.-F. Lund (2), qui se sont livrés à de patientes recherches sur ce sujet, ont obtenu avec d'autres espèces des nombres plus élevés encore, par exemple 80,388 et 272,160 pour le brochet, 100,360 pour la sole, 71,820 et 113,840 pour le rouget, 137,800 pour la brème, 383,250 pour la tanche, 546,680 pour le maquereau, etc. Une carpe pesant 3 kilogrammes contenait, d'après Petit, 342,140 œufs; un carrelet a donné le chiffre énorme de 1,357,400; on en a compté jusqu'à 7,635,200 dans un esturgeon, et Leeuwenhoek en a trouvé 9,344,000 dans une morue. Enfin M. Valenciennes vient de calculer qu'il en existe 9,000,000 dans un turbot de 50 centimètres, et qu'un muge à grosses lèvres en pond jusqu'à 13,000,000 (3). Si seulement le dixième des germes enfermés

(1) *Philosophical Transactions of the Royal Society of London*, t. LVII, p. 280. 1768.

(2) *Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Suède*, t. XXIII, édit. allemande, p. 192. 1761.

(3) Valenciennes et Fremy, *Recherches sur la composition des œufs dans la série des animaux*, mémoire lu à l'Académie des Sciences dans la séance du 20 mars 1854.

dans le corps de chaque poisson parvenait au terme de son développement, il n'y aurait que peu de craintes à concevoir sur la dévastation de nos côtes et le dépeuplement des eaux douces; mais de nombreuses causes de destruction tendent à réduire considérablement cette multiplication si richement préparée. Les unes sont inhérentes aux circonstances naturelles elles-mêmes, les autres proviennnent uniquement du fait de l'homme. Nous devons les signaler toutes, s'il est possible, et les apprécier successivement avant d'arriver à l'exposé des moyens destinés à en prévenir l'action, qui formeront l'objet principal de cette étude.

Il ne faut pas oublier d'abord que, dans l'harmonie générale de la nature, la fécondité des animaux est réglée, ainsi que l'a fait remarquer si justement M. Milne-Edwards, non-seulement en vue des dangers auxquels les jeunes se trouvent exposés avant de devenir aptes à concourir eux-mêmes à la reproduction de l'espèce, mais aussi en raison des chances de non-fécondation que les œufs ont à subir. On sait en effet que l'immense majorité des poissons est ovipare, et que la fécondation s'opère par l'action de l'élément mâle sur l'élément femelle, en dehors du corps de ces animaux et au milieu de l'eau où ils vivent. Cette action est la condition nécessaire au développement de l'embryon, et tous les œufs qui n'ont pas reçu le contact des animalcules de la laitance s'altèrent et bientôt se décomposent. Or jamais la totalité du frai ne se trouve fécondée, et par cela seul il s'en perd toujours une portion plus ou moins considérable. La portion qui reste est à son tour exposée à une foule d'influences pernicieuses : elle peut être laissée à sec par l'abaissement du niveau de l'eau ou gâtée par les matières limoneuses que soulèvent et entraînent les crues. Le frai a d'ailleurs de nombreux ennemis; beaucoup de poissons le dévorent; divers crustacés, divers insectes s'y attaquent également; il peut être envahi par les algues ou byssus, et la plupart des oiseaux aquatiques en sont très friands.

Toutes ces chances de mortalité et de destruction empêchent que le poisson ne se multiplie autant que le grand nombre des œufs le ferait d'abord supposer, mais elles rentrent en quelque sorte dans les lois de la création animée, et ne suffiraient pas le plus ordinairement à dépeupler les eaux, si des causes d'une autre nature ne venaient s'y ajouter. Parmi celles-ci, il faut citer avant tout l'insuffisance de la législation des pêches et l'inobservation tolérée de tous les règlemens conservateurs qu'elle renferme. Dès la fin du dernier siècle, Duhamel signalait les déprédations des pêcheurs, qui tendent impunément leurs filets à toutes les époques de l'année, et journellement laissent périr sur le rivage une multitude de poissons trop petits pour être vendus. Il s'indignait avec raison de voir les habitans des côtes remplir des tonnes de frai pour en fumer leurs terres ou pour nourrir leurs pourceaux. Cette coupable imprévoyance s'est accrue encore, et l'on peut presque dire qu'aujourd'hui tous les dommages sont autorisés, tous les abus s'exercent librement. Vainement les plaintes les mieux fondées se sont élevées contre les braconniers de la pêche, les dévastations ont continué de toutes parts.

Il y a pourtant bien longtemps déjà que l'on a senti le besoin de prendre des mesures répressives contre la destruction du frai, et les historiens de la pêche ont consigné de nombreuses ordonnances rendues successivement dans cette vue à diverses époques et dans différens pays. Sans les citer toutes, il

nous suffira de rappeler celles qui ont eu le plus d'influence sur la législation actuelle. Dès l'année 966, Éthelred II, roi des Anglo-Saxons, interdit la vente des jeunes poissons. Malcolm II, en 1030, fixa la période de l'année où la pêche du saumon serait permise. Plusieurs autres rois d'Écosse ont confirmé ces décrets. Sous Robert Ier, les osiers des nasses durent être séparés au moins par deux pouces d'intervalle, de façon à laisser passage au fretin. En 1400, Robert III poussa la rigueur jusqu'à punir de la peine capitale toute personne convaincue d'avoir pris un saumon en temps prohibé. Cette loi cruelle fut rapportée par Jacques Ier; mais ce prince maintint l'interdiction pendant la même saison, et toute infraction à cette défense resta encore l'objet d'une répression très sévère. Les rois de France firent aussi de grands efforts pour assurer le libre développement de l'alevin. Une foule d'ordonnances furent rendues par eux pour déterminer la nature des filets dont l'usage serait permis et la longueur des poissons qu'on pourrait vendre sur les marchés. Enfin, en 1669, Colbert régla sur de nouvelles bases la législation côtière et fluviale. Il interdit de pêcher en rivière durant la nuit et pendant le temps du frai, à peine pour la première fois de 20 livres d'amende et d'un mois de prison, du double de l'amende et de deux mois de prison pour la seconde, du carcan et du fouet pour la troisième. Il n'y eut d'exception que pour la pêche des saumons, aloses et lamproies. Colbert défendit également de mettre des nasses d'osier à bout des dideaux (1) pendant le temps du frai à peine de 20 livres d'amende, et, après avoir déterminé les engins prohibés, il ordonna que les pêcheurs rejetassent en rivière les truites, carpes, barbeaux, brèmes et meuniers qu'ils auraient pris ayant moins de six pouces entre l'œil et la queue, et les tanches, perches ou gardons qui en auraient moins de cinq, à peine de 100 livres d'amende.

La législation qui nous régit aujourd'hui s'est inspirée des dispositions précédentes; malheureusement elle est restée en dehors des connaissances que lui offrait l'histoire naturelle, et n'atteint ainsi que très imparfaitement le but qu'elle se propose. Les règlemens relatifs à la pêche marine permettent par exemple de prendre tel poisson sur des côtes où on ne l'a jamais rencontré, et donnent pour la mesure des crustacés des indications contraires au plus simple bon sens. Le code de la pêche fluviale, qui nous intéresse principalement ici, n'est pas plus à l'abri de la critique. L'ordonnance du 15 novembre 1830, qui complète la loi du 15 avril 1829, laisse au préfet de chaque département le soin de déterminer, sur l'avis du conseil général et après avoir consulté les agens forestiers, les temps, saisons et heures pendant lesquels la pêche sera interdite dans les rivières et cours d'eau. Or combien de fois les préfets, peu versés dans les sciences naturelles ou mal conseillés par ceux qui sont chargés de les éclairer, n'ont-ils pas dû commettre des erreurs semblables à celle qui porta Colbert à interdire la pêche des truites depuis le 1er février jusqu'à la mi-mars, c'est-à-dire à une époque où presque toutes avaient déjà cessé de frayer! La même ordonnance prohibe tels et tels filets et engins, ce qui signifie que tous les autres sont autorisés et permet de changer impunément la forme et le nom des premiers sans qu'ils soient pour cela moins redoutables et moins nuisibles. L'article 30 du code de la pêche

(1) Filets destinés à barrer les rivières.

punit d'une amende de 20 à 50 francs quiconque pêchera, colportera ou débitera des poissons qui n'auront point les dimensions fixées par les ordonnances, mais il excepte de cette disposition les ventes de poisson provenant des étangs ou réservoirs : on conçoit dès lors combien il est commode, à l'abri de cette exception, de pêcher et de vendre des poissons de toute taille. L'article 24 interdit de placer dans les cours d'eau aucun barrage, appareil ou établissement quelconque de pêcheries ayant pour objet d'empêcher entièrement le passage du poisson, mais il autorise implicitement les digues et vannes d'usines qui produisent les mêmes effets. Nous ne pousserons pas plus loin ces objections. Il nous serait tout aussi facile de montrer qu'aucune mesure efficace n'assure l'exercice de la police de la pêche, et que la loi est par le fait aussi mal exécutée qu'elle est mal conçue. Cet état de choses est déplorable, et nul doute qu'il n'ait dû contribuer très puissamment à amener le dépérissement dont est frappée en France l'industrie des eaux (1).

Quelques chiffres puisés dans les archives du ministère des finances feront apprécier nettement la gravité du mal. Les cours d'eau de la France constituent une étendue totale de 197,255 kilomètres; ses lacs, ses étangs et ses viviers occupent une superficie de 220,000 hectares. Or le fermage de toutes les eaux régies par l'administration des forêts et par celle des ponts et chaussées donne à l'état un revenu de 661,000 francs. A elle seule l'administration des forêts afferme pour la pêche 7,570 kilomètres de cours d'eau navigables ou flottables qui produisent la somme annuelle de 521,395 francs. C'est en moyenne 69 francs par kilomètre. La faiblesse de ce chiffre est très frappante lorsqu'on songe à ce qu'il devrait être ,ou même quand on le compare à celui que fournissent encore quelques rivières plus favorisées que les autres. Ainsi le Doubs, dans le Jura, est affermé à raison de 159 francs le kilomètre; la Moselle, dans le département de la Meurthe, à raison de 182 francs. Pour une même étendue, la Loire rapporte 252 francs dans la Loire-Inférieure, la Sarthe 297 fr. dans le Maine-et-Loire, et le Loiret 309. La Mayenne produit 339 fr., et la Seine 498. Quant à la Maine, elle donne la somme exceptionnelle de 1,378 fr. A côté de ces chiffres plus ou moins satisfaisans, beaucoup d'autres au contraire attestent l'extrême rareté du poisson. L'Ain, dans le Jura, produit seulement 14 fr. par kilomètre; la Dordogne, dans le département de la Corrèze, 10 francs, l'Isère 8 francs, la Drôme 4, et la Durance 2. Enfin 219 kilomètres sont à ce point dépeuplés, qu'ils n'ont pu être affermés, à quelque prix que ce fût.

Cette inégalité si prononcée dans les revenus de plusieurs rivières, qui en général offrent aux poissons des conditions à peu près semblables, ou dont

(1) Le mal s'est encore accru par les envahissemens de l'industrie manufacturière ainsi que par les travaux de toute sorte qu'ils ont nécessités. Les usines se débarrassent dans les cours d'eau de leurs acides et de leurs sels devenus inutiles; les blanchisseurs y jettent leurs chlorures. Il faut souvent pour exécuter les dragages ou les curages mettre à sec le lit des rivières. Enfin les bâtimens à vapeur, par les brusques mouvemens qu'ils déterminent dans l'eau, soulèvent et portent sur les berges les jeunes poissons, qui bientôt s'y trouvent arrêtés et y périssent. Ces dernières causes de destruction sont peut-être plus funestes encore au développement de l'alevin que les pratiques coupables des braconniers.

les conditions diverses peuvent être différemment utilisées, semble indiquer que le mal, là même où il est le plus grand, n'est cependant pas irréparable. Les propriétaires, lésés par l'appauvrissement de la pêche, le gouvernement lui-même, plus intéressé que personne à l'abondance des produits fluviatiles, sont pourtant restés longtemps inactifs en présence du dommage qu'ils éprouvaient. On ne s'est enfin décidé à y remédier que sur les sollicitations réitérées des naturalistes, qui, maîtres depuis longtemps d'un procédé de multiplication artificielle, jugeaient utile de l'appliquer au repeuplement des rivières et des étangs. Les premières applications ont donné des résultats assez notables pour qu'on n'ait pas craint d'entreprendre de nouveaux essais. Les méthodes pratiques se sont promptement perfectionnées, et des recherches scientifiques très habilement conduites ont imprimé bientôt un caractère tout nouveau à la pisciculture, c'est-à-dire à cette branche de l'économie rurale qui s'occupe de l'aménagement des eaux. Un intérêt très général s'attache aujourd'hui à cette importante question de la multiplication des poissons, qui touche à la fois aux sciences naturelles, à l'agriculture et à l'économie politique. L'ensemble des expériences qui depuis la fin du dernier siècle jusqu'à nos jours ont pour but le repeuplement des rivières compose dès ce moment un chapitre curieux de l'histoire de la zoologie, et en attendant qu'il s'augmente de quelques pages nouvelles, il nous paraît déjà utile d'en réunir les élémens épars.

I.

Les premiers essais de pisciculture ont été tentés par les Chinois et par les anciens Romains, et il est probable que ceux-ci ont été devancés par leurs aînés en civilisation. Nous n'avons aucune donnée positive sur l'époque à laquelle les Chinois ont commencé ces pratiques; mais tout porte à croire qu'elles remontent à la plus haute antiquité. On trouve dans l'*Histoire générale des Voyages* (1748), dans Grosier, dans Davis, comme l'a déjà fait remarquer M. Chevreul, et dans la plupart des ouvrages qui traitent des coutumes chinoises, quelques détails curieux sur le transport du frai des poissons. Au rapport des missionnaires qui ont visité la Chine, une multitude de saumons, de truites et d'esturgeons remontent dans les rivières du Kiang-si et jusque dans les fossés qu'on creuse au milieu des champs pour conserver l'eau nécessaire à la production du riz. C'est là qu'ils déposent leurs œufs, et les petits qui ne tardent pas à en naître sont pour les propriétaires riverains une source de profits considérables. Le père Jean-Baptiste Duhalde, jésuite, est le premier auteur français qui ait fait connaître (1) la manière dont s'opère ce commerce. Voici son récit, que la plupart des historiens ont copié en l'altérant : « Dans le grand fleuve Yang-tse-kiang, non loin de la ville Kieou-king-fou, de la province de Kiang-si, en certains temps de l'année il s'assemble un nombre prodigieux de barques pour y acheter des semences de poisson. Vers le mois de mai, les gens du pays barrent le fleuve en différens endroits avec des nattes et des claies dans une étendue d'environ neuf ou dix lieues et laissent seulement autant d'espace qu'il faut pour le passage des

(1) *Histoire de l'empire de la Chine*, t. Ier, p. 35. 1735.

barques; la semence du poisson s'arrête à ces claies; ils savent la distinguer à l'œil où d'autres personnes n'aperçoivent rien dans l'eau; ils puisent de cette eau mêlée de semence et en remplissent plusieurs vases pour la vendre, ce qui fait que dans ce temps-là quantité de marchands viennent avec des barques pour l'acheter et la transporter dans diverses provinces, en ayant soin de l'agiter de temps en temps. Ils se relèvent les uns les autres pour cette opération. Cette eau se vend par mesures à tous ceux qui ont des viviers et des étangs domestiques. Au bout de quelques jours, on aperçoit dans l'eau des semences semblables à des petits tas d'œufs de poissons, sans qu'on puisse encore démêler quelle est leur espèce; ce n'est qu'avec le temps qu'on la distingue. Le gain va souvent au centuple de la dépense, car le peuple se nourrit en grande partie de poissons. » A ces moyens très simples employés avec succès pour le repeuplement de leurs étangs, les Chinois en ont dû joindre quelques autres que les voyageurs n'ont indiqués que très imparfaitement; ils assurent que quand le jeune poisson commence à manger, on lui donne des lentilles de marais mêlées à des jaunes d'œufs.

Les Romains eurent des coutumes à peu près semblables à une époque fort reculée. « Les descendans de Romulus et de Numa, dit Columelle (1), tout rustiques qu'ils étaient, avaient fort à cœur de se procurer dans leurs métairies une sorte d'abondance en tout genre pareille à celle qui règne parmi les habitans de la ville; aussi ne se contentaient-ils pas de peupler de poisson les viviers qu'ils avaient construits à cet effet, mais ils portaient la prévoyance jusqu'à remplir les lacs formés par la nature même de la semence de poisson de mer qu'ils y jetaient. C'est ainsi que le lac Velinus et le Sabatinus, aussi bien que le Vulsinensis et le Ciminus, ont fini par donner en abondance non-seulement des loups marins et des dorades, mais encore de toutes les autres sortes de poissons qui ont pu s'accoutumer à l'eau douce. »

Ces habitudes ne tardèrent pas à être abandonnées, et l'on s'étonne, en voyant l'engouement extraordinaire dont les poissons ont été l'objet dans l'ancienne Italie durant les siècles suivans, qu'aucune mesure n'ait été prise alors pour assurer leur reproduction et leur libre développement. On sait en effet que les anciens ont eu pour la chair de ces animaux une prédilection toute particulière. Le principal luxe des festins de Rome consistait en poissons, et les poètes parlent de tables somptueuses qui en étaient exclusivement couvertes. Dans la période qui s'étend de la prise de Carthage au règne de Vespasien, ce goût devint une véritable passion, et pour la satisfaire les sénateurs et les patriciens enrichis des dépouilles de l'Asie et de l'Afrique se livrèrent aux plus folles dépenses. C'est ainsi que Licinius Murena, Quintus Hortensius, Lucius Philippus, construisirent d'immenses bassins qu'ils peuplèrent des espèces les plus recherchées, et que, nouveau Xercès, suivant l'expression de Pompée rapportée par Pline, Lucullus fit percer une montagne pour introduire l'eau de la mer dans ses viviers. Varron (2) rapporte que Hirrius tirait 12 millions de sesterces (3,360,000 francs) des nombreux édifices qu'il possédait, et qu'il employait cette somme tout entière à payer la nourriture de ses poissons. Les riches patriciens, dit le même auteur, ne

(1) *De Re Rusticâ*, lib. VIII, c. 16 (trad. Saboureux de la Bonneterie).
(2) *De Re Rusticâ*, lib. III, c. 17.

se contentaient pas d'un seul vivier; leurs piscines étaient divisées en compartimens où ils tenaient enfermés séparément les poissons d'espèces différentes; ils entretenaient un grand nombre de pêcheurs uniquement occupés de pourvoir à la nourriture de ces animaux. Ils avaient autant de soin de leurs poissons que de leurs propres esclaves quand ceux-ci étaient malades. On ajoute même qu'une expédition navale commandée par un amiral eut pour mission d'introduire sur les côtes de la Toscane une espèce de scare propre à la mer de Grèce (1).

Cette vogue extravagante, qui gagna les diverses classes de la société et amena la ruine de familles tout entières, eut aussi pour effet d'appauvrir les côtes de la Méditerranée. Juvénal se plaignit qu'on ne donnât plus au poisson de la mer Tyrrhénienne le temps de grandir. Le luxe scandaleux déployé dans ces piscines et l'attention soutenue dont les animaux marins étaient alors l'objet n'ont fourni d'ailleurs aucun résultat utile à la pisciculture. Le seul fait digne de remarque à cette époque de stériles prodigalités est l'introduction de la dorade dans des étangs artificiels, où l'on plaça des coquillages pour lui servir de nourriture.

On peut franchir brusquement cet immense espace de temps qui sépare la domination romaine du XVIIIe siècle sans trouver à y constater aucun progrès important pour l'aménagement des eaux. L'art du pêcheur s'étendit toutefois et se perfectionna pendant le moyen âge, et les viviers devinrent extrêmement nombreux en France et en Italie. Les rois et les princes avaient tous des étangs artificiels dans leurs domaines, et nous voyons Charlemagne luimême prendre grand soin de réparer les siens, d'en faire creuser de nouveaux, et donner l'ordre de vendre les poissons qui en provenaient. Les communautés religieuses prélevaient un droit énorme sur le produit de presque toutes les pêches, et avaient des viviers considérables dans lesquels s'engraissait une multitude de poissons. L'entretien de ces nombreuses piscines nécessita des précautions et des soins particuliers, et le restaurateur de l'agriculture au XIIIe siècle, Pierre de Crescenze, indiqua ce qu'il convient de faire pour tirer le meilleur parti des étangs d'eau douce et des lacs d'eau salée. On ne trouve pourtant dans son ouvrage (2) aucune méthode digne d'être exposée ici, et ce traité ne nous semble pas avoir rendu plus de services à la pisciculture que celui de Florentinus dans le IIIe siècle de notre ère, autant toutefois qu'on peut juger de ce dernier par les extraits que nous a conservés Cassianus Bassus. Il paraît néanmoins que vers la fin du moyen âge on chercha des méthodes nouvelles destinées à accroître la production du poisson : un moine de l'abbaye de Réome, près Montbard, dom Pinchon, imagina de féconder artificiellement des œufs de truite, en faisant écouler tour à tour par la pression les produits femelle et mâle de cette espèce dans une eau qu'il agitait ensuite avec son doigt. Après cette opération, il plaça les œufs dans une caisse en bois dont le fond était garni de sable fin, et qui pré-

(1) Voyez, pour plus de détails, Noël de la Morinière, *Histoire des Pêches*, t. Ier, 1815, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. I, 1828, et Dureau de la Malle, *Économie politique des Romains*, t. II, 1840.

(2) Les diverses éditions de cet ouvrage portent des titres différens : *Trattato dell' agricoltura*, 1305; *Opus ruralium commodorum*, etc. Charles V en a fait faire en 1486 une traduction française, qui est intitulée : *Prouffícts champêtres et ruraux*.

sentait des grillages d'osier en dessus et à ses deux extrémités. L'appareil restait plongé dans une eau faiblement courante jusqu'au moment de l'éclosion. Ce procédé est décrit dans un manuscrit daté de 1420, et qui appartient à M. le baron de Montgaudry, petit-neveu de notre célèbre Buffon; il n'a jamais été publié et était demeuré secret jusqu'à ce jour (1). Dom Pinchon est donc, selon toute probabilité, le premier inventeur des fécondations artificielles; mais ses essais doivent être considérés comme non avenus, puisqu'il ne les a pas rendus publics. Ils n'ont eu nécessairement aucune influence sur les progrès de la pisciculture, et n'offrent d'intérêt qu'au point de vue historique.

La pêcherie de Commachio sur l'Adriatique, dont l'origine remonte aussi à une date probablement assez ancienne, offre des conditions naturelles qu'on pourra peut-être utilement imiter sur d'autres points du littoral méditerranéen. Déjà longuement décrite par Bonaveri, puis par Spallanzani, cette lagune mérite donc qu'on en dise quelques mots. Elle peut avoir cent trente milles de circonférence, suivant Spallanzani (2), et est divisée en quarante bassins entourés de digues, qui tous sont en communication avec la mer. Les anguilles y abondent à tel point que les habitans de Commachio en font commerce dans toute l'Italie. Pendant les mois de février, mars et avril, on ouvre les clefs et on laisse tous les passages libres; les petites anguilles y entrent spontanément et en quantité d'autant plus considérable que le temps est plus orageux. C'est ce qu'on appelle la *montée*. Une fois dans les bassins, ces poissons y trouvent une nourriture si abondante et si bien appropriée à leurs besoins, qu'ils ne cherchent plus à les quitter que lorsqu'ils sont adultes, c'est-à-dire au bout de cinq ou six ans environ. C'est pendant les mois d'octobre, de novembre et de décembre que les anguilles émigrent et qu'on en prend le plus grand nombre. Pour cela, les pêcheurs pratiquent au fond des bassins de petits chemins bordés de roseaux que les anguilles suivent de préférence, et qui les conduisent dans une sorte de chambre étroite où elles s'accumulent sans pouvoir en sortir. En moyenne, la récolte s'élève annuellement à un million de kilogrammes, et M. Coste nous apprend qu'elle rapporte, d'après les estimations de M. Cuppari, un revenu brut de 80,000 écus romains, c'est-à-dire 440,000 fr. environ.

Les pêcheurs de Commachio profitent, comme on le voit, des avantages que leur offre la nature, et ils n'ont que très peu de précautions à prendre pour assurer le développement du poisson dans cette grande piscine. Les conditions moins favorables dans lesquelles s'exerce la pêche sur les lacs de la Suède ont fait chercher vers le milieu du dernier siècle les moyens de prévenir la perte considérable qu'avait à y subir le frai. Déjà on prenait grand soin dans ce pays de ne pas troubler les poissons aux époques de leur reproduction, au point qu'il était défendu de sonner les cloches pendant tout le temps que dure la fraie de la brème. Un conseiller de Linkœping, Carl Fried-

(1) M. de Montgaudry a fait connaître la boite à éclosion de dom Pinchon dans l'une des dernières séances de la Société zoologique d'acclimatation, et il a bien voulu nous renseigner en outre sur la manière dont le moine de Réome pratiquait la fécondation des œufs.

(2) *Voyage dans les Deux-Siciles*, trad. G. Toscan, t. XI, p. 141 et suiv.

rich Lund (1), remarqua que les trois espèces les plus estimées parmi celles qui habitent les lacs de cette contrée, la brème, la perche et le gardon, attachent leurs œufs près du rivage, soit aux rochers, soit plutôt aux ramilles de sapin et aux cages d'osier qu'on place dans l'eau pour les prendre. Ces œufs sont ainsi détruits par les pêcheurs ou dévorés par les insectes, les oiseaux, et surtout les poissons de proie, si bien, dit-il, que c'est à peine si sur dix un seul parvient à échapper. Il comprit que l'interdiction de la pêche à l'époque de la fraie n'empêcherait que très imparfaitement cette énorme destruction. Pour protéger la multiplication des poissons, il imagina un autre moyen, qui s'accorde complétement, comme il le remarque lui-même, avec les habitudes de ces animaux, le mode et les lois de leur reproduction, aussi bien qu'avec les règles de la logique et de notre propre devoir. Il fit faire de grandes caisses en bois, sans couvercle, percées de petits trous et munies de roulettes pour permettre de les descendre aisément dans l'eau. Il garnit l'intérieur de rameaux de sapin et y introduisit une certaine quantité de mâles et de femelles pris au moment de la fraie, en ayant soin de les séparer par espèces et de leur donner suffisamment d'espace. Après les y avoir laissés deux ou trois jours, c'est-à-dire le temps nécessaire à l'accomplissement de la ponte, il retira tous les poissons à l'aide d'un truble, et disposa les branches de manière à ce qu'elles ne fussent pas trop serrées les unes contre les autres. Les œufs arrivèrent à maturité au bout de deux semaines ou un peu plus, selon le degré de chaleur, et une multitude de jeunes poissons en sortit. Ce procédé très simple réunissait toutes les conditions nécessaires au succès, et nous ne doutons pas qu'on en puisse retirer de grands avantages pour la propagation des espèces dont les œufs sont adhérens. Lund réussit aussi à transporter d'un lac dans un autre des rameaux couverts de frai qu'il plaça dans un vase d'eau, en évitant seulement de les exposer au contact de l'air. En vue d'une première application de son procédé, il avait mis séparément dans trois grandes caisses, avec un petit nombre de mâles, cinquante brèmes femelles, qui lui donnèrent 3,100,000 éclosions; cent perches de la grande espèce produisirent 3,215,000 éclosions, et cent gardons donnèrent 4 millions de petits. Il obtint donc de la sorte plus de 10 millions de jeunes poissons qui se dispersèrent dans le lac de Raexen. Si l'on avait procédé en grand de la même manière sur tous les lacs de la Suède, il en serait résulté, dit-il, une véritable bénédiction pour le pays.

Les circonstances favorables que Lund avait su déterminer lui permirent d'observer quelques traits du développement de l'embryon. Un naturaliste allemand, Bloch (2), entra un peu plus avant dans cette voie en employant un moyen semblable. Il fit prendre dans la Sprée des herbes aquatiques couvertes d'œufs de perche, de brème, de rotengle, etc., et les garda dans un vase de bois dont il renouvelait l'eau tous les jours. Au bout d'une semaine, il obtint plusieurs milliers de petits poissons; mais il remarqua que les œufs n'étaient pas à beaucoup près tous fécondés, que ceux qui l'étaient restaient

(1) *Von Pflanzung der Fische in inlandischen Seen.* — *Mémoires de l'Académie des Sciences de Suède*, t. XXIII. 1761. Traduction allemande de Kästner, p. 184.

(2) Marc Eliezer Bloch, *Ichthyologie générale et particulière*, première partie, p. 94, 1795.

transparens et jaunes, et que ceux qui ne l'étaient pas devenaient de jour en jour plus troubles et plus opaques. Bloch conclut qu'en transportant le frai pris sur des herbes, ainsi qu'il l'avait fait lui-même, on empoissonnerait très facilement et à très bon marché les lacs et les étangs; mais il ne fit aucun essai, et, comme on le voit, n'imita Lund que très imparfaitement.

Pendant que l'ingénieux prédécesseur de Bloch cherchait les moyens d'accroître la population des lacs de Suède, un lieutenant des miliciens de Lippe-Detmold en Westphalie, J.-L. Jacobi, imaginait de féconder artificiellement les œufs de poisson, et essayait d'appliquer ce procédé au repeuplement des rivières et des étangs. A la vérité les curieux résultats de ses expériences furent consignés dans une lettre que *le Magasin de Hanovre* ne publia qu'en 1763 (1); mais dès 1758 Jacobi avait adressé à ce sujet à l'illustre Buffon des notes manuscrites que Lacépède a mentionnées dans le premier volume de son *Histoire naturelle des poissons*, et dans le courant de la même année il avait confié une autre rédaction de son travail au comte de Golstein, grand-chancelier de Berg et de Juliers. Golstein en fit faire une traduction latine qu'il remit à M. de Fourcroy, directeur des fortifications de la Corse, et l'un des ancêtres du célèbre chimiste. C'est cette version qui a été publiée pour la première fois en français, en 1773, dans le tome III de l'*Histoire générale des Pêches*, par Duhamel-Dumonceau. Duhamel ne nomme pas Jacobi; mais les faits contenus dans l'un et l'autre mémoire étant parfaitement identiques et exposés dans des termes semblables, il est impossible de ne pas reconnaître que ces deux écrits émanent du même auteur. La date de la première communication garantit complétement les droits de Jacobi, que confirment d'ailleurs les citations de Lacépède et une communication faite en 1764, par Gleditsch, à l'Académie des sciences de Berlin. Nous entrons dans ces détails, parce que, le nom de Golstein ayant été seul imprimé dans l'*Histoire des Pêches*, beaucoup de naturalistes lui ont attribué à tort le mérite de la découverte des fécondations artificielles.

Les essais de Jacobi ont porté sur deux des espèces de poissons les plus estimées, la truite et le saumon. Il nous apprend lui-même qu'avant d'obtenir de bons résultats il a dû employer seize années en recherches préparatoires et en tentatives incomplètes. Il remarqua d'abord que, depuis la fin de novembre jusqu'au commencement de février, les truites se réunissent dans les ruisseaux et se fixent sur le gravier où elles frottent leur ventre de manière à laisser de grandes traces. Les femelles se débarrassent ainsi de leurs œufs, sur lesquels les mâles répandent leur laitance. Il fit donc pêcher à cette époque des truites prêtes à frayer; prenant tour à tour une femelle et un mâle, il pressa légèrement leur abdomen au-dessus d'un vase à demi rempli d'eau, et y fit tomber les produits mûrs de l'un et de l'autre sexe, puis il agita le tout avec la main, afin de rendre le mélange plus complet, et d'assurer ainsi la fécondation de tous les œufs. Ces œufs une fois fécondés, il fallait réunir les conditions convenables à leur développement, et pour cela Jacobi imagina de les placer, dans une boîte grillée, sur le trajet d'un petit ruisseau d'eau vive. Il fit construire une grande caisse; vers l'une de ses

(1) Elle se trouve aussi *in extenso* dans William Yarrell, *History of British fishes*, t. II, p. 87, 1841, et à la fin des *Instructions pratiques sur la Pisciculture*, par M. Coste, 1853.

extrémités et à la surface supérieure, il laissait une ouverture carrée, fermée d'un grillage métallique dont les fils n'étaient pas éloignés les uns des autres de plus de quatre lignes; cette ouverture servait à l'entrée de l'eau. Une autre, semblablement grillée et pratiquée dans le pan vertical de l'extrémité opposée, servait à la sortie. Le fond était garni d'un pouce de sable ou de gravier. Jacobi plaçait cet appareil dans un lieu approprié, auprès d'un ruisseau ou, mieux encore, d'un étang nourri de bonnes sources, d'où il pouvait, par un canal de dérivation, faire couler à travers la caisse un filet d'eau non interrompu.

Ces dispositions, très simples et très sagement combinées, résolvaient complétement le problème qu'il s'était posé : soustraire les œufs fécondés à leurs ennemis habituels, en les laissant dans des circonstances semblables à celles où ils se seraient naturellement trouvés. L'expérience réussit : après trois semaines environ, Jacobi vit apparaître à travers l'enveloppe épaisse de l'œuf deux points noirs correspondant aux yeux du jeune animal, et huit jours plus tard il commençait à distinguer le corps lui-même, qui s'agitait et tournait dans l'intérieur. Enfin, au bout de cinq semaines, les petits poissons sortirent de leur coque et bientôt s'en séparèrent complétement, ne conservant plus sous leur ventre qu'une poche jaune pendante, qui est la vésicule ombilicale. Durant près d'un mois, les jeunes furent nourris de la substance de cette poche, qui disparaît à mesure qu'ils grandissent; mais alors ils eurent besoin d'une autre nourriture, et pour la chercher, ils sortirent de la caisse à travers le grillage, et tombèrent dans un réservoir rempli de sable et adapté pour les recevoir. Jacobi ajoute que, dans un bassin suffisamment grand, ils grossirent singulièrement dans l'espace de six mois, et qu'alors ils étaient arrivés à une taille convenable pour empoissonner les étangs; mais il ne dit pas de quelle manière il les a nourris pendant tout ce temps.

L'inventeur des fécondations artificielles paraît avoir répété souvent les expériences qu'il décrit, et il mit tous ses soins à en assurer le succès. Il s'aperçut que les œufs se gâtent aisément quand ils sont entassés, et il recommande d'éviter cet inconvénient en les séparant fréquemment à l'aide d'une baguette. On doit également empêcher qu'ils ne s'accolent les uns aux autres, lorsqu'on répand sur eux la laitance. Enfin il faut avoir soin d'en écarter de temps en temps les ordures que l'eau dépose, ce qu'on peut faire commodément avec les barbes d'une plume.

En ne négligeant aucune de ces précautions et en se mettant à l'abri des diverses chances d'insuccès, Jacobi est-il parvenu à un résultat final complétement satisfaisant au point de vue pratique? A-t-il réussi, à l'aide de son procédé, à repeupler convenablement des cours d'eau devenus improductifs, ou à accroître notablement la production dans ceux où le poisson était déjà abondant? Nous manquons de documens suffisans pour répondre positivement à cette question; mais on ne peut guère douter qu'il n'ait obtenu au moins des résultats partiels, car l'Angleterre le récompensa de ses services en lui accordant une pension, et dans un petit état de l'Allemagne ses pratiques ont été continuées avec succès par M. Schmittger (1).

(1) Ce fait est constaté par une lettre de M. le docteur Schutt, de Francfort, récemment écrite à M. Milne-Edwards. C'est dans la principauté de Lippe-Detmold qu'ont eu lieu les expériences de M. Schmittger.

La physiologie fit bientôt son profit de la découverte de Jacobi, et les fécondations artificielles ont été depuis fréquemment reproduites dans les laboratoires. Est-il besoin de rappeler tout le parti qu'ont su en tirer Spallanzani, Prévost de Genève et M. Dumas? Elles furent aussi d'un grand secours pour les études embryologiques, et c'est en employant ce moyen que deux zoologistes contemporains, MM. Rusconi et C. Vogt, ont pu suivre toutes les phases du développement de la tanche et de la palée; mais cette découverte marqua surtout un grand progrès pour la pisciculture, et pendant que la science se servait habilement de ce nouveau mode d'investigation, l'expérience pratique commencée par Jacobi fut reprise en Allemagne et en Écosse.

Dans son *Traité de l'Exploitation des Étangs* (1), M. Hartig donne la description du procédé de Jacobi et ajoute que cette méthode a été employée avec succès par le forestier Franke à Steinberg, dans la principauté de Lippe-Schaumbourg, ainsi que par M. de Kaas à Bückebourg. Les mêmes faits sont confirmés par M. Knoche (2), qui assure en outre avoir complétement réussi lui-même à la ferme nommée Oelbergen. Ce dernier agronome plaçait d'abord les jeunes poissons dans un petit réservoir, et l'année suivante il les transportait dans un plus grand bassin. « J'ai obtenu par ce procédé, dit-il, depuis six ans que je le pratique, environ 800 jeunes poissons sur 1000 à 1200 œufs. Après une année, je ne retrouvais dans la petite piscine que la moitié des poissons, soit que les autres fussent morts ou qu'ils se fussent échappés. Sauf cette perte, ils réussissent très bien, et j'ai fait depuis trois ans, sur les poissons obtenus de cette manière, une récolte de trois à quatre cents truites par an, qui étaient âgées de trois à quatre ans, et dont les plus grosses pesaient de trois quarts à une livre. » M. Vogt, dans une lettre récemment publiée qui reproduit ce passage de M. Knoche, nous apprend en même temps qu'un arrêt du gouvernement de Neuchâtel, rendu en 1842, donnait aux pêcheurs une instruction complète pour féconder artificiellement les œufs de poissons.

Quelques essais ont également eu lieu en Écossse et en Angleterre. Après avoir étudié pendant plusieurs années la manière dont les saumons fraient naturellement, M. John Shaw (3) essaya de réunir les conditions qui lui parurent les plus essentielles dans des viviers qu'il fit construire près de la rivière Nith. Ces réservoirs étaient profonds de deux pieds seulement et garnis d'un lit épais de gravier. Ils étaient alimentés directement par l'eau d'une source dans laquelle abondaient des larves d'insectes. Un grillage serré était placé au-devant des conduits par où le trop plein de cette eau devait sortir pour aller gagner la rivière. Ces dispositions une fois prises, M. Shaw féconda les œufs immédiatement au-dessous des points où l'eau tombait dans ses bassins, et les laissa se développer à la même place. Cette mesure lui réussit, et il put élever de la sorte un certain nombre de jeunes saumons pendant deux années et même plus. Il en profita pour faire des observations sur leur accroissement et leurs changemens de coloration. A l'âge de six mois, les jeunes saumons avaient deux pouces de longueur (mesure anglaise);

(1) Ernst Friedrich Hartig, *Lehrbuch der Teichwirthschaft*, p. 411, 1831.

(2) *Zeitschrift für die landwirthschaftlichen Verein des Grossherzogthums Hessen*, n° 37, p. 407, 1840.

(3) *Transactions of the Royal Society of Edinburgh*, t. XIV, p. 547. 1840.

à un an, trois pouces et trois quarts; à seize mois, six pouces, et à deux ans, six pouces et demi. A cette dernière époque, où ils revêtent la livrée d'émigration et où on les désigne dans la Grande-Bretagne sous le nom de *parr*, la laitance des mâles était arrivée à un état de maturité suffisant pour pouvoir féconder des œufs de femelles adultes. On doit encore à M. Shaw, ainsi qu'à M. Andrew Young (1) et au docteur Knox, la connaissance approfondie de diverses particularités relatives à la monogamie des saumons et aux manœuvres que la femelle exécute sur la frayère; mais ces recherches paraissent n'avoir eu aucun résultat pratique digne de quelque attention.

Un ingénieur de Hammersmith, nommé Gottlieb Boccius, a publié en 1848, à Londres, un court traité de l'*Aménagement des Rivières* (2); il y préconise la méthode des fécondations artificielles, mais sans produire aucun fait positif prouvant qu'il ait lui-même expérimenté avec succès. Depuis cette époque, il a assuré à M. Milne-Edwards qu'il avait opéré en 1841 sur les cours d'eau appartenant à M. Drummond dans le voisinage d'Uxbridge, puis dans les propriétés du duc de Devonshire à Chatsworth, chez M. Gurnie à Carsalton et chez M. Hibberts à Chalfort. M Boccius aurait déjà élevé environ deux millions de petites truites.

La découverte de Jacobi avait traversé heureusement, on le voit, l'épreuve de l'application en Angleterre comme en Allemagne. Jusqu'en 1848 cependant, la France était restée fort en arrière dans les essais de ce genre. Bien qu'elle eût, plus que tout autre pays peut-être, besoin de moyens capables de remédier à l'appauvrissement de ses eaux, les agronomes français ne se préoccupaient guère de cette question. Un seul, le baron de Rivière, présenta, en 1840, à la Société centrale d'Agriculture, des considérations très savantes et très sensées sur l'ichthyologie envisagée dans ses rapports avec les besoins de l'homme et les profits de l'agriculture (3). Il insista notamment sur les avantages qu'il y aurait à prendre au printemps les *bouirons* ou petites anguilles qui abondent à l'embouchure des fleuves et à les disperser dans les viviers, les étangs, les mares et jusque dans les fosses vaseuses, où elles vivent fort bien. Il s'assura qu'on pouvait les transporter vivantes dans des tonneaux pleins d'eau sans qu'elles parussent en souffrir beaucoup; mais si l'on avait à sa disposition des rivières ou des canaux, il trouvait préférable de se servir de ces bateaux percés de trous, en communication avec l'eau, qu'on appelle *boutiques* ou *bascules*, et dans le midi — *serves*. C'est dans le mémoire de M. de Rivière que se trouve prononcé pour la première fois le mot *pisciculture;* il l'emploie avec hésitation pour désigner cette nouvelle branche de l'économie rurale, qui, dit-il, est encore à créer.

II.

L'année 1848 vit commencer en France une ère toute nouvelle pour l'économie des eaux. Nous croyons juste de dire que, si l'application des fécon-

(1) *Natural History and habits of the Salmon*. Wick, 1848.

(2) *Treatise of the management of fish in rivers and streams*. 1848. — La traduction allemande de cet ouvrage par Arnold Gunderlich, 1851, contient en outre des extraits de MM. Loudon, de Quatrefages, Milne-Edwards, etc.

(3) *Mémoires de la Société centrale d'Agriculture*, t. XLVIII, p. 171. 1840.

dations artificielles au repeuplement des rivières est due à un naturaliste allemand, c'est dans notre pays que la pisciculture a grandi, s'est perfectionnée, et est arrivée enfin à constituer une industrie véritable. Tous les progrès qui se sont accomplis depuis six ans dans cette branche de la science sont l'œuvre des savans français.

Le premier, M. de Quatrefages (1) fut conduit par des recherches purement scientifiques à s'occuper de la multiplication des poissons. Ce zoologiste, persuadé que les fécondations artificielles feraient disparaître les diverses causes qui nuisent au développement des œufs, conseilla d'employer la caisse à éclosion de Golstein (ou plutôt de Jacobi) pour les poissons d'eau vive. Pour ceux d'étang ou de vivier, il recommanda de déposer leurs œufs fécondés sur un fond d'herbes aquatiques dans un endroit où l'eau fût tranquille et peu profonde, et de les protéger par des treillis contre les attaques de leurs ennemis. Il fit voir combien l'emploi des procédés découverts par Jacobi faciliterait dans nos cours d'eau l'acclimatation des poissons étrangers. Enfin il indiqua la possibilité de rendre annuel le produit triennal et irrégulier des étangs en les divisant en trois ou quatre compartimens inégaux. Dans le plus petit, on ferait éclore les œufs, et on élèverait le fretin. Chaque année, on chasserait le poisson d'un compartiment dans l'autre, et le dernier bassin pourrait être pêché tous les ans.

Le mémoire de M. de Quatrefages eut un grand retentissement, parce qu'il répondait à un des besoins de l'économie rurale, et qu'il permettait d'entrevoir une prospérité toute nouvelle pour l'industrie des étangs et des cours d'eau. Tirant de l'oubli les résultats obtenus en Allemagne pendant le siècle dernier, il ramena l'attention des naturalistes et des agriculteurs sur une question trop longtemps négligée, et dont il serait superflu aujourd'hui de faire ressortir l'importance. L'auteur était sans doute loin de penser que les conclusions auxquelles l'avaient amené ses études seraient presque aussitôt justifiées et confirmées par des expériences entreprises quelques années auparavant, mais qui n'avaient pas encore été rendues publiques. En effet, dans les premiers jours de mars 1849, l'Académie des Sciences apprit par une lettre du docteur Haxo (2), secrétaire de la Société d'émulation des Vosges, que cette société avait récompensé dès l'année 1844 deux pêcheurs de La Bresse, MM. Rémy et Géhin, pour avoir fécondé et fait éclore artificiellement des œufs de truites. M. Haxo ajoutait que MM. Rémy et Géhin possédaient actuellement une pièce d'eau renfermant cinq ou six mille truites depuis l'âge d'un an jusqu'à trois, toutes élevées par ce procédé (3). Il est impossible de ne pas admirer la sagacité et la persévérance de ces pêcheurs, qui, complétement illettrés et étrangers aux progrès des sciences naturelles, ont trouvé en eux-mêmes la puissance de remédier au dépérissement de leur industrie,

(1) *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, t. XXVII, p. 413. 1848. — *Journal d'agriculture et de jardinage*, n° de décembre 1848. Voyez aussi la *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1849.

(2) *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, t. XXVIII, p. 351. 1849.

(3) Le tome V des *Annales de la Société des Vosges*, p. 235, 1844, contient un rapport où il est question des fécondations artificielles opérées par Rémy et Géhin, et de l'incubation des œufs dans des boîtes en fer-blanc percées de mille trous; mais on n'y trouve l'indication d'aucun des résultats pratiques signalés plus tard par M. Haxo.

et de lui donner un nouvel essor. Non-seulement ils ont refait à grand'peine les observations et les expériences qui occupèrent toute la vie de Jacobi, mais ils sont allés plus loin encore dans la voie de la pratique, et ont presque entièrement résolu le problème.

Quoiqu'ils aient tous les deux grandement participé au succès de l'entreprise, on sait aujourd'hui que les premiers efforts sont dus uniquement à Joseph Rémy, et qu'il ne s'associa Antoine Géhin qu'après avoir déjà à moitié réussi. Rémy étudia d'abord les manœuvres des truites femelles prêtes à frayer; il les vit écarter le gravier avec leur queue et se frotter le ventre pour faciliter la ponte. En ayant pris plusieurs dans cet état, il s'aperçut qu'en les serrant un peu dans la main, il en faisait sortir les œufs mûrs, et que la même chose arrivait pour la laitance des mâles. Alors il suspendit une femelle au-dessus d'un vase plein d'eau, et, au moyen d'une légère pression exercée de haut en bas, il fit tomber les œufs sur lesquels il répandit ensuite de la même manière le liquide fécondant du mâle jusqu'à ce que l'eau fût blanchie. Il mit ensuite ses œufs dans une boîte en fer-blanc percée de mille trous et garnie d'une couche de sable à gros grains, il plaça la boîte dans une fontaine d'eau pure ou dans le lit d'une rivière; au bout d'un certain temps, il vit les petits éclore en dégageant leur queue la première.

Ces faits, que Rémy rapporte lui-même dans une lettre adressée en 1843 au préfet des Vosges, sont, on le voit, presque identiques à ceux que Jacobi a consignés dans son mémoire, comme ceux-ci l'étaient aux essais de dom Pinchon; mais les deux pêcheurs de La Bresse ne s'en tinrent pas là (1). Ce n'était pas tout d'avoir soustrait les œufs aux chances de destruction qui les menacent lorsqu'ils sont abandonnés à eux-mêmes, il fallait encore assurer le développement des jeunes et leur trouver une nourriture en rapport avec les besoins de leur âge : c'est ce que Rémy et Géhin surent faire. Après deux ou trois semaines d'un régime approprié à ces besoins, ils ouvrirent les boîtes qui contenaient le fretin, et le laissèrent courir librement dans une pièce d'eau ou dans une portion de la rivière disposée pour le recevoir. Ils avaient eu soin d'y élever à l'avance un grand nombre de grenouilles dont le frai est très recherché par les jeunes truitons. Plus tard, ils recoururent au procédé déjà employé pour l'entretien dans les viviers des poissons carnivores adultes (2).

Rémy et Géhin ont d'abord empoissonné deux étangs situés près du village de La Bresse, plusieurs ruisseaux de leur canton, les cours d'eau de la

(1) Haxo, d'Épinal, *de la Fécondation artificielle et de l'éclosion des œufs de poisson*, deuxième édition, p. 22, 1853, et *Guide du pisciculteur*, 1854. Voyez aussi le rapport du docteur Turck au comice agricole de Remiremont, 1850.

(2) « Pour nourrir leurs jeunes truites, dit M. de Quatrefages, ils semèrent à côté d'elles d'autres espèces de poissons plus petites et herbivores. Celles-ci s'élèvent et s'entretiennent elles-mêmes aux dépens des végétaux aquatiques; à leur tour, elles servent d'alimens aux truites, qui se nourrissent de chair. Ces pêcheurs sont ainsi arrivées à appliquer à leur industrie une des lois les plus générales sur lesquelles reposent les harmonies naturelles de la création animée. » En raison des nécessités de leur régime carnivore, il est important de ne mettre ensemble que les truites de même âge, autrement les petites deviendraient la pâture des grosses, et encore ne parvient-on pas toujours, en prenant cette précaution, à éviter complétement les funestes effets de leur voracité.

commune de Waldenstein, et ont jeté environ 50,000 jeunes truites dans la Moselotte, un des affluens de la Moselle. Ces résultats étaient trop considérables et promettaient trop d'avantages à l'industrie de nos rivières pour ne pas attirer l'attention publique et même celle du gouvernement. En 1850, M. Milne-Edwards fut officiellement chargé par le ministre de l'agriculture de s'assurer de l'exactitude des faits annoncés et d'en apprécier la valeur. Après avoir recueilli en Angleterre quelques renseignemens sur des expériences de même ordre, il se rendit dans les Vosges, et visita le petit établissement des pêcheurs de La Bresse. Dans un très remarquable rapport (1), il rendit compte des intéressans travaux de Rémy et de Géhin, et, tout en rappelant que la découverte des fécondations artificielles remontait au siècle dernier, il proclama que les pêcheurs de La Bresse ont été les premiers à en faire chez nous l'application, et qu'ils ont le mérite d'avoir créé ainsi en France une industrie nouvelle. Le savant doyen de la faculté des sciences de Paris concluait à une grande expérience d'empoissonnement des eaux de la France dont il regardait le succès comme probable, si les essais étaient conduits avec sagesse. Il lui semblait que charger de ce travail les deux pêcheurs de La Bresse serait la meilleure récompense que le gouvernement pût leur accorder. La Société Philomatique ne tarda pas à émettre un semblable vœu par l'organe de M. de Quatrefages (2).

La première note de M. de Quatrefages, la divulgation des succès obtenus par les pêcheurs de La Bresse, le beau rapport de M. Milne-Edwards, ont imprimé une impulsion puissante à la pisciculture et provoqué de toutes parts des applications variées. C'est sous l'influence de ces premiers travaux que commença sur beaucoup de points de la France la grande expérience qui se poursuit en ce moment. On n'en appréciera pleinement la valeur que lorsqu'elle sera terminée; mais elle est assez avancée déjà pour permettre d'espérer que dans la plupart des cas la méthode des fécondations artificielles produira d'importans résultats. Un certain nombre de savans éminens et d'habiles praticiens ont pris part à ce mouvement, qui, loin de se ralentir, s'accroît au contraire et se propage chaque jour davantage. Parmi ceux qui ont le plus contribué par leurs écrits ou par leurs études pratiques aux progrès toujours croissans de la pisciculture, outre Rémy et Géhin, outre M. Milne-Edwards et M. de Quatrefages, nous devons citer encore M. Valenciennes, dont les connaissances en ichthyologie sont si vastes et si profondes; M. Millet, inspecteur des eaux et forêts; M. Coste, professeur au Collége de France; MM. Berthot et Detzem, ingénieurs des ponts et chaussées; M. Paul Gervais (3) à Montpellier, M. J. Fournet (4) à Lyon, M. F. Defilippi (5) à Turin.

M. Valenciennes (6) a réalisé au moins en partie l'espoir qu'on a souvent

(1) *Annales des sciences naturelles*, troisième série, t. XIV, p. 53, 1850; *Journal d'agriculture pratique*, troisième série, t. I, p. 593, etc.

(2) *Journal d'agriculture pratique* du 5 juin 1852.

(3) *Bulletin de la Société d'agriculture de l'Hérault*, juillet 1852.

(4) *Mémoires de la Société d'agriculture de Lyon*, mai 1853.

(5) *Importanza economica dei pesci e del loro allevamento artificiale.*

(6) *Rapport sur les espèces de poissons de la Prusse qui pourraient être importées et acclimatées dans les eaux douces de la France.—Annales agronomiques*, t. II, p. 213, 1851.

conçu de transporter et de faire vivre dans les eaux de la France les poissons les plus estimés des pays étrangers. Il a réussi à amener vivans, depuis la Sprée jusque dans les réservoirs de Marly, cinq espèces différentes représentées chacune par un certain nombre d'individus. Ce sont le *sander* (*perca lucioperca* de Linné), le *wels* ou *silure* (*silurus glanis* de Linné), l'*alandt* (*cyprinus jeses* de Bloch), la *lotte* allemande (*gadus lotta* de Bloch) et le *pitzker* (*cobites fossilis* de Linné). Cette expérience n'a été faite que sur une petite échelle, mais elle n'en est pas moins très importante, car elle prouve que, dans les circonstances ordinaires, la différence des eaux ne serait pas un obstacle absolu à l'acclimatation des espèces étrangères.

Le même savant a été chargé plus tard par le ministre de la marine d'inspecter les pêcheries de nos côtes. Le rapport où sont consignées les observations recueillies dans le cours de cette mission est resté inédit, et il est regrettable que le savant ichthyologiste n'ait pas pu continuer et étendre des recherches auxquelles l'appelaient si naturellement ses études antérieures.

On doit remarquer avec quelle sage circonspection M. de Quatrefages, M. Milne-Edwards et M. Valenciennes ont présenté les avantages que l'économie rurale devait retirer de l'emploi des fécondations artificielles. Ils ont engagé les propriétaires à des tentatives qui semblaient devoir être avantageuses, mais sans leur promettre toujours des résultats certains. M. Coste a procédé avec moins de réserve. Plein d'une confiance sans bornes dans l'avenir de la pisciculture, il n'a laissé échapper aucune occasion d'exalter les services qu'elle devait rendre. Dans son premier rapport, à la fin de l'année 1850, il affirmait déjà « qu'il n'y a pas une seule branche d'industrie ou de culture qui, avec moins de chances de pertes, offre de plus faciles bénéfices à réaliser (1). » Plus tard, c'est avec enthousiasme qu'il parle des moyens *éprouvés depuis un siècle* de pourvoir au repeuplement des eaux. Il annonce que dans le Rhône et ses affluens la production sera très prochainement *indéfinie*. Très certainement c'est dans une excellente intention, sans doute dans l'espoir d'entretenir les efforts des expérimentateurs, que M. Coste s'est fait ainsi garant des résultats à venir; mais n'est-il pas à craindre plutôt qu'en appréciant trop haut quelques succès partiels, il ne compromette le succès général de l'entreprise? En attendant, ces affirmations absolues semblent justifier jusqu'à un certain point quelques critiques dont le savant professeur a été l'objet, mais elles ne sauraient en rien diminuer la part qui lui revient dans les perfectionnemens récemment apportés à la méthode de Jacobi.

M. Coste a mis d'abord en pratique les moyens proposés par le baron de Rivière pour transporter la *montée* ou les jeunes anguilles et pour les élever dans des espaces restreints (2). Après avoir fait venir cette montée de l'embouchure de l'Orne au Collége de France dans des paniers plats garnis d'herbes aquatiques, il lui a donné pour nourriture un hachis composé de la chair des animaux qui ne servent pas à l'alimentation, de celle des mollusques et des insectes terrestres. Les petites anguilles qui en arrivant avaient en moyenne

(1) *Instructions pratiques sur la pisciculture*, p. 34.

(2) *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, t. XXIX, p. 797, 1849, et t. XXX, p. 813, 1850. — *Instructions pratiques sur la pisciculture*, p. 84.

de 6 à 7 centimètres de long et 1 centimètre de circonférence avaient acquis, après vingt-huit mois de ce régime, 33 centimètres de long et 7 de circonférence. M. Coste fait remarquer avec raison qu'on pourrait utiliser de la sorte les cadavres des animaux vertébrés qui ne servent pas à la nourriture de l'homme. Il ajoute que les insectes nuisibles serviraient tout aussi efficacement à engraisser les poissons. « On rendrait ainsi un grand service à l'agriculture, dit-il, car on finirait par la délivrer de l'un de ses fléaux. » Il est à regretter que le savant professeur ne soit entré dans aucun détail sur la manière la plus propre à amener la capture de ces insectes, dont les cultivateurs auraient tant d'intérêt à se débarrasser, lors même qu'ils ne trouveraient pas à en faire un emploi profitable.

L'auteur des *Instructions pratiques sur la pisciculture* a été ensuite appelé à s'occuper de l'organisation d'un vaste établissement de fécondation artificielle. En 1850, les deux ingénieurs du canal du Rhône au Rhin, MM. Detzem et Berthot, après s'être rendus à La Bresse sur l'invitation du préfet du Doubs, avaient pratiqué à Huningue les méthodes de Rémy et Géhin. A la suite de leurs premiers essais, ils s'étaient livrés à des calculs hypothétiques, desquels il résultait que la population actuelle des eaux de la France ne s'élève pas à vingt-cinq millions de poissons et ne rapporte pas annuellement 6 millions de francs (ce chiffre est en effet beaucoup trop fort), mais que si l'on appliquait partout les procédés de fécondation artificielle, le nombre des poissons serait porté, au bout de quatre ans, à trois milliards cent soixante-dix-sept millions cinq cent mille, et donnerait un revenu de 900 millions de francs (1). A Lœchlebrunn, à quelques kilomètres d'Huningue, MM. Detzem et Berthot avaient posé les bases d'une grande piscine où en 1852 ils opérèrent de nombreuses fécondations en se servant d'une boîte à éclosion qui ne diffère en rien de celle de Jacobi. Ils assurent y avoir obtenu des métis de truite et de saumon (2).

Le ministre de l'agriculture chargea M. Coste de visiter le nouvel établissement. Dans un rapport favorable sur les travaux de MM. Berthot et Detzem (3), le professeur du Collége de France demanda et obtint qu'un développement considérable fût donné à la piscine ou plutôt à la *piscifacture* d'Huningue, comme il proposa de l'appeler. Il y fit appliquer en grand un appareil à éclosion que nous aurons à décrire, adopta toutes les mesures qu'il jugea les plus convenables, et, dans son *Mémoire sur les Moyens de repeupler les eaux de la France*, il s'engagea devant l'Académie des Sciences à faire en juin 1853 une livraison de six cent mille truites ou saumons assez développés pour être jetés dans nos fleuves. Nous n'avons pas visité l'établissement d'Huningue, et nous ignorons s'il est organisé de manière à tenir une partie des promesses que ses fondateurs ont souvent formulées; mais, d'après les renseignemens qui nous sont arrivés de plusieurs côtés, il paraîtrait que les succès n'ont pas toujours été aussi complets qu'on pouvait l'espérer d'abord. Il est donc fort à craindre qu'au bout de quatre ans et même

(1) *Fécondation artificielle des poissons* (Société d'émulation du Doubs), p. 18, 1851.
(2) Rapport sur les faits constatés à Huningue depuis le 8 mai 1851 jusqu'au 7 mai 1852.
(3) *Instructions pratiques sur la pisciculture*, p. 96.

plus Huningue n'ait pas encore réussi à repeupler à lui seul toutes les eaux de la France et à leur faire produire les 900 millions de francs promis par MM. Berthot et Detzem.

Quoi qu'il en soit, les rapports établis entre cette piscifacture et le Collége de France ont fourni à M. Coste l'occasion de faire de curieuses observations sur le transport des œufs et la durée de leur vitalité après qu'on les a tirés de l'eau. Des œufs de saumon et de truite, envoyés de Mulhouse par la diligence, sont éclos en très grand nombre au Collége de France. On avait eu eulement la précaution de les entourer d'herbes aquatiques humides, dans une boîte de fer-blanc percée de trous à sa paroi supérieure (1). D'autres œufs fécondés artificiellement, disposés dans une boîte de sapin par couches alternant avec du sable humide, sont restés ainsi deux mois dans une chambre froide. Au bout de ce temps, ils étaient seulement ridés; mais ayant mis la boîte dans l'eau pour les humecter à travers le sable, M. Coste les a vus reprendre bientôt leur apparence habituelle, et ils n'ont pas tardé à éclore.

Pour rendre possibles et praticables dans son laboratoire les expériences qu'il avait entreprises, M. Coste dut adopter un appareil n'occupant que peu d'espace, et auquel un simple filet d'eau pût suffire. Les dispositions qu'il a choisies sont très simples. Cet appareil, que du reste nous avons vu fonctionner plusieurs fois, est un assemblage de petites rigoles rangées en gradins de chaque côté d'une rigole supérieure qui sert à alimenter toutes les autres. Le fond de chacune de ces rigoles est garni d'une couche de gravier. Un robinet laisse tomber un filet d'eau continu à l'une des extrémités de la rigole supérieure. Un courant s'établit alors vers l'extrémité opposée, et là, une échancrure latérale lui offrant une issue à droite et à gauche, il se brise en deux chutes d'eau qui vont alimenter les deux rigoles placées immédiatement au-dessous. Celles-ci ont aussi des échancrures par où l'eau se précipite dans les rigoles inférieures, dont on peut accroître le nombre à volonté.

A la suite des éclosions obtenues dans cet appareil, M. Coste a pu parquer deux mille jeunes saumons dans un canal en terre cuite, ayant 55 centimètres de longueur, 15 de large et 8 de profondeur, où, dit-il, le courant est entretenu par un simple filet d'eau de la grosseur d'une paille. Il leur donna pour nourriture une *pâtée formée de chair musculaire réduite en fibrilles déliées*, de préférence au sang bouilli dont s'étaient servi Rémy et Géhin. Un saumon élevé de la sorte dans un ruisseau artificiel, long de 2 mètres et large de 50 centimètres, était, à l'âge de six mois, plus grand que ceux de même âge pris dans les rivières de l'Écosse et figurés dans l'ouvrage publié sous le pseudonyme d'*Ephemera* (2). Tels sont les principaux résultats dus à M. Coste. Il a dernièrement réuni ses mémoires et ses rapports en un volume sous le titre d'*Instructions pratiques sur la pisciculture*. Il expose dans ces instructions les connaissances antérieurement acquises et celles qu'il a retirées de son expérience personnelle, et il adopte quelques-unes des améliorations introduites par M. Millet dans l'exercice de la nouvelle indus-

(1) *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, t. XXXIII, p. 124, 1852.

(2) *The Book of the Salmon*, by Ephemera assisted by Arthur Young. Voyez aussi *Annales agronomiques*, t. I[er], p. 234, 1851.

trie. Nous regrettons que l'auteur de ce petit livre, écrit d'ailleurs avec élégance et clarté, n'ait pas cité plus souvent les sources où il a puisé.

Le jour même où M. Coste présentait son ouvrage à l'Académie des Sciences, M. de Quatrefages lisait devant ce corps savant des recherches sur la laitance de quelques poissons d'eau douce (1). La question traitée dans ce mémoire est fondamentale, et avant qu'elle eût été résolue, il était impossible d'apporter toute la précision nécessaire dans les fécondations artificielles. Ce travail a donc une grande importance au double point de vue de la physiologie comparée et des applications de la zoologie. On sait, d'après les expériences de Prévost de Genève et de M. Dumas, que la laitance doit ses propriétés physiologiques à la présence d'animalcules (2) qui s'agitent d'une façon très caractéristique, et que tout pouvoir fécondant disparaît du moment que ces animalcules meurent. Or M. de Quatrefages montre que la durée de ces mouvemens est extrêmement courte chez les poissons, même dans les circonstances les plus favorables. Ainsi, dans la laitance du brochet délayée dans l'eau, toute vitalité s'arrête au bout de 8 minutes et 10 secondes. Les animalcules du gardon sont tous morts au bout de 3 minutes et 10 secondes, et ceux de la carpe au bout de 3 minutes seulement. Cette période d'activité est encore plus restreinte dans la perche et le barbeau, car elle n'atteint que 2 minutes 40 secondes chez celle-là, et 2 minutes 10 secondes chez le dernier. Elle n'est pas non plus la même chez tous les animalcules d'un même poisson, et la moitié d'entre eux périssent une fois plus vite. En outre, les chiffres précédens sont pris au degré de chaleur qui favorise le plus la durée des mouvemens, et des variations, même assez légères, au-dessus et au-dessous de ce point, les arrêtent avec une grande rapidité. La température qui entretient le plus longtemps la vitalité des animalcules est pour les poissons d'hiver, comme la truite, de 4 à 7 degrés; pour ceux de premier printemps, de 8 à 10; pour ceux de second printemps, comme la carpe et la perche, de 14 à 16, et pour les espèces d'été, de 20 à 25. Lorsque la température dépasse un peu ces diverses limites, le surcroît d'énergie des animalcules compense jusqu'à un certain point la moindre durée de leur vitalité. Ces résultats s'appliquent à ceux qui sont disséminés dans l'eau; lorsqu'ils restent unis par petites masses, ils meurent beaucoup moins vite. Les propriétés de la laitance se conservent aussi pendant un temps infiniment plus long, lorsqu'elle n'est pas délayée, et surtout lorsqu'on la maintient à une température très basse. Elle peut même être gelée sans que la mort des animalcules s'ensuive toujours. « M. Millet, qui m'a aidé dans toutes ces recherches, dit M. de Quatrefages, a imaginé de mettre des laitances avec de la glace dans une boîte de fer-blanc, de manière que l'eau puisse s'écouler à mesure que la glace fond, puis de disposer cette première boîte dans une caisse de bois percée de très petits orifices, et remplie elle-même de glace. » Grâce à ces précautions, le savant académicien a pu conserver des laitances

(1) *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, séance du 30 mai 1853, t. XXXVI, p. 936. — *Annales des sciences naturelles*, troisième série, t. XIX, p. 341, 1853.

(2) Nous employons ce mot pour être compris de tout le monde; il est aujourd'hui bien démontré que les corpuscules dont il est ici question ne sont pas de véritables animaux, mais seulement des *zoïdes* ou *pseudozoaires*.

en état de servir pendant 64 heures. Il est digne de remarque que la propriété fécondante disparaît d'abord dans la portion de l'organe mâle où le liquide est le plus complétement élaboré, et qu'elle persiste encore quelque temps après dans les parties profondes.

L'ensemble de ces faits explique la plupart des insuccès survenus à la suite d'opérations en apparence bien conduites. Ils montrent que les manœuvres doivent s'effectuer avec une extrême célérité, et qu'on doit tenir un très grand compte de la température de l'eau. On peut en conclure aussi que l'époque du frai dans certaines localités doit varier en raison des phénomènes atmosphériques, que la courte vitalité de la laitance est une des causes qui s'opposent au croisement des espèces dans la nature, et que l'instinct jusqu'alors inexpliqué qui porte les truites et les saumons à remonter vers la source des cours d'eau tient au besoin qu'éprouvent ces animaux de trouver un degré de température convenable à la fécondation et au développement de leurs œufs. M. de Quatrefages a encore déduit de ses recherches des données d'une grande valeur pour la pratique et éminemment propres à régulariser les méthodes de fécondation artificielle (1). Les résultats contenus dans le *mémoire* de M. de Quatrefages impriment à ces méthodes la rigueur scientifique dont elles manquaient jusqu'alors, et ils tendent à doter la pisciculture de règles fixes et précises.

Pour compléter le tableau sommaire des progrès que la pisciculture a accomplis depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, et faire connaître l'état actuel de cette industrie, il nous reste à signaler les perfectionnemens nombreux et importans qui sont dus à M. C. Millet, inspecteur des eaux et forêts (2).

(1) Puisque le liquide mâle, complétement élaboré, perd le premier ses propriétés fécondantes, on ne devra employer dans les cas douteux que celui qu'on exprime des laitances elles-mêmes. La vitalité des animalcules n'étant pas détruite par le froid dans l'intérieur de l'organe mâle, il ne faudra pas rejeter comme inutiles les laitances gelées. Si la fécondation ne peut être opérée qu'après la mort de l'animal, il est bon d'enlever les laitances et de les conserver dans un linge mouillé. En raison de l'extrême brièveté de la vie des animalcules et de l'obstacle que le gonflement de l'enveloppe peut apporter à la fécondation, il est utile pour certaines espèces de faire couler simultanément dans le même vase les œufs et le produit mâle et de rendre ainsi le contact instantané. On s'abstiendra toujours de laitancer l'eau à l'avance.

(2) *Rapport au directeur général des eaux et forêts sur le repeuplement des cours d'eau navigables et flottables*, par M. de Saint-Ouen, administrateur des forêts, mars 1853 (autographié). — *Annales forestières*, p. 272 et 429, juillet et août 1853. — Indépendamment des divers mémoires sur la pisciculture que nous avons cités jusqu'ici, on consultera encore avec profit le rapport d'une commission du roi de Hollande ayant pour titre : *Handleiding tot de Kunstmatige Vermenigvuldigen van Visschen*, 1853; des notes de M. de Caumont dans l'*Annuaire normand* pour 1850, et dans le même recueil un *Essai sur la multiplication des poissons dans le département de la Manche*, par M. G. Sivard de Beaulieu, 1854, de même que des lettres de M. le marquis de Vibraye et de M. le comte de Pontgibaud, 1854; dans le *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, une note de M. Bergasse *sur la fécondation artificielle appliquée au saumon*, 1853, et des *Recherches sur l'histoire naturelle du saumon*, par M. A. Bignon, 1853; enfin diverses observations de MM. Géhin, Richard, de Behague, dans le *Bulletin de la Société d'agriculture de Paris*, t. VI, p. 461 et 469, 1851, de M. Noblet, *ibid.*, t. VII, p. 403, 1852, et de M. Quenard, *ibid.*, t. VIII, p. 95, 1853.

C'est un fait reconnu que les poissons ne déposent jamais tout leur frai en une seule fois. Les œufs n'arrivent pas tous ensemble à l'état de maturité. Lorsqu'elle est livrée à elle-même, la femelle revient à différentes reprises sur la *frayère*, où le mâle la suit constamment, et ce n'est qu'après un certain nombre de jours que l'expulsion des œufs est achevée. Quoiqu'on ait déjà remarqué que les œufs mûrs seuls quittent l'ovaire et se trouvent dans la cavité abdominale, on avait cependant toujours conseillé d'opérer les fécondations artificielles d'un seul coup, en pressant sur les côtés du ventre de la femelle pour en faire sortir le frai. Nul doute que dans bien des cas cette pratique, que rien ne venait régler, se soit effectuée avec une violence aussi nuisible au développement d'un grand nombre des produits qu'à la santé de l'animal ainsi opéré.

Frappé de ces inconvéniens et convaincu des avantages qu'on trouve toujours dans la stricte imitation de la nature, M. Millet a eu soin de ne récolter les œufs que par portions et en plusieurs jours à mesure qu'ils devenaient complétement mûrs, et de les faire tomber dans l'eau simultanément avec la laitance du mâle. Comme la captivité a souvent une influence fâcheuse sur les fonctions génératrices des poissons, M. Millet ne les prend qu'au moment même d'opérer la fécondation et les remet immédiatement après en rivière en les tenant à l'attache au moyen d'une ficelle passée dans les ouïes. Ils vivent très bien dans cet état et ne paraissent pas en souffrir notablement. Quelquefois aussi M. Millet s'est servi de frayères artificielles qui rappellent celles de Lund, mais qui sont plus parfaites. Ce sont des sortes de cages à deux fonds, le premier consistant en un châssis de barreaux à claire voie, le second en un tamis mobile en toile métallique. Les femelles, en se frottant sur les barreaux, lâchent leurs œufs, qui tombent sur le tamis. Les mâles étant introduits en même temps dans l'appareil, il arrive ordinairement que la fécondation s'effectue naturellement. Ce mode de récolte a l'avantage de ne laisser perdre aucune portion des œufs, tandis qu'on court ce risque en tenant les femelles à l'attache dans les rivières.

L'appareil d'incubation dont se sert M. Millet varie un peu suivant les circonstances, mais il reste toujours très simple, très commode et très économique. Si le développement de l'œuf doit avoir lieu hors de l'eau où vivent les parens, soit dans un appartement, soit sous un hangar, on se procure un vase quelconque dont la capacité soit de trente à trente-cinq litres, et au fond duquel on entasse du gravier, du sable et du charbon de manière à constituer un filtre. Une eau purifiée s'écoule de ce réservoir par un robinet situé à sa partie inférieure et tombe dans des rigoles placées en gradins qu'on peut multiplier à volonté. Cette disposition est tout à fait semblable, comme on le voit, à celle qu'avait déjà choisie M. Coste; mais M. Millet y a apporté un perfectionnement que du reste, hâtons-nous de le dire, le savant professeur du Collége de France s'est empressé d'adopter à son tour.

Si pure que soit une eau courante, elle entraîne toujours avec elle et dépose sur le fond qu'elle recouvre des molécules étrangères, qui, si elles s'arrêtaient sur les œufs, finiraient par les entourer d'une sorte de vase favorable au développement de byssus ou moisissures. Pour parer à cet inconvénient, M. Millet a imaginé de suspendre les œufs à une petite distance au-dessous de la sur-

face de l'eau. Déjà M. Vogt (1) avait eu soin de les mettre dans un sac de mousseline perméable de toutes parts, qu'il jetait au lac après l'avoir attaché à un pieu ou maintenu en place par une grosse pierre. En partant du même principe, M. Millet est arrivé à un résultat plus complet et plus sûr. Il place les œufs sur des tamis que de petites tringles glissant sur les bords des rigoles portent à la hauteur désirée. Cet habile expérimentateur a employé successivement des tamis de diverses substances, de crin, de soie, d'osier, etc., et a fini par donner la préférence aux toiles métalliques galvanisées, qui ont plus de solidité et de durée, ne s'altèrent pas, se nettoient très bien à l'aide d'une brosse et ne sont que très rarement envahies par les algues (2).

La dépense d'établissement d'un semblable appareil d'incubation est tout à fait insignifiante. Toute la main-d'œuvre consiste à remplir soir et matin le réservoir, à remuer le tamis une fois par jour et à enlever les œufs qui deviendraient opaques. Depuis plusieurs années, des œufs de truite, de saumon, d'ombre-chevalier, etc., se sont développés de la sorte et sont éclos en quantités considérables dans l'appartement même que l'expérimentateur occupe à Paris, au milieu de la rue Castiglione.

Lorsqu'on peut opérer dans l'eau même d'une rivière, d'un lac ou d'un étang, M. Millet recommande l'emploi de tamis doubles en toiles métalliques qu'on maintient à une hauteur convenable à l'aide de flotteurs, et qui suivent toutes les variations du niveau de l'eau. Pour les espèces qui fraient en eau dormante, il garnit le double tamis d'herbes aquatiques, ou se borne à placer leurs œufs dans de grands baquets avec des plantes qui empêchent l'eau de se corrompre. Lorsqu'on veut transporter les œufs fécondés à de grandes distances, M. Millet conseille de les placer dans une boîte plate en couches peu épaisses, entre deux linges mouillés. Il en a expédié dans ces conditions à Florence, qui sont arrivés chez M. Vaj et chez le professeur Cozzi après vingt ou vingt-cinq jours de route, et n'ont pas tardé à y éclore. L'usage des linges humides est préférable à celui des herbes aquatiques; les linges se dessèchent moins rapidement et facilitent le déballage, qui, dans l'autre cas, exige beaucoup de temps et de précautions. M. le marquis de Vibraye, à qui la Sologne doit tant d'améliorations utiles, et qui a déjà introduit dans ses propriétés de nombreuses truites provenant de fécondations artificielles, s'est également servi avec avantage de petits coussinets en ouate. Lorsqu'il s'agit d'œufs très délicats, et que le transport doit s'opérer pendant l'été, M. Millet emploie quelquefois la petite glacière portative dont nous avons déjà donné la description.

Une fois que les jeunes poissons ont résorbé complétement leur vésicule ombilicale, c'est-à-dire quelques semaines après l'éclosion, l'auteur de ces curieuses expériences est d'avis qu'il ne faut pas chercher à les nourrir en captivité, et qu'il vaut mieux les disséminer immédiatement dans les eaux où ils

(1) *Embryologie des salmones, Histoire naturelle des poissons d'eau douce*, par L. Agassiz, p. 16, 1842.

(2) Ces algues, désignées souvent sous le nom de moisissure ou de byssus par les différens auteurs, et que M. de Quatrefages a si heureusement comparées à la muscardine des vers à soie, appartiennent toutes, suivant M. Charles Robin, à l'espèce nommée par Nees d'Esembeck *achlya prolifera*.

sont destinés à vivre, en ayant soin toutefois de les placer dans des lieux convenables où ils trouveront du frai de grenouilles, des lymnées, des planorbes, etc. Ils doivent dès ce moment s'essayer à chercher leur proie, et ainsi ils n'auront point à souffrir des changemens d'eau, de nourriture et d'habitudes auxquels ils sont nécessairement soumis, si on les élève artificiellement dans des bassins ne communiquant pas avec les cours d'eau qu'ils habiteront.

C'est principalement dans les départemens de l'Eure, de l'Aisne et de l'Oise que M. Millet a mis en pratique ces diverses méthodes. Des procès-verbaux émanant des autorités locales constatent les résultats importans qu'il a obtenus. M. Millet s'est livré en même temps à des observations délicates qui l'ont déjà conduit à quelques applications heureuses (1). Il a recherché quelle était l'action de l'eau salée ou saumâtre sur les œufs des poissons qui quittent la mer pour frayer dans les eaux douces, et il a reconnu qu'elle est nuisible à leur développement dans les circonstances ordinaires, ce qui donne la raison d'être de l'émigration de ces animaux. Cependant le sel, qui ferait périr les œufs bien portans, a la singulière propriété de les guérir lorsqu'ils sont attaqués de taches blanches. Ces taches, qui probablement s'étendent de la surface au centre et qui amèneraient la destruction de l'œuf, si on les laissait grandir, disparaissent dans une eau très légèrement salée, et, quand on le traite à temps, le jeune poisson peut être ainsi sauvé. Il résulte encore des observations de M. Millet que la mortalité des œufs atteint toujours son maximum à l'époque où l'embryon commence à se constituer; en conséquence, il conseille de n'en effectuer le transport que lorsque les yeux deviennent visibles, ou bien immédiatement après la fécondation. Il a remarqué enfin que les taches blanches d'une part, et les algues ou byssus de l'autre, envahissent beaucoup plus rarement les œufs de truite et de saumon à une température basse que si celle-ci est portée au-dessus de 10 degrés.

Là se termine le rapide exposé des applications que la zoologie a fournies à l'économie des étangs et des cours d'eau, et des progrès que cette industrie a faits dans ces dernières années. Les travaux des pêcheurs de La Bresse, Joseph Rémy et Géhin, et ceux de M. de Quatrefages, de M. Coste et de M. Millet représentent l'état actuel de cette branche de la science agricole. C'est à eux que revient l'honneur d'avoir perfectionné et régularisé les méthodes, et d'avoir arrêté les bases d'une culture jusqu'alors fort vague et fort précaire (2).

(1) *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, t. XXXVII, séance du 26 décemb. 1853.

(2) Nous ne devons pas oublier de mentionner aussi les noms des propriétaires et des agriculteurs qui, guidés par les conseils de la science, ont pris l'initiative de l'expérience pratique qui se poursuit activement sur beaucoup de points de la France. Outre la piscifacture d'Huningue, entretenue par l'état, on a vu se former un grand nombre de piscines particulières, destinées à ensemencer des étangs ou des cours d'eau. Nous citerons, dans le département de l'Oise, les piscines de M. le baron de Pontalba à Mont-Lévêque, de M. le baron de Tocqueville à Beaugy, de MM. Davillier et Hartman à Saint-Charles, de M. Caron à Beauvais; dans l'Aisne, celles de MM. Millet et Cagniard à Chauny, de MM. Millet et Lefebvre à La Clopperie; dans l'Eure, celles de MM. Davillier et Hartmann à Gisors, de M. Victor Marchand à Saint-Paër, de M. Greenhill à Bezu-Saint-Éloi; dans le département de Seine-et-Oise, celles de M. le vicomte de Curzay à Enghien; dans le

III.

Les procédés que nous avons analysés ne se prêtent pas tous également à une application facile et profitable. Il reste donc à en comparer les avantages respectifs, pour arrêter l'ensemble de mesures que devront adopter les pisciculteurs.

Le premier soin à prendre, lorsqu'on veut peupler une rivière ou un étang, c'est de chercher quelles sont les espèces de poisson qui s'accommoderont le mieux des conditions qui s'y trouvent réunies. Si l'on ne veut pas s'exposer à de trop sûrs mécomptes, il faut avant tout que la nature, la température habituelle, la profondeur et les diverses qualités des eaux à ensemencer s'accordent avec les besoins, les instincts, les habitudes et le genre de vie des animaux qui s'y développeront. Ces recommandations se trouvent dans tous les livres, mais on ne saurait trop les rappeler : c'est bien certainement pour avoir négligé de telles convenances, ou pour les avoir mal appréciées, que certains pisciculteurs ont vu échouer leurs tentatives, alors qu'elles étaient d'ailleurs habilement exécutées.

Lors donc qu'on aura pour ainsi dire étudié son terrain à l'avance, et qu'on aura déterminé quelle sorte de poisson a le plus de chance d'y prospérer, on ne devra chercher à se procurer les étalons nécessaires à la multiplication des espèces choisies qu'à l'époque même de la fraie, car très souvent les produits s'altèrent dans le corps des poissons que l'on condamne à une étroite captivité. Cet inconvénient ne se présente pas si l'on peut mettre ces animaux en réserve dans des viviers attenant aux rivières ou aux étangs dans lesquels on les a pêchés. Autrement on les tiendra à l'attache dans les lieux mêmes où ils vivaient. Il est important, avant d'effectuer la fécondation, de tenir compte de la température de l'eau, qui influe si puissamment sur la propriété de la laitance, comme l'a si bien montré M. de Quatrefages, et probablement aussi sur la vitalité de l'œuf lui-même. Quoique M. Vogt ait vu prospérer des œufs de palée (1) après qu'ils avaient été pris dans la glace, ce froid extrême suffit ordinairement à les faire périr.

La récolte des élémens mâle et femelle doit se faire à diverses reprises et en plusieurs jours. Il paraît utile, dans beaucoup de cas, de soustraire les produits à toute influence extérieure, et de ne pas les tirer de leur milieu naturel. Pour cela, on prend une femelle et un mâle qu'on incline l'un auprès de l'autre à la surface de l'eau. On les arque faiblement en dessus, ce qui produit une contraction vive et suffit ordinairement à déterminer l'écoule-

département de Seine-et-Marne, celles de Mme la princesse Bacciocchi au Vivier, de Mme la baronne de Mouzin à Farcy, de M. Pauly à Nemours; dans l'Isère, celles de M. de Galbert à La Buisse, de M. Adolphe Périer à Vizille; dans les Ardennes, celles de MM. Millet et Barachin à Ligny-le-Petit; dans le département de Loir-et-Cher, celles de M. le marquis de Vibraye à Cheverny, etc. Enfin M. Levat en a organisé plusieurs pour les poissons d'eau douce et d'eau salée sur le littoral méditerranéen; son exemple a été suivi par MM. Boissière, Douillard, Festugières, Javal, etc., propriétaires du bassin d'Arcachon sur le littoral de l'Océan.

(1) Genre voisin des saumons.

ment des produits mûrs. Si cette sortie offre quelque difficulté, on peut la provoquer en passant le doigt sous le ventre, mais sans aucun effort. Le mélange simultané ou presque simultané des œufs et de la laitance est nécessaire dans la plupart des cas, car chez certains poissons, comme la truite, les animalcules de la laitance ne vivent pas même une minute, et chez d'autres, comme la carpe, l'enveloppe mucilagineuse de l'œuf se gonfle rapidement dans l'eau, et s'oppose ensuite à l'imprégnation. Pour ce dernier motif, il faut toujours s'abstenir de laver les œufs avant la fécondation, ainsi que quelques personnes avaient conseillé de le faire.

Les œufs une fois fécondés seront placés dans un appareil semblable à ceux de M. Coste et de M. Millet; mais il nous paraît toujours préférable, lorsqu'on peut le faire, d'employer le double tamis ou incubateur flottant de ce dernier expérimentateur. On opère alors la fécondation dans la partie inférieure de ce tamis, placée au milieu d'un baquet plein d'eau, et après l'avoir fermé avec le couvercle, on transporte le tout à la rivière qu'on veut ensemencer : de la sorte, le frai ne subit aucun changement d'eau depuis sa sortie du ventre de la femelle jusqu'au terme de son développement. Quand les œufs sont libres, on les laisse tomber au fond du tamis. Si l'on a affaire à des œufs adhérens, comme ceux de la carpe, de la tanche ou du barbeau, on a soin d'introduire préalablement dans le tamis des plantes aquatiques ou des brindilles. Le petit appareil est muni de flotteurs et retenu à des piquets par une corde, avec laquelle il est facile de le ramener au rivage, quand on veut le visiter. Après que les jeunes poissons sont éclos, et que leur vésicule ombilicale est complétement résorbée, on ouvre le tamis et on les répand ainsi dans les lieux mêmes où ils doivent vivre. On choisit pour cela des endroits peu profonds que préfère généralement l'alevin et que ne fréquentent pas les gros poissons, ou bien des viviers attenant à des cours d'eau. Les poissons de ce premier âge ont une grande agilité et échappent ordinairement aux poursuites de leurs ennemis en se blottissant entre les cailloux et en se cachant sous les herbes ou les racines des arbres. Ils se nourrissent alors naturellement de lymnées, de planorbes, de petits vers ou du frai des grenouilles, mais bientôt il devient utile de leur jeter aussi des détritus de boucherie et de cuisine, et généralement, comme l'a conseillé M. Coste, toutes les substances animales qui ne sont pas utilisées. Il paraîtrait toutefois que quelques-unes de ces substances peuvent devenir nuisibles aux poissons, et M. Sivard de Beaulieu a remarqué que ses truites mouraient toujours après avoir mangé des salamandres terrestres. La putréfaction des matières qui ne sont pas dévorées n'offre pas d'inconvéniens dans une masse d'eau fréquemment renouvelée comme l'est celle d'une rivière, tandis que pour cette raison et pour beaucoup d'autres l'alimentation artificielle des jeunes poissons dans d'étroits réservoirs est presque impraticable. On devra donc toujours les disséminer après la résorption de leur vésicule, sans chercher à les élever péniblement dans de petits appareils.

Ces diverses opérations sont, comme on le voit, très simples et très faciles, et peuvent être menées à bonne fin par tout le monde en peu de temps et à peu de frais; mais il est évident que la réussite dépend beaucoup du tact et de la prévoyance de l'opérateur, et qu'ici, comme dans toutes les industries,

l'habileté individuelle aura toujours une grande influence sur les résultats. Nul doute aussi qu'une pratique prolongée et suffisamment étendue n'arrive bientôt à perfectionner encore l'application des nouvelles méthodes et ne réduise beaucoup les chances d'insuccès. Tout fait donc espérer que dans un avenir prochain la pisciculture aura droit de cité parmi les sciences utiles et qu'elle est destinée à résoudre un des termes importans du grand problème de la vie à bon marché.

Ce résultat si désirable serait singulièrement hâté, si le gouvernement se décidait à prendre quelques mesures énergiques. Il faudrait qu'il fît réviser complétement par des hommes compétens la législation des pêches fluviale et marine, et fît opérer la fécondation artificielle dans toutes les eaux douces de la France, en même temps qu'un service d'observation et de surveillance serait organisé sur nos côtes. En émettant ce vœu, nous ne sommes que l'écho de tous les savans et de tous les économistes qui ont touché à cette question.

Déjà, à la vérité, l'état a fait un premier pas dans la voie où nous souhaitons de le voir entrer complétement. Il a décrété la piscifacture d'Huningue. Nous sommes loin de nier les services que cet établissement peut rendre par la suite; mais il est de toute évidence qu'il ne suffira jamais au repeuplement des eaux de la France tout entière, et qu'il ne répond que très imparfaitement aux besoins présens de la pisciculture. Si de trop grands obstacles s'opposent à la mise en œuvre de cette vaste expérience sur toute la surface du pays, il serait du moins facile à l'état de l'entreprendre dans des proportions plus restreintes, bien qu'encore considérables, et sans grever le budget d'aucune charge nouvelle. Il n'aurait pour cela qu'à profiter des ressources que lui offre l'administration des eaux et forêts. En effet, cette administration dispose d'une étendue de canaux et de rivières qui atteint presque 8,000 kilomètres, et elle possède un personnel tout prêt et déjà rompu aux diverses pratiques de l'aménagement des eaux. Le nombre de ses simples garde-pêches s'élève à quatre cent vingt-sept, sans compter les gardes généraux, sous-inspecteurs et inspecteurs qui les dirigent, et qui tous sont préparés par leurs études antérieures à des applications de ce genre. Voilà donc un service largement organisé qui se prêterait admirablement à des essais de pisciculture sur une grande échelle, et qui même ne serait point par-là détourné de ses attributions naturelles.

Il faut espérer qu'on ne tardera pas à être frappé de ces faciles avantages, et qu'on s'efforcera d'obtenir au moins une partie des résultats que promet la nouvelle industrie. Livrés à leurs propres ressources, les propriétaires n'ont pas hésité à tenter les risques de l'expérience; mais à côté de leurs efforts isolés et restreints, n'est-ce pas à l'état qu'il appartient de faire prospérer et d'étendre les méthodes imaginées par Jacobi, et que les savans français ont déjà portées à un haut degré de perfection?

JULES HAIME.

HISTOIRES INDO-ARMORICAINES

I.

LA LICORNE.

I. — PORTRAIT.

Merveilleux animaux, cerfs aux ramures d'or,
Vous, dragons écaillés veillant sur un trésor,
Oiseaux devins, poissons dont la voix étouffée
Éclatait pour répondre à la voix d'une fée,
Êtres évanouis, chers aux bardes anciens,
Vous viviez dans leurs vers : renaissez dans les miens !

Au féerique troupeau je mêle la licorne,
Cette fille des monts d'où sortit pour l'Arvor
L'idiome sacré que nous parlons encor :
Là, sur l'Himalaya, près du Gange sans borne,
Celle qui sur le front a pour arme une corne
Errait libre, sauvage, hostile à l'éléphant;
La trompe en vain bravait le glaive triomphant,
Car l'animal subtil, près de se mettre en guerre,
Aiguisait avec art son arme sur la pierre.
Puis elle revenait sous le rameau bénit
Où le ramier paisible avait posé son nid,
Et fermant ses yeux clairs, se couchant sur la mousse,
Heureuse elle écoutait roucouler la voix douce.

Belle innocence, tu charmais
Celle que le méchant n'épouvanta jamais !

Ta faiblesse domptait seule la noble bête :
Sous la main d'un enfant elle courbait la tête.

La vierge qui pleurait sous d'odieux soupçons
S'écriait : « Chassez-moi des temples, des maisons!
Sous l'arbre où le ramier gémit est mon refuge,
La licorne sera mon juge :
Coupable, de son glaive elle ouvrira mon cœur;
Pure, elle me suivra comme on suit une sœur. »

De la jeune Vali pareille fut l'histoire :
Vierge à la peau dorée, à la prunelle noire,
Ses cheveux reluisaient blondis par les safrans,
Couleur que l'Inde envie à la terre des Franks,..
Et sous ses lèvres de l'ivoire!

II. — LE ROI ET VALI.

Or dans Madras vivait un roi plein de savoir, —
Le grand poète indou le peint avec délice, —
Un prince hospitalier, ami de la justice,
Ayant sur tous ses sens un absolu pouvoir.
Esprit dénué d'artifice,
Sa promesse toujours ce roi l'accomplissait;
Les pauvres le nommaient père lorsqu'il passait;
Aimé des ignorans, des lettrés et des prêtres,
Il soignait l'animal, il relevait la fleur;
Ce sage avait mis son bonheur
Dans le bonheur de tous les êtres.

Au brahmane Asava le roi disait un jour :
« Dans la jeune Vali j'ai placé mon amour,
Et, si son cœur est pur, je la veux pour épouse. »
L'ermite souriant dit : « Pour l'âme jalouse,
Un défaut apparaît dans le plus pur cristal,
Il s'exhale un poison des parfums du santal.
Un roi juste est tombé dans ces craintes amères;
Mais la licorne est forte et combat les chimères:
Son œil clair et serein voit le bien, voit le mal. »

Où la licorne fait son gîte,
Voilà comme Vali vers le soir fut conduite.

III. — L'ÉPREUVE DE LA LICORNE.

Sous un tertre dont le jasmin
D'une neige de fleurs la parfume et l'inonde,
Elle faisait briller des pierres de Golconde
A ses doigts effilés tout roses de carmin;
Au-dessus de son front, dans les feuilles nouvelles,
Près d'un ramier chantait un bengali :
« Oh! je t'aime, Vali! Vali! »
Pour lécher ses deux mains accouraient les gazelles,
Et le soleil couchant, le radieux soleil
La montrait toute d'or dans un réseau vermeil.

Le brahmane et le roi, couchés dans la verdure,
En silence attendaient la fin de l'aventure.

Sur les pics d'alentour, terrible, aigre, perçant,
Un long hennissement est sorti de la nue,
Et la licorne, s'élançant,
Tombe les pieds en l'air et sur sa corne aiguë.
Bientôt elle aperçoit Vali
Sous les rêts d'or du crépuscule :
Le poil tout hérissé, d'abord elle recule,
Puis sous son corps tremblant ses jarrets ont faibli.
Pareille au lévrier qui voit trembler la verge,
Rampante elle s'approche, elle s'approche en rond;
Enfin aux genoux de la vierge,
Amoureuse et soumise, elle pose son front.

Et le ramier, l'ami fidèle,
Le ramier, messager d'amour,
Sur la corne venant s'abattre à tire d'aile,
Roucoula!... Dans l'air bleu disparaissait le jour.

IV. — VALI REINE.

Entre le roi très sage et le pieux brahmane,
Comme Vali rentrait pure dans sa cabane,
Enlacé par une liane,
L'animal la suivait, l'animal merveilleux
Dont le cœur bien-aimant voit plus clair que nos yeux;
Il la suivit jusqu'à la tombe,
Terrible à l'éléphant et doux à la colombe.

II.

LE MISSIONNAIRE.

I. — BRETAGNE.

Filles de l'Ile-d'Arz, filles aux coiffes blanches,
Qui venez près des flots, les beaux soirs des dimanches,
Chastement vous nourrir de pieuses douleurs,
Faisant (vous l'avez dit) une *partie-de-pleurs*,
Des voyageurs martyrs les sublimes annales
Épanchent en amour vos âmes virginales;
J'ajoute un doux récit aux *Actes de la Foi:*
Devant les flots déserts, vierges, écoutez-moi. —

Pâles et revêtus de leurs noires soutanes,
Ils viennent d'arriver dans le vieux port de Vannes;
Le brick où monteront ces messagers de Dieu
Appareille. — O famille, amis, pays, adieu! —
Qu'importe! Ils sont là tous, silencieux et calmes,
Des martyrs pour la foi rêvant au loin les palmes :
Les fatigues, la faim, les supplices hideux
Et la mort ne feront reculer aucun d'eux.
Le livre universel, de naïves images,
Quelques outils de fer, appâts pour les sauvages
Ou des jouets d'enfans, — voilà pour les combats
Quelles armes suivront ces paisibles soldats.
Le plus jeune des douze, Évèn, portait encore
Pendant à sa ceinture un violon sonore.
Bien avant la prêtrise et l'âge régulier,
C'était le plus aimé de ses jeux d'écolier.
Après les longs travaux, chaque soir, dès novembre,
La musique amenait la gaîté dans la chambre;
Et l'on dansait, légers, pour épargner le bois,
Ces passe-pieds bretons si vantés autrefois;
Puis, avril fleurissant, quand la joyeuse bande
Volait, comme un essaim, par les prés, par la lande,
Barde mélancolique armé de son archet,
Le solitaire Évèn sur la grève marchait;
Et ses doigts s'animant sur les cordes vibrantes,
Leurs sons clairs se mêlaient aux vagues murmurantes.

Mais les jeux sont bien loin : aux grands devoirs soumis,
Ils partent, embrassant leurs parens, leurs amis.

LES PÈRES ET LES MÈRES.

Pour la dernière fois, hélas! je vous embrasse!
Dans les pays lointains songez à nous, de grâce!
Quand vous serez au ciel, mon fils, priez pour nous,
Vos parens désolés, qui vieillirons sans vous!

LES FRÈRES ET LES AMIS.

Que vous êtes heureux, que nous sommes à plaindre!
Vous, pour votre salut, vous n'avez rien à craindre;
Nous restons sur la terre, et vous allez au ciel :
Du ciel versez sur nous une goutte de miel.

LES MISSIONNAIRES.

Quel cœur peut oublier ses amis, sa famille?
Quand tout amour s'éteint, leur penser dure et brille :
Si la mort nous appelle, oui, nous en faisons vœu,
Notre sang descendra sur vous des mains de Dieu.

— Adieu donc, chers martyrs! — Et les pères, les mères
Inondaient les partans de leurs larmes amères;
Mais le calme rentra dans ce monde affligé :
L'évêque s'avançait suivi de son clergé.

L'ÉVÊQUE.

Enfans, soldats du Christ, héros dignes d'envie,
Quel chemin glorieux vous prenez dans la vie! —
Approchez, ô pasteurs, de ces saints envoyés,
Et faites comme moi, qui leur baise les pieds.

Et devant les pasteurs, les clercs et les vieux maîtres,
Le pontife baisa les pieds des jeunes prêtres;
Puis, les yeux vers le ciel où montaient leurs pensers,
Tous fraternellement se tenaient embrassés...
Moi, poète, je sens défaillir ma parole!
Que la voile se gonfle et que le vaisseau vole!
A ce sublime adieu mon cœur s'est enivré :
Vers le sud, vers le nord, vaisseau, je te suivrai!

II. — AMÉRIQUE.

Profonde est la savane, immense, impénétrable :
Des cimes du palmier aux branches de l'érable
La liane déploie en tous sens ses réseaux;
Troncs énormes, cactus, broussailles et roseaux,
Tout se croise, s'unit; sur des mares infectes
Tournoie en bourdonnant un million d'insectes,
Ces vampires ailés; là, sur des flots dormans,
Surgissent au soleil les hideux caïmans
Et vingt monstres sans nom, monstres squammeux et glauques.
Leurs fétides gosiers éclatent en sons rauques;
Un jaguar passe et crie; au blanc magnolia
Silencieux s'enroule un immense boa.

Oh! la nature ici commande en souveraine,
Et l'homme avec bonheur la reconnaît pour reine,
L'homme enfant, chasseur nu, ses flèches à la main,
Souple comme un serpent, agile comme un daim,
Qui dans sa liberté sans frein se développe,
Et s'indigne, et frémit, lorsqu'un sage d'Europe,
Faible et dont chaque trait accuse un mal souffert,
Veut l'enlever, lui fort, aux charmes du désert!...

Pour élever cette âme et la faire des nôtres,
D'Europe cependant sont venus les apôtres.
Oh! climat dévorant! ils ne sont plus que deux.
Le plus jeune survit pour soigner le plus vieux :
C'est Évèn, le chanteur, le doux missionnaire,
Et des prêtres martyrs le chef octogénaire.
Sur les bords d'un grand fleuve, au milieu des forêts,
Les voilà seuls, perdus, et pour derniers regrets,
Ceux qui venaient vers eux quand leurs mains étaient pleines
Les ont tous délaissés, légers catéchumènes;
Mais le vieillard, aimant ces naïfs Indiens,
Disait : « Restons, mon fils, nous les ferons chrétiens. »

Or, tandis que le saint priait dans sa cabane,
Évèn, par un beau soir, entra sous la savane;
Le violon fidèle, il l'avait à son bras;
Sur les notes bientôt se mesuraient ses pas,
Quand de l'épais feuillage une tête emplumée
Sortit, la bouche ouverte, attentive et charmée;

Puis d'autres, des vieillards, des femmes, des enfans,
— Et devant le chanteur les voilà tous dansans!
Lui, promenant l'archet sur la corde échauffée,
Reculait, les menant, joyeux, nouvel Orphée,
Vers l'autel de gazon où, devant le ciel bleu,
L'image rayonnait de la mère de Dieu.

Et chaque soir ainsi : des danses, des prières,
Puis des peuples errans fixés dans leurs chaumières.
Un temple fut construit, et l'Amphion chrétien
(Gardons les mythes purs de ce beau monde ancien)
Vit naître à ses accords la chapelle bénie...
O divine unité, fille de l'harmonie!

III.

LA FLEUR DE LA TOMBE.

A MISTRESS AUGUSTA HOLMES.

Des rives de l'Indus, des savanes lointaines,
Me voici de retour, plages armoricaines;
Et déjà du passé vers moi je sens venir
Plus d'un amour pieux, d'un tendre souvenir.

Un soir je rencontrai, traversant la prairie,
Sulia, svelte enfant, compagne de Marie;
Une fleur dans sa main brillait comme de l'or;
Grave, elle murmura : « C'est l'âme de Grégor!
Bientôt viennent les froids : ce soir, au cimetière,
J'ai retiré la plante et sa motte de terre,
Et je veux l'abriter près de notre maison,
Pour la voir refleurir à la belle saison. »
Sous ses cheveux dorés, le pâtre au blanc visage,
Je l'avais bien connu : son âge était mon âge;
Comme j'aimais Marie, il aimait Sulia;
Le plaisir d'en parler tous les deux nous lia.
Pendant le catéchisme ou les libres dimanches,
Tout en cherchant des nids sous les épines blanches,
Oh! les longs entretiens sur nos chères amours!
Récits toujours pareils, pleins de charme toujours!
Et les grands amoureux, les belles amoureuses,
Dont les yeux échangeaient des flammes langoureuses,

Quand près d'eux nous passions légers, faisant les fous,
Ne portaient pas des cœurs plus sérieux que nous.
Il mourut le matin de sa treizième année!
Mais sur son tertre vert, la treizième journée,
Une fleur apparut jaune comme de l'or,
Et chacun s'écria : « C'est l'âme de Grégor! »
Et tous, dès qu'ils voyaient la tombe merveilleuse,
De ralentir leurs pas; puis, d'une main pieuse,
En passant chaque ami soulevait son chapeau,
Et les filles jetaient sur la fleur un peu d'eau.
Cette fleur, Sulia, l'enfant grave et fidèle,
La tenait sur son cœur quand j'arrivai près d'elle;
Mais à l'air vif du soir les feuilles d'or s'ouvrant :
« Voici qu'il meurt encor! » cria-t-elle en pleurant;
Et la fragile fleur, de ses pleurs arrosée,
Sembla se ranimer comme sous la rosée.
Dans la prairie alors reprenant son chemin,
La vierge s'éloigna, son trésor à la main;
Mais pour la contempler bientôt elle s'arrête,
Et vers le doux parfum elle incline la tête.
Non loin de la maison, à l'ombre du courtil,
J'ai vu la tige croître et briller en avril :
Aux yeux de Sulia (riantes destinées!)
Grégor fleurit toujours dans ses jeunes années...
Religion des morts! N'ai-je pas vu plus tard
Un lait pur arroser le cercueil d'un vieillard,
Nuit et jour la prière à genoux sur sa tombe?
N'ai-je pas vu languir de douleur la colombe?
Hélas! s'il est des cœurs prompts à se délier,
D'autres veulent mourir plutôt que d'oublier.

*

Au milieu de nos jours turbulens ou moroses,
Il est donc une voix pour les plus douces choses,
Nature, celles-là qui ne lassent jamais
Et qu'avec tant d'amour, dès l'enfance, j'aimais!
Quand nos flottes partaient sous leurs voiles, naguère
Je faisais éclater moi-même un chant de guerre;
L'idylle me rappelle, et je réponds encor :
La flûte mêle bien sa plainte aux sons du cor.

A. Brizeux.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai 1854.

S'il est un fait de nature à saisir vivement l'attention, c'est la marche lente, mais irrésistible, suivie par cette crise orientale au bout de laquelle l'Europe s'est trouvée placée en présence de toutes les perspectives de la guerre; c'est en outre cette espèce de force des choses qui a fait entrer la politique occidentale dans une voie nouvelle, en scellant des alliances inattendues, en réunissant, sous l'impulsion d'un intérêt commun, les gouvernemens en apparence les moins préparés à agir ensemble sur le même terrain. Il a pu y avoir des hésitations, les gouvernemens ont pu ne pas juger la question d'Orient du même point de vue à tous les instans : dans le fond, l'Angleterre, la France, l'Autriche et la Prusse n'ont cessé d'être moralement d'accord sur le principe même de cette complication; les liens de leur politique n'ont fait que se resserrer, et aujourd'hui la Russie se trouve diplomatiquement isolée, en attendant qu'elle se trouve seule pour soutenir contre tous, les armes à la main, une cause désespérée. Nous voudrions préciser cette situation qui peut donner à la politique occidentale une infaillible efficacité par l'union de toutes les volontés et de toutes les forces, ou qui peut devenir le point de départ d'une série de faits nouveaux, peut-être de négociations nouvelles, ou du moins de tentatives de négociations, si l'empereur Nicolas s'arrête un moment à considérer l'extrémité où il s'est placé.

On n'a cessé de l'observer, la question d'Orient depuis son origine se développe, au point de vue diplomatique, sous un double aspect. Entre la France, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse, il y a une entière conformité de vues et de principes sur les conditions essentielles de l'équilibre général, sur la moralité des entreprises russes contre l'empire ottoman, et en même temps il y a un accord particulier entre l'Angleterre et la France pour tirer des conséquences plus directes, plus effectives de ces principes adoptés en commun. C'est la même politique, seulement avec un caractère plus tranché. La France

et l'Angleterre marchent en avant. L'Autriche et la Prusse, anciennes et intimes alliées de la Russie, ayant d'ailleurs à combiner les intérêts les plus complexes, sont plus lentes à se décider et à agir, plus persévérantes dans leurs tentatives conciliatrices et dans leurs vœux pacifiques; puis, à mesure que les circonstances se déroulent et viennent leur révéler l'inutilité de leurs vœux et de leurs tentatives, elles rejoignent les deux puissances occidentales, et l'accord des quatre gouvernemens trouve son expression dans les actes réitérés de la conférence de Vienne.

A quoi viennent aboutir ces deux ordres de faits? D'un côté, l'accord particulier de la France et de l'Angleterre s'est changé en une alliance de guerre fondée sur le maintien de l'intégrité de l'empire ottoman; de l'autre, la Prusse et l'Autriche ont signé le 20 avril, à Berlin, un traité spécial basé sur le même principe, et qui rapproche de plus en plus les puissances allemandes d'une action décisive. Aujourd'hui un dernier protocole, arrêté par la conférence de Vienne le 23 mai, vient de relier ces divers actes en constatant de nouveau l'unité de vues et d'efforts entre les quatre gouvernemens, et en assignant aux deux traités un même but, l'intégrité et l'évacuation par les Russes du territoire de l'empire ottoman. Ainsi que le dit *le Moniteur*, « la convention anglo-française pour une guerre actuelle se trouve rattachée au traité austro-prussien pour une guerre éventuelle. » Voilà comment, en cette phase suprême de la question, l'Autriche et la Prusse rejoignent encore l'Angleterre et la France dans la mesure d'une politique indépendante.

L'alliance spéciale de la France et de l'Angleterre n'en est plus à manifester son vrai caractère; elle s'est attestée dans la Mer-Noire par le bombardement d'Odessa, dans la mer Baltique par l'attaque récente qu'a exécutée l'amiral Napier contre les forts d'Hangoe. L'armée de terre anglo-française est arrivée tout entière aujourd'hui en Orient et est en marche peut-être vers le théâtre de la guerre, tandis que l'armée russe, passée sur la rive droite du Danube, assiége Silistrie, où elle vient, dit-on, d'échouer. De toutes parts, les hostilités entre les puissances occidentales et la Russie sont donc en pleine voie d'exécution, et quant aux succès des opérations de nos flottes, le cabinet de Saint-Pétersbourg a la ressource de les transformer en défaites.

C'est dans ces conditions et en présence de ces faits que s'est produite la convention austro-prussienne du 20 avril. Or quelle est la portée réelle de ce traité dans les circonstances présentes? La stipulation principale consacre une alliance offensive et défensive, par laquelle l'Autriche et la Prusse se garantissent mutuellement leurs territoires respectifs allemands et non allemands. En même temps les deux puissances se considèrent comme obligées de protéger les droits et les intérêts de l'Allemagne contre toute espèce d'atteinte, et s'engagent à une défense commune dans le cas où l'une d'elles se verrait forcée de passer à l'action pour protéger les intérêts allemands. L'application de ce principe est réservée à un article additionnel qui spécifie le but de l'alliance et le cas d'une action commune. En vertu de cet article additionnel, la Prusse ayant déjà adressé une communication au cabinet de Saint-Pétersbourg afin d'obtenir de lui l'assurance d'une prompte sortie des troupes russes du territoire turc, l'Autriche de son côté doit adresser des ouvertures semblables à la cour de Russie pour lui demander de suspendre tout nouveau mouvement

de son armée et de fixer l'époque de la prochaine évacuation des principautés danubiennes. Faute d'une réponse satisfaisante, le cas de l'action prévue par l'alliance du 20 avril existerait par ce fait même. Toutefois encore l'offensive pour l'Allemagne ne serait déterminée que par l'incorporation des principautés à la Russie ou par une attaque de la ligne des Balkans. Enfin une disposition principale stipule que les autres états de la confédération germanique seront invités à adhérer à l'alliance.

De là est née la conférence tenue à Bamberg par les états secondaires de l'Allemagne pour délibérer sur une résolution commune. Cette réunion avait lieu, à ce qu'il semble, sous l'inspiration de la Bavière, et elle paraissait au premier abord peu favorable à une adhésion sans conditions au traité du 20 avril. Le cabinet de Munich était principalement dirigé par la pensée de sauvegarder la couronne du roi Othon, prince bavarois, comme on sait, et dont la succession, faute d'héritier direct, est jusqu'ici dévolue à son frère, le prince Luitpold de Bavière. Ce qui a triomphé, assure-t-on aujourd'hui, dans ces délibérations des états secondaires germaniques, c'est une adhésion pure et simple à la convention austro-prussienne, qui reste le symbole de la politique de l'Allemagne.

L'Autriche, de son côté, d'après l'article additionnel du traité, s'est préoccupée d'adresser à la cour de Saint-Pétersbourg une note où sa politique paraît devoir se dessiner nettement. Dans cette note, dont l'envoi ne peut tarder après le dernier protocole du 23 mai, le cabinet de Vienne réclamerait la suspension de toute opération de l'armée russe et l'évacuation prochaine des principautés. Tout ce qui serait en dehors de ces deux points devrait être considéré par lui comme une attaque qui le mettrait dans le cas de légitime défense prévu par la convention du 20 avril. Le roi de Prusse, dit-on, s'est ému au premier instant du sens que l'Autriche donne au traité. Dans tous les cas, il est une chose faite pour le ramener à une appréciation plus exacte de la situation actuelle : c'est que l'empereur Nicolas paraît s'être montré également irrité de sa modération et de la netteté de l'Autriche. Les ouvertures de la cour de Berlin auraient même reçu à Saint-Pétersbourg un accueil peu obligeant pour le roi Frédéric-Guillaume personnellement. Il faut aller au fond des choses et se rendre compte du point où la convention austro-prussienne conduit la question qui tient actuellement l'Europe dans l'anxiété.

C'est de cette convention que dépend aujourd'hui en grande partie le tour que vont prendre les événemens. Ce qui en fait un acte important et décisif, c'est qu'à travers toutes les interprétations diverses dont peuvent être susceptibles certaines dispositions en effet assez vagues, il en ressort invinciblement deux cas de guerre qui mettent l'Allemagne en face de la Russie : l'incorporation des principautés et l'attaque ou le passage de la ligne des Balkans. L'Autriche n'en doutait pas quand elle a signé la convention du 20 avril. Ces cas de guerre se réaliseront-ils? Par le fait, on peut dire qu'ils existent dès ce moment. Quant aux principautés, la Russie ne pourrait évidemment donner à l'Autriche la satisfaction qu'elle réclame qu'en assignant un terme précis à son occupation. Si elle ne fixe point une limite de temps, si elle rattache l'évacuation des provinces moldo-valaques à une paix éventuelle, quelle différence y a-t-il, au point de vue pratique, entre une occupation indéfinie

et une incorporation pure et simple? Relativement à l'attaque de la ligne des Balkans, il n'est pas moins clair que tout progrès, toute marche en avant des troupes du tsar au-delà du Danube ne peut qu'avoir ce caractère aujourd'hui. Qu'on remarque bien que le traité ne parle pas seulement du passage des Balkans, il parle de l'attaque, c'est-à-dire de toute entreprise dirigée vers ce but. Il en résulte que si l'armée russe reste dans ses positions actuelles, sur la rive droite du Danube, ou poursuit ses opérations, le cas de guerre avec l'Autriche se trouve posé par ce fait. Mais dans cette hypothèse, on ne saurait en disconvenir, l'armée russe se trouverait étrangement compromise; elle aurait devant elle les Turcs, l'armée anglo-française, et derrière elle les Autrichiens, qui en quelques marches pourraient couper ses communications et atteindre la ligne du Pruth. Pour éviter cette extrémité, elle serait forcée de se replier et d'accomplir ce mouvement d'évacuation que la politique du tsar aurait refusé à l'Autriche, de telle sorte que le prétexte de la guerre disparaîtrait en réalité. La guerre ne continuerait que si la Russie, sous l'empire du ressentiment et de la vengeance, se détournait des Turcs pour se jeter sur l'armée autrichienne. Ce serait là certainement un état de choses singulier, une phase pleine de péripéties. Il en peut sortir les complications les plus inattendues, d'autres disent aujourd'hui qu'il en peut sortir une solution brusque et pacifique.

Quelle que soit en effet l'irritation ressentie par l'empereur Nicolas contre l'Autriche et contre la Prusse, quelque influence qu'ait prise dans ces derniers temps à Saint-Pétersbourg le vieux parti moscovite, les événemens, à mesure qu'ils se précipitent, ne laissent point d'inspirer quelque réflexion, et il est bien des Russes qui ne demanderaient pas mieux que de trouver un expédient propre à terminer cette formidable complication. Déjà, avant d'aller prendre le commandement de l'armée du Danube, le maréchal Paskevitch exprimait l'opinion qu'il se trouverait entouré d'insurmontables difficultés. Le comte Orlof et M. de Benkendorf passent pour incliner vers la paix. Il y a à Bruxelles toute une diplomatie russe, restée comme en observation et en attente, qui partage les mêmes dispositions. Il y a peu de jours encore, un agent de la Russie à Vienne s'exprimait assez hautement dans ce sens. Le difficile est de trouver une solution. Or cette solution, ceux qui la souhaitent le plus ont songé peut-être à la faire sortir des complications nouvelles créées par la convention austro-prussienne. — Pourquoi, disent-ils à peu près, l'armée russe ne ferait-elle pas, avant d'y être contrainte, ce qu'elle sera forcée de faire en présence d'une intervention décidée de l'Autriche? Si cette intervention devient imminente, nous n'attendrons pas qu'elle se manifeste par des actes, nous lui enlèverons au contraire tout prétexte de se déclarer; l'armée russe repassera le Pruth, et alors le cas de guerre prévu par le traité austro-prussien se trouvera annulé par le fait; l'Allemagne sera renfermée dans sa neutralité.

Nous donnons le moyen pour ce qu'il vaut, sans même faire remarquer que la Russie se trouverait tardivement conduite au désaveu le plus singulier des hautaines prétentions de sa politique. On peut demander seulement, si l'empereur Nicolas accepte cette perspective d'une retraite volontaire, quoique exécutée par un cas de force majeure, pourquoi il ne l'a point ac-

complie au moment où elle pouvait devenir le gage de la paix générale, où elle n'eût été qu'un acte spontané de conciliation. Si c'est une tactique politique, s'il s'agit pour la Russie de gagner du temps en se renfermant dans ses frontières, de séparer de nouveau l'Allemagne de l'Angleterre et de la France en créant à la première la tentation d'une neutralité périlleuse et en restant en état de guerre avec les deux puissances occidentales, est-il bien sûr que l'Autriche elle-même se laisse endormir par ces lenteurs nouvelles, qui auraient l'inconvénient de ne la délivrer d'aucune des charges d'une expectative armée et onéreuse? Après tout, dans la paix qui terminera cette crise fatalement engagée, l'Autriche a autant d'intérêt, plus d'intérêt peut-être que l'Angleterre et la France. Qu'on remarque au surplus que jusqu'à ce moment les faits ne semblent guère justifier ces plans, inspirés par le désir de la paix, puisque les opérations de l'armée russe se poursuivent sur le Danube, et que si elle n'a pas encore emporté Silistrie, c'est qu'évidemment elle ne l'a pas pu.

Ce qui est certain aujourd'hui, en dehors de ces combinaisons problématiques et de ces conjectures, c'est que la situation générale apparaît sous des couleurs de plus en plus tranchées. D'un côté, la Russie est seule, réduite à cet isolement qui est la condition fatale de toute politique incompatible avec la sécurité du continent; de l'autre, les quatre puissances européennes tendent chaque jour davantage à se rapprocher dans leurs vues et dans leur action. Ce n'est pas seulement en elles-mêmes que ces puissances trouvent leur force, c'est dans l'appui moral qu'elles rencontrent chez tous les peuples, chez la plupart des gouvernemens, si bien que là où les gouvernemens inclinent vers la Russie, c'est qu'ils sont en contradiction avec le sentiment public.

N'est-ce point là ce qui arrive en Danemark? Il y a à Copenhague un ministère obstiné à vouloir faire disparaître une constitution que l'immense majorité du pays s'obstine à vouloir maintenir, et que le roi lui-même ne veut pas réformer sans le concours de la représentation nationale. Le cabinet Œrsted a vu ses propositions repoussées dans les chambres par une véritable unanimité. Quelle est la force qui le soutient? C'est l'appui de la diplomatie russe. Le ministère danois avait été un moment obligé de quitter le pouvoir; il y a quelques jours, il a réussi à revivre, et s'il ne représente pas absolument l'influence russe, c'est du moins par elle qu'il se maintient au milieu d'un pays ouvertement favorable à la France et à la politique des puissances occidentales. La Suède nourrit des sympathies plus vives encore peut-être pour l'Occident. Il se manifeste parmi les Suédois un mouvement d'opinion remarquable; les vieux griefs contre la Russie se réveillent, et le sentiment national frémit au souvenir de la perte de la Finlande. Ainsi, dans la neutralité dont leur situation leur fait un devoir, la plupart des peuples de l'Europe sont par leurs sentimens favorables à la politique occidentale. Ce qu'il y a de singulier, c'est que si la Russie ne rencontre point ces sympathies qui naissent d'un instinct profond de solidarité, elle essaie du moins, à ce qu'il semble, de créer des diversions. On apercevait récemment les traces de son influence dans les agitations du miguélisme en Portugal; on pouvait, dit-on, les observer en Espagne, dans quelques désordres sans durée et sans caractère sérieux.

La triste chance de la Russie, c'est de compter au nombre de ses élémens de succès les assauts que peuvent être conduits à tenter tous les partis extrêmes. Il y a quelque temps, un journal radical de la Suisse ne se faisait-il pas l'auxiliaire de la politique russe? Existait-il quelque rapport entre cette influence et la tentative récente de quelques malheureux sur les côtes de l'Italie? On ne saurait le dire; dans tous les cas, ce serait à coup sûr le moyen le moins efficace de servir la cause italienne. Ce n'est point sans doute directement que s'établissent ces connivences; mais l'incertitude de l'Europe semble créer une issue, une occasion favorable d'agir. Certes, s'il est un peuple qui ait des droits à se montrer ardent, prêt à la lutte, c'est le peuple polonais, qui a péri victime des mêmes moyens que la Russie a cherché à pratiquer à l'égard de l'empire ottoman, et contre lesquels l'Europe se lève aujourd'hui. L'émigration polonaise, obéissant à une bonne inspiration, a senti cependant qu'elle ne servirait point sa cause en se jetant au travers de la politique occidentale et des nécessités que lui imposait l'accord de toutes les puissances, qu'elle ne ferait au contraire que favoriser la politique du tsar. A plus forte raison, des pays comme l'Italie doivent-ils voir le piége de tentatives qui ne contribueraient nullement à combler leurs espérances, et qui n'auraient d'autre résultat que de compromettre leur cause dans de périlleuses solidarités.

Tous ceux qui se croient en droit, au moment où se pèsent les destinées de l'Europe, de jeter dans la balance le poids de leurs vœux irréfléchis ou de leurs turbulentes ambitions, tous ceux-là ont un exemple sous les yeux : c'est la Grèce. Il est évident que, si les puissances occidentales ne se sont point arrêtées devant la Russie, elles ne s'arrêteront pas devant ses auxiliaires, et ne laisseront pas leur politique flotter au souffle de toutes les passions. La Grèce a été vainement avertie de la situation extrême où elle se plaçait par ses connivences avec les insurgés de l'Épire. Elle n'a cessé de s'engager dans cette voie sans issue. Récemment encore, dans les bagages du général Tzavellas, l'un des chefs des insurgés, le commissaire turc en Épire, Fuad-Effendi, trouvait une correspondance qui mettait à nu la complicité des ministres du roi Othon. Qu'en résulte-t-il? Les Grecs avaient rêvé la pâque célébrée à Sainte-Sophie en 1854 : ils ont aujourd'hui une division anglo-française au Pirée et à Athènes. L'Angleterre et la France ne vont point déclarer la guerre à la Grèce, qui vit sous leur protectorat; elles ne vont pas enlever sa couronne au roi Othon : elles vont replacer le royaume hellénique dans la situation d'où il n'aurait dû jamais sortir. Si le roi Othon n'a fait que céder à un mouvement populaire dont il n'était pas le maître, on lui donnera le moyen de dominer ce mouvement; s'il partage les entraînemens des hommes qui ont précipité la Grèce dans cette extrémité, et qu'il se refuse aux mesures réclamées par les puissances occidentales, il est infiniment probable qu'on les prendra pour lui, dans l'intérêt même du royaume hellénique, comme déjà nos vaisseaux ont pris l'initiative de la répression de la piraterie dans l'Archipel. Ainsi donc se présente au moment actuel, dans ses élémens complexes, avec ses perspectives diverses, cette question immense, la plus puissante qui se soit élevée dans l'Occident depuis un demi-siècle, et dont le péril n'est tempéré que par l'union de toutes les forces de l'Europe agissant ou prêtes à agir dans leur indépendance.

Quant à la France dans son état intérieur, si l'on pouvait douter des changemens opérés depuis un demi-siècle dans les directions de l'esprit public, il suffirait d'observer les dispositions universelles. Ce n'est point aujourd'hui uniquement par un instinct belliqueux, ni même sous l'empire d'une ambition nationale que les peuples se jettent dans la guerre; il faut une considération plus puissante, celle de la sécurité et de l'ascendant moral de l'Occident, pour qu'on se résolve à cette nécessité suprême qui met sur pied toutes les armées, toutes les forces. Trop d'intérêts sont liés à la paix pour que les gouvernemens aient pu être tentés de les risquer légèrement, et c'est là ce qui s'élève le plus contre la politique russe, qui est venue interrompre cet immense mouvement pacifique. La France particulièrement n'a-t-elle point tous ses travaux intérieurs à poursuivre, ses finances à restaurer? N'a-t-elle point à côté d'elle, sur l'autre rive de la Méditerranée, un empire à fonder, dont les progrès étaient récemment constatés par un rapport du ministre de la guerre? En ce moment même, n'y a-t-il pas à relever ce vieux Paris qui tombe chaque jour sous le marteau? Combien d'autres entreprises, combien d'autres intérêts dont la masse forme la vie matérielle du pays, qui ont besoin de sûreté et de ressources, et qui ne manqueront pas de subir l'inévitable influence d'une crise prolongée! Tout ce que peuvent les gouvernemens, c'est de tempérer cette crise, comme ils l'ont fait, par des mesures protectrices pour le commerce, et de l'abréger par un vaste déploiement de forces. Le gouvernement, on le sait, a demandé, il n'y a pas longtemps, soixante mille hommes de plus au recrutement annuel, et il annonçait, il y a peu de jours, que la France comptait maintenant quatre escadres, formant un ensemble de 105 bâtimens de guerre, dont 38 vaisseaux, 10 frégates à voiles, 19 frégates à vapeur, 30 corvettes ou bricks. En définitive, la force publique est toujours la première question.

Il y en a une autre qui n'est pas moins grave, c'est la question financière; là est le ressort de la guerre. Or quelle est aujourd'hui la situation des finances françaises? Elle vient d'être exposée dans le budget soumis au corps législatif. Telle qu'elle est présentée, cette situation n'a rien que de rassurant, elle est même basée sur la prévision d'un excédant de revenu pour 1855. Les dépenses sont fixées à la somme de 1,562 millions, les recettes au chiffre de 1,566 millions; mais ce sont là les prévisions d'un temps ordinaire. Il faut souhaiter que même dans sa combinaison normale de dépenses et de recettes le budget de 1855 conserve cet équilibre. Il restera encore assez des dépenses extraordinaires, dont la limite ne peut être fixée d'avance. Déjà l'emprunt de 250 millions introduit dans le budget une charge normale de 11 millions affectés aux intérêts. Quelles ressources nouvelles deviendront nécessaires et quelles charges en découleront pour l'état? C'est là ce que nul ne pourrait dire à coup sûr; c'est la part de l'imprévu, que les événemens peuvent diminuer ou accroître, mais qui constitue toujours dès ce moment un budget extraordinaire sous le titre de frais de la guerre. Certes, s'il y eut jamais une heure faite pour inspirer la pensée de prudentes économies, c'est bien l'heure actuelle. Cela n'est point cependant aussi aisé qu'on le croit. D'abord sur l'armée et la marine, il n'y a évidemment rien à retrancher, il n'y a qu'à ajouter. Diminuer les dépenses des travaux publics, c'est risquer de suspendre

un ensemble d'entreprises qui contribueront puissamment à la prospérité publique et doubleront les ressources du pays. Voilà comment le corps législatif s'est trouvé conduit à n'alléger que de 7 millions un budget de plus de 1,500 millions! Ce n'est point d'aujourd'hui d'ailleurs que date cette difficulté de réaliser des économies; elle remonte loin, elle tient à cette tendance universelle, qui existe depuis longtemps, à augmenter les dépenses, et quand ces dépenses ont pris un caractère en quelque sorte normal, il devient presque impossible de les diminuer, à moins de porter une atteinte subite à tous les intérêts qui s'y rattachent. Sous l'empire de cette tendance, les économies deviennent même quelquefois illusoires; c'est ainsi, selon le rapporteur du budget, que la réduction de 17 centimes accomplie, il y a quelques années, sur l'impôt foncier se trouve presque compensée par les contributions additionnelles dont les départemens et les communes grèvent leur budget. La crise actuelle ne doit point suspendre toutes les entreprises, tous les travaux d'utilité publique qui sont en cours d'exécution : elle ne peut que rendre plus manifeste la nécessité de les renfermer dans les limites d'une stricte prudence, afin de mieux laisser aux ressources de la France leur libre jeu et leur développement.

L'Algérie, on le sait, occupe une grande place dans le budget français, comme elle est au premier rang dans les préoccupations du pays. Elle est inscrite encore au budget de 1855 pour une armée de soixante-huit mille hommes et quatorze mille chevaux; mais cette armée est là pour achever une grande œuvre et en sauvegarder la sécurité. La conquête semble terminée aujourd'hui. Sans doute les événemens de l'Europe peuvent tenter quelques fanatiques et les pousser contre notre domination, dans l'espoir de la trouver affaiblie; mais ce ne seront plus que des tentatives isolées, et l'année qui vient de s'écouler a montré cet exemple singulier et nouveau d'Arabes soumis à la France marchant d'eux-mêmes à la répression de mouvemens de ce genre. C'est donc, on peut le dire, la période de la colonisation qui commence aujourd'hui pour l'Afrique française, et le rapport récent du ministre de la guerre ne fait que constater les premiers résultats de ce travail colonisateur. Un des plus remarquables épisodes, c'est l'établissement de cette compagnie genevoise dont nous parlions l'an dernier, et qui a obtenu du gouvernement une concession de vingt mille hectares aux environs de Sétif. Un plein succès semble répondre à cette entreprise. Deux ans avaient été accordés à la compagnie pour commencer les travaux des dix villages qu'elle doit construire en dix ans, et après huit mois un premier village se trouvait non-seulement construit, mais peuplé. Il s'était offert de la Suisse à la compagnie plus de familles de colons qu'elle n'en pouvait accueillir. Le ministre de la guerre exprime avec raison le désir que, cette expérience faite, les conseils généraux de France reprennent un projet, qui leur avait été soumis, tendant à créer en Afrique des villages départementaux peuplés d'habitans d'un même département et portant son nom. Ce serait comme une seconde France transplantée au-delà de la Méditerranée, y portant ses usages, ses mœurs, et y enracinant son esprit au milieu des populations d'origine diverse.

Ce n'est pas du reste sur ce point seulement que les progrès de la colonisa-

tion algérienne ont un caractère remarquable; la production s'y est accrue d'une manière sensible. C'est ainsi que l'Algérie, qui tirait il y a peu d'années presque tout son blé de l'étranger, a donné à la France, en 1853, un million d'hectolitres de céréales. Les plantations de tabac ont doublé dans la même période; les ensemencemens de coton ont décuplé dans le département d'Alger, et l'Afrique peut arriver par la suite à devenir un marché rival des États-Unis. Le mouvement commercial suit la même progression. En définitive, l'Algérie, bien que n'étant point soumise encore à l'impôt foncier ni à l'impôt personnel, va procurer au trésor des recettes qui couvriront ses dépenses, sauf celles de de l'armée. Tout tend ainsi à faire de l'Afrique une possession sérieuse et féconde. L'esprit d'industrie, les travaux agricoles s'y développent à la fois, et plus ils se développeront, plus ils affermiront la sécurité en entraînant la population arabe elle-même dans ce mouvement nouveau, en lui faisant quitter la vie de la tente et du désert pour la vie sédentaire. Dans le fond, cette grande œuvre de la conquête et de la colonisation de l'Algérie se rattache plus qu'on ne le dirait au premier aspect à l'ensemble du développement général de l'Europe et de la France; elle s'est présentée à un moment où notre pays, nourrissant encore le souvenir de ses gloires militaires, semblait avoir besoin de se frayer un chemin. La France a trouvé là un aliment à son activité; elle y a concentré ses forces, elle a eu un champ de mâle exercice pour ses soldats; elle a détourné, en un mot, vers l'Afrique cet esprit guerrier qui l'eût peut-être poussée à quelque entreprise en Europe, et aujourd'hui elle a sur l'autre bord de la Méditerranée les élémens d'un nouveau royaume qui, sans troubler les autres peuples et au grand profit de la civilisation commune, ne pourra, en grandissant, que fortifier sa puissance. Ce sera à coup sûr le témoignage viril de l'énergie créatrice de cette société française qu'on accuse souvent de se perdre en théories et en paroles.

Lorsqu'on observe cette société depuis un siècle, au milieu de son activité fiévreuse, de ses péripéties et de ses perpétuelles transformations, lorsqu'on la voit passer par toutes les épreuves, sombrer dans l'anarchie, puis se relever victorieuse et traverser inquiète tous les régimes pour recommencer sans cesse son histoire, il n'est pas surprenant qu'il se trouve des esprits tentés de chercher le secret de ce travail, toujours puissant dans sa mobilité. La société française a eu déjà bien des historiens, elle en aura encore après M. Malpertuy, l'auteur d'une récente *Histoire de la Société française au dix-huitième et au dix-neuvième siècle*. Chacun la peindra à un point de vue différent, et le mystère n'en sera peut-être pas mieux éclairci. Il semble souvent à ceux qui ont à raconter les grandes aventures de la vie publique de la France que tous les événemens se coordonnent pour aboutir à ce moment où ils se trouvent et où ils écrivent. Au triomphe de chaque cause, c'en est fait, la France a trouvé son abri, la solution définitive du problème qui la tourmente. Elle n'a qu'à s'asseoir et à goûter en paix les bienfaits d'un état qui réalise toutes les conditions de la durée. Puis il vient un jour où l'indéfini cesse tout à coup, où on se retrouve en présence du sphinx redoutable. N'est-ce point ce qui est arrivé bien des fois déjà? Étrange destinée que celle d'une nation pour qui la gloire et la liberté ne sont que des haltes! L'intérêt

de ce drame permanent naît de ce que le héros, c'est toujours la France c'est-à-dire cette race vive et forte aussi prompte à se relever de ses revers qu'à oublier la sagesse qui les détourne. Le livre de M. Malpertuy est une nouvelle et rapide esquisse de ces annales d'un peuple. Il ne pénètre pas à une grande profondeur, il marque des jalons. Il y domine surtout une sage pensée, celle de montrer que la société française, dans son développement légitime, ne va pas au but que lui assignent les révolutionnaires, que la démocratie n'est point l'égalité chimérique des sophistes, que la civilisation moderne est chrétienne et doit rester chrétienne. Après cela, il resterait sans doute à analyser les élémens constitutifs de la société française, à les représenter dans leur travail ardent et souvent confus. Qu'on le remarque en effet, la société a son histoire, qui n'est point tout entière dans les événemens politiques, dans les chutes des gouvernemens et les révolutions matérielles: elle est dans la lutte des idées, dans le mouvement des mœurs, dans toutes ces nuances de la vie sociale à travers lesquelles on aperçoit tous les problèmes qui agitent la France depuis le XVIIIe siècle. C'est un vaste et puissant tableau tracé jusqu'ici par fragmens plutôt que dans son ensemble.

S'il est un élément inséparable de cette histoire, c'est certainement la littérature. L'esprit littéraire est de moitié dans tous les efforts, dans toutes les luttes de notre temps. Il est l'expression d'un mouvement social auquel il contribue à donner son caractère. Il a partagé toutes les fortunes d'un siècle qui en a compté déjà de si contraires. Comment s'étonner qu'il finisse par se lasser, qu'il ait, lui aussi, ses périodes de faiblesse et d'incertitude? Telle est en effet l'heure actuelle, qu'il serait difficile de caractériser ce qui domine dans la littérature. Ce n'est point l'enthousiasme novateur et quelque peu révolutionnaire d'il y a trente ans : ce serait plutôt une réaction; mais cette pensée de réaction, vague dans certains esprits, a une peine singulière à se formuler, à se traduire en œuvres fécondes, fruits d'une inspiration épurée et rajeunie. Entre ce qui n'est plus et ce qui naîtra sans doute dans ce domaine de l'imagination, fleurissent les petites écoles. Il faut rendre justice à M. Champfleury, il reste inébranlable dans la passion du réalisme, il s'y obstine comme on s'obstine dans les plus heureuses conquêtes de l'esprit. Qu'on ne parle point à M. Champfleury d'un art qui combine ses moyens, qui épure et transforme les élémens dont il se sert, qui cherche à faire sortir du spectacle de la vie humaine quelque lueur de vérité idéale : M. Champfleury, tout entier à la réalité crue et vulgaire, ne veut y rien changer; il en reproduit les minuties, souvent les grossièretés, puis il croit avoir fait une peinture fidèle. L'école réaliste se moque volontiers des livres qui prouvent quelque chose, qui enseignent directement, comme dit M. Champfleury, l'auteur des nouveaux *Contes d'Automne*. M. Champfleury ne remarque pas que, pour prouver quelque chose, une œuvre d'imagination n'a nullement besoin de tirer la moralité de chaque page et de procéder par démonstration. La démonstration vivante et palpable, elle ressort de la peinture des passions et des sentimens, de leur juste combinaison. C'est ainsi que toutes les œuvres d'une inspiration véritablement littéraire ont toujours prouvé quelque chose, en quoi elles diffèrent souvent des œuvres de l'école réaliste, malheureusement pour celle-ci. Soit donc, les *Contes d'Automne* ne prouvent rien; c'est

un ensemble de contes, de fragmens liés par un récit humoristique dont l'auteur tient le fil. Les souvenirs d'une campagne faite autrefois par M. Champfleury aux Funambules y dominent. L'auteur n'a-t-il pas été en effet un jour le restaurateur, le poète de la pantomime? C'est ce bulletin de ses anciennes victoires qu'il reproduit en lui donnant une forme toute personnelle, et en l'entremêlant d'histoires de tout genre, qui se ressemblent, il nous paraît, en ce qu'elles n'ont pas plus que tout le reste la prétention de rien prouver. Ce n'est pas que dans les *Contes d'Automne*, comme dans les autres ouvrages de M. Champfleury, il n'y ait par moment la marque d'un talent réel; mais ce talent est aujourd'hui plié à un système, il s'est créé un petit monde d'observations et de peintures d'où il ne peut sortir, il s'est fixé sur un sol ingrat qui ne produit pas toujours des fleurs, il s'en faut; mais qu'importe? C'est là encore le triomphe du réalisme de ne pas peindre toujours des fleurs. L'inconvénient de ce genre est de finir par n'être plus de la littérature, de n'être qu'une sorte de daguerréotype où manque toute expression vive et idéale.

C'est là cependant que tombe le génie passionné et inventif des fictions romanesques, et par malheur ce n'est pas seulement dans le roman que se fait sentir cette faiblesse d'imagination. On a beau chercher dans la poésie quelque germe près d'éclore, quelque symptôme d'inspiration nouvelle, quelque talent inconnu jusqu'ici : rien ne se révèle. La poésie n'est pas morte sans doute, mais elle se repose, et en attendant M. de Belloy publie les vers du *Chevalier d'Aï*, accompagnés du récit de sa vie et de ses aventures. Le chevalier d'Aï paraît être une réminiscence de Joseph Delorme, seulement le personnage est ici bien différent. C'est un mousquetaire de bonne humeur, datant de l'autre siècle, jeté sur toutes les routes du monde par la révolution, et ayant des aventures à Tunis, où il trouve un pacha de sa connaissance au milieu de son harem. Le malheur du chevalier d'Aï, dont les aventures n'ont pas laissé d'autre trace dans l'histoire, c'est que, sans y être aucunement forcé, il faisait de petits vers qui avaient tout juste l'originalité de sa vie, malheur d'autant plus grand que M. de Belloy a eu l'idée de reproduire ces vers en les illustrant de commentaires. Le chevalier d'Aï faisait des madrigaux, des parodies de nos grands poètes, et même des comédies qui heureusement n'ont point été représentées. Il est mort paisible, après une vie facile, sans avoir fait parler de lui, et destiné sans doute à n'en pas faire parler davantage après sa mort, même par la divulgation de ses œuvres poétiques. Après tout, ce chevalier d'Aï est encore un galant homme dont l'épicuréisme, comme il arrivait souvent autrefois, conserve un certain air de légèreté distinguée. L'épicuréisme grossier, il faut l'aller chercher dans un petit volume qui s'intitule *Au fond du Verre*. L'auteur paraît se consoler de déceptions démocratiques en chantant ce qu'il appelle *les voluptés brutales* et en demandant sa *part de soleil et d'or*. Il paraît croire qu'il n'y a point de milieu entre les effervescences d'un temps révolutionnaire et l'oubli au sein des plus matérielles ivresses. Se servir de la langue des vers pour chanter ces choses, parler ainsi durant tout un volume, quelque court qu'il soit, quand on paraît être jeune, il n'y a de quoi rehausser ni le cœur ni l'esprit, et il vaudrait mieux croire que ce n'est là que la fantaisie d'une imagination surexcitée. L'auteur des *Contes parisiens*, M. Léon Bernis, n'en est pas là, pas plus que

que M. de Morgny, qui chante ses *Échos du Cœur* sur un mode plus doux. M. Bernis a eu une idée singulière, celle de grouper un certain nombre de poèmes sous le titre des différentes rues de Paris. C'est de la poésie de grande voirie. On y trouve des vers faciles, peu d'invention, peu d'originalité et des personnages que l'auteur nous montre *truffés de caprices*. Quant à l'auteur des *Échos du Cœur*, ses vers ne diffèrent point essentiellement sans doute de tous ceux qui ont paru sous le même titre depuis quelque trente ans. Les *Poésies françaises d'une Italienne* ont du moins une originalité, elles sont l'œuvre d'une étrangère écrivant dans notre langue et maniant les rhythmes français sans effort. La mélancolie, l'illusion, le désenchantement, ce sont là des thèmes souvent reproduits; l'auteur, Mlle Sasserno, les développe, sinon avec nouveauté, du moins avec une certaine mollesse italienne qui n'est point sans grâce. Piémontaise d'origine, Mlle Sasserno montre l'influence qu'exerce encore la langue de la France dans ces pays où elle a régné, et auxquels elle ne se rattache plus que par sa sympathie pour leur indépendance. C'est le signe des transformations de la politique, qui en est aujourd'hui à d'autres préoccupations.

Quelque gravité qu'il y ait dans les questions nouvelles qui sont venues prendre une si grande place en Europe, de quelque hauteur qu'elles dominent les faits secondaires, il n'en reste pas moins dans chaque pays des incidens qui offrent parfois comme un reflet de leur caractère et de leur esprit politique. L'Angleterre elle-même, tout absorbée qu'elle soit par les affaires de la guerre, vient d'avoir un épisode de ce genre. C'est une discussion des plus vives qui a eu lieu dans la chambre des communes au sujet du bill pour l'admission des Juifs dans le parlement. Ce qu'il y a de plus particulier, c'est que ce bill est périodiquement présenté depuis longtemps. Tous les ans, il est voté par la chambre des communes, et tous les ans aussi la chambre des lords l'écarte avec la même régularité. Cette fois, la chambre des communes s'est chargée elle-même de repousser le bill, dont le vote du reste ne changeait rien en fait à la position des Juifs, puisqu'il n'arrivait jamais à passer en loi. Le cabinet s'est trouvé en minorité de quatre voix sur un point presque personnel à lord John Russell, promoteur et défenseur habituel du bill. On sait que, pour arriver à l'admission des Juifs dans le parlement, il s'agissait de modifier pour eux une partie de la formule du serment qui constitue un engagement « sur la vraie foi d'un chrétien. » Si les Juifs eussent été seuls en question, peut-être le bill eût-il été adopté comme d'habitude; mais lord John Russell y avait joint la suppression d'une autre formule du serment encore imposée aux catholiques, et par laquelle ceux-ci s'engagent à ne rien faire qui puisse porter un dommage à l'église établie, en d'autres termes à l'église protestante. Enfin lord John Russell avait profité de la circonstance pour faire disparaître du serment une autre formule par laquelle les membres du parlement jurent de ne pas reconnaître les Stuarts comme rois d'Angleterre. Lord John Russell avait jugé sans doute que les Stuarts n'étaient pas essentiellement dangereux aujourd'hui. Il paraît cependant que toutes ces suppressions n'ont pu trouver grâce auprès des consciences timorées. La discussion a été une occasion nouvelle de sorties contre le pape et contre Rome. M. Disraéli s'est levé pour combattre le ministère, tout en défendant

les Juifs, et finalement le bill s'est trouvé rejeté aux grands applaudissemens de l'opposition; lord John Russell en est pour un échec personnel. Si cet incident indique à quel point en est toujours l'esprit religieux en Angleterre, il peut montrer aussi que dans des circonstances différentes, où la guerre ne dominerait pas tout, le ministère pourrait trouver plus d'une difficulté dans le parlement. Aujourd'hui de tels faits disparaissent nécessairement dans l'ensemble d'une situation qui tient à des considérations plus puissantes.

Ce mouvement singulier et toujours actif de la vie des peuples peut revêtir sans doute bien des formes, les unes saisissantes, les autres plus simples et plus naturellement propres à chaque pays. Ce n'est pas sur un seul point qu'il se poursuit, c'est dans toutes les régions du globe, dans le Nouveau-Monde comme dans l'ancien. Après tout, sous quelque forme et sur quelque théâtre que ce soit, — sur le Danube et dans la Mer-Noire ou aux États-Unis et dans l'Amérique du Sud, — n'est-ce point toujours la question de la civilisation qui s'agite? Seulement l'importance des intérêts, la nature des événemens, le caractère moral des crises qui éclatent, varient d'un continent à l'autre. Aussi bien, aux États-Unis même il y a une question qui pourrait avoir son importance dans l'état actuel de l'Europe, c'est celle de ce navire américain, le *Black-Warrior*, qui a été l'objet des sévérités de la douane de Cuba. Bien loin de s'apaiser, cette affaire semble plutôt s'aggraver par l'insistance du cabinet de Washington à réclamer des réparations que l'Espagne se croit fondée à ne point accorder. On a parlé aux États-Unis de bloquer Cuba; en Espagne, on songe naturellement à défendre cette possession, de telle façon qu'il pourrait bien en sortir quelque conflit, à moins qu'une intervention médiatrice ne vienne à propos dénouer cette difficulté.

Quant à l'Amérique espagnole, il y a toujours malheureusement un certain nombre de ces pays qui ne cessent de flotter entre l'insurrection de la veille et l'insurrection du lendemain, lorsque la révolution n'est point permanente. Au Mexique, le général Santa-Anna en est à se débattre contre un soulèvement à la tête duquel s'est placé le général Alvarez, tandis que la république se trouve démembrée par le traité Gadsden, signé avec les États-Unis. Au Pérou, voici déjà quelques mois qu'une insurrection tient le pays en attente. Cette insurrection, commencée par un des hommes influens de Lima, M. Elias, a fini par avoir pour chef le général Castilla, ancien président, qui est à Aréquipa, à la tête des forces soulevées. Le général Castilla, par tous les souvenirs d'une administration éclairée et honnête, exerce une grande influence au Pérou. Il n'est donc point impossible que le président actuel, le général Échenique, ne se trouve menacé, d'autant plus que jusqu'ici il n'a opposé qu'une assez visible impuissance à l'insurrection. Mais de tous les pays de l'Amérique du Sud, les états de la Plata sont peut-être ceux dont la situation est la plus singulière. Il y a plus de deux ans déjà que Rosas vaincu a été obligé de quitter Buenos-Ayres. Qu'est-il résulté de cet événement, qui semblait devoir ouvrir l'ère d'une régénération de ces contrées? On en est à compter les révolutions, les guerres civiles qui se sont succédé, et aujourd'hui encore la Confédération Argentine se trouve dans l'état le plus bizarre. Douze provinces forment un corps organisé sous la présidence du général Urquiza, qui a été installé le 6 mars 1854 à Santa-Fé. C'est dans la ville de Parana, déclarée territoire fédéral, qu'est le siége du gouvernement. De son côté, Buenos-

Ayres forme un état à part. Elle s'est donné une constitution, elle a repris l'entier usage de sa souveraineté intérieure et extérieure, en attendant qu'elle la délègue à un gouvernement général, — et chose étrange, depuis cette séparation entre Buenos-Ayres et les provinces, une sorte de paix s'est rétablie, ce qui ne veut point dire qu'elle soit durable. Après deux ans et plus, le gouvernement de Buenos-Ayres a mis en cause l'ancien dictateur Rosas; on a instruit son procès, et il sera certainement condamné. Seulement Buenos-Ayres se trouvera-t-elle mieux en mesure de fonder un ordre régulier? La Bande Orientale n'est guère plus heureuse que la République Argentine. Il y a déjà quelques mois que le président Giro était renversé à Montevideo. Le pouvoir restait aux mains de quelques officiers, dont l'un était le général Rivera, l'ancien antagoniste de Rosas; un autre était le colonel Venancio Florès. Rivera est mort, et le colonel Florès a été nommé président; mais tel était le désordre du pays, que tous les partis se sont unis pour demander au Brésil d'intervenir, et c'est ce qu'a fait le cabinet de Rio-Janeiro en envoyant un corps d'occupation de quatre mille hommes, qui devait entrer à Montevideo le 30 mars. Voilà où en sont en ce moment quelques-unes de ces républiques sud-américaines, déchirées par les insurrections, vivant dans une espèce de dissolution, ou contraintes d'invoquer l'intervention de la force étrangère pour se donner un peu d'ordre et de paix! CH. DE MAZADE.

REVUE DRAMATIQUE.

QUE DIRA LE MONDE? — LE MARBRIER.

A quelques exceptions près, deux choses nous frappent dans les œuvres du théâtre actuel, et parmi celles-là même qui, soit par le choix du sujet, soit par le nom de l'auteur, éveillent un moment la curiosité : d'abord une stérilité d'invention qui, comme toutes les pauvretés vaniteuses, se déguise tant bien que mal en vivant d'emprunt, en se parant du bien d'autrui, en maraudant partout où se révèlent un semblant d'idée et un semblant de succès; ensuite une propension singulière à dépayser la morale et la vérité dramatiques en les plaçant tantôt en-deçà, tantôt au-delà du vrai et du bien, et en demandant au spectateur bénévole de se prêter également à ces deux extrêmes, d'accepter ou ce paradoxe d'indulgence, ou ce paradoxe de rigorisme. Ainsi, pour nous en tenir aux plus récens exemples, l'auteur du *Marbrier*, autrefois plus inventif, n'eût certainement pas eu l'idée de sa pièce, si la vogue, un peu exagérée peut-être, de *la Joie fait peur* ne lui eût donné l'envie de traiter un sujet analogue, de chercher le pendant ou la contre-partie de cette douleur maternelle prête à se changer en une joie meurtrière. D'autre part, tandis que la poétique de nos drames et de nos romans les plus applaudis ouvre aux pécheresses de tous les rangs et de tous les étages non-seulement les inépuisables trésors du pardon céleste, mais la réhabilitation passionnée des cœurs généreux, et même les bénéfices immérités d'une amnistie mondaine, voici un jeune écrivain, moraliste apostillé déjà par des récompenses académiques, qui prête à la société des rigueurs insolites, et à cette impérieuse question : *Que dira le monde?* répond de la façon la plus

décourageante pour les amours sincères et les âmes sentimentales. Ajoutons, afin de compléter l'ensemble de ces fâcheux symptômes, que si *le Marbrier* démontre ce que nous savions déjà, la décadence et l'épuisement définitifs de talens et de noms qui eurent leurs jours de verve et d'éclat, des œuvres telles que la comédie de M. Serret ne démontrent pas suffisamment encore l'avénement de talens nouveaux propres à nous dédommager de la déchéance des anciens.

Pourtant, hâtons-nous de le reconnaître, cette pièce de M. Serret, *Que dira le monde?* est intéressante, et il serait d'autant plus injuste de lui refuser cette qualité, que c'est à peu près la seule. La donnée a le grand défaut d'être à la fois paradoxale et vulgaire, et de ressembler à ces avocats médiocres qui se servent de moyens usés pour arriver à des conclusions contestables. L'effet de jalousie rétrospective et le principal épisode qui s'y rattache rappellent trait pour trait un des plus saisissans récits de M. Prosper Mérimée : *le Vase étrusque;* on peut signaler çà et là des réminiscences de plusieurs ouvrages bien connus : *Une Chaîne, Antony, la Calomnie;* enfin il est peu de ces situations et de ces caractères qui, à l'aide d'un très léger changement d'optique, ne pussent se retourner contre l'auteur, et plaider une thèse exactement contraire à la sienne. Cependant tout cela forme un ensemble, une succession de scènes auxquelles on assiste sans ennui, et l'on peut en définitive ne pas se montrer aussi sévère envers M. Serret qu'il l'a été lui-même à l'égard de sa romanesque héroïne, pourvu qu'il soit permis de demander comme le géomètre assistant à *Andromaque :* « Qu'est-ce que cela prouve? » Et de répondre comme le vieil adage : « Qui veut trop prouver ne prouve rien. »

Hermann de Courtenay, un héros quelque peu arriéré du roman ou du drame d'il y a vingt ans, est l'amant d'une belle veuve, la comtesse de Verneuil : elle l'a aimé, elle lui a cédé avant la mort de son premier mari, et, s'il ne l'a pas épousée dès qu'elle a été libre, c'est qu'il était pauvre et qu'il ne voulait pas que *le monde* pût voir une affaire dans son mariage et un calcul dans son amour. Dès la première scène, on est forcé de convenir que M. Serret a la main malheureuse en fait de délicatesses et de scrupules, et de comparer cet esprit honnête et sage, en veine de paradoxes, à ces hommes rangés qui, une fois en train de faire des sottises, ne savent pas les faire avec grâce. Comment admettre, entre une femme qui s'est donnée et qu'on estime encore et un homme dont l'amour a survécu à cette première épreuve, ces considérations d'argent, d'inégalité de fortune, acceptables tout au plus entre gens qui se rencontrent pour la première fois et n'ont aucun droit l'un sur l'autre? Quoi qu'il en soit, Hermann vient de recueillir un héritage inattendu qui égalise les fortunes. Sorti le matin de chez Mme de Verneuil en amant mystérieux et furtif, il rentre chez elle, quelques heures après, en prétendant officiel, et lui demande sa main. Cette demande librement faite, acceptée avec transport, cette promesse échangée entre deux cœurs que n'a atteints aucune des méfiances ou des lassitudes de l'amour heureux pourra-t-elle s'accomplir? Le monde n'y mettra-t-il pas obstacle par la sévérité de ses arrêts ou l'aigreur de ses médisances? Voilà toute la pièce.

Que dira le monde? écrivez-vous au seuil de votre drame. Mais quel monde? Il y en a de plusieurs sortes, et il ne vous était pas permis de les confondre : il y a le monde des honnêtes gens qui ne demandent pas au cœur humain des austérités et des sacrifices au-dessus de ses forces, qui épargnent la faiblesse pourvu qu'elle se respecte elle-même, et qui encourageront toujours un homme d'honneur offrant à la femme qui s'est compromise, — et compromise pour lui seul, — la plus loyale et la plus décisive des réparations; il y a aussi le monde des mœurs tarées, des liaisons équivoques, des existences aventurées, des fausses élégances et des fausses vertus, et, si nous rappelons cette distinction importante, c'est qu'elle constitue, selon nous, le vice radical de la donnée et de la pièce de M. Serret. Dans le fait, il peut bien nous dire que Mme de Verneuil appartient à la société la plus exquise, qu'elle n'a jamais eu de faiblesse que pour Hermann, que cette liaison même, devinée plutôt que surprise par les médisans, a été soigneusement recouverte de ce voile discret, dernière marque d'estime qu'un amant puisse donner et une maîtresse recevoir. Il nous dit tout cela, et cependant il nous présente son héroïne de façon à nous faire croire qu'elle a réellement mis le pied dans ce monde équivoque où une femme n'a plus l'ombre d'un droit, parce qu'elle n'observe plus l'ombre d'un devoir. Tous les détails accessoires, tous les personnages épisodiques qu'il a groupés autour de Mme de Verneuil ne font que confirmer cette première impression. C'est que l'auteur, dès le début, s'était fatalement placé entre ces deux écueils : ou bien rendre Mme de Verneuil trop intéressante, entourer son unique faute de palliatifs et de respect, convaincre le spectateur qu'elle est digne encore de porter le nom d'un honnête homme, et qu'une fois mariée, la sagesse la plus rigide comme la jalousie la plus ombrageuse n'aura rien à lui reprocher, — et alors le jugement du monde devenait décidément trop inique, l'acharnement de la médisance trop odieux, l'hésitation d'Hermann trop choquante pour que la thèse restât soutenable; — ou bien faire de la comtesse une de ces *patriciennes* suspectes telles que le roman et le théâtre aiment à nous les montrer, ayant laissé déjà aux buissons de la route bien des lambeaux de sa réputation, mêlée à une société dont le contact est un commencement d'ignominie, habituée à jouer au bord des abîmes en attendant que l'irrésistible pente la fasse rouler jusqu'au fond : alors Hermann cesse d'être coupable et le monde d'être injuste, mais alors aussi il n'y a plus de pièce. L'auteur a confusément entrevu cette difficulté; malheureusement, au lieu de la résoudre, les incidens qu'il a appelés à son aide ne servent qu'à la faire ressortir.

Hermann est le neveu d'un général chargé de représenter toutes les rigueurs, toutes les rudesses de la vie réelle et de la sagesse mondaine, de même qu'Hermann personnifie les illusions et les enthousiasmes de la vie romanesque. Le général s'acquitte fort mal de sa tâche, et lorsqu'au dénoûment M. Serret, pour relever son héroïne, nous montre ce vieux grognard passant *à l'ennemi* avec armes et bagages, rendant hommage à celle qu'il a insultée pendant tout le cours de la pièce, on ne s'explique pas mieux cette espèce de réparation *in extremis* que ses brutalités précédentes. Si Hermann avait un peu de cœur, s'il aimait sincèrement Mme de Verneuil, s'il était autre chose qu'un mannequin habillé en héros de roman pour le besoin de la

cause, les brutalités de son oncle, au lieu d'ébranler sa résolution, l'y raffermiraient : c'est du moins l'effet ordinaire que produisent les réactifs violens sur les passions vraies.

Hermann se laisse entraîner à un déjeuner de viveurs d'assez mauvais ton et d'assez bas étage, et il y entend des propos outrageans pour Mme de Verneuil. Là nous nous retrouvons en plein *Vase étrusque*, et si nous voulions nous donner le plaisir de comparer ce qu'un esprit supérieur et un esprit commun peuvent faire de la même idée, l'occasion serait excellente. M. Mérimée avait concentré tout l'intérêt de son récit sur un seul point : la jalousie rétrospective d'Auguste Saint-Clair. Auguste aime une jeune veuve, Mathilde de Coursy; il doit l'épouser, dès que son deuil sera fini. On lui dit, dans un déjeuner de garçons, que Mathilde a aimé une espèce de bélâtre, nommé Massigny, mort depuis quelques années, et en effet Auguste se souvient qu'elle a chez elle un vase étrusque que Massigny lui a donné, et auquel elle paraît tenir beaucoup. De tout ce que le monde peut dire pour empêcher son mariage, de ce qu'il résoudra lui-même dans le cas où il aurait été trompé, Saint-Clair ne se préoccupe nullement. Tout pour lui se réduit à ceci : une femme qu'il aime, le souvenir d'un homme qui a peut-être été son amant, et qu'il ne peut ni interroger, ni tuer, et entre Mathilde et lui, comme témoignage de ce souvenir et de cet amour, ce vase, seule pièce de conviction qui puisse absoudre ou condamner sa maîtresse. Le drame est émouvant et complet par sa simplicité même, et lorsque Mathilde, dans une explication qu'elle a provoquée, lui dépeint ce pauvre Massigny sous des couleurs assez ridicules pour dissiper ses doutes et rendre sa jalousie impossible, on sent que tout est fini, que rien, excepté peut-être la balle d'un duelliste, ne peut empêcher Saint-Clair d'épouser Mme de Coursy. L'auteur de *Que dira le Monde?* s'est emparé de ce vase étrusque. Même souvenir légué par un amant défunt, même jalousie d'Hermann, même explication de Mme de Verneuil, même ridicule versé à pleines mains sur la mémoire du mort; mais quand Hermann est rassuré, quand le vase est brisé, le drame n'a pas fait un pas; les obstacles subsistent, le monde maintient son cruel *veto* sur ce roman légitimé, et nous n'avons eu qu'un épisode inutile au lieu d'un récit rapide, plein d'émotion et de vie. Cet épisode n'est pas le seul; il en est un autre dont l'influence est plus visible sur la détermination d'Hermann et le dénoûment de la pièce, et qui peut aussi donner lieu à quelques réflexions plus sérieuses et plus générales.

Par un de ces hasards qui n'arrivent qu'au théâtre, et qui se composent de chevaux emportés, de voiture versée, de jeunes femmes évanouies que le héros secourt et sauve à point nommé, Hermann retrouve un ami de collége, Félicien Raimbaud, récemment marié, et si heureux, si enivré, si imprégné des béatitudes de la lune de miel, qu'il se livre avec un zèle de novice à une propagande matrimoniale; la femme de Félicien a une jeune sœur, une petite pensionnaire de dix-sept ans, ingénuité classique affublée du tablier traditionnel, et voilà tout ce monde, si acharné contre Mme de Verneuil, qui entreprend, le général en tête, de marier Hermann à cette petite fille! Si le drame cherchait ses élémens d'intérêt dans l'étude et l'analyse intérieure des passions et des caractères, et non pas dans des indications et des effets

tout en dehors, il y avait là le germe d'une idée qui pouvait fournir des développemens intéressans : la différence des caractères expliquant la différence des destinées. On comprend aisément que ce Félicien ne voie rien au-delà du bonheur d'être le mari d'une espiègle ou d'une ingénue qui lui fait la vie douce et lui arrange le nœud de sa cravate : c'est un imbécile, un être trivial et borné pour qui les joies de l'imagination et du cœur seront éternellement lettres closes; mais vous voulez que nous acceptions Hermann comme un homme d'une intelligence élevée et d'une âme romanesque; vous nous le montrez au début ayant savouré, auprès d'une femme spirituelle et passionnée, les délices d'un de ces amours dont le péril le plus évident est de frapper de monotonie et de fadeur tout ce qui ne leur ressemble pas, et lorsqu'une société de sots et de méchans s'avise de le condamner au même genre de bonheur que celui de Félicien Raimbaud, rien en lui, ni autour de lui ne proteste contre cette absurde manie de ne compter pour rien les contrastes d'organisations et de sentimens, et de soumettre au même niveau les natures les plus différentes? Et parmi ces défenseurs si pointilleux du *qu'en dira-t-on,* ces austères gardiens de la morale mondaine et de l'honneur d'Hermann, il n'en est pas un qui se demande si sa liaison avec cette femme brillante qui lui a tout sacrifié ne le prépare pas bien mal à apprécier les douceurs du foyer domestique, les innocentes caresses de cette gracieuse enfant? Voilà quel eût été le sujet réel de la pièce, si l'auteur en eût abordé le côté vrai au lieu du côté factice. Les combats intérieurs d'une âme chevaleresque et enthousiaste, ayant demandé à la vie d'autres émotions que celles du vulgaire, ayant rencontré une femme capable de comprendre et de partager ses illusions et ses ivresses, et arrivant à ce moment critique où il faut choisir entre la poésie et la prose, la passion et le ménage, l'héroïne et l'ingénue : voilà un thème bien autrement large et fécond que de puérils accès de jalousie, provoqués par les impertinences d'un domestique, les déclarations d'un prince moldave ou les commérages d'un salon,— sans compter qu'un poète sincère, aussi ennemi des hypocrisies du rigorisme que des bravades du désordre, eût pu profiter de l'occasion pour remettre à leur rang et à leur place ces notions élémentaires du roman et du drame, qui, si l'on n'y prend garde, finiront par être, dans le bien comme dans le mal, également éloignées de la vérité.

Il semble, nous le répétons, que l'imagination de nos auteurs ait pris en haine l'*in medio virtus* d'Horace, ce *juste-milieu* dont on s'est moqué en politique, et qui avait pourtant bien son mérite. Du moment qu'il ne s'agit plus de réhabiliter une courtisane, de prêter au vice ou au crime un idéal de grandeur poétique, de convier les *hommes supérieurs,* comme dit M. Dumas fils, à se faire les régénérateurs des âmes souillées de boue, il n'y a plus de salut qu'à l'extrémité contraire. On a tant dépensé de miséricorde et d'indulgence pour les créatures avilies et dégradées, qu'il n'en reste plus pour ces faiblesses, fort répréhensibles sans doute, mais à qui certaines conditions de décence, de respect extérieur et de réparation légitime peuvent ramener plus tard le respect et le pardon. On passe brusquement, et sans gradation, des Marguerite Gautier ou des Diane de Lys à de jolies poupées d'une candeur enfantine, et peu s'en faut qu'on n'accuse de dépra-

vation ou d'extravagance l'homme qui, après avoir bu aux philtres de la passion romanesque, hésiterait à regarder ces adolescentes comme le dernier mot des félicités et des tendresses humaines. Or, si l'on a pu remarquer qu'il y a deux manières d'être inexact, arriver trop tôt ou trop tard, ne peut-on pas dire aussi qu'il y a deux façons d'être immoral, trop accorder ou trop refuser à l'imagination et au cœur, placer le but trop au-dessous ou trop au-dessus de l'honnêteté véritable et de la juste mesure de nos forces? N'y a-t-il pas lieu de se méfier quelque peu de ces réactions subites qui saisissent, à certains momens, les littératures mal réglées, et font succéder d'excessives austérités à d'excessives tolérances, donnant ainsi à la glorification de la vertu le même air de sophisme qu'à l'apothéose du vice? Ces réflexions, que suggère presque à chaque scène la pièce de M. Ernest Serret, nuisent également à l'effet dramatique qu'il a voulu produire et à la leçon morale qu'il a prétendu donner, et tout en avouant que quelques parties de son œuvre sont traitées avec habileté, et qu'il est parvenu, sinon à convaincre, au moins à intéresser, nous sommes forcé de résumer notre opinion sur sa comédie en rappelant qu'elle nous a fait l'effet d'un paradoxe étayé sur des lieux communs.

Que dire et que penser du *Marbrier?* Nous aurions vivement désiré n'avoir qu'à approuver; car il y a quelque chose de plus triste que de discuter un talent nouveau, c'est de critiquer un talent vieilli; mais, en vérité, la plus robuste indulgence reculerait devant cette grossière ébauche qui commence par serrer le cœur et finit par le soulever. *Le Marbrier*, tout le monde l'a reconnu, a été inspiré par *la Joie fait peur*. Mme de Girardin, en décrivant avec une exactitude trop anatomique la douleur d'une mère qui croit que son fils est mort, et la progression insensible par laquelle on conduit cette âme brisée du désespoir au doute, du doute à l'espérance, et de l'espérance à la certitude, avait eu au moins le bon goût de ne mêl r à cette étude artificielle, mais émouvante, aucun élément hétérogène, de ne grouper auprès de ce jeune homme tour à tour pleuré et ressuscité que les tendresses d'une mère, d'une sœur, d'une fiancée et d'un vieux serviteur. L'idée primitive se maintient, le drame se noue et se dénoue dans toute sa simplicité. Voici ce que l'auteur du *Marbrier* a fait de la contre-partie de cette idée. Un père de famille revient dans sa maison après dix ans d'absence pendant lesquels il a rétabli sa fortune. Quand il est parti, son fils et sa fille étaient encore deux enfans, et d'avance son cœur bondit de joie en songeant qu'il va se dédommager, dans une première étreinte, du long exil, de la longue immolation de son amour paternel. Trois jours avant son arrivée, sa fille meurt, et, au lever du rideau, sa femme et son fils en grand deuil se demandent avec effroi comment ils s'y prendront pour le préparer au coup affreux qui l'attend. M. de Gervais, — c'est son nom, — a écrit qu'il arriverait le jour même. En ce moment survient une pauvre orpheline vivement recommandée par un ami intime de la famille, et qui espérait devenir l'institutrice de celle-là même qu'on pleure. Elle est à peu près du même âge; elle s'appelle Clotilde, comme Mlle de Gervais. Qu'elle consente à mettre une de ses robes, et il y aura un instant d'illusion pour la mère désolée. Bien qu'invraisemblable et d'une teinte par trop sépulcrale, cette scène est touchante et faisait mieux augurer du reste de la pièce.

On entend au dehors la voix de M. de Gervais; voilà le moment redoutable! Il entre; il embrasse sa femme et son fils, et, sans s'apercevoir qu'ils sont en grand deuil, il demande Clotilde, d'abord avec une tendre impatience, puis avec un commencement d'angoisse. Clotilde paraît sur le seuil de la chambre que M. de Gervais sait être celle de sa fille; il avait laissé une enfant; il voit une belle jeune personne de dix-huit ans vêtue de sa robe des jours de fête. Avant qu'on ait pu dire un mot pour le détromper, il s'est élancé vers Clotilde, il la presse dans ses bras avec une telle ivresse paternelle, que l'on n'a pas le courage de lui dire que la vraie Clotilde est morte, et que celle-là n'est qu'une étrangère.

Par malheur, nous ne sommes encore qu'à la fin du premier acte, et pour défrayer les deux autres, l'auteur s'est avisé d'un incident dont la seule pensée rend la pièce monstrueuse ou impossible. Edmond de Gervais, qui sait très bien que Clotilde n'est pas sa sœur, ne peut manquer de devenir amoureux d'elle. Le public, qui est aussi dans la confidence, ne songe point à s'en formaliser; mais ce qui dépasse toute idée, c'est que le père, M. de Gervais, qui n'est pas encore détrompé et ne le sera qu'au dénouement, surprend les premiers indices de cet amour d'Edmond et de Clotilde, que ses soupçons, éveillés dès le milieu du second acte, vont s'aggravant jusqu'à la fin, et que sans l'intervention fortuite du marbrier à qui Edmond a commandé le tombeau de sa sœur, et qui vient réclamer le prix de sa facture, nul, sous ce toit où tout respire les chastes affections et les vertus de famille, ne l'avertirait qu'il se trompe, qu'Edmond et Clotilde peuvent s'aimer, et qu'au lieu d'avoir à s'effrayer d'un crime, il n'a qu'à pleurer un malheur.

Voilà le principal ressort de cet ouvrage, à la fois lugubre comme un enterrement et révoltant comme un cauchemar immoral. Pour que le drame existe, il faut que l'erreur de M. de Gervais soit, pendant une heure, prise au sérieux par le spectateur; pour qu'il soit tolérable, il faut que le public compte pour rien le soupçon de M. de Gervais, et se rappelle constamment qu'Edmond et Clotilde ne sont pas frère et sœur. De ces deux effets, qui se contrarient sans cesse, résulte non-seulement diffusion ou absence d'intérêt, mais impossibilité complète. Rien ne saurait exprimer la sensation de stupeur et de dégoût que l'on éprouve en voyant ce père honnête homme, présenté comme un abrégé des vertus patriarcales, promener d'un acte à l'autre son imagination sur cette monstrueuse idée d'un amour incestueux, s'y acclimater peu à peu, nous faire part de tout ce qui confirme ses soupçons, et finalement trouver son fils aux pieds de celle qu'il croit sa fille. Nous savons bien que, dans le paroxisme de désespoir et de honte que cette vue lui cause, il finit par s'écrier : « J'aimerais mieux que ma fille fût morte! » mais il devrait commencer par là. Évidemment, au lieu de cet impassible marbrier dont l'auteur a fait son *deus ex machinâ*, il faudrait que le premier soupçon de M. de Gervais au sujet de l'amour d'Edmond et de Clotilde fût le trait de lumière qui lui révélât la vérité. Autrefois, à l'époque où M. Dumas avait du talent, où il excellait à sauver les situations scabreuses avec une si heureuse audace que le pas difficile était franchi avant même qu'on s'aperçût qu'il existât, il n'eût pas manqué de comprendre que c'était là le seul salut possible de sa pièce, le seul moyen d'éviter la plus horrible dissonance dans le ton général du drame et dans le caractère principal :

faire pour cette âme honnête et pure, du plus léger indice de l'amour de Clotilde et d'Edmond, la preuve la plus péremptoire que la vraie Clotilde est morte; établir entre ces deux faits non-seulement une affinité lointaine, mais une nécessité immédiate et logique; ne pas laisser à l'infâme pensée d'une passion incestueuse le temps d'apparaître en entier ni à l'esprit du spectateur, ni à l'esprit de M. de Gervais, sans être aussitôt suivie d'une certitude qui rassure le père en le désolant. Voilà tout ce qui pouvait sortir de ce sujet, en admettant qu'il fût bien nécessaire de grossoyer et de gâter l'idée et le succès de Mme de Girardin, et de nous apprendre que *la douleur fait peur*, ce qui est moins original et plus triste.

En prolongeant outre mesure une situation qui ne devait et ne pouvait être qu'un éclair, l'auteur du *Marbrier* nous a donné le droit de douter même de cette habileté matérielle et vulgaire qui avait, disait-on, survécu à ses autres facultés, ou plutôt il nous a prouvé que le manque de sens moral équivaut parfois au manque d'habileté. Le débutant le plus novice dans l'art d'enchevêtrer et de débrouiller une intrigue eût évité cette faute, pourvu qu'il eût deviné d'avance les répugnances du spectateur en consultant les siennes. Un vétéran, aguerri par vingt-cinq années de succès et de chutes, vient se briser contre cet écueil, parce que, habitué à ne plus compter ni avec le public ni avec lui-même, pareil à ces joueurs épuisés, mais incurables, qui, à bout de combinaisons et de ressources, n'ont plus que la superstition du hasard, il a perdu, dans ce jeu incessant et rapide, même le temps et la force de réflexion nécessaires pour se souvenir des plus simples notions de son art, pour prévoir les plus infaillibles conséquences de ses étourderies. Les étourderies du déclin! elles sont plus tristes, hélas! que celles de l'apprentissage, parce qu'elles renferment une espérance de moins et un regret de plus. En voyant à quel excès ou à quel néant vient aboutir un talent dont nul ne contestait autrefois l'éclat et la verve, en assistant à ce lamentable drame dont le sujet est lugubre, l'idée empruntée et le ressort révoltant, nous nous demandions s'il n'y avait pas dans certaines aberrations et certaines décadences quelque chose de plus funèbre que dans ce *Marbrier* même et dans les paternelles douleurs de M. de Gervais.

ARMAND DE PONTMARTIN.

REVUE MUSICALE.

LES THÉATRES ET LES CONCERTS.

La saison musicale qui vient de finir assez paisiblement n'aura pas été féconde en incidens mélodiques, et ne comptera guère dans l'histoire que pour avoir vu s'élever *l'Étoile du Nord* de M. Meyerbeer, dont le succès se continue et confirme nos prévisions. Le départ de Mlle Cruvelli, la rentrée de Mme Tedesco et la reprise de *la Reine de Chypre* de M. Halévy, voilà tout ce qui s'est passé de nouveau à l'Opéra depuis la triste exhibition de *la Vestale* de Spontini. Dans *la Reine de Chypre*, où Mme Stoltz n'a pas été plus remplacée que dans *la Favorite*, il n'y a eu de remarquable que le jeune Bonnehée, qu'une belle voix de baryton, quoiqu'un peu courte, et un bon sentiment musical ont fait applaudir dans le duo du troisième acte, où il a été parfaitement secondé par M. Roger. Si M. Bonnehée persévère dans la voie où il est entré, et s'il écoute toujours les conseils du maître qui l'a si bien guidé

jusqu'ici, il pourra fournir une belle carrière et servir d'exemple à tant de pauvres égarés. Qu'il se raidisse seulement contre les éloges des entrepreneurs de succès! C'est là le commencement de la sagesse pour un artiste de notre temps.

Depuis *l'Étoile du Nord*, le théâtre de l'Opéra-Comique n'a signalé son activité que par la reprise du *Songe d'une nuit d'été* de M. Ambroise Thomas et quelques débuts sans importance sur lesquels nous n'avons point à insister. Quant à la campagne du Théâtre-Italien, elle n'a pas été à beaucoup près aussi brillante qu'on avait lieu de l'espérer d'abord. Des débuts malheureux, l'exhumation de plusieurs ouvrages médiocres qui auraient dû rester ensevelis dans l'oubli dont ils sont dignes, une exécution très imparfaite, ont refroidi peu à peu la curiosité des amateurs. N'était-ce pas abuser un peu de l'indulgence bien connue du public parisien que de lui faire entendre le *Don Juan* de Mozart, parodié par MM. Tamburini, Dalle Aste et Mlle Cambardi? Pouvait-on espérer que *la Donna del Lago*, où Mme Alboni a eu la fantaisie de chanter le rôle d'Elena, qui ne convient ni à sa voix ni à sa personne, ferait longtemps illusion à un public familier avec les plus beaux morceaux de cette partition, qui exige un grand spectacle pour produire tout l'effet désiré? Il est triste d'être obligé de reconnaître qu'avec une voix admirable et une facilité merveilleuse, Mme Alboni manque tout à la fois d'imagination et de sentiment. Elle ne varie pas suffisamment la combinaison de ses *gorgheggi*, qui sont toujours les mêmes, et rarement elle fait jaillir de son organe généreux une étincelle d'émotion. Aussi Mme Alboni a-t-elle beaucoup perdu, depuis un an, dans l'estime des connaisseurs, tandis que Mme Frezzolini, dont nous n'avons jamais méconnu la distinction, s'est élevée au premier rang des cantatrices dramatiques.

Née à Orvietto, dans les États-Romains, Mme Frezzolini, qui est la fille d'un artiste qui a eu de la réputation comme chanteur bouffe, a reçu une excellente éducation. Elle débuta très jeune encore dans les opéras de M. Verdi, et, pendant vingt ans, fit les délices de l'Italie. Douée d'une physionomie charmante, l'esprit orné et femme de bonne compagnie, Mme Frezzolini a porté sur la scène cette distinction de manières et ce goût délicat qui donnent un si grand prix à la fiction dramatique. Sa voix est un soprano d'une assez grande étendue, et qui a dû être d'un timbre délicieux avant que la mauvaise influence de la nouvelle école italienne l'eût terni et fatigué prématurément. Telle qu'elle nous est apparue cet hiver à Paris, Mme Frezzolini, qui n'est plus d'une extrême jeunesse, nous a révélé un talent d'une rare perfection aussi bien comme comédienne que comme cantatrice. Dans la *Lucia*, dans *les Puritains*, et surtout dans le troisième acte de *Beatrice di Tenda* de Bellini, Mme Frezzolini a prouvé qu'avec des ménagemens elle pouvait encore attirer la foule et satisfaire les plus délicats. Son goût est parfait, et bien qu'elle soit forcée d'employer trop fréquemment les notes suraiguës, qui seules ont conservé un peu de sonorité, Mme Frezzolini parvient à faire oublier à force d'art et de sentiment que sa voix a subi un irréparable outrage. Il n'en est pas ainsi de Mme Alboni, qui, malgré sa belle voix, son talent et sa jeunesse, a été presque ridicule dans la *Nina pazza per amore* du maestro Coppola, qu'elle a voulu absolument nous faire entendre. Cet opéra médiocre, composé à Milan en 1837 pour une cantatrice à la mode, Adelina Spech, qui

depuis a épousé le ténor Salvi, n'a de commun que le titre avec le chef-d'œuvre de Paisiello. C'est une mauvaise imitation de la manière de Bellini, et qui n'était pas digne de figurer au Théâtre-Italien de Paris, où Mme Alboni n'a pu le soutenir que pendant deux seules représentations.

Au troisième théâtre lyrique, on rit, on chante, on s'amuse, et tout le monde a du succès, jusqu'au public, qui mérite vraiment qu'on l'encourage, puisqu'il trouve que *la Promise* de M. Clapisson est un chef-d'œuvre et que Mme Cabel est une grande cantatrice. Dieu nous garde de troubler cette fête de famille par des observations chagrines! Nous sommes plutôt disposé à reconnaître l'utilité d'un établissement public où les écoliers et les enfans terribles peuvent faire toute sorte de tours sans risquer de se casser le cou. Le dernier ouvrage exécuté au Théâtre-Lyrique s'appelle *Maître Wolfram*, petit opéra en un acte, improvisé par M. Méry pour le compte de M. Reyer. Le sujet est emprunté à cette lithographie si connue de M. Lemud, où l'on voit un jeune organiste allemand plongé dans l'extase de l'inspiration. Le libretto est écrit avec facilité, et, sans offrir un bien grand intérêt, il présente une ou deux situations qui suffisent à éprouver la veine d'un compositeur. M. Reyer, qui en a écrit la musique, est un jeune homme connu pour avoir réuni tant bien que mal trois ou quatre mélodies boiteuses sous ce titre oriental — *le Selam*. — *Le Selam*, dont les paroles sont de M. Th. Gautier, est au *Désert* de M. F. David ce que M. F. David est à Mozart, auquel certains amateurs de critique musicale ont bien voulu le comparer! N'ayant pas excité l'enthousiasme que lui avait prédit M. Th. Gautier, M. Reyer fut obligé d'abdiquer ses prétentions de conquérant et de se faire le drogman musical de quelques hommes d'esprit auxquels il enseigne la *solmisation* d'après la méthode de Gui d'Arezzo :

> *Ut* queant laxis *re*sonare fibris
> *Mi*ra gestorum *fa*muli tuorum,
> *Sol*ve polluti *la*bii reatum,
> Sancte Joannes.

C'est en remplissant ces fonctions d'Égérie auprès de trois ou quatre feuilletonistes à la mode que M. Reyer s'est acquis une réputation discrète qui lui a valu l'honneur de faire représenter au Théâtre-Lyrique *Maître Wolfram*, où nous avons remarqué une fort jolie ballade chantée avec émotion par Mme Meillet, une romance de ténor, un duo pour ténor et soprano, qui ne manque pas de distinction, un beau chœur où l'on reconnaît facilement l'imitation de Weber, et la scène finale, qui renferme d'agréables détails. Si, au lieu de faire le docteur dans les journaux, M. Reyer allait tout bonnement trouver M. Barbereau, l'un des plus savans professeurs d'harmonie et de composition qu'il y ait à Paris, lui demander des conseils dont il a grand besoin, peut-être pourrait-il réparer le temps perdu et devenir un artiste sérieux. M. Reyer a des idées, un bon sentiment musical et l'intuition de certains effets d'ensemble qu'il a puisés en partie dans le *Freyschütz* de Weber; mais il ignore les premiers élémens de l'art d'écrire, qu'il n'apprendra certainement pas des beaux esprits qui l'adulent.

Les concerts n'ont pas été cette année moins nombreux que les années précédentes. Ceux du Conservatoire, toujours suivis par la foule empressée,

n'ont rien offert de particulièrement intéressant. C'est toujours le même répertoire, composé des symphonies de Beethoven, de Mozart, d'Haydn, entremêlées de quelques morceaux de Weber et de Mendelssohn, qu'on y entend imperturbablement depuis vingt-sept ans. N'y a-t-il donc qu'un seul psaume de Marcello qui soit digne d'être mal chanté par les chœurs de la société des concerts, et ne pourrait-on choisir un autre morceau que le double chœur de Leisring, *O Filii*, pour donner une idée de la musique religieuse du XVIe siècle? Pourquoi la société du Conservatoire dédaigne-t-elle Palestrina, Roland de Lassus, les vrais créateurs de cette musique placide et touchante dont le chœur de Leisring n'est qu'une pâle imitation? Et Scarlatti, Leo, Jomelli et Sébastien Bach, si profond et si prodigieux, pourquoi donc n'essayez-vous pas de les faire connaître à ce public docile qui admire sur parole les fragmens d'un mauvais ballet de Beethoven, *Gli Uomini di Prometeo*? Il est évident pour tout le monde que M. Girard, le chef d'orchestre de cette société, qui a été créée et mise au monde par l'illustre Habenek, n'est point à la hauteur de sa mission. Il manque d'initiative, de savoir et de ce degré de divination sans laquelle on n'est point un véritable artiste. Si la société du Conservatoire n'y prend garde, elle sera bientôt dépassée par les sociétés rivales qui s'épanouissent à l'ombre de sa vieille réputation.

Celle de Sainte-Cécile, que dirige avec tant d'ardeur et de dévouement M. Seghers, est certainement la plus digne d'intérêt. Parmi les ouvrages curieux qu'elle a exécutés cette année, nous citerons surtout *Preciosa*, mélodrame que Weber fit représenter à Berlin en 1822, après l'immense succès du *Freyschütz*. Dans ce mélodrame, composé d'une ouverture et de huit morceaux, où l'on remarque surtout la marche des Bohémiens, une délicieuse ballade et un chœur admirable — *Aux bois*, Weber a mis toute la fraîcheur, l'originalité et l'élégance chevaleresque de son génie mélancolique. Le succès de *Preciosa* a été très grand aux concerts de la société Sainte-Cécile, tant il est vrai que la musique inspirée n'a pas besoin de longs commentaires pour toucher les masses et ravir les créatures privilégiées. Nous n'en dirons pas autant de l'ouverture d'*Athalie*, de Mendelssohn, ni du finale du premier acte de *Loreley*, opéra inachevé du même compositeur, qu'on entendait pour la première fois à Paris. Nous laissons dire les Allemands, qui depuis quelques années disent de bien étranges choses en musique, et nous persistons à soutenir que Mendelssohn n'est point un demi-dieu à mettre à côté d'Haydn, de Mozart, de Beethoven, de Weber et de Rossini. C'était un esprit méthodique, un compositeur d'un immense talent, qui arrive souvent à l'inspiration, mais dont l'œuvre tout entière accuse le labeur et parfois l'impuissance. La société Sainte-Cécile n'en mérite pas moins les remercîmens de la critique pour ses efforts et ses excursions dans les régions inexplorées, et s'il était vrai que M. Seghers, contrarié dans ses vues par des médiocrités jalouses, songeât à abandonner la direction d'une société qu'il a fondée et qui n'existe que par lui, on ne tarderait pas à s'apercevoir que le public ne confond pas une réunion de manœuvres avec un chef intelligent.

Après la société Sainte-Cécile, nous devons signaler la petite escouade commandée par MM. Maurin et Chevillard pour l'exécution des dernières œuvres de Beethoven. Les six séances qu'ils ont données cet hiver ont été suivies par un grand nombre d'amateurs, de femmes distinguées et d'hommes éclai-

rés, qui étaient heureux enfin de pénétrer sans fatigue dans le labyrinthe de ces compositions étranges et colossales. On ne pourra plus maintenant arguer de l'ignorance du public pour juger les derniers quatuors de Beethoven, et les fanatiques auront beau s'exclamer et se frapper la poitrine, leur dieu n'est point supérieur à la raison, dont il enfreint assez souvent les lois. Grâce aux efforts de MM. Maurin et Chevillard, Beethoven n'a plus de mystères pour nous, ni pour tout homme de bon sens qui, en accordant au génie la plus grande liberté possible, veut cependant pouvoir comprendre ce qu'il doit admirer.

Parmi les pianistes qui se sont fait entendre cet hiver à Paris, l'un des plus remarquables est sans contredit M. Adolphe Fumagalli. M. Fumagalli est Italien; il est né à Milan, où il a fait ses premières armes. Jeune encore (il n'a pas trente ans), doué d'une physionomie originale qui annonce la vivacité de son esprit, M. Fumagalli porte dans l'exécution de quelques fantaisies de sa composition la fougue, la netteté et le *brio* d'un improvisateur. La bravoure de sa main gauche est vraiment prodigieuse. En lui entendant exécuter des variations sur *Robert le Diable* sans le concours de la main droite, qu'il tenait gantée pour mieux convaincre l'auditoire de son inutilité, on aurait dit un prestidigitateur accomplissant sans le moindre effort les plus grandes difficultés de mécanisme. Il y a quelque chose de la *virtuosité* de M. Listz dans M. Fumagalli, et nous voudrions pouvoir affirmer aussi qu'il n'y a pas les mêmes défauts dans ses compositions légères. Que M. Fumagalli ne perde pas ses belles années à courir ainsi des aventures, et, sans renoncer au plaisir de produire de temps en temps quelques morceaux de sa composition, qu'il se hâte de mettre son beau talent au service de la musique des maîtres. Les sonates et les concertos de Weber, qui ont fait la réputation de M. Listz, pourraient également offrir à M. Fumagalli l'occasion de se classer au premier rang des pianistes de notre époque.

M. Henri Herz est revenu au bercail après avoir visité les deux Amériques, où il a été le héros de mille aventures musicales. Il a repris la direction de sa classe au Conservatoire, où il est professeur de piano depuis une quinzaine d'années. M. Herz, dont la célébrité précoce remonte à l'année 1820, est l'un des premiers virtuoses qui aient propagé ce style facile et brillant qui caractérise l'école moderne. Ses compositions légères ont eu une vogue étonnante, et son enseignement a été fécond en bons résultats. Sans être un musicien bien profond ni très passionné, M. Herz a du goût et l'habitude d'écrire, et son jeu n'a rien perdu de la fluidité élégante qui lui a valu tant de succès. Le concerto (le cinquième) à grand orchestre de sa composition qu'il a fait entendre cet hiver renferme plusieurs parties remarquables, l'*andante* surtout, qui est heureusement traité. Il y a plus d'une analogie entre le talent de M. Herz et celui de M. de Bériot, le célèbre violoniste. Ils sont de la même époque, et tous deux glissent sur la corde de la sensibilité plus qu'ils n'appuient. Ce sont deux virtuoses *di mezzo carattere*.

En fait de pianistes célèbres, l'événement de la saison est l'apparition de M. Schulhoff, qui a donné trois concerts où il a excité l'enthousiasme des connaisseurs. Virtuose admirable, compositeur ingénieux et charmant, M. Schulhoff, qui est né à Prague, rappelle un peu la manière de Chopin, dont il possède la grâce avec plus de force et plus d'entrain. Son exécution rapide, élégante et nerveuse sans ostentation, semble plutôt une improvisation de

génie que le résultat de longues et patientes études. Sa sonate en *si bémol*, ses idylles, ses barcarolles et ses caprices sont de petits tableaux poétiques que Chopin n'aurait point désavoués, et qui se recommandent par une qualité qu'on ne trouve pas toujours dans les chefs-d'œuvre du compositeur polonais : un rhythme franc et bien accusé. Il n'y a de comparable au succès qu'a obtenu M. Schulhoff que celui de M. Servais, le plus grand violoncelliste peut-être qui ait jamais existé. Nous qui n'aimons pas à prodigue les éloges qui dépassent la mesure de la vérité, nous ne pouvons rendre l'émotion produite en nous par M. Servais que par une seule expression : c'est un virtuose de génie. Il en a la grandeur, la fougue et l'émotion profonde. Quel coup d'archet! comme il chante sur cet admirable instrument qui tressaille, rit et pleure sous sa main puissante! A la bonne heure, voilà un artiste, un artiste presque aussi merveilleux que Paganini, dont il imite la pantomime et dont il a l'*humour*, la fantaisie idéale et la passion. Il faut entendre jouer à M. Servais ses caprices sur l'air populaire : *Maître Corbeau*, pour avoir une idée de son talent de compositeur, qui est fort distingué, et de son exécution étonnante, où l'imagination s'ajoute au sentiment.

Un concert vocal et instrumental donné par Mme Abel, pianiste distinguée, qui a exécuté avec intelligence un concerto-quintette de Sébastien Bach d'une grande difficulté, une soirée musicale pleine d'intérêt où M. René Baillot, professeur au Conservatoire et fils de l'illustre violoniste qui a laissé une mémoire vénérée et une école qui est la première de l'Europe, a fait entendre plusieurs compositions posthumes de son père, méritent aussi qu'on en tienne compte. M. René Baillot, M. Sauzay, son beau-frère, et M. F. Delsarte, artiste et professeur de chant d'un mérite incontestable, forment une sorte de cénacle où règne un goût sévère, mais exclusif. Ce sont des jansénistes qui n'admettent guère qu'on puisse se sauver en musique que par la grâce de Gluck, de Mozart et de Beethoven. Voilà de bien grands saints en effet; mais il y en a beaucoup d'autres qui ne sont pas moins glorieux, et que le bon Dieu, qui a au moins autant d'esprit que ces messieurs, admet volontiers dans son paradis. MM. Sauzay, René Baillot, Delsarte et leurs amis sont à la musique ce que M. Ingres et ses disciples sont à la peinture, des rigoristes qui forment une petite église au milieu de la grande communion des intelligences humaines qui chantent, peignent, écrivent sur un ton différent l'hymne de la vie. L'humanité est assez sotte pour préférer ce magnifique concert de voix diverses à n'importe quelle sérénade, fût-elle exécutée par l'ange Gabriel lui-même. Quoi qu'il en soit de ces petites églises, qui n'empêcheront jamais le monde de marcher, M. Delsarte a donné une matinée musicale du plus grand intérêt où il a chanté de ce style déclamatoire et profond qui le caractérise plusieurs vieilles chansons françaises, des airs de Lulli, de Rameau et de Gluck. Secondé par Mlle Favel, de l'Opéra-Comique, qui nous a révélé des qualités charmantes que nous étions loin de lui supposer, M. Delsarte a captivé pendant trois heures l'auditoire choisi qui était accouru à son appel. Il a promis de recommencer l'année prochaine et de donner une série de six séances où il fera entendre un choix des meilleurs morceaux de chant des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles qu'il publie sous ce titre : *Archives du Chant*. Cette publication, précédée d'une introduction sur les

chants du moyen âge, formera un livre curieux qui servira de thème aux leçons de l'habile professeur.

L'Orphéon a donné le 21 et le 28 de ce mois deux séances solennelles sous la direction de M. Gounod, et en présence d'un nombreux auditoire qui remplissait la vaste enceinte du cirque des Champs-Élysées. Cette belle institution, fondée il y a trente ans par le zèle et l'intelligence d'un homme de bien, Wilhem, qui a consacré sa vie à faciliter au peuple la connaissance d'un art admirable, est aujourd'hui en pleine prospérité. Il s'agit, on le sait, d'une méthode de *solmisation* simultanée applicable aux écoles primaires de la ville de Paris. Les élèves qui fréquentent ces écoles y apprennent séparément des morceaux choisis par l'autorité municipale, aidée d'un conseil de surveillance, et puis ils se réunissent et forment un chœur de douze à quinze cents exécutans sous le nom d'orphéonistes. Des enfans des deux sexes, des adultes et de pauvres ouvriers consacrent ainsi à l'étude de la musique les quelques instans de loisir dont ils peuvent disposer. C'est un spectacle touchant que de voir ces enfans et ces petites filles du peuple vêtus de leurs habits de fête, qui trahissent l'effort qu'on a dû faire pour se les procurer, chantant avec bonheur et s'initiant peu à peu au sentiment des belles choses, qui est le pain quotidien de l'âme. Aussi ne faudrait-il pas oublier, dans le choix des morceaux qu'on leur fait étudier, ce beau précepte de la morale antique :

Maxima debetur puero reverentia.....

On doit aux enfans et aux pauvres le plus grand respect. — Et si nous faisons cette remarque, c'est que nous avons été attristé d'entendre chanter à ces enfans des morceaux d'un style misérable qui ne devraient jamais souiller l'oreille de l'innocence. Nous sommes bien convaincu que M. Gounod, qui est un homme de talent et de goût, partage notre avis, et que les morceaux auxquels nous faisons allusion lui auront été imposés par l'autorité administrative, qui n'est pas plus éclairée dans ces matières délicates que le clergé. L'exécution aux deux séances solennelles données par les orphéonistes a été satisfaisante. Nous y avons remarqué un beau chœur d'hommes, *le Forgeron*, de M. Halévy, une symphonie vocale, un grand chœur de M. Chelard, musicien de mérite, qui est aujourd'hui second maître de chapelle à la cour de Weimar, un chœur de M. Ambroise Thomas, *la Vapeur*, et surtout l'admirable morceau *Alla Trinita beata* du XVIe siècle, qui rappelle si fortement la douce *religiosité* de la musique de Palestrina. M. Gounod a dirigé l'exécution des onze cents orphéonistes avec énergie, et nous faisons des vœux pour que l'autorité municipale lui laisse une entière liberté dans le choix des morceaux qui doivent composer le répertoire de cette belle institution, car il pourrait arriver que l'opinion publique, mieux éclairée, s'écriât un jour à propos de cette simple jeunesse :

..... J'aime à voir comme vous l'instruisez!

Le 26 mai dernier a eu lieu à l'église Saint-Eustache l'inauguration du grand orgue, qui sort des ateliers de M. Ducroquet, où il a été construit par un ouvrier de génie, M. Barker, qui n'en est point à son premier chef-

d'œuvre. Touché successivement par M. Lemmens, organiste du roi des Belges, qu'on avait fait venir de Bruxelles, et par MM. Cavallo, Franck et Bazile, organistes de Paris, l'orgue de Saint-Eustache, dont le buffet est de la composition de M. Baltard, architecte, nous a paru digne de la belle église dont il est l'ornement. On aurait pu désirer que M. Lemmens, qui est un artiste de grand talent, employât un style plus vigoureux et plus approprié à la circonstance. La science qui se cache sous les grands effets qui émeuvent les masses en satisfaisant les connaisseurs est la vraie science des maîtres. Cette vérité nous semble avoir été méconnue par M. Lemmens et par ses confrères comme par les personnes chargées de présider à cette solennité, qui n'avait pas précisément le caractère d'une cérémonie religieuse.

Parmi les livres assez rares qui se publient à Paris sur la musique religieuse, nous avons remarqué un *Dictionnaire de plain-chant*, par M. d'Ortigue. M. d'Ortigue est un écrivain laborieux qui depuis vingt-cinq ans s'occupe de littérature musicale dans un esprit qu'il nous serait assez difficile de qualifier, puisqu'on trouve dans ses écrits les idées les plus contradictoires. Catholique de conviction et respectueux à l'excès pour tous les monumens de la civilisation chrétienne, M. d'Ortigue n'en a pas moins eu le malheur de prendre au sérieux trois ou quatre esprits aventureux, qui, par un beau jour qu'ils allaient à l'école buissonnière, se sont dit : Si nous faisions une petite révolution dans l'art de Palestrina, de Jomelli, de Mozart et de Beethoven! Éconduits par l'indifférence de l'opinion publique, ces messieurs, dont le courage dépassait le nombre des années, sont devenus de vieux enfans auxquels M. d'Ortigue est resté fidèle, en preux et loyal chevalier qu'il est. Le *Dictionnaire* dont nous parlons offre plus d'un témoignage des contradictions de M. d'Ortigue et de ses admirations naïves. Que veut donc prouver M. d'Ortigue dans ce gros livre, qu'il nous est impossible de ne pas confondre avec une compilation qu'on pourra consulter avec fruit, mais qui manque le but que se proposait l'auteur? Que la tonalité du plain-chant est incompatible avec la musique moderne, et que les efforts qu'on fait depuis quelques années pour rappeler à la vie cette vieille forme de l'art catholique resteront impuissans. « La tonalité moderne, dit M. d'Ortigue, s'est tellement emparée de notre organisation, qu'elle nous a en quelque sorte rendus sourds à l'égard de la tonalité ecclésiastique comme à l'égard des autres tonalités, lesquelles peuvent être considérées, par rapport à la tonalité régnante dans l'Europe, comme autant d'idiomes étrangers ou éteints en présence d'une langue vivante et de plus en plus envahissante. » Cette remarque judicieuse méritait que M. d'Ortigue la fortifiât par des considérations moins vagues qui nous fissent au moins entrevoir par quelle loi l'auteur s'explique la constitution de la gamme diatonique, qui est la base de la musique moderne. Malheureusement l'auteur ne s'explique pas plus sur ce chapitre important que sur beaucoup d'autres, et la conclusion qui termine l'article sur la *tonalité* n'est pas la contradiction la moins frappante qu'on trouve dans le *Dictionnaire de plain-chant*, qui a dû coûter beaucoup de peine à M. d'Ortigue, et qui fait honneur à son érudition.

P. SCUDO.

THE DODD FAMILY (ABROAD), by Charles Lever (1).— S'il fallait donner à des lecteurs mal préparés une idée prompte et sommaire de ce qu'est en Angleterre le spirituel écrivain qui, après s'être fait connaître sous le pseudonyme d'*Harry Lorrequer*, se révèle depuis quelques années sous son vrai nom, Charles Lever, nous dirions que ses récits, où la raillerie philosophique se mêle à des charges ultra-grotesques, procèdent tour à tour des romans de M. Paul de Kock et du *Jérôme Paturot* de M. Louis Reybaud. *Les Dodd en voyage* (ainsi devrait-on traduire le titre du dernier roman de M. Ch. Lever) réveillent encore d'autres souvenirs dans l'esprit de ceux qui ont quelque teinture des lettres anglaises contemporaines. Ce livre fait songer à une des fantaisies les plus amusantes de *Little* Moore, à cette correspondance poétique de la famille Fudge (*Fudge Family*), qui égaya presque aussitôt après la réouverture du continent, en 1816, les loisirs de l'aristocratie lettrée. Ceci se passait à une époque où on ne s'occupait guère en France de ce qui s'imprimait au-delà de la Manche, et les drôlatiques aventures de la famille Fudge, nonobstant leur haut goût de libéralisme, n'ont eu de notoriété que chez nos voisins. *La Famille Dodd* a plus de chance, à l'heure présente, de trouver parmi nous des lecteurs, et soit qu'on y cherche la peinture satirique de l'Anglais en voyage, soit qu'on l'accepte comme un joli album de caricatures à outrance, rehaussées d'un texte qui les fait valoir, il est à parier que ce magnifique volume aura sa place sur plus d'un guéridon, pêle-mêle avec les publications à images, les petits romans du jour, les collections de costumes cosaques, les voyages dans la Mer-Noire, les biographies militaires, et autres éphémères primeurs dont se repaît la curiosité opulente et blasée.

Si nous résumons la substance de cette longue série de lettres, elle nous offre, avec des centaines d'épisodes plus ou moins heureux, le tableau des méprises, des mésaventures, des bévues, des déceptions que peut rencontrer sur tous les grands chemins de l'Europe une famille irlandaise, soudainement transplantée, du domaine où elle règne et prospère, dans les auberges, les tables d'hôte, les salons, les établissemens thermaux de Belgique, d'Allemagne et d'Italie. La France cette fois se trouve, — nous ignorons comment, — hors de jeu. Peut-être est-ce un des résultats de l'entente cordiale actuelle.

Dodd *père*, — ou « le gouverneur, » deux surnoms sous lesquels son fils le désigne assez irrévérencieusement, — est un excellent type de propriétaire irlandais, impétueux, irascible au dehors, mais dans le fond complaisant et docile chef de famille, qui se laisse aller tête baissée, — son premier feu de résistance venant à s'user, — dans toutes les extravagances que sa femme et ses enfans entreprennent de lui faire accepter. Grondant toujours, toujours menaçant de reprendre le chemin du logis, aggravant par ses *vivacités* milésiennes les situations, déjà fort critiques, où le jette son ignorance complète des mœurs continentales, il épanche ses angoisses, ses appréhensions, parfois ses remords, dans le sein de l'ami chargé de gérer ses affaires. Cet ami, — Thomas Purcell, — représente le coffre-fort, et, mieux que pas un confesseur, il doit être initié à toutes les peccadilles de nos voyageurs. Ne faut-il pas

(1) London, Chapman and Hall, 1854, 1 vol. petit in-4°, illustré parPhiz.

que Thomas Purcell s'ingénie à trouver les fonds de toutes les traites tirées sur lui par Kenny J. Dodd? Ne faut-il pas qu'il fasse attendre les créanciers, qu'il harcèle les débiteurs, qu'il négocie les valeurs hypothécaires? Et cela étant, que lui cacher? Kenny J. Dodd d'ailleurs, en brouille réglée avec sa revêche moitié, obligé de sauvegarder vis-à-vis de ses enfans la majesté paternelle, ne saurait se décharger ailleurs du fardeau de ses doléances, ni choisir un autre confident de ses frasques et fredaines.

Puisque le mot est lâché, il faut bien avouer que Dodd *père* n'est pas toujours irréprochable. Entre autres faiblesses, à peine pardonnables chez un *country-gentleman* qui a passé la cinquantaine, ne s'avise-t-il pas de se laisser aller aux séductions d'une sirène errante, mistress Gore Hampton, qui, après l'avoir fasciné, l'enlève un beau jour, et, après l'avoir promené sous un faux nom qu'elle lui persuade de prendre, le livre, pieds et poings liés, à un sien époux armé d'un de ces procès en *crim. con.* si redoutés de quiconque, en Angleterre, braconne sur les terres d'un voisin marié. Au fait et au prendre, mistress Gore Hampton n'est autre chose qu'une spéculatrice aux dehors fashionables, et dans les affaires de laquelle un indigne mari joue le rôle de commanditaire. Dodd *père*, tombé dans le traquenard qu'ils lui ont tendu de concert, en est réduit à une transaction ruineuse, tout innocent qu'il soit au fond du crime qu'il rachète ainsi,—et c'est là sa plus terrible épreuve.

Mistress Dodd, — Jemima Dodd, née M'Carthy, — petite-fille de M'Carthy More, qui, en l'an 1006, tua de sa main Shawn-Bhuy na Tiernish,—se sent, par sa noble origine, bien au-dessus de son époux. Elle le traite volontiers de haut en bas, méprisant, comme un instinct essentiellement roturier, l'esprit d'économie qu'il voudrait introduire dans leurs arrangemens de voyage. Ce qui la ravit pendant cette tournée sur le continent, c'est d'y voir réaliser enfin le rêve aristocratique de sa jeunesse. En Angleterre, et même en Irlande, le poids de sa mésalliance la retient dans les régions inférieures de la caste bourgeoise; mais à peine hors de son pays, elle peut tout à son aise marcher de pair avec les ducs, les comtes, les marquis qu'elle rencontre, et auxquels elle accorde naïvement toute l'importance que la hiérarchie anglaise donne à ces titres. De cette confusion, comme chacun peut le pressentir, doivent sortir de graves désappointemens. Princes polonais, *graffs* allemands, marquis ou barons de France et d'Italie foisonnent sur les grands chemins où passent les touristes anglais; mais sous ces écussons trompeurs que de faux chevaliers! et combien de manans s'inscrivent sans contrôle possible sur les tableaux héraldiques de Baden-Baden ou de Hombourg! Aussi Jemima Dodd, née M'Carthy, tombe-t-elle de déception en déception jusqu'à ce point d'accepter pour fiancé de sa fille aînée, de la brillante Mary Anne Dodd, le baron Adolf von Wolfenschæfer, *Freiherr* von Schweinbraten et *Ritter* de l'ordre du coq de Tubingen, lequel au fond n'est que l'intendant du magnifique *Schloss*, où les Dodds éblouis lui avaient déjà conduit son orgueilleuse fiancée.

Nous plaindrions volontiers Mary Anne, qui ne devrait pas être victime du travers maternel, si, toute accomplie qu'elle est d'ailleurs, cette jolie enfant n'avait pas la tête un peu tournée par le beau monde où elle vit, et les

romans qu'on lui laisse lire. Mary Anne a laissé en Irlande un infortuné *sweet-heart*, jeune médecin de mérite et d'avenir, avec qui elle a échangé les sermens les plus tendres. Or à peine six mois écoulés, et déjà la petite folle en est à se persuader de très bonne foi qu'on a surpris sa candeur, abusé de son jeune âge, et qu'une personne comme elle peut aspirer aux plus brillans mariages. *Orgueil, tu perdis Troie!...* et peu s'en faut que Mary Anne Dodd ne subisse le sort d'Ilion. Après avoir vu s'évanouir son beau rêve de baronnie allemande, elle prête l'oreille aux insinuations sentimentales d'un *nobleman* anglais, — celui-là de bon aloi, du moins quant au titre, — lequel s'est peu à peu impatronisé chez les Dodd, qui voient en lui le prétendu de leur fille aînée. Mais quand l'heure est venue de s'expliquer, lorsqu'il pense pouvoir faire accepter à Mary Anne, entraînée à de tendres aveux, ce qu'unerévélation pareille a d'effrayant pour elle, le perfide lui avoue qu'il est... déjà marié. Il ajoute à la vérité, correctif excellent, qu'il a été fort malheureux en ménage, et qu'il croit avoir tous les droits possibles de faire prononcer son divorce. Sur cette fragile assurance, Mary Anne, le croira-t-on? risquerait fort bien le bonheur de toute sa vie, — tant il est vrai que « les voyages forment la jeunesse, » — si un heureux concours de circonstances ne venait faire découvrir à temps que ce misérable lord George Tiverton est complice de Gore Hampton et de sa perfide moitié.

Les aventures du jeune James Dodd, racontées par lui à un de ses camarades d'université, sont à l'avenant de celles de sa sœur aînée. Dès son arrivée sur le continent, il se crée, à l'insu de Dodd *père,* un budget particulier alimenté par les complaisances intéressées de l'usure, et qui suffit mal à ses dispendieuses fantaisies. Du *turf* où il a débuté sous la direction de lord George Tiverton, il se trouve naturellement conduit aux salles de jeu, où l'attendent tour à tour les périlleuses hostilités et les faveurs plus périlleuses encore de la déesse Fortune. Cette vie de fièvre continuelle et d'excitations sans cesse renouvelées le dégoûte bien vite de toute occupation régulière, et lorsque son père, après bien des sollicitations restées inutiles, finit par lui faire obtenir une position officielle, notre jeune étourdi, au lieu d'en aller prendre possession, court s'installer en face des croupiers de Hombourg. Il rencontre là, dans un moment où le tapis vert vient de l'enrichir, une belle comtesse aux façons excentriques, écuyère excellente, et dont il s'éprend en la voyant galoper seule dans les bois. Elle paraît aussi riche que belle, et Dodd fils, dont elle accueille les soins avec une faveur marquée, se croyant en passe de terminer par un excellent mariage les folies de sa jeunesse, risque sur cette chance un peu hasardée tous les bénéfices du *trente-et-quarante;* mais il apprend bientôt à ses dépens que l'amour et l'hymen, aussi bien que la roulette, ont leurs revers imprévus. La comtesse, bien peu de jours avant la noce, fausse brusquement compagnie à la famille de son prétendu et à son prétendu lui-même. On est quelque temps à savoir qui elle était au juste, et ce qu'elle peut être devenue, lorsqu'un beau jour les Dodd, arrivés à Gênes, entendent retentir de tous côtés le nom de l'incomparable Sofia Bettrame, la reine des cirques, la déesse de la voltige et du saut périlleux. Ce nom magique les attire au spectacle, et là, dans les bras du signor Annibale, le grand Hercule moderne, qui porte, en se jouant, ce léger

fardeau, leur apparait, les cheveux épars et dans l'espèce de toilette que comporte une exhibition de ce genre, l'incomparable Sofia Bettrame!... Et Sofia Bettrame, — ne vous en doutiez-vous pas? — c'est la comtesse, qui se donnait pour « la nièce d'un cardinal, » et dont le crédule James ne baisait le bout des doigts qu'avec un frisson de respect.

Dans cette famille Dodd, dont les travers et les mésaventures sont, il faut le croire, singulièremeut exagérés, une seule personne a pour mission de représenter le bon sens et le bonheur : c'est miss Caroline, la plus jeune des deux sœurs. Attachée à son pays, à la simple existence qu'elle y menait, lasse du bruit menteur et du faux éclat après lesquels sa mère et sa sœur vont courant à l'envi, celle-ci ne se trouve vraiment à son aise qu'auprès de sa compatriote mistress Morris, dont le fils a quitté le service pour se consacrer tout entier aux soins qu'exige la santé de cette excellente femme. Morris, qui n'a qu'une fortune médiocre, s'est déjà vu refuser la main de Caroline, lorsque, par une de ces péripéties qui dénouent tant de romans anglais, la mort inattendue d'un cousin le met en possession d'un riche héritage, substitué de mâle en mâle. Le refus qu'il a éprouvé, — refus émané de mistress Dodd, à l'insu de son mari et de Caroline, — est désormais l'unique barrière qui sépare deux cœurs faits l'un pour l'autre. Or il ne faut être ni un romancier bien inventif pour la faire tomber, ni un lecteur bien pénétrant pour deviner que l'ex-capitaine Morris, devenu sir Penrhyn de Penrhyn-Castle, joue à la fin de ce drame de famille le rôle du *Jupiter ex machinâ*. C'est lui qui, par sa haute influence, déconcerte les intrigues spoliatrices dont allait être victime son futur beau-père; c'est lui qui rend un peu de bon sens à Jemima, née M'Carthy; c'est lui qui réconciliera, sans nul doute, la pauvre Mary Anne avec son fiancé d'autrefois, le jeune docteur Belton; c'est lui qui désabuse James sur le compte de lord George, et qui se chargera de ramener dans la bonne voie cet enfant prodigue dont il y a, malgré toutes ses erreurs, bon parti à tirer.

Nous avons donné de cette œuvre légère une idée assez complète pour qu'on nous dispense de la caractériser plus longuement. C'est bien là le roman irlandais avec ses qualités, — l'entrain, la sève, la fougue, la liberté d'improvisation, — et aussi avec ses défauts, — l'irréflexion, l'absence de tact et de mesure, l'exagération à fond de train, la gaieté vulgaire, le rire obtenu *vi et armis*. — Il faut l'accueillir avec l'indulgence due, vers la fin d'un dessert, aux bons compagnons qui le veulent égayer. De cette façon, et, comme on dit vulgairement, en « prêtant un peu le collet, » il y a là plus d'une aimable qualité à découvrir, plus d'une observation délicate à surprendre, plus d'un aperçu curieux à noter. Il a paru plus d'un volume tout aussi gros, — et ce n'est pas peu dire, car celui-ci a 640 pages petit texte, — au nom duquel nous n'oserions autant promettre.

E.-D. FORGUES.

V. DE MARS.

